



HAL
open science

Retour sur les genres de vie.

Christophe Imbert

► **To cite this version:**

| Christophe Imbert. Retour sur les genres de vie.. Géographie. Université de Poitiers, 2016. <tel-04703101>

HAL Id: tel-04703101

<https://shs.hal.science/tel-04703101v1>

Submitted on 20 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Retour sur les «genres de vie»
Un détour par l'histoire lexicale et sémantique
pour l'étude contemporaine
de la relation hommes-milieus**

Christophe IMBERT



Habilitation à diriger des recherches

Volume 1 :

Position et projet scientifique
rédigé sous la direction de William BERTHOMIERE,
directeur de recherches au CNRS,
UMR 7301 Migrinter


Université
de Poitiers
1431
Université de Poitiers
UFR Sciences humaines et arts
2016

Soutenue le 18 novembre 2016

Composition du jury :

William Berthomière, Directeur de recherche au CNRS (garant), UMR 7301 Migrinter

Evelyne Mesclier, Directrice de recherche à l'IRD (rapporteur), UMR 8586 PRODIG

Hélène Guétat-Bernard, Professeure de l'Enseignement supérieur agricole (rapporteur et présidente), UMR 5193 LISST/Dynamiques Rurales

Guillaume le Blanc, Professeur des Universités (rapporteur), EA 4195 Lettres, Idées, Savoirs (Université de Paris-Est Créteil Marne la Vallée), titulaire de la chaire de philosophie pratique

Catherine Bonvalet, directrice de recherche à l'INED, Unité de recherches Mobilité, Logement, Entourage

Françoise Dureau, Directrice de recherche honoraire à l'IRD, UMR 7301 Migrinter

Cliché couverture : à Camarade, le 8 mars 2015. Christophe Imbert

Retour sur les « genres de vie » :
*un détour par l'histoire lexicale et
sémantique pour l'étude contemporaine
de la relation hommes-milieux*

Volume 1 : Position et projet scientifique de
l'Habilitation à diriger des recherches présenté par
Christophe Imbert

Ce volume a été rédigé sous le parrainage scientifique de
William Berthomière, Directeur de recherche au CNRS
UMR 7301 Migrinter (CNRS, Université de Poitiers)

et présenté devant un jury composé de :

Catherine Bonvalet, Directrice de recherche à l'INED
Unité de recherches Mobilité, Logement, Entourage

Françoise Dureau, Directrice de recherche honoraire à l'IRD
UMR 7301 Migrinter (CNRS, Université de Poitiers)

Hélène Guétat-Bernard, Professeure des Universités (rapporteuse)
UMR 5193 LISST/dynamiques rurales (CNRS, ENFA, Université Toulouse Jean Jaurès)

Guillaume Le Blanc, Professeur des Universités (rapporteur)
EA 4195 Lettres, Idées, Savoirs (Université de Paris-Est Créteil Marne la Vallée)

Evelyne Mesclier, Directrice de recherche à l'IRD (rapporteuse)
UMR PRODIG, (CNRS, IRD, Universités de Paris 1, IV, 7)

à Matthieu

Table des matières

Introduction.....	6
Chapitre1. Une expression inscrite dans un complexe sémantique européen 34	
1 Un complexe d'expressions entre innovations lexicales, continuités sémantiques et plasticité normative	35
2 À l'origine : trois mots d'une expression ancienne présente à la fois dans le français ordinaire et savant.....	46
3 Le kaléidoscope des Lumières	54
Chapitre2. Un usage conceptuel qui se diffracte selon des visées normatives divergentes (1790-1830)	67
1 Le « genre de vie » et son milieu.....	71
2 Entre civilisation et race, le « genre de vie ».....	86
3 Entre héritage humboldtien et héritage des Idéologues : les balbutiements institutionnels de la géographie.....	94
Chapitre3. Entre mésologie et réalisme de la mesure : les trois horizons du « genre de vie » au XIXe siècle.....	100
1 Entre « conditions d'existence » et « conditions de vie » : les « genres de vie » en évolution.....	104
2 Les « genres de vie » condamnés par le progrès : l'Etat ingénieur et l'Etat colonial.....	117
3 Un nouveau « genre de vie » : la condition ouvrière et les mesures sociales	129
Conclusion générale.....	156
Bibliographie.....	159
Tables	184

Introduction

La géographie contemporaine use d'un ensemble de notions pour qualifier le rapport des individus à l'espace : « habiter », « modes d'habiter », « modes de vie ». Alors que son usage est perdu, celle de « genres de vie » est celle qui, dans sa formulation, présente la dimension la plus écologique. Elle renvoie en effet à la tentative de la géographie classique française pour connecter l'habitat, les mobilités et les actions de groupes humains à des milieux. Pour un géographe, elle est étroitement associée à Paul Vidal de la Blache, qui, dans les décennies 1900 et 1910, l'a érigée en notion cardinale de sa géographie humaine destinée à inscrire les groupes humains locaux dans des milieux. Très critiquée, elle reste néanmoins présente dans les manuels de l'enseignement primaire sous le vocable de « modes de vie ». Ces mêmes « modes de vie » sont toujours une notion-clé de l'écologie, qui la mobilise pour décrire l'inscription des espèces dans des milieux à travers leur habitat et leur nourriture.

C'est au premier tiers du XXe siècle que l'expression de « mode de vie » vient remplacer celle de « genre de vie » en biologie, puis écologie, et géographie, où s'opère un transfert, une mise en équivalence, entre espèces animales ou végétales et groupes humains. Il y a là une trame historique commune qui renvoie à une suite de tentatives d'articulation des phénomènes sociaux et biologiques. Notre travail entend reconstituer cette trame pour alimenter des réflexions qui renouvellent la formulation du rapport entre vital et social sans tomber ni dans les écueils d'une biologisation du social, ni dans ceux d'une socialisation excessive du biologique qui réduit à un cadre constructiviste l'influence des phénomènes biologiques sur la vie sociale des êtres humains.

Il aurait peut-être été plus simple de trouver ailleurs que dans la géographie des outils conceptuels adaptés, dans les recherches très abondantes de la *political ecology*, dans la sociologie des controverses environnementales inspirée des travaux de Michel Callon et de Bruno Latour, ou bien dans l'anthropologie de la nature développée par Philippe Descola. Nous aurions pu pourquoi pas aussi suivre une optique foucauldienne, celle déjà définie en conclusion *Des mots et des choses*, dont la déclinaison pour l'ethnologie cible bien le problème sous-jacent : « *l'ethnologie montre comment dans une culture se fait la normalisation des grandes fonctions biologiques, les règles qui rendent possibles ou obligatoires toutes les formes d'échange, de production et de consommation,*

les systèmes qui s'organisent autour ou sur le modèle des structures linguistiques [...] le problème général de toute ethnologie est bien celui des rapports (de continuité ou de discontinuité) entre la nature et la culture » (Foucault, 1966, p.389). Si l'on situe ce travail dans le rapport social/vital, c'est pour participer à l'élaboration d'une proposition centrée sur la géographie humaine, dont le but est de décrire les transformations de la surface terrestre effectuées par les hommes.

Tel est le positionnement que nous défendrons en passant par une enquête d'histoire sémantique et lexicale sur l'expression de « genre de vie ». Cette expression présente selon nous une épaisseur conceptuelle qu'une focalisation excessive sur la géographie vidalienne ferait perdre de vue. La présente introduction vise à en présenter les contours, tout d'abord en envisageant sa formulation et son devenir dans le cadre de la géographie vidalienne ; en la renvoyant ensuite à un horizon plus vaste que nous aborderons depuis une perspective canguilhemienne pour mieux faire ressortir les circulations, les tâtonnements et les reformulations opérées depuis le milieu du XVIII^e siècle. Elle s'achèvera sur la présentation de notre méthode dans laquelle seront posés les principes de notre enquête historique.

Une notion de la géographie humaine vidalienne au destin ambigu

Dans les œuvres de Vidal de la Blache, l'expression de « genre de vie » intervient dès 1903, dans un article La géographie humaine. Ses rapports avec la géographie de la vie. Vidal y fonde la géographie humaine sur une base écologique. Dans ses écrits antérieurs, la spécialité portait les noms empruntés à Ratzel de « géographie politique » ou « d'Anthropogéographie ». L'idée de « genre de vie » y est déjà présente, ainsi que l'usage de ces termes, qu'on trouve à la fois sous forme de locution (comme dans « deux genres de vie différents coexistent dans la même région ») et de groupe de mots (comme dans « genre de vie pastorale »).

Entre 1902 et 1913, l'usage du terme est constant, relativement parcimonieux et non exclusif. Si le « genre de vie » est une notion que Vidal de la Blache fait intervenir pour établir les fondements écologiques de la géographie humaine, il use aussi de formulations voisines comme « genres », « formes » ou « modes d'existence » ou tout simplement « vie ». Par exemple, dans la retranscription d'une conférence donnée à l'institut des hautes études sociales (Vidal de la Blache, 1902), « formes d'existence » est plus fréquemment utilisé que « genre de vie ». L'expression de « genre de vie » a surtout été mise en avant en 1911 dans deux articles que Vidal de la Blache publia dans deux numéros successifs des Annales de géographie. Il s'agit d'écrits tardifs dans la carrière du géographe.

C'est à cette occasion qu'il donne une définition de l'expression :

Un genre de vie constitué implique une action méthodique et continue, partant très forte, sur la nature, ou, pour parler en géographe, sur la physionomie des contrées. Sans doute l'action de l'homme s'est fait sentir sur son « environnement » dès le jour où sa main s'est armée d'un instrument : on peut dire que dès les premiers débuts des civilisations, cette action n'a pas été négligeable. Mais tout autre est l'effet d'habitudes organisées et systématiques, creusant de plus en plus profondément leur ornière, imposant par la force acquise aux générations successives imprimant leur marque sur les esprits, tournant dans un sens déterminé toutes les forces de progrès. (1911-1, p. 194)

Dans le premier article de 1911, le « genre de vie » apparaît comme une organisation sociale déterminée par un rapport à l'environnement, illustré à partir de l'opposition agriculteur/pasteur. Plus encore, pour Vidal de la Blache, les structures et les représentations sociales se modèlent à l'intérieur même de « genres de vie », en tant que les hommes sont capables de transformer leurs milieux en s'organisant d'une manière spécifique. Très rapidement est exprimée l'idée d'une hiérarchie dans les « genres de vie » en fonction de la capacité des groupes humains à modifier leurs milieux. Vidal de la Blache reprend en partie l'opposition entre *Naturvölker* et *Kultuvölker* utilisée par Ratzel et bien des philosophes français et allemands du XVIII^e siècle tardif, aussi bien Kant que Condorcet. Derrière cette hiérarchie se retrouve aussi une légitimation de l'œuvre coloniale, susceptible de rendre exploitables des contrées hostiles, considération qui conclut le premier article.

Le second article présente une optique à la fois plus « civilisationnelle » et « évolutionniste¹ ». Vidal de la Blache y décrit les phénomènes de diffusion de modes particuliers d'exploitation des ressources naturelles et y convoque le temps long, celui de l'adaptation et de la domestication par les hommes d'espèces végétales et animales. Des difficultés posées pour coloniser un nouvel espace et les réponses apportées par les hommes y sont montrées, comme celles qui consistent à rendre salubre un lieu hostile à la vie humaine. Il montre le caractère évolutif des « genres de vie » les plus développés pour déplorer en fin d'article l'inertie des plus rudimentaires : *« L'homme est un être d'habitudes encore plus que d'initiative. Progressiste surtout dans la voie où il est poussé par les progrès antérieurs, il se retranche volontiers s'il n'est pas secoué par quelque choc du dehors dans le genre de vie où il est né. Ses habitudes traditionnelles se renforcent des superstitions et des rites qu'il a forgés lui-même à l'appui. Son genre de vie devient ainsi le milieu presque exclusif dans lequel s'exerce ce qui lui reste de dons, d'invention et d'initiative »* (p. 304).

Les « genres de vie » dans les écrits de Vidal de la Blache apparaissent donc comme des modes d'anthropisation de la nature caractérisés par une organisation sociale et des développements techniques. Marie-Claire Robic a livré plusieurs clés de lecture de cette orientation mésologique. Cette

¹ que la phrase suivante formule explicitement : *« Mais les lois de l'évolution dominant tout et sont capables de donner une entorse aux jugements et aux aphorismes qui semblent le mieux établis. »* (Vidal de la Blache, 1911-2, p. 297)

dernière est tout d'abord une option qui s'est imposée entre plusieurs orientations concurrentes en France (Robic, 1992) : une géographie exclusivement physique défendue par le biogéographe de Lapparent ; une géographie économique tournée vers l'aménagement privilégiée dans les milieux coloniaux ; la géographie historique totale proposée par Reclus, qui interroge la croyance optimiste dans le progrès de la civilisation.

Cette option a été influencée à la fois par la géographie allemande et les naturalistes néo-lamarckiens français spécialistes de géographie des plantes. Comme l'a montré Robic (1992), l'article fondateur de 1903 s'apparente plus à la *Biogeographie* qu'à l'*Anthropogeographie* de Ratzel, inspirée elle-même de Moritz Wagner, naturaliste explorateur, figure très importante pour la géographie allemande de la fin du XIXe siècle.

Cette formulation situe enfin la géographie dans les sciences naturelles, ce qui la démarque de la sociologie durkheimienne. Ainsi, le « genre de vie » apparaît-il comme un élément distinctif de l'outillage théorique de la géographie humaine vidalienne. Il fait l'objet d'une définition, est décliné en types, et son couplage avec la notion de « milieu » est posé. Toutefois, les ambiguïtés sont nombreuses, à plus forte raison dans « *une stratégie épistémologique du mixte* » (Robic, 1991), qui consiste dans le recours au vocabulaire du sens commun plutôt que, comme c'est le cas de la sociologie durkheimienne, faire usage de constructions conceptuelles soucieuses de rompre avec le sens commun.

La proposition de Vidal de la Blache a très rapidement été mise en application par ses élèves, comme en témoigne la thèse de Max Sorre (1880-1962), qui fait référence aux articles de 1911 (Sorre, 1912). C'est lui qui poursuit avec le plus de constance la ligne mésologique tracée par son maître. Raoul Blanchard (1877-1965) a été un autre usager précoce de la notion. Il l'a employée avant 1911 dans diverses recensions pour les Annales de géographie et, sans faire référence aux articles de Vidal de la Blache, il a publié dans cette revue une étude sur la Corse (1914) dans laquelle il définit cinq types de « genres de vie » (maritime, méditerranéen, de la Châtaigneraie, de transhumance et alpin) et décrit leurs associations et leurs évolutions (Blanchard, 1914). Contrairement à Sorre, il abandonne son usage rapidement (Klein, 1986). Même Jean Brunhes (1869-1930), qui s'inscrit plutôt dans la continuité de la géographie ratzelienne que dans celle tracée par Vidal de la Blache, s'appuie lui-même sur les deux articles de 1911 pour défendre sa vision de la géographie humaine (Brunhes, 1913).

L'empreinte de la notion de « genre de vie » est durable dans la production géographique française, comme en témoigne l'évolution du nombre d'articles où se retrouve l'expression dans la revue des Annales de géographie. L'usage de « genre de vie » ne connaît qu'un lent déclin à partir des années 1970. Des années 1910 aux années 1960, l'expression est présente dans presque tous les numéros de la revue. Des articles et comptes rendus qui critiquent la notion apparaissent cependant à partir de la fin des années 1940 et accompagnent une remise en cause progressive de la géographie humaine vidalienne (Robic et al., 2006). Le calendrier de l'usage de « genre

de vie » semble donc s'accorder avec une analyse en termes de paradigme, si on le rattache au paradigme vidalien, avec un basculement qui commence à s'opérer à la fin des années 1940.

Par ailleurs, il est notable que dès les années 1910, le « genre de vie » ait été promu par l'historien Lucien Febvre (1878-1956) pour légitimer la géographie française contre la géographie allemande et souligner son originalité face à la sociologie durkheimienne. La *Terre et l'évolution humaine* dont la première édition date de 1922², est l'ouvrage dans lequel Febvre promeut un possibilisme vidalien contre un déterminisme de la géographie allemande et comme une alternative à la morphologie sociale durkheimienne (Besse, 2011). Il déplore l'influence de Ratzel dans la *Géographie humaine* de Jean Brunhes³, avec une certaine « mauvaise foi » (Robic, 2011) et loue les travaux de Max Sorre. Les points sont distribués, mais l'intention est claire : « la théorie des genres de vie permettait de dépasser, en même temps qu'une vision étroitement politique de la vie humaine, la vision facilement fataliste de ses rapports à la nature » (Besse, 2011, p.120). Il y a là une prétention normative vis-à-vis de la géographie, qu'il entend cantonner au travail monographique, à l'historien revenant la tâche de procéder à la généralisation par induction. Il s'agit en quelque sorte créer un courant de pensée qui transcenderait ces disciplines universitaires. Le « genre de vie » n'est pas pour autant devenu la notion pivot de l'École des Annales en raison notamment de la concurrence de celles de « mentalités » et de « civilisation », chères plus particulièrement à Bloch⁴.

² Commencé en 1911 sur une commande de Berr et traitant du « Problème du milieu » (p.29), il fait partie d'une collection encyclopédique « L'évolution humaine » et devait initialement être écrit par un géographe ; le premier contacté est Vidal de la Blache, qui refuse faute de temps. Bien d'autres ont été contactés, comme l'atteste la correspondance entre Febvre et Berr (Pluet et Candar, 1997). C'est finalement Jules Sion qui le convainc de se lancer lui-même.

³ Celui-ci écrit dans la préface de la troisième édition de sa géographie humaine : « Cet ouvrage est plus agressif que constructif : la pensée directrice en échappe souvent à qui s'efforce de la suivre » (Brunhes, 1925, p.IX).

⁴ Comme le montre Susan W. Friedman (1996) dans sa thèse, l'œuvre de Bloch a constamment balancé entre une pensée des grandes structures de la civilisation (d'inspiration durkheimienne) et une prise en considération aussi minutieuse que possible des « genres de vie locaux » et des « mentalités » qui leur sont associées. Il ne dénigre donc pas la notion de « genre de vie », comme l'atteste par exemple le commentaire qu'il fait de la thèse de Théodore Lefebvre *Les modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales* : « Le travail cartographique et graphique est remarquable. Mais le livre, en lui-même, n'est pas très intelligent. Si je haïssais une expression [...] je dirais qu'il est « primaire ». La grande idée des versants ? il y a longtemps, il me semble, que j'avais quelque sentiment du contraste entre les deux versants pyrénéens. Bonnes choses, cependant, sur la végétation, et l'adaptation des genres de vie au climat... Le mot de seigneurie, naturellement, n'est, je crois, nulle part prononcé. Qui nous donnera une étude qui serait si révélatrice sur l'adaptation du régime seigneurial à ces modes d'activité pour lesquels il n'est guère fait. » (Bloch à Febvre, 1934, CCXXXIII, in Muller (éd.) 2003 t.2, p.107). Un mépris de classe s'y fait sentir (Ginsburger, 2014), qui est confirmé par d'autres échanges entre Bloch et Febvre. Néanmoins, Febvre pèse de tout son poids institutionnel pour faire élire cet élève de Demangeon à Poitiers dans un contexte local compliqué.

Quant à Febvre, il continue d'employer l'expression de « genre de vie » jusqu'à la fin de sa carrière, mais pour la cantonner à l'objet de la géographie humaine, alors qu'il a plutôt tendance à mettre en avant celui de civilisation pour ses propres travaux⁵.

Cette légitimation du « genre de vie » inaugure un dialogue interdisciplinaire entre l'histoire, la géographie et les sciences sociales qui a pris place dans les années 1920 à Strasbourg, dans le contexte de la formation de l'École des Annales. Cet « esprit de Strasbourg », selon l'expression de Bertrand Muller (2003), a nourri de nombreux échanges entre géographes, historiens, géographes et philosophes. Il se concrétise par la création de la revue *Annales Economie, Société, Civilisation* en 1929 par Bloch et Febvre⁶. De jeunes chercheurs collaborent à cette revue interdisciplinaire, parmi lesquels Georges Friedmann (1902-1977) et André Varagnac (1894-1983), à la formation desquels Febvre a contribué.

Lorsqu'il est sur le point d'achever sa thèse, Friedmann est reconnaissant à Febvre des « *incitations de voies nouvelles [...] : évolution de la sensibilité des réactions au nouveau milieu humain que constituent et transforment les techniques [et] réflexions sur la sensibilité de l'histoire* ». Son article paru dans les Annales d'histoire sociale en 1945, mais daté de 1939, expose ses réflexions doctorales. Intitulé L'homme et le milieu naturel : panorama du nouveau milieu, il traite des conséquences sur la vie quotidienne de la diffusion du machinisme industriel. Pour le sociologue, le milieu naturel des citadins de son époque tend à devenir un milieu empreint de technologie. Parlant de « milieu naturel », se servant à deux reprises de l'expression de « genres de vie », Friedmann ne cite aucun géographe dans cet article. En revanche, Febvre et Bloch figurent en bonne place dans les références bibliographiques, Mauss aussi. Comme il l'a présenté dans sa communication au colloque Le travail et les techniques (Friedmann, 1948), il fonde en partie sa notion de milieu sur une traduction de la notion d'environnement de travail (*environment*) issue de travaux américains d'ingénierie ergonomique qui visent à améliorer la productivité des ouvriers

⁵ Il loue en 1932 un article de Blanchard sur la Gaspésie publié dans la Revue de Géographie Alpine dans lequel le « genre de vie » reste l'entrée privilégiée. En 1946, il fait l'éloge d'un article de Jacques Berque et de Jean Couleau sur la modernisation du Fellah marocain en concluant qu'il était « à verser au dossier des « genres de vie ». Rien qui fasse plus penser, d'autre part, l'historien des civilisations » (Febvre, 1946, p.79). Au géographe le « genre de vie » et à l'historien les « civilisations ». Mais peu de temps après, il reconnaît le caractère révolutionnaire de la thèse de Gourou qui substitue un déterminisme civilisationnel à un déterminisme du sol. Il ne manque pas de rappeler à l'occasion d'une remarque que lui-même aurait employé l'expression de « genre de vie » à la place de celle de « civilisation » (Febvre, 1949, p.75).

⁶ Pour Christian Grataloup, « *cette filiation intellectuelle de Vidal aux Annales E.S.C. mériterait d'être étudiée par des analyses approfondies des textes* » (1985, p.52). Lucien Febvre et Marc Bloch (1888-1944) ont côtoyé des géographes au cours de leur formation à l'ENS rue d'Ulm et à la fondation Thiers, à l'instar de Jules Sion, grand ami de Febvre, que ce dernier tient en très haute estime. Febvre, qui collabore dès 1905 à la Revue de Synthèse fondée par le philosophe Henri Berr, y fait le compte-rendu des premières monographies régionales de l'École vidalienne, et continue à être lecteur de géographie humaine jusqu'à la fin de sa carrière (Muller, 2003).

de l'industrie. Jusqu'à ses derniers textes, il évoque le « genre de vie » selon Vidal de la Blache, comme dans cette intervention dans un colloque en 1951 :

En ce sens et si j'avais la faiblesse de m'étendre, il serait intéressant d'étudier – ce serait une étude passionnante pour nos jeunes chercheurs et qui n'a pas été encore faite à ma connaissance – l'évolution de la notion de genre de vie chez les anthropo-géographes contemporains afin d'en tirer des leçons, bref, de faire une histoire de la notion de genre de vie. Chez les premiers doctrinaires, la notion de genre de vie n'est qu'une notion « naturaliste » et, dans une large mesure, déterministe. La nature commande le comportement, l'activité productrice d'un groupe humain ; toutefois, le fondateur de l'école française d'anthropo-géographie, Vidal de la Blache, a progressivement insisté sur le choix opéré par l'homme au sein des ressources qu'il exploite ou qu'il méconnaît. Il a insisté sur les techniques dont l'homme dispose et qui sont son œuvre. Ainsi, Vidal a libéré le « genre de vie » des déterminations rigoureuses de la causalité naturelle. (Friedmann, 1970, 1^{ère} édition 1953, p. 405).

Varagnac, élève de Mauss et de Lévy-Bruhl, a utilisé pour sa thèse du matériau d'enquêtes folkloriques recueilli dans le cadre de la Commission des Recherches Collectives du comité de l'Encyclopédie Française, fondée par Febvre (Varagnac, 1948). Dans ce travail, il s'attache à montrer en quoi, à partir de l'analyse des « genres de vie », on peut retrouver un ensemble de traditions qui constituent la civilisation traditionnelle de la France ; puis à livrer des éléments d'évolution et de résistance des pratiques et des représentations dans la civilisation traditionnelle, ainsi qu'une description de la transformation du sens de celles-ci. Il assume reprendre la définition du « genre de vie » à Vidal de la Blache et inscrit en partie sa perspective dans celle de la géographie humaine française. La promotion du « genre de vie » sous sa version vidalienne par Febvre a donc alimenté des recherches sociologiques et ethnographiques sur l'évolution des techniques, d'une part, sur la résistance des pratiques traditionnelles, d'autre part, sur les conséquences de l'artificialisation des milieux de vie.

À Strasbourg, Febvre fréquente aussi Maurice Halbwachs (1877-1945), l'un des derniers représentants de la sociologie durkheimienne dont les rangs ont été décimés lors de la Première Guerre mondiale. Ce sociologue a eu un usage spécifique de « genre de vie ». Dès sa thèse, *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines* (Halbwachs, 1913-1), il se trouve mobilisé dans une trame explicative du changement social induit par l'industrialisation. Il introduit la notion de « genre de vie » pour décrire le milieu ouvrier et le différencier du milieu paysan, notamment en ce que la question des besoins ne se pose pas de la même manière dans l'un ou l'autre cas. Compte tenu de l'année de soutenance de cette thèse, 1912, il est incertain qu'il connût alors les articles de Vidal de la Blache sur les « genres de vie ». Il poursuit l'usage de cette expression dans les années 1930 en reprenant quasi intégralement la définition de Vidal de la Blache pour distinguer des « genres de vie » ruraux et urbains et pour expliquer que c'est lorsqu'on passe du premier au second que, les solidarités étant déstabilisées, le taux de suicide augmente (Keck, 2005). Il fait intervenir dans son explication, comme il l'avait fait dans sa thèse de doctorat ès Lettres, la transformation d'habitudes rurales en habitudes urbaines. Il existe donc

chez Halbwachs une utilisation « pré-vidalienne » de « genre de vie », ancêtre de la notion sociologique de « mode de vie », qu'il réinvestit plus tard en citant Vidal de la Blache. Par l'entremise de Febvre et de Bloch, le « genre de vie » est ainsi devenu dans les années 1920 un concept géographique majeur connu des sciences sociales.

En plein développement institutionnel, la géographie française a été indifférente à cette diffusion. L'usage de la notion a perduré, tout en perdant petit à petit son caractère mésologique. À partir de la fin des années 1940, le « genre de vie » est directement critiqué, après avoir subi peu de temps avant la mise de côté du « programme écologique » au profit du « programme régional » par De Martonne et Demangeon, dans lequel l'étude des activités humaines est largement dissociée de celle des phénomènes « naturels » (Robic, 1993 ; Robic et al., 2006). Et encore, dans ces derniers, une large préférence est-elle donnée à l'étude de processus principalement inorganiques (modèle des reliefs, les processus d'érosion et de sédimentation), plutôt qu'à des processus écologiques. Des géographes qui fondent la géographie rurale restent plutôt fidèles à l'inscription des activités humaines dans des milieux locaux, notamment en terrain montagnard. C'est le cas à l'*Institut de Géographie Alpine* fondé par Blanchard, dont est issu Daniel Faucher, par ailleurs élève de l'historien du paysage français Gaston Roupnel. Faucher fonde à son tour l'*Institut Universitaire de Géographie de Toulouse*. Les géographes toulousains et grenoblois sont parmi ceux qui rapportent avec la plus grande continuité la production des paysages à des systèmes et des techniques de production. Enfin, la géographie coloniale, devenue géographie tropicale, a aussi beaucoup insisté sur la description ethnographique de « genres de vie » locaux, pour le meilleur, avec Sorre, et pour le pire.

Sorre, fondateur de « l'écologie de l'homme », est de ce point de vue le seul véritable héritier de Vidal. Son œuvre reste à ce titre tout à fait originale, notamment pour sa défense constante du « genres de vie », même au plus fort des critiques. Jusqu'aux années 1960, il a en effet conservé une ligne d'actualisation tracée en 1948, au moment des premières critiques. Dans ces deux articles (Sorre, 1948-1 et 2), Sorre ne procède pas à une refondation de la notion vidalienne: il entend poursuivre l'œuvre de Vidal de la Blache, mais aussi de Ratzel, qu'il cite dès l'introduction du premier article⁷. Il évoque dans cette introduction à la fois le maintien mécanique de l'usage de l'expression chez certains géographes et une prise de distance face au monde en évolution chez d'autres. Puis il présente les éléments constitutifs des genres de vie qu'il définit comme des « ensembles d'activités » ou des « combinaisons de techniques » qui sont indissociables « d'éléments spirituels » et « d'éléments sociaux », au plus haut rang desquels il met les rites liés aux éléments naturels. Il y a selon Sorre une situation initiale

⁷ L'œuvre francophone de Ratzel contient la référence au genre de vie. Claval (1967) considère que Vidal de la Blache a fait emprunt de la notion au géographe allemand. Ailleurs (Claval, *in* Bailly, 1998) il l'attribue au géographe helveto-américain Arnold Guyot. Dire que la première hypothèse est plus probable serait mentir dans la mesure où, comme nous le verrons, le « genre de vie » a une généalogie ancienne et composite.

dans laquelle les « genres de vie » naissent et se développent pour aboutir à un certain degré de spécialisation et d'adaptation. Sur le temps long, ceux-ci modèlent des types physiques et des représentations sociales. Ils peuvent évoluer ultérieurement en fonction de facteurs internes et externes.

Parmi ces facteurs, intervient la division du travail, d'où apparaissent des types spécialisés et plus ou moins autonomes. Ces types autonomes recourent à la circulation et aux échanges pour leur subsistance. Le second article commence précisément par traiter de la circulation, notion fondamentale dans la géographie humaine de Sorre, en la rattachant aux grands mouvements de l'œcoumène. La colonisation des Blancs européens qui perturbe et provoque la disparition de « genres de vie » anciens y est évoquée à travers l'exemple de l'Afrique du Sud. Pour mieux montrer que les genres de vie ne sont pas nécessairement associés à de la fixité, il poursuit son raisonnement par une présentation des « genres de vie » montagnards européens dans lesquels la circulation joue un rôle essentiel. Il achève cette partie en partant des échanges commerciaux pour aboutir aux genres de vie urbains. La dernière section, qui sera pour partie reprise dans la conclusion de *l'Homme sur la Terre*, est consacrée à la pertinence actuelle de la notion. À ce stade de la description des sociétés urbaines, les migrants vers les villes sont décrits comme « déracinés » et destinés à se « forger de nouvelles habitudes » qu'il assimile à des « genres de vie ». Ainsi ces « genres de vie » urbains destinés à se propager partout dans le monde ne sont rien d'autre que ce que l'on appelait déjà à cette époque des modes de vie. L'article s'achève sur le pouvoir unificateur, « égalisateur », de ces « genres de vie » urbains qui menacerait la diversité des groupes humains. Dans son dernier ouvrage (Sorre, 1961, p. 257), il regrette « la rationalisation et la socialisation de la vie ». C'est donc aussi l'oubli des conditions naturelles qui rendent possible la vie urbaine qui est source de perplexité chez Sorre. Ce travail n'a pas été poursuivi dans une direction qui aurait pleinement envisagé la ville elle-même comme un milieu complexe à part entière co-déterminé par la nature et les hommes, au même titre que les autres parties de la terre.

L'héritage vidalien est manifeste dans la mobilisation de cette notion chez Sorre, qui a parfois recours à « mode d'existence » pour alléger son texte ou à des étapes intermédiaires de son raisonnement. Comme pour Vidal de la Blache, l'objectif n'est pas d'opérer une « archéologie » de la notion. Néanmoins, Sorre distingue son usage courant, qui peut être associé à des conduites individuelles, de son usage en géographie associé à des collectifs humains.

Que le « genre de vie » s'accommode mal de la modernisation des sociétés européennes, c'est un fait relevé par un nombre croissant de géographes à partir des années 1940. Dès 1947, pour Louis Poirier (p.93), « *Il semble précisément que ce soit dans une relation de plus en plus serrée des phénomènes de géographie avec les techniques, à travers lesquelles une nécessité seconde, une nécessité forgée par l'homme se substitue à l'ancienne dépendance par rapport au sol* ». Cette critique s'adresse plus à ses prédécesseurs immédiats qu'au déterminisme du sol ratzelien. En 1949, Maurice Le Lannou (1906-1992) s'est aussi positionné pour le « programme régional » dans le compte rendu qu'il a livré de l'article d'André

Gibert intitulé *Les genres de vie dans la société moderne* : « Aujourd'hui, il semble que le vent pousse, chez les jeunes surtout, à la recherche régionale. M. Gottmann vient de critiquer l'efficacité de la notion de genre de vie et d'avancer que le principe d'analyse le plus fructueux en géographie pourrait bien être, la considération des organismes régionaux » (1949-1, p. 80). D'après ce compte-rendu contradictoire, Le Lannou livre les arguments de Gibert en faveur d'une redéfinition du concept, soulignant l'existence d'une circulation générale conduisant à « la diversification rationnelle de la terre » et à « l'uniformisation des hommes » (Le Lannou, 1949-1, p. 80). En proposant de faire, dans sa Géographie humaine parue la même année, de la géographie la science de l'homme-habitant, Le Lannou a inauguré en quelque sorte la tradition de l'habiter dans la géographie humaine française⁸. Mais les raisons qui l'ont poussé dans cette direction ne sont pas radicalement différentes de celles qui ont porté d'autres, comme Gibert et Sorre, à actualiser cette notion vidalienne. Il y avait une préoccupation commune, au moment où la France devenait un pays urbain, où l'aménagement du territoire faisait sortir des chaires de l'université un nombre croissant de géographes, à l'instar de Pierre George et de ses disciples. Le Lannou poursuit la critique de la conception vidalienne du « genre de vie » dans un compte-rendu de la thèse d'André Varagnac (Le Lannou, 1949-2). Dans son commentaire, il refait mention au texte de Gibert et cite celui de Faucher (*Routine et innovation dans la vie paysanne*) pour soutenir que si les « genres de vie » se sont maintenus aussi longtemps jusqu'à l'ère industrielle, ce n'est pas par la force des habitudes transmises, mais par celle d'un ensemble de coutumes codifiées qui définissent la civilisation. George (1951) accentue cette critique selon laquelle, dans des milieux aussi anthropisés que les grandes villes industrielles et des économies aussi interconnectées, la portée heuristique du « genre de vie » vidalien s'affaiblit. Pour Dylan Simon (2014, p.1), la controverse ouverte par George avec Sorre illustre « l'opposition entre deux heuristiques différentes, l'une écologique, l'autre économique, un antagonisme témoignant également d'opérations distinctes pour fonder le discours géographique ».

Cette critique « moderniste » préfigure déjà une critique « civilisationnelle » au sein de la géographie tropicale portée par Pierre Gourou (1900-1999). Qu'il s'agisse de commenter le tome III des Fondements de la Géographie humaine ou l'Homme sur la Terre de Sorre, elle porte toujours sur les fondements écologiques de la notion. Pour Gourou, le fait civilisationnel précède la disponibilité d'éléments naturels dans la mise au point de techniques d'exploitation et de domestication de la nature et ces techniques

⁸ Dans le numéro de la *Revue Géographique de Lyon* paru en son hommage, Jacques Bethemont et Nicole Commerçon se demandaient « Comment expliquer que de bons auteurs comme Armand Frémont ou Augustin Berque notamment, n'aient pas renoué avec le fil distendu de la géographie humaniste ? L'espace vécu d'Armand Frémont est bien celui de l'homme-habitant et la notion de trajection ou relation entre le paysage empreinte et le paysage-matrice que propose Augustin Berque, renvoie à la relation définie par Maurice le Lannou entre les groupes humains et les paysages que l'action humaine transforme et produit, cependant qu'il modifie leurs comportements. Seul, Paul Claval soulignera brièvement la dimension philosophique d'une œuvre qui transpose en termes d'espace et de destinée humaine, le thème fondamental de la philosophie existentielle. Pour le reste, il s'inscrivait dans la droite ligne de la géographie française, celle de Vidal de la Blache et de Demangeon. » (1993, p. 209-210)

sont elles-mêmes à inscrire dans les « *systèmes d'organisation de l'espace* ». La critique est plus précise dans l'article de 1962, dans lequel Gourou réfute la géographie humaine définie par Sorre comme « *écologie de l'homme* », pour lui substituer : « *la science des relations des groupes humains, armés d'une certaine civilisation, avec les conditions naturelles.* » (Gourou, 1962, p. 515). De là découle l'écueil de la notion vidalienne de « *genre de vie* » qui considère le rapport à la nature comme pré-civilisationnel et le rapport entre les hommes comme surdéterminé par les techniques d'exploitation de la nature. Cela étant, la remise en cause opérée par Gourou vise davantage une typologie rigide par « *genres de vie* » que la notion elle-même, dont il minimise au passage la portée théorique : « *Je sais bien que la pensée vidalienne ne se laisse pas aussi facilement schématiser ; Vidal serait le premier surpris de voir que nous attachons tant d'importance à ce qui était chez lui un procédé pédagogique beaucoup plus qu'un instrument scientifique. Il reste qu'il serait, à notre avis, fort désirable que l'expression de « genre de vie » revînt à son acception banale et perdît toute valeur classificatoire* » (Gourou, 1953, p. 289). Il s'agit en somme d'en récuser toute prétention conceptuelle.

Cette critique a fait école auprès de géographes tropicalistes bordelais formés par Gourou. Elle est par exemple reprise par Michel Bruneau et Jacques Georges qui dénoncent la « *redécouverte du genre de vie* » (Bruneau et Georges, 1984). Plus tard encore, Denis Retaillé (1998) en ajoute une critique ethnographique selon laquelle, en ayant recours à la notion de « *genre de vie* », la géographie tropicale française a contribué à figer une représentation des sociétés « *nomades* » dans un fonctionnement supposé ancestral et inamovible (Retaillé, 1993). Mais ce même type de critique n'a-t-il pas été adressé en anthropologie à la notion de culture (voir Lévy-Strauss 1993, par exemple) ? Dans un texte sur le pastoralisme publié initialement en 1989 (Retaillé, 2003), Retaillé attaque également l'imprécision de la notion, « *qui ne distingue pas les techniques d'exploitation du milieu et les modes d'occupation de l'espace* » (p. 89) et qui est « *trop vague pour être opératoire. Les circonstances historiques au sens large - en un temps, en un lieu, dans une formation sociale et politique, dans un environnement économique - entament la surface lisse d'un genre de vie en superbe accord avec la nature mère* » (p. 88).

Qu'elles soient « *modernistes* » ou « *civilisationnelles* », les critiques à l'encontre du « *genre de vie* » s'adressent avant tout au fondement écologique de la géographie humaine qui doit dès lors assumer un positionnement plus constructiviste en accord avec le développement des sciences sociales de l'après-guerre. Connaissant à partir des années 1970 une spécialisation poussée en plusieurs champs, la géographie humaine française s'est éloignée de la notion vidalienne de « *genre de vie* ». On peut dire que s'y est substituée celle d'« *habiter* ». Or en passant du « *genre de vie* » à l'« *habiter* », la géographie humaine étudie de moins en moins les hommes et les groupes sociaux comme des agents écologiques et plus comme des acteurs sociaux ou des sujets individuels sensibles. Si ces acteurs ou sujets agissent, ont des pratiques ancrées dans un « *milieu* », les

conséquences de leurs actions ne focalisent plus l'intérêt de la géographie humaine. Recul devant la complexité ? Le renouvellement pourrait bien venir de la géographie physique qui, redevenue pour partie géographie environnementale, réinvestit la question des milieux, comme l'illustre le tout récent *Manifeste pour une géographie environnementale*, qui rassemble les contributions de nombreux spécialistes français de ce champ (Chartier et Rodary, 2015).

Pour en revenir à l'« habiter », cette notion a donné lieu à une très grande richesse de travaux reposant sans cesse sa définition. De « l'habiter » dérivent « mode d'habiter » et « manières d'habiter » - et, de façon plus spécifique, « habiter polytopique » et « multilocal » – sans qu'il soit toujours aisé de distinguer les différences d'usage, quand cet usage n'est pas tout simplement polysémique⁹. Ces travaux partent du constat que la présence physique dans un lieu représente une spécificité, en termes d'expérience sensible. La perspective, de l'habiter, d'un point de vue géographique, s'intéresse le plus souvent aux transformations induites par la somme des manières d'habiter dans un quartier ou dans une ville. Pour montrer quels sont les effets collectifs de l'habiter, la géographie a recours à des notions floues comme « culture », ou l'importation de concepts sociologiques, comme « l'habitus spatial », en l'identifiant parfois à la racine commune habiter-habitude-habitus. Une autre manière de considérer les choses consiste à parler de « contexte » : un individu serait la somme des contextes locaux qui l'ont produit et qu'il contribue à produire en retour. Mais de quel contexte parle-t-on ? Qui le définit : le chercheur ou l'habitant ? Nous butons sur le débat ancien en sciences sociales entre déterminisme et liberté humaine qui pose comme alternative d'un côté un individu qui agit seul dans l'espace sans que cette action soit, directement et indirectement, déterminée par les qualités de celui-ci ; de l'autre la possibilité de rendre objectivement raison de ces actions sans tenir compte d'une certaine autonomie du sujet. Il réapparaît toujours quand on croit la question réglée. Les propositions conceptuelles relationnelles, comme celles qui font intervenir l'habitus sont parmi les plus abouties pour dépasser cette opposition. Mais n'oublie-t-on pas que c'est aussi par une voie relationnelle que les géographes ont cherché leur propre réponse ? Ne peut-on pas voir dans les versions bourdieusiennes habitus/champ ou eliasiennes habitus/configuration du couple action/contexte une élaboration conceptuelle analogue, voire homologue, à celle proposée avant eux par Vidal de la Blache, « genre de vie »/milieu ?

⁹ Pour s'en tenir aux seules thèses soutenues à Migrinter dans les années 2000, voir Boyer, 2005 ; Giroud, 2007 ; Dubucs, 2009 ; Bergeon, 2011 ; Chabrol, 2011. Y cohabitent des notions dérivées comme « modes » et « manières » d'habiter, dont la définition est discutée. Ces thèses montrent les origines multiples des réflexions sur l'habiter, qui débordent la géographie pour intéresser la sociologie marxiste (Henri Lefebvre), l'anthropologie (Hubert de Radkowski) ou la psychologie environnementale (Moles et Rohmer). Dans la plupart des cas, le « genre de vie » vidalien est réduit à l'habitat et est rattaché à au programme régional mis en œuvre par ses successeurs plutôt qu'au programme écologique vidalien. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'« habiter » a pris de l'importance dans la géographie française à partir des travaux des équipes « Mobilité, Itinéraire et Territoires » et « Habiter ». En 2014, le festival de géographie de Saint-Dié, dont le thème était « Habiter le monde » a consacré cette approche.

Nous formulons cette question à une époque où la géographie humaine connaît plusieurs tentatives de retour à une approche écologique. Parmi elles, deux, celles de Nicole Mathieu (2012) et d'Augustin Berque (2015) nous paraissent particulièrement intéressantes en ce qu'elles partent de deux points de vue très distants. Dans ces deux textes, chacun revient sur l'itinéraire intellectuel à l'origine de ses élaborations conceptuelles.

Nicole Mathieu voit le retour des thématiques environnementales comme une nécessité éthique : « *la question cruciale pour les sciences sociales aujourd'hui est bel et bien d'oser (re)penser les rapports de l'espèce humaine aux lieux et milieux qu'elle habite, de suivre et d'anticiper les changements des représentations et des pratiques individuelles et collectives du point de vue de leur capacité à concilier le social et le naturel, à développer une conscience éco-sociale orientée par l'éthique ou l'utopie du développement durable* » (Mathieu, 2012, p. 35). Ni l'espace, ni le territoire n'assument aussi bien que le milieu cette ré-conciliation du social et du naturel à laquelle Mathieu appelle. Pensant précisément emprunter initialement la notion de « genre de vie », elle reconnaît l'avoir découverte sur le tard, car mise à l'encan au moment de sa propre formation disciplinaire à la fin des années 1960. Elle rattache l'abandon du « genre de vie » en géographie à une montée de la conception « démographique et statistique » qui « met les groupes humains hors-sol ». Pour se justifier de n'avoir pas osé la reprendre, elle explique : « *C'est pourquoi, alors que « la notion de genre de vie » dans son sens géographique avait perdu non seulement toute sa « valeur actuelle », mais aussi sa valeur heuristique pour les sciences sociales, il était pour moi quasi impossible – malgré la pertinence que j'ai découverte en lisant ces textes et ma lutte pour réintroduire une conception matérialiste du rural et de l'urbain – d'oser la reprendre et d'en faire un concept opératoire pour analyser le changement dans son rapport avec la question environnementale* » (p. 40). Puis, tentée par l'usage de la notion de « mode de vie », elle a conclu au caractère non mésologique de celle-ci ; enfin, voulant articuler « genre » et « mode de vie », elle a ainsi défini le concept de mode d'habiter :

Dans le sens que je lui donne, le terme d'habiter ne renvoie ni au sens restreint de « logement » ou de « bâti » qui domine l'urbanisme et l'architecture, ni au sens métaphysique de « demeure terrestre » que la philosophie a mis en avant. Il est censé être aussi complexe que le terme de « vie » proprement dit et tend également à mettre en relation, en synergie, en interaction, le sens actif sous-jacent à celui d'« habitant » et le sens passif (ou objectif) que contient l'idée d'« habité », de lieux et milieux habités, habitables ou inhabitables. En somme, le concept de « mode d'habiter » réarticule des propriétés sociologiques et géographiques. Il est hybride et vise à conceptualiser (modéliser) le système de relations entre le naturel et le social, les relations entre systèmes sociaux et systèmes naturels. (Mathieu, 2012, p. 50)

Ce texte montre enfin le scepticisme de son auteur quant à l'usage de « genre de vie » pour instaurer un dialogue avec la sociologie. Elle nous dit avoir trouvé une référence au « genre de vie » dans *Le Suicide* de Durkheim et puis surtout dans le texte de Halbwachs sur le même thème, qu'elle a découvert avec l'article de l'anthropologue Frédéric Keck (2005). C'est en fait la notion détachée de son caractère mésologique qu'elle a appréhendée.

La voie suivie par Berque ne diverge pas dans ses objectifs. Le fondateur d'une « mésologie » (Berque, 2000), science des milieux, s'ancre dans une perspective résolument phénoménologique. Il dit avoir lu dès les années 1960 l'ouvrage fondateur de la tradition phénoménologique dans la géographie française, l'Homme et la terre de Dardel (1952). Dardel reprend le concept de « mondes de vie » (Lebenswelt) formulé dans la phénoménologie de Husserl. Celui-ci pose que l'expérience du monde précède celle de l'espace. La phénoménologie existentielle de Heidegger a rapproché ce concept de celui de « milieu propre » (*Umwelt*) proposé par l'éthologue allemand Jakob von Uëxkull (1965). Comme le commente Jean-Marc Besse (2000): « *Le même « arbre » n'est pas le même pour le renard, l'écureuil, l'araignée et l'homme, et ces différents « mondes » ou « milieux » ne communiquent pas. Leurs « espaces » ne se recouvrent pas. Il est vain, par exemple, de supposer que l'on pourrait retrouver « de l'intérieur » le monde animal à partir du monde humain : leurs espaces se croisent, se recouvrent, s'annulent parfois, mais ne fusionnent pas en un monde général unique que l'on pourrait espérer englober d'un seul regard* » (Besse, 2000, p.126). Or avant d'arriver en France, ce concept a connu dans les années 1920 une instrumentalisation en Allemagne, qui visait le néologisme Milieu issu de la « théorie française du milieu » dont l'historien Taine était le symbole (Feuerhahn, 2009). La théorie du Milieu de Taine, était accusée de porter une vision déterministe et scientiste, donc réductrice, de l'action humaine¹⁰. Or les travaux de Von Uexküll acquièrent une importance primordiale dans la philosophie française, en se trouvant valorisés par les philosophies existentielles de Merleau-Ponty et de Sartre et vitaliste de Canguilhem. C'est par ce premier biais que les travaux de Von Uexküll sont parvenus à Berque. Par ailleurs, celui-ci établit un parallèle entre le concept de *Umwelt* et celui de *Fûdo*, proposé par le philosophe japonais Watsuji Tetsuro. Le projet de Berque part de l'inquiétude fondamentale de la dégradation de la nature vivante par l'homme, qu'il attribue à la distance objectivante introduite par la science occidentale. Il propose, pour rompre avec cette dynamique destructrice, une ré-inscription de l'homme dans le monde, au moyen d'une approche « trajective », où l'homme serait à la fois un individu et son milieu, qui déborde son enveloppe corporelle. En somme, « *L'idéal de la mésologie est bien de refonder l'éthique dans la nature, mais une nature concrètement prédiquée, traduite dans des cultures différentes, ce qui revient au possibilisme vidalien, à la notion de contingence. Même dans un milieu identique, on peut avoir des sociétés et des genres de vie différents, et des éthiques très différentes donc, mais qui sont toutes fondées. Or depuis Vidal et Lucien Febvre, notre civilisation nous permet un écart technique et mental de plus en plus excessif avec ce fondement. C'est ce que j'ai nommé le métabasisme, l'attitude qui semble dire qu'on en a fini avec la base, que l'être humain crée son propre monde, qu'il n'est pas déterminé par la nature. C'est une forme de déterritorialisation. Cela aboutit à l'acosmie, à la perte de possibilité de mettre dans un ordre* »

¹⁰ Comme nous l'avons décrit plus haut, c'est une critique à front renversé qu'a formulée Febvre à l'encontre de la géographie allemande, l'accusant d'un déterminisme du sol qu'il fait remonter à Montesquieu et dans lequel il situe taine.

commun la nature et la culture, donc de fonder l'éthique» (Berque, 2015, p.574).

Alors que Berque pose le problème fondamental de la difficulté de compréhension de l'action de l'homme sur les milieux, en raison de son espace de vie de plus en plus morcelé, comme un problème existentiel¹¹, Mathieu suggère un passage par des outils « systémiques » pour appréhender la complexité des relations qui unissent les hommes, les êtres vivant et les choses et transforment les milieux de vie. Qu'il s'agisse de la « trajection » de Berque, qui part d'une approche sensible du sujet, ou de l'« hybridation » de Mathieu, dont la perspective est plus sociologique¹², ces propositions font un passage par le « genre de vie » de Vidal de la Blache. Notre position est qu'une analyse plus poussée de cette notion entreprise hors de l'horizon de la géographie académique française alimenterait de façon substantielle cet objectif partagé d'articulation du social et du vital. C'est la position que nous avons choisie ici d'élaborer, en adoptant la perspective du philosophe Georges Canguilhem.

Une expression riche de la relation entre vivants et milieux

L'importance de Canguilhem (1904-1995) dans la vie intellectuelle française de l'après-guerre est mise en lumière par Michel Foucault (1985, 1^{ère} édition 1978) dans sa préface à la traduction américaine du *Normal et du Pathologique*¹³, où il trace une ligne de partage entre deux traditions philosophiques françaises. La première est celle rattachée à la « *philosophie de l'expérience, du sens, du sujet* » (p.4) à laquelle il rattache Sartre et Merleau-Ponty ; la seconde, portée par Cavallès, Bachelard, Koyré et Canguilhem est une « philosophie du savoir, de la rationalité et du concept ». Foucault fait remonter cette dernière tradition au XVIII^e siècle où l'on a interrogé pour la première fois la situation historique et géographique de la pensée rationnelle et ses limites (« *La raison à la fois comme despotisme et comme lumière* » (p.7)). De là, une approche de la vie très

¹¹ Critique de la modernité technologique que Dardel posait déjà, comme l'analyse Besse (2000, p.126) : « *la géographie est fréquentation du monde et passion pour le monde dans sa densité et sa variété phénoménale, autant qu'elle est une science de l'espace. Le géographe hante le monde autant qu'il cherche à en comprendre les structures et les mouvements. En ce sens la géographie doit être fondamentale pour toute question sur la modernité. Et cela, non pas seulement en tant qu'elle accueille et permet d'approfondir des interrogations « positives » concernant les formes modernes de la spatialité, mais parce que cette discipline est exemplaire du morcellement des relations que nous entretenons aujourd'hui avec le monde terrestre.* »

¹² « *en partant de l'hypothèse que tous les lieux sont habités et que tous les individus sont en situation d'habiter chaque lieu, il s'agit d'identifier les pratiques sociales qui auraient la capacité de construire des milieux (ruraux et urbains) durables et inversement les milieux qui génèreraient une responsabilité individuelle et collective de l'usage durable de tout lieu* » (Mathieu, 2012, p.52-53)

¹³ rééditée en 1985 à l'occasion d'un numéro de la *Revue de métaphysique et de morale* en hommage à Canguilhem.

différente chez Canguilhem de celle qu'ont ses contemporains phénoménologues et existentialistes. Alors que pour les derniers, la connaissance est appréhension du monde par le sujet et donc avant tout un vécu, pour Canguilhem, elle s'élabore dans le déroulement de la vie et donc par le vivant, ses erreurs et ses errements. C'est dans cette philosophie du vivant, qui s'ancre dans la rationalité complexe de la vie, que nous nous positionnons.

Ce positionnement s'inscrit dans une perspective canguilhemienne sur trois plans : comme usager de « genre de vie » vidalien dans la mise en place de sa théorie du rapport entre vivant et milieu dont il ressort des interrogations historiques ; comme historien des sciences de la vie et de la médecine qui donne des jalons indispensables pour entreprendre une analyse d'histoire sémantique du « genre de vie » sur les auteurs les plus influents s'intéressant au rapport entre phénomènes vitaux et sociaux ; comme épistémologue qui fournit des outils méthodologiques pour l'appréhension des circulations inter-disciplinaires et internationales des usages conceptuels.

Canguilhem entretient un rapport suivi avec la géographie, dans lequel la notion de « genre de vie » joue un rôle essentiel. C'est toute une partie de son œuvre, dont deux textes majeurs issus des travaux menés dans le cadre de sa thèse de médecine, qui prend appui sur des notions géographiques : Norme et moyenne (1965, 1^{ère} édition 1943) et le Vivant et son milieu paru dans le recueil *La connaissance de la vie* (1952). Ces deux textes sont l'aboutissement d'une réflexion qu'il débute dès le début des années 1930 (Cammelli, 2011). Dès sa formation en classes préparatoires à Henri IV (1922-1924) puis à l'École Normale Supérieure (1924-1927), il a eu connaissance d'une part, du discours sur le dépassement du déterminisme du milieu par la géographie française et d'autre part, de l'amendement par Halbwachs des thèses durkheimiennes de saisie directe des faits sociaux par la statistique, comme l'attestent ses notes de cours sur la période 1922-1927. Dès le cours de classes préparatoires d'Alain sur l'Empirisme (¹⁴GC 5.4.4), il a connaissance de la notion de milieu, qu'il approfondit dans son mémoire de DES en 1926 *Ordre et progrès chez Comte* (GC 6.1). Dans le dossier « histoire et sociologie » de ses notes, se trouve évoquée une théorie géographique de la patrie, les deux autres étant d'ordres économique et ethnique (Gobineau) :

Doctrines politiques – Théorie de frontières naturelles

Doctrines scientifiques – la nation est une personne qui ne peut être conçue sans son corps géographique (Michelet)

En Allemagne Ratzel

Les géographes modernes montrent que l'homme est plastique il peut émigrer, adapter le sol à lui-même

Le sol est en un sens le produit de l'homme

¹⁴ Ces côtes renvoient aux archives Canguilhem, classées et conservées au CAPHÉS (Centre d'Archives en philosophie, histoire et édition des sciences, UMS 3610)

L'exploitation du sol dépend des idées religieuses (en Chine où on n'exploitait pas les mines de peur de troubler les morts) - des idées techniques

L'histoire nie la géographie. La géographie propose à l'homme un certain déterminisme, certaines possibilités d'action.

Georges Canguilhem, 1922-1927, Notes de cours « histoire et sociologie », GC.5.4.17, fol.63

On voit ici que le terme « possibilités » est employé sans référence à Febvre, dont le nom est même absent de tout le dossier. Dans ce même dossier, une mention est faite aux travaux de Brunhes (fol.93), dans un paragraphe qu'il a intitulé et surligné *L'homme et son milieu*, pour là encore insister sur l'action de l'homme par le travail sur le « cadre naturel » : « *la nature offre des conditions de vie. L'homme qui en tient compte choisit un ordre d'activité* »¹⁵. En outre, plusieurs feuillets du dossier *Les travailleurs* (GC 5.4.13) sont dédiés aux recherches de Halbwachs sur la classe ouvrière. Il note :

Les préoccupations du métier dominant et pénètrent toute l'existence campagnarde. Les ouvriers, une fois sortis de leur usine, peuvent l'oublier. Le paysan n'a pas le sentiment d'échapper à son métier

Le paysan ne peut s'établir où il veut, mais doit rester presque toujours au contact de sa terre. Lien entre domicile, bâtiments d'exploitation, culture.

Le lien qui retient les hommes dans leur pays : paysans.

Idee d'un rapport direct entre les conditions de la vie matérielle et la nature d'un pays, idee du genre de vie correspondant à une région et relativement stable comme les propriétés du sol.

Eparpillement effectif des paysans alors même que leurs habitations s'agglomèrent, prédominance de la vie domestique sur la vie sociale, et préoccupation de la profession, adaptation et accoutumance au sol, au genre de vie qui en résulte, ce sont autant de forces de dispersion. Les hommes sont presque tout le temps confondus avec les choses. Le travail des champs se prolonge alors même qu'il est terminé en représentation et préoccupation constantes.

La masse paysanne et l'ensemble des ouvriers des villes s'opposent comme deux genres de vie.

Georges Canguilhem, 1922-1927, Notes de cours « les travailleurs », Carton GC.5.4.13, fol.20

L'idée de « genre de vie » est donc déjà connue de Canguilhem étudiant, plus particulièrement via l'étude de la thèse de Halbwachs. L'expression est même soulignée. Cette réflexion accompagne de nombreuses notes sur les évolutions du travail et de la technique et sur les transformations sociales qui les accompagnent. La race est un sujet de préoccupation prégnant dans l'entre-deux-guerres et l'argument du non déterminisme de la géographie, déjà mobilisé contre les théories racistes. Tout comme l'argument du « genre de vie » l'est pour ne pas traiter les faits sociaux comme des choses et tenir compte du milieu dans lequel se déroulent les activités humaines. La différenciation entre paysans et ouvriers par la technique et le rapport à la matière est largement soulignée par Canguilhem : les seconds, qui travaillent sur de la matière inerte, doivent satisfaire leur besoin de

¹⁵ Ce dossier comprend aussi un commentaire de l'ouvrage de Demangeon *Le déclin de l'Europe : l'Europe et le déclin des peuples indigènes*, dans une partie qui porte sur la colonisation. Dans le dossier sur « la nation » (GC 5.4.6) il évoque de nouveau les théories de Ratzel.

sociabilité hors de leur profession. Si ces notes contiennent plusieurs dizaines de feuillets de résumés, commentaires et citations des ouvrages de Durkheim et de Halbwachs, les seuls géographes à être considérés sont Brunhes, Ratzel et Demangeon. À peine 3 feuillets : le lien est encore ténu avec la géographie. Reste que Canguilhem, jeune professeur de lycée et pas encore médecin, fait converger en 1931 les réflexions géographiques qui concernent l'action de l'homme sur son milieu avec celles d'Halbwachs qui replacent les activités humaines dans leurs milieux sociaux.

Il présente en effet sa réflexion cette année-là dans un compte-rendu du livre de Halbwachs sur *Les causes sociales du suicide* (1930) dont il prend bien soin de distinguer l'approche sociologique du « sociologisme » de Durkheim, par le recours à la géographie humaine (Braunstein, 2011). Pour lui, « *la distinction est profonde. Il ne s'agit que rien de moins que de replacer la société dans la nature* ». Il poursuit en faisant remonter à Vidal de la Blache la référence au « genre de vie » : « *C'est Vidal de la Blache qui aux environs de 1910, je crois, introduisit en géographie humaine la notion de genre de vie. Les voies de communication, le relief, les ressources géologiques et biologiques définissent dans chaque région un genre de vie* » (Canguilhem, 2011, 1^{ère} édition 1931, p.378). Dans ce texte, les travaux de Febvre ne lui sont pas inconnus, ce qui semblait être le cas dans ses notes de cours.

Une lecture de son cours *L'homme et le sol* (1938-1939, GC 10.4) montre une connaissance bien plus approfondie de l'œuvre de Febvre (1922). Canguilhem en reprend : les références faites par Febvre à Buffon et – de façon bien plus distanciée – à Montesquieu ; son expression « théorie des genres de vie » ; la réfutation scientifique de l'anthropologie raciale, l'idée qu'on serait passé de 1902 à 1911 d'un Vidal de la Blache assez déterministe au fondateur du « possibilisme »¹⁶ ; le déterminisme de Ratzel¹⁷, de Vallaux et celui, amendé, de Brunhes, à l'œuvre duquel il consacre un feuillet entier¹⁸. Pendant ces deux décennies, Canguilhem appréhende la géographie humaine à partir du travail de Brunhes, en acquérant des connaissances sur l'œuvre de Vidal de la Blache, via Halbwachs notamment, puis en les approfondissant à partir de Febvre et de l'École des Annales. Dès lors, il mêle souvent la référence aux travaux de l'école vidalienne à ceux des

¹⁶ D'abord il pense que la nature implique tel genre de vie, puis il vient à penser que tel genre de vie explique la nature telle que nous la voyons. (Canguilhem, 1938-1939, fol. n°2, les verbes sont soulignés par Canguilhem lui-même)

¹⁷ avec, comme pour Febvre, une référence faite à un article de la « traductrice » américaine de Ratzel, Ellen Churchill Semple. On voit bien là une inflexion dans la pensée de Canguilhem au cours des années 1930, qui fait sien le point de vue de Febvre.

¹⁸ De Brunhes, il reprend la distinction des différents types de besoins physiologiques : faim-soif, sommeil et maintien de la température interne ; et les faits géographiques afférents à la satisfaction de ces besoins : occupations stériles, conquête animale et végétale et économie destructrice. Il cite un entretien radiophonique de Brunhes dans lequel le géographe se défend de tout déterminisme : « *Entre les milieux et les faits de géographie humaine, il y a le travail humain. C'est l'homme qui, par ses décisions, actualise les possibilités terrestres* » (Canguilhem, 1938-1939, fol. n°7).

historiens de cette école, comme Bloch et Roupnel, ce dernier qui était par ailleurs un grand ami de son maître, Gaston Bachelard.

Il mobilise de nouveau ce corpus en visant le « sociologisme » dans le chapitre de sa thèse intitulé *Norme et moyenne* (Canguilhem, 1965, 1^{ère} édition 1943) où la géographie intervient contre la notion de normal en sciences sociales : « *mais dans l'espèce humaine, la taille est un phénomène inséparablement biologique et social. Même si elle est fonction du milieu, il faut voir dans le milieu géographique en un sens le produit de l'activité humaine. L'homme est un facteur géographique et la géographie est toute pénétrée d'histoire sous forme de techniques collectives. [...] dans l'espèce humaine la fréquence statistique ne traduit pas seulement une normativité vitale mais une normativité sociale. Un trait humain ne serait pas normal parce que fréquent, mais fréquent parce que normal, c'est-à-dire normatif dans un genre de vie donné, en prenant ces mots genre de vie au sens que lui ont donné les géographes de l'école de Vidal de la Blache*¹⁹ » (p. 102).

Plus loin (p. 110), une page est consacrée à l'analyse des *Fondements biologiques de la géographie humaine* de Sorre (1943), que Canguilhem confie découvrir à peine, pour insister plus encore sur le relativisme écologique de la norme physiologique. Cette page intervient à un moment décisif de son raisonnement, qui met en place le principe de prédominance de la valeur sur la norme. La norme est relative au « genre de vie », c'est-à-dire aux habitudes déployées dans un milieu pour le domestiquer pour la satisfaction des besoins : « *puisque les normes physiologiques définissent moins une nature humaine que des habitudes humaines en rapport avec des genres de vie, des niveaux de vie et des rythmes de vie, toute règle diététique doit tenir compte de ces habitudes* » (p. 109) ; « *l'espèce humaine en inventant un genre de vie invente du même coup des allures physiologiques* ».

L'anti-durkhémisme s'affirme chez Canguilhem à travers la prédominance de la valeur comme affirmation du sujet individuel autant que du sujet collectif (Braunstein, 2011 ; Le Blanc, 2002). Il affermit même sa position dans l'article nécrologique qu'il fait sur Halbwachs (Canguilhem, 2016, 1^{ère} édition 1947-1). Dans la continuité de ce qu'il a écrit au début des années 1930, il revient sur le fait que « *L'étude de la représentation des besoins et des niveaux de vie dans la classe ouvrière s'élargit en considération sur les rapports de l'homme et de la matière* » (p.234) ; « *Dans la sociologie de Durkheim, on a bien souvent relevé quel paradoxe c'est de prétendre à la fois traiter les faits sociaux comme des choses et identifier les faits sociaux à des représentations [...] ou bien l'on étudie du dehors les conditions démographiques, économiques, d'une transformation de telle ou telle institution sociale et alors on s'interdit de sous-tendre d'une intention le mouvement étudié, ou bien on définit les institutions par des représentations de valeurs, donc par des intentions, évidemment collectives,*

¹⁹ Les éditions allemande, espagnole et portugaise ont traduit « genre de vie » dans ce passage par respectivement « *Lebensweise* », « *género de vida* », « *gênero de vida* »

mais on s'interdit de les expliquer comme des choses par des choses » (p.236-237).

« Durkheim liait le taux des suicides au degré d'intégration de la société religieuse, domestique politique. Halbwachs, poussant plus loin l'analyse, explique le principe d'explication, l'intégration sociale, par le recours au milieu et au genre de vie (au sens que ces termes ont pris dans la géographie humaine) » (p.237).

Cet anti-sociologisme de Canguilhem, par-delà les tentatives de délégitimation de la sociologie durkheimienne par une partie des philosophes français dans un contexte de concurrence disciplinaire, ressortit donc de son refus de traiter la société comme un mécanisme qui serait rationnellement contrôlable (Braunstein, 2011, p.377).

Ainsi refuse-t-il de traiter des faits sociaux comme des choses et les aborde-t-il comme des valeurs, rejoignant de ce fait Max Weber dont il a dès les années 1930, via Aron²⁰, la connaissance de l'œuvre. Il profite une nouvelle fois de ce compte-rendu pour affirmer ses divergences avec la sociologie durkheimienne. Citation de l'ouvrage d'Aron à l'appui, il défend l'idée selon laquelle, ce qui est en question, c'est le rétablissement de la communauté suite à l'œuvre de la civilisation occidentale, la rationalisation, et non une discipline collective seule susceptible de ramener à la norme les comportements « anomiques ».

Dans le Vivant et son milieu, il se livre à une histoire de la notion de milieu et discute les théories lamarckiennes dont il souligne le vitalisme, en comparaison du mécanisme des néo-lamarckiens, auquel il rattache aussi le déterminisme de Taine (Feuerhahn, 2014). Il insiste sur la conception des rapports entre vivants et milieux plus synoptique dans le darwinisme que dans le lamarckisme, en lien avec la biogéographie de Humboldt et Ritter. Il cite à l'appui de ses propos les travaux de Friedmann sur le machinisme et l'ouvrage de Febvre (1922), qu'il reprend en partie dans son histoire de la notion de milieu. Son argumentaire repose sur le fait que le milieu n'agit

²⁰ Canguilhem fait un compte-rendu élogieux dans la revue *Libre propos* (Canguilhem, 2011, 1ère ed. 1936) de *La Sociologie allemande contemporaine* (Aron, 1935), dont un exemplaire de l'édition originale dédicacé par son auteur, est présent dans les ouvrages légués au Caphès (notice CAN 1307). Canguilhem était proche d'Aron (Canguilhem, 1992). Il n'est peut-être pas hasardeux que celui-ci ait défendu dans sa thèse la géographie contre la sociologie durkheimienne (Aron, 1986, 1ère édition 1938). Pour Aron, l'explication de tout fait social par un autre fait social souffre de ne pas considérer le milieu physique dans lequel s'exerce l'action sociale. La seconde partie de la thèse d'Aron, *Les régularités de la causalité sociologique*, commence par un chapitre sur les *Causes naturelles* dans lequel il se fait l'avocat de l'explication géographique : *« Mais la répartition des points d'eau n'explique-t-elle pas, dans une certaine région, la répartition des habitations, le relief d'un pays, le tracé des voies de communication et la position des villes ? Distinguons ici entre le langage de la compréhension et le langage de la causalité. Le géographe qui décrit, montre comment, en fait, les hommes ont tiré parti des circonstances. Et, en ce sens, il rend intelligibles le genre de vie et certaines institutions. Mais il ne démontre pas que les hommes ont donné la seule solution concevable au problème qui leur était posé par la nature »* (Aron, 1986, 1ère édition 1938, p. 242-243).

pas, pour Lamarck, directement sur les individus, contrairement à ce qu'affirment les néo-lamarckiens : « *c'est par l'intermédiaire du besoin, notion subjective impliquant la référence à un pôle positif des valeurs vitales, que le milieu domine et commande l'évolution des êtres vivants* » (p. 135). Et surtout Canguilhem avance que l'homme ne se soumet pas à son milieu, il le fabrique. Pour étayer son argumentaire, il reprend la distinction faite par Von Uexküll entre *Umwelt* et *Umgebung*, le dernier étant l'environnement géographique indifférencié, le premier étant le milieu propre à chaque espèce (Feuerhahn, 2014). Ici, la reprise du concept d'*Umwelt*, en tant que cadre de définition des besoins et des normes, équivaut à celle de « genre de vie » qu'il avait faite dans des textes antérieurs.

Selon cette perspective, Guillaume Le Blanc (2002) a montré que Canguilhem diverge et de Bourdieu et de Foucault. Contrairement au premier, il ne conçoit pas le rapport à la norme comme seulement un fait social incorporé par un individu et fait valoir que les normes sont rapportées par des sujets sociaux à l'évaluation de leurs besoins : « *Ce qui devient prépondérant, au niveau du sujet de société ou du sujet individuel, c'est non pas le fait que la norme abrite un processus de plus en plus autonome dont la seule logique est de s'émanciper progressivement des sujets individuels qu'elle contribue désormais à constituer par la logique de l'incorporation, mais que la norme est toujours renvoyée à une source d'évaluation (la société, le groupe, l'individu) qui l'interprète d'une certaine manière* » (Le Blanc, 2002, p.221).

Alors que le second, dans un contexte de développement historique de normalisation de la vie sociale initié à la fin du XVIIIe siècle, circonscrit l'écart à la norme à certains domaines ou moments d'exception, comme l'amitié, promue au rang de « mode de vie », Canguilhem le considère comme inhérent à la norme elle-même : « *il est évidemment désagréable que l'homme ne puisse s'empêcher de penser, souvent sans qu'on le lui demande, toujours quand on le lui interdit* » (Canguilhem, 2016, 1^{ère} édition, 1947-1, p.296).

L'homme a commencé par ne pas se soumettre au milieu naturel, porté par la nécessité de satisfaire des besoins de survie, il en fait de même lorsqu'il s'est créé pour lui-même son milieu par le travail et la technique. Cette transformation s'est accompagnée d'une évaluation constante de sa situation par rapport aux normes qui l'environnent, au prix de résistances au changement lorsque ce dernier est perçu comme menaçant des habitudes dont le succès avait assuré une subsistance séculaire.

Chez Canguilhem l'idée d'un homme agent géographique producteur de son propre milieu s'est maintenue après 1950, sans l'usage de l'expression de « genre de vie » et désormais sans la référence à la géographie humaine²¹.

²¹ A l'exception notable de son article de critique de la *Descendance de l'Homme* de Darwin, dans lequel il alterne entre des formulations de « genre de vie » et « mode de vie », comme univers normatif qui se réfère à un milieu spécifique de vie (Canguilhem, 1960)

Peut-on dès lors restreindre l'usage par Canguilhem de l'argument du « genre de vie » vidalien à un positionnement spécifique aux années de l'entre-deux-guerres où, sous la conduite de Febvre, sociologie durkheimienne et géographie allemande sont accusées de déterminisme sociologique, pour la première, et de déterminisme du sol, pour la seconde ? Ce n'est pas notre hypothèse. Nous pensons au contraire que cet usage par Canguilhem inscrit le « genre de vie » vidalien dans un réseau historique de savoirs théoriques et pratiques situés à l'interface des sciences naturelles et ethnographiques.

Tours et détours du genre de vie

L'usage que fait Halbwachs de cette expression dès 1912 indique une épaisseur conceptuelle complexe dont nous allons nous efforcer de dégager les différentes strates. Les sources d'inspiration directes et indirectes de Vidal de la Blache sont à peu près établies, même si lui-même n'inscrit pas sa définition dans une perspective historique. L'historiographie très orientée de Febvre fait de la « théorie des genres de vie » de Vidal de la Blache une lointaine descendante de l'Histoire *naturelle* de Buffon où le propre de l'homme vis-à-vis des autres espèces animales est sa force de transformation de la nature, à l'opposé de l'*Esprit des lois* de Montesquieu, qui serait un manifeste pour le déterminisme du sol, une survivance de la théorie hippocratique des climats. Rien n'est moins clair²².

Ces jeux de relecture et de ré-interprétation dans le cadre d'espaces de débat doivent être clairement énoncés et leurs enjeux, identifiés. Nous allons voir que les époques se chevauchent et se réactualisent sans cesse dans les argumentations et les constructions conceptuelles. Pour ce faire, il convient de tenir compte des « moments », des institutions et des circulations. Trois moments sont déjà bien délimités. Un premier moment installe l'expression française de « genre de vie » comme notion d'un corpus

²² Le commentaire de Febvre (1949, 1^{ère} éd. 1922) est sans appel : « *c'est avec une sorte de foi scientifique contenue, mais qu'on sent vibrante et agissante, profondément, que Montesquieu — le Montesquieu qui, en 1716, fondait un prix d'anatomie à l'Académie des sciences de Bordeaux, travaillait sérieusement lui-même au problème de l'aviation et s'occupait tour à tour, entre 1717 et 1723, de médecine, de physique, d'histoire naturelle — aborde d'ensemble le gros problème du milieu physique et le résout dans le sens d'un déterminisme strict et absolu. Seulement, n'y a-t-il pas là beaucoup d'illusions ?* » (p.32). Le procédé de Febvre est malhonnête dans la mesure où il réduit dans cette diatribe le Livre XVIII des *l'Esprit des Lois* au seul titre du chapitre premier qui s'intitule « *Comment la nature du terrain influe sur les lois* ». Or les chapitres qui suivent s'attachent plutôt à montrer l'existence de régularités et à mettre au jour la capacité des peuples à s'organiser techniquement et politiquement pour rendre une contrée habitable. Loin de proposer un déterminisme « strict » des conditions du sol, Montesquieu observe des « rapports », comme ceux entre la façon dont les peuples se « procurent la subsistance » et leurs lois (chapitre 8) ou la densité de leur peuplement (chapitre 10). A rebours de Febvre, Canguilhem, dans ses notes de cours sur *l'Homme et le sol* (2011, 1^{ère} édition 1938-1939) renvoie même ces chapitres à l'idée de « genres de vie », que lui-même mobilise pour combattre le déterminisme.

formé par les écrits géographiques et ethnologiques, deux « sciences jumelles » qui se développent au XIXe siècle à partir d'un soubassement naturaliste (Blanckaert, 2004). Ce moment, que Claude Blanckaert (2000) qualifie de « moment naturaliste » (1795-1805), rassemble un ensemble d'écrits, au départ de polygraphes, médecins, naturalistes, explorateurs ou savants de cabinet, qui ont pour objet la description des peuples de la terre et, rapidement, l'explication de l'inégalité de leur développement. L'innovation fondamentale consiste, en poursuivant la perspective tracée par Buffon, à considérer le développement des sociétés dans la continuité du développement des autres espèces. Dès lors, l'espèce humaine aurait son histoire, qui évoluerait vers le progrès de la « civilisation » et la description de contrées non civilisées permettrait un retour en arrière vers des stades antérieurs des sociétés européennes. Or celles-ci présentent encore des régions qui n'ont point encore reçu le progrès de la « civilisation » et ces « retards » sont éclairés au moyen d'enquêtes ethnographiques. Les principaux acteurs de ce moment sont les Idéologues, dont Cabanis, Volney et Destutt de Tracy sont les chefs de file. Ceux-ci, qui acquièrent une position politique de première importance dans la nouvelle Académie des Sciences Morales et Politiques (ASMP), vont chercher à traduire sous le Directoire leurs savoirs médicaux et anthropologiques en action politique. Leur projet échoue sous le Consulat, puis l'Empire. Blanckaert voit cette anthropologie naturaliste prendre racine dans plusieurs pays d'Europe et y rattache les histoires naturelles de Humboldt et de Ritter, qui fondent la bio-géographie au cours du XIXe siècle.

Cette ambition de fonder sur un savoir scientifique l'action publique renaît avec l'ASMP dans les années 1830, sous la conduite de Guizot, où un questionnement sur les effets sociaux du travail industriel impulse un ensemble d'enquêtes qui donnent naissance à des développements méthodologiques majeurs. C'est ce que Pierre Rosanvallon (1985) a qualifié de « moment Guizot ». La Monarchie de Juillet, qui démarre avec la colonisation de l'Algérie, se caractérise aussi par la mise en forme de théories concurrentes pour expliquer les différences de développement entre peuples, celles du milieu et des « races ». Le « genre de vie » devient dès lors associé au milieu. Depuis la Révolution française, on recherche les possibilités d'uniformiser le pays, en lien avec les principes républicains d'égalité et d'émancipation. Mais dès le départ, les différences observées de degré de civilisation sont perçues comme non solubles dans le progrès et, le sauvage ne pouvant avoir accès à la civilisation – développement naturel de l'humanité – se trouve parfois être exclu de cette dernière.

Un troisième moment, que nous pourrions qualifier de « moment académique », prend place dans les années 1880, quand les théories évolutionnistes se sont diffusées et sont discutées au sein de sphères intellectuelles de plus en plus marquées par des enjeux de légitimation académique. C'est le cas de la géographie et de la sociologie à partir des années 1880-1890. Alors que la première prend avec Vidal de la Blache une orientation mésologique, la seconde, sous l'impulsion de Durkheim, met à distance les facteurs naturels pour se focaliser sur le conditionnement des

comportements humains par des facteurs sociaux. C'est à cette époque que l'école vidalienne emprunte ses concepts mésologiques, à Ratzel et aux géographes botanistes français sous l'égide de Charles Flahaut (1852-1935) (Robic, 1992). Dans ce dernier cas, l'influence des transformistes est attestée, tout comme la référence, chez Flahaut, aux fondateurs de l'écologie, qui renvoie elle-même aux théories d'Agassiz, géographe Suisse ayant travaillé aux États-Unis et développé les notions de « foyers des races » et d'« association d'espèces » dans un milieu donné (Acot, 1988). Or Agassiz s'est formé dans les années 1830 à l'ichtyologie avec le naturaliste français Cuvier.

Si comme le souligne Blanckaert (2004), il n'y a donc pas de coupure épistémologique entre cette histoire naturelle de l'homme devenue biogéographie et les vues « mésologiques » de Vidal de la Blache, la présentation de ces trois moments montre qu'il y a eu sans cesse des réinterprétations des théories du passé au milieu de formulations nouvelles, souvent dans le cadre de transferts internationaux. Feuerhahn (2009) l'a bien montré à propos de l'expression de milieu.

Il reste à rechercher les agents de ces transferts à la fois par delà les frontières étatiques et disciplinaires. C'est ici que les œuvres de Canguilhem nous sont également d'un recours essentiel. La circulation et le développement conceptuel connus par le « genre de vie » ne peuvent être en effet compris sans tenir compte du rôle du vitalisme, qui traverse sous différentes formes tout le XIXe siècle dans l'élaboration des savoirs sur la vie, et leurs rapports avec les phénomènes sociaux. À travers cette circulation, un réseau d'auteurs se fait jour, que Canguilhem permet d'éclairer à partir de ses travaux historiques sur le vitalisme.

La notion d'« habitude » est partagée par les Idéologues et Lamarck : *« Comme après Buffon, Lapeyroue a dit, en 1800, dans son discours sur la Durée des Espèces, « la nature, c'est le temps », après Cabanis, Maine de Biran, en 1802, dans L'influence de l'Habitude sur la faculté de penser, montre dans l'habitude une loi générale de mécanisation des forces psychiques et de dégradation de l'effort en structures. Mais Lamarck incorpore ces idées à un énergétique biologique, il anime le temps et l'habitude, en faisant du premier un principe de construction et non d'usure, en faisant de la seconde un principe de diversification et non de répétition »* (Canguilhem, 2016, 1^{ère} édition 1957, p.752). Mieux encore, Lamarck et Darwin ont montré que *« la vie avait longtemps tâtonné avant de produire l'homme, que son apparentement aux autres organismes entraînait pour lui une dépendance à leur égard dissimulée sous les apparences de la nature, grâce à la technique et la culture »* (p.752).

Dans le cercle des Idéologues, Constantin-François Volney (1757-1820) a proposé une explication « civilisationnelle » des différences de « genre de vie » des peuples par delà les facteurs climatiques, alors que Julien-Joseph Virey (1775-1846) a opté pour le schéma des différences raciales. Joseph-Marie Gérando (1772-1842) a proposé en 1800 un ouvrage ethnographique destiné à l'observation des peuples sauvages.

Gérando est l'un des grands contributeurs aux enquêtes sociales à la fin des années 1830 après avoir proposé des méthodes de collecte de questionnaires réalisés au domicile de ménages pauvres pour mettre au point des politiques de bienfaisance. Comme passeurs entre le « moment naturaliste » et le « moment Guizot », ces auteurs jalonnent notre étude. Ce même Gérando a créé avec Cuvier l'éphémère Société des Observateurs de l'Homme (1799-1805). Pour avoir compris qu'il fallait mettre la science au service de la grandeur de l'Empire et non l'ériger en modèle de gestion publique, Cuvier a eu les faveurs du régime bonapartiste. Après avoir repris les travaux de Buffon, il est devenu incontournable de par son rayonnement institutionnel, depuis le Muséum notamment. À l'origine de la théorie des « conditions d'existence » de Comte, reprise entre autres par Durkheim, ses *Leçons d'anatomie comparée* (1801) sont un des ouvrages de référence des rayonnages du Beagle, dont débarqua Darwin avec une élaboration théorique nouvelle au sein de laquelle prennent un sens nouveau les *Conditions of life*.

Comme Cuvier, Gérando est lié aux frères Humboldt dès la fin des années 1790, avec qui il a entretenu une correspondance, lorsque ceux-ci connaissaient en Allemagne l'infortune des invasions napoléoniennes. Alexandre de Humboldt (1769-1859), le fondateur de la bio-géographie, a été l'un des grands animateurs de la vie intellectuelle européenne de la première moitié du XIXe siècle, avec son frère Guillaume, à l'initiative de la modernisation de l'université allemande et du recrutement de Karl Ritter (1779-1859) à l'Université de Berlin. Nous verrons comment la biogéographie s'est élaborée sur fond de développement des outils de mesure physique que contribue à développer Alexandre au cours de ses explorations. Les mesures météorologiques et astronomiques ont contribué à la mise au point des outils statistiques, qui se sont diffusés dans les études sociales, notamment sous l'impulsion des travaux d'Adolphe Quetelet (1796-1874). En proposant sa théorie de l'« homme moyen », il a analysé statistiquement le rôle de facteurs sociaux dans l'explication des disparités physiques et sociales dans les populations humaines, que Durkheim cherche à approfondir par la suite. Il est de ce fait incontournable pour comprendre des discontinuités dans l'approche des rapports entre social et vital entre le « moment Guizot » et le « moment académique ». Un autre auteur a lui aussi joué un rôle essentiel, Auguste Comte (1798-1857). Comme l'a montré Canguilhem, il a largement contribué à élaborer une théorie du milieu social en proposant les principes d'un ordonnancement entre les phénomènes vitaux et sociaux. Quetelet et Comte sont deux grands admirateurs d'Alexandre qui, tout jeunes, ont partagé avec lui le goût des mesures astronomiques.

À partir de ces auteurs-clés, notre travail consiste à montrer l'épaisseur conceptuelle de l'expression de « genre de vie » et dégager les spécificités de l'approche géographique. Cette enquête entend suivre les préconisations de Canguilhem dans *Le vivant et son milieu* que résume cette suite de formules: « avoir une vision synoptique du concept », « retrouver, si possible, le départ commun », « examiner tour à tour les composantes de la notion », «

les divers renversements » et « la portée philosophique générale de ses renversements » (1965, 1^{ère} édition 1943, p. 129-130). Il s'agit de considérer qu'une expression peut prendre des valeurs conceptuelles variées, les faire dialoguer, voire éventuellement remonter aux sources de traditions de pensées communes. Voilà le programme que nous proposons. Afin de révéler la richesse des usages de « genre de vie » à partir de son histoire éditoriale depuis les trois derniers siècles notre objectif est de mieux situer sa contribution à la formation de la discipline géographique à partir de ses bases naturalistes et ethnographiques. À partir de cette approche rétrospective, notre ambition est de proposer pour la géographie une formulation plus intuitive et directe des rapports entre vital et social que dans les autres sciences sociales contemporaines.

Notre démarche suit aussi les recommandations qui découlent de recherches menées dans le champ de l'histoire linguistique des usages des concepts (Guilhamou, 2000) et surtout de l'histoire sémantique transnationale (Feuerhahn, 2014): primo, prise en considération des modalités de constitution et des usages d'un concept dans plusieurs langues sans considérer comme donnée la valeur conceptuelle d'une expression ; secundo, inscription de ces usages dans des champs sémantiques ; et tertio, exploration de formulations voisines ou concurrentes pour saisir quel choix implique l'usage de « genre vie ». En particulier, il s'agit de se départir de l'idée de traditions disciplinaires nationales, tout en reconnaissant qu'un terme peut circuler d'un pays à l'autre en faisant écho à des débats nationaux (Feuerhahn, 2009). On peut ainsi étudier comment l'usage d'un terme évolue dans le temps pour éventuellement acquérir une valeur conceptuelle et se charger d'une dimension normative.

Nous situons cette recherche sur le « genre de vie » dans la perspective du vivant qu'a tracée Canguilhem, en soutenant que c'est par ses propres activités, ses essais et ses erreurs, que le vivant invente des formes de rationalités. Contrairement à la position de Berque, nous n'imputons pas les problèmes environnementaux actuels à la rationalité de la science occidentale tout simplement parce que c'est oublier que « le rationalisme moderne » (Berque, 2015) s'est élaboré sur la base de problèmes techniques, qui était ceux de la force motrice (machinisme) et de la force vitale (vitalisme).

Ces problèmes sont inhérents selon nous au développement même de la vie humaine. En l'omettant pour défendre une perspective exclusivement du « sensible » ou du « vécu », on perd de vue une partie décisive des enjeux actuels des questions environnementales. Alors que Berque accuse Descartes d'avoir fondé la science occidentale par la mise de côté du « sentiment » dans la recherche de vérité, Canguilhem renvoie aussi son fondement, dans un de ses textes-clés, *Descartes et la technique*, à

l'expérience technique que le vivant humain fait pour répondre à ses besoins²³ :

De cette technique que la science prétend désormais régenter en lui proposant de convertir consciemment des lois en règles, mais dont l'élan n'a pas attendu la permission du théoricien, où faut-il chercher l'initiative ? Cette initiative n'est pas dans l'entendement, alors même que l'entendement donne à l'homme informé le moyen de dépasser la « portée ordinaire des artisans ». L'initiative de la technique est dans les exigences du vivant. De même que Descartes éprouve l'urgente obligation de constituer la médecine infaillible dont il rêve depuis longtemps lorsque ses cheveux blanchissent et parce que la mort le priverait de cette « espérance de plus d'un siècle » qui justifie le soin qu'il apporte à se conserver ; de même pour qu'il écrive la Dioptrique il faut que des yeux malades ou capables d'illusions aient rendu quelque homme inapte à discerner infailliblement toutes choses utiles à la conduite de la vie. [...] C'est dans les besoins, l'appétit et la volonté qu'il faut chercher l'initiative de la fabrication technique. (Canguilhem, 2011, 1^{ère} édition 1937, p.497).

Ce ne serait donc pas tant le « rationalisme moderne » qui serait responsable de la destruction de l'environnement terrestre que les appétits démesurés et la création de besoins factices.

De ce fait même, la remarque de Canguilhem nous révèle l'importance du voyage conceptuel du « genre de vie ». Comme idée progressivement formulée et régulièrement ré-interprétée, le « genre de vie » explore la diversité des solutions techniques trouvées par les groupes humains pour satisfaire des besoins individuels et collectifs. Comme dans le cas de l'habitat léger et mobile qui orientera nos recherches futures, la formulation des besoins et des réponses techniques aux besoins passent par l'expression de valeurs et de rationalités qui fondent l'agir social²⁴. Il s'agit d'une perspective alternative à celle du vécu, d'inspiration phénoménologique. Selon Canguilhem, la spécificité du vivant est d'errer, au sens d'erreur et d'errance. Ce sont ces errements qui sont à la source de la créativité humaine.

Sur la base de ce fil rouge, nous relaterons les développements historiques de l'usage de « genre de vie » en trois temps. Un premier envisage les origines lexicales du « genre de vie » et ses usages précédant le « moment naturaliste ». La fécondité de ce moment est l'objet du second chapitre, dont se dégagent les spécificités de la biogéographie à côté de motifs couramment mobilisés pour caractériser les « genres de vie ». Enfin, le passage du « moment Guizot » à la formulation par Vidal de la Blache du « genre de vie » clora notre travail en dévoilant la diversité des cheminements de cette expression, caractérisés par des associations sémantiques formulées à l'intérieur de sphères spécifiques.

²³ Nous rejoignons ici les positions de Catherine et Raphaël Larrère (2015) qui défendent un point de vue analogue en s'inspirant notamment du même texte de Canguilhem.

²⁴ On comprend dès lors pourquoi un sociologue de formation bourdieusienne, Loïc Wacquant, consacre son dernier ouvrage à une tentative d'élaboration d'une sociologie à partir de Weber et de Canguilhem, le premier, auteur de prédilection du directeur de thèse de Bourdieu, Raymond Aron, le second, directeur d'une thèse de philosophie laissée en suspens par ce même Bourdieu.

Chapitre 1. Une expression inscrite dans un complexe sémantique européen

Si l'on regarde les encyclopédies françaises de géographie de ces dernières décennies, une des seules à s'être aventurée à une lointaine origine historique du terme, l'*Esprit des lois* de Montesquieu en l'occurrence, est *Les Mots de la Géographie* (Brunet et al., 1996). C'est aussi la conclusion de Broc (1994), qui a vu en lui le à énoncer cette idée, avec peut-être Jean-Frédéric Bernard²⁵ comme précurseur d'une expression dont « *la notion paraît très ancienne* » (p.494). En effet, dans le troisième chapitre du livre I de l'*Esprit des lois*, le philosophe évoque le genre de vie comme un élément constitutif du « physique » d'un pays, au même titre que son climat, son sol, sa situation et sa grandeur. Les lois, nous dit-il dans cette partie introductive, doivent être adaptées à ces traits caractéristiques de l'environnement d'un pays comme aussi aux caractéristiques de sa société. Le genre de vie est décliné selon trois catégories : laboureurs, pasteurs et chasseurs, qui expriment tout à la fois une activité structurante d'un groupe social et un mode d'utilisation des ressources naturelles en vue de la subsistance. Ces idées sont développées dans le livre XVIII « *Des lois avec le rapport qu'elles ont avec la Nature du terrain* ». On pourrait y voir à la fois une préfiguration des théories ratzéliennes du sol et de ce qui sera bien point de départ de Vidal de la Blache pour la définition du « genre de vie ». Néanmoins, l'expression est employée dans un usage différent dans l'autre occurrence de cet ouvrage (trente neuvième chapitre du livre XXIII, dédoublée dans la notice « citoyen » de la table des matières) : « *quelques aumônes que l'on fait à un homme nu, dans les rues, ne remplissent point les obligations de l'état, qui doit à tous ses citoyens une subsistance assurée, la nourriture, un vêtement convenable, et un genre de vie qui ne soit point contraire à sa santé* ». Ainsi, à cette époque, la signification du vocable contient plusieurs acceptions qu'on pourrait transcrire dans un vocabulaire contemporain par « conditions de vie », « modes de vie », voire « hygiène de vie ». Sous ce dernier aspect, suggéré par l'association faite entre « genre de vie » et santé, on voit l'expression d'un autre rapport entre les êtres humains et leur milieu de vie, qui pourrait s'apparenter à la diète du corpus hippocratique. Concernant le premier extrait, on peut y voir aussi un héritage de la *Chrématisique naturelle* (ou économie de subsistance) du premier Livre des *Politiques* d'Aristote dans laquelle se trouve une distinction entre différentes manières de subvenir à ses besoins : nomades, pêcheurs, chasseurs, paysans, brigands.

S'agissait-il alors des deux seuls usages de l'expression de « genre de vie » ? Y a-t-il des domaines d'application privilégiés ? Ont-ils connu des évolutions ? Le double usage détecté chez Montesquieu²⁶ suggère qu'elle ne

²⁵ Nous n'avons trouvé aucune trace de cet usage de l'expression dans l'œuvre de cet éditeur de voyages du début du XVIIIe siècle.

²⁶ Il serait encore plus aventureux d'évoquer une influence directe sur Montesquieu lui-même, d'une théorie des climats élaborée à une époque qui lui préexisterait (Volpilhac-

peut être historiquement réduite au fait d'appartenir à un groupe de « pasteurs », « laboureurs » ou autres « chasseurs ». Notre propos n'est pas de trouver une origine attestée à l'usage de « genre de vie » pour désigner le caractère des peuples, mais plutôt de montrer que si son époque d'émergence peut être située vers le milieu du XVIII^e siècle et que cette apparition s'est faite dans une cohabitation avec plusieurs usages et formulations différentes. Le problème consiste dès lors à poser la question de l'organisation de cette polysémie et de cette pluralité lexicale : cette formulation présente-t-elle des croisements ou du moins des articulations de sens ? Connaît-elle des associations spécifiques avec d'autres formulations ? C'est en traitant ces questions que nous arriverons à cibler des champs lexicaux et sémantiques spécifiques et saisir leur dynamique.

1 *Un complexe d'expressions entre innovations lexicales, continuités sémantiques et plasticité normative*

Racines gréco-latine de l'expression de « genre de vie »

Nous avons cherché l'origine gréco-latine de l'expression de « genre de vie » à partir de traductions des *Politiques* d'Aristote et des *Traité*s hippocratiques²⁷. Les œuvres complètes d'Hippocrate traduites par Emile Littré (1801-1881) ont été publiées en 10 tomes entre 1839 et 1861²⁸. L'expression de « genre de vie » est employée dans la traduction d'une vingtaine de passages des écrits hippocratiques et se trouve à de plusieurs reprises dans les commentaires de Littré lui-même. Elle apparaît pour traduire trois termes grecs : *diata*, *épitédeuma*, *atos* et plus prosaïquement, *bios*. La version d'Emile Littré nous indique ainsi quels sont les termes grecs du corpus hippocratique traduits par « genre de vie » à une époque où son usage était fréquent. En voici quelques exemples :

→ *diata/diaitèma, atos*

→ À propos des nomades Scythes : *Tels sont leurs coutumes (tous nomous) et leur genre de vie (tèn diaitèn)*. (Tome 2, *Des Airs, des eaux et des lieux*, p.71)

→ *Quant au rapport des natures individuelles avec les saisons, les unes sont bien ou mal disposées pour l'été, les autres pour l'hiver ; telles sont bien ou mal disposées pour*

Auger, n.d., <http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article872>). Beaucoup de critiques de Montesquieu la renvoient par exemple au théoricien politique Jean Bodin (1529-1596) ou au médecin écossais John Arbuthnot (1667-1735) ou à l'abbé François-Ignace d'Espiard (1707-1777), qui publie en 1743 des *Essais sur le génie et le caractère des nations*. Dans cette dernière œuvre, D'Espiard fait bien usage de l'expression de « genre de vie » pour se référer à des pratiques caractéristiques d'un peuple.

²⁷ Le corpus hippocratique, dont la constitution est assez obscure, comprend un ensemble d'aphorismes hippocratiques divisés en livres et leurs commentaires en latin par Galien. Il s'accompagne le plus souvent aussi de commentaires des divers éditeurs touchant à son contenu ou à des difficultés de traduction. Très tôt traduit en française dans le XVI^e siècle, il ne le fut en anglais que trois siècles plus tard.

²⁸ Il y a aussi à la même époque la traduction d'Aimé-Marie-Antoine Dornier qui date de 1826, dans laquelle apparaît de façon récurrente l'expression de « genre de vie ».

un pays, un âge, un genre de vie (diaitas), et les diverses constitutions des maladies, et telle pour telle autre ; les âges aussi le sont bien ou mal pour une saison, un pays, un genre de vie (diatai), les aliments, les boissons : dans l'hiver on ne travaille pas, on use d'aliments mûrs et simples. (Tome 5, Des Humeurs, p. 499)

→ Puis on ne serait pas long à découvrir ceux qui doivent délirer si l'on savait quels sont les disposés, de naissance, à ce mal ou en ont déjà éprouvé des atteintes ; car, si ces gens étaient adonnés au vin ou mangeurs de viande, s'ils veillaient, s'ils s'exposaient sans raison au froid ou au chaud, il y aurait beaucoup de chances pour que de tels genres de vie (diatèmaton) provoquassent chez eux le délire. (Tome 9, Prorrhétique, livre deuxième, p. 29)

→épitédeuma,atos

→ Ainsi, je crois fermement que tout médecin doit étudier la nature humaine, et rechercher soigneusement, s'il veut remplir ses obligations, quels sont les rapports de l'homme avec ses aliments, avec ses boissons, avec tout son genre de vie (pros ta alla épitédeumata), et quelles influences chaque chose exerce sur chacun. (Tome 1, De l'ancienne médecine, p. 623)

→ Dans les maladies, on apprend à tirer les signes diagnostiqués des considérations suivantes ; de la nature humaine en général, et de la complexion de chacun en particulier : de la maladie ; du malade ; des prescriptions médicales ; de celui qui prescrit, car cela même peut suggérer des craintes ou des espérances ; de la constitution générale de l'atmosphère, et des particularités du ciel et de chaque pays ; des habitudes (éthéos) ; du régime alimentaire (diatès) ; du genre de vie (épitédeumaton) ; de l'âge ; des discours et des différences qu'ils offrent [...] (Tome 2, Epidémies, Premier livre, p.670)

→ bios

Chez les jeunes gens épileptiques, la guérison s'opère par les changements surtout d'âge, de lieu et de genre de vie (tov bion pioéousin). (Tome 4, Aphorismes, n°45, p. 483)

Tous les termes recensés dans le corpus hippocratique se retrouvent dans le dictionnaire français-grec ancien d'Anatole Bailly qui, pour chacune des définitions, donne bien pour acception « genre de vie ». La première édition de ce dictionnaire a été publiée en 1902, elle est en cela contemporaine de Vidal de la Blache. Tous les exemples appliqués à ces termes qui sont dans le dictionnaire ne sont jamais tirés d'Hippocrate, mais de Thucydide ou de Xénophon.

→diaita/diaitèma,atos

I genre de vie : 1 en général l'ensemble des habitudes du corps et de l'esprit, les goûts, les mœurs [...] 2 résidence [...] vivre auprès de quelqu'un, d'où maison, appartement [...]

→ le verbe diatao : I soumettre à un régime : 1 vivre de telle ou telle façon [...] 2 résider, habiter

→ le dérivé daitèma,atos : genre de vie, règles de vie, mœurs, habitudes ; d'où coutumes, institutions

→épitédeuma,atos

1 choses dont on s'occupe, occupation, genre de vie 2 au pluriel mœurs, habitudes de vie, coutumes : épitédeumata choras Thc. coutumes d'un pays ta kat'éméran épideumata Thc. les habitudes de chaque jour

→ le verbe épitédeuo : s'occuper avec soin de, pratiquer, exercer, mettre à exécution

→ bios

I vie : 1 la vie en soi, l'existence [...] la vie de chaque jour 2 temps de la vie, durée de la vie 3 condition de vie, genre de vie 4 souffle de vie II moyens de vivre, moyens d'existence, ressources pour vivre III récit d'une vie, biographie

Ce large spectre sémantique se retrouve aussi à la fin du XIXe siècle dans les dictionnaires grec-allemand (*Lebensweise*), grec-anglais (*manner/way of life*). On comprend à la lumière de ces traductions que les lettrés de l'Ancien Régime, formés aux humanités gréco-latines, aient pu écrire « genre de vie » sans ressentir le besoin d'assortir d'une notice l'emploi de l'expression. Il est en effet notable que le corpus hippocratique, pour reprendre cet exemple, se caractérise par une utilisation assez variée des vocables traduits par « genre de vie », si l'on s'en tient à la traduction faite à partir du texte grec par Littré. C'est un élément fondamental de la santé du patient, il est partie intégrante – d'où sa présence dans nombre d'énumérations – des éléments de diagnostic que doit établir le médecin. Le terme grec le plus fréquemment trouvé dans la version de Littré des écrits hippocratiques est *diaita*, dont sont dérivés diète et diététique.

La diète hippocratique peut être rattachée aux diverses significations de « genre de vie » : hygiène de vie (liée au soin que l'on porte à soi-même), façon de se nourrir, mode de vie (activités que l'on exerce) ou habitudes de vie. Lorsque *diaita* est associée à *épitèdeumata*, comme dans l'exemple donné du livre sur les épidémies, Littré a traduit le premier terme par « régime alimentaire » et le second par « genre de vie » et *etheos*, présent dans la même énumération, par « habitudes ». Certains usages peuvent recouvrir une dimension plus collective, comme la mention faite au « genre de vie » des Scythes. L'ensemble de ces définitions montre bien qu'en plus d'appartenir au vocabulaire médical, le « genre de vie » se rapporte aussi à des façons de faire collectives qui peuvent se transcrire dans des lois et dans un régime politique, des modes de vie qui sont reliés à des rapports à l'environnement spécifiques d'une région ou pour caractériser des habitudes de la vie quotidienne ou la biographie d'un individu. Concernant la traduction française dans le dictionnaire Bailly, aucune des formulations données comme équivalentes (mode de vie/d'existence, formes de vie/d'existence/style de vie/manière de vivre) ne sont proposées dans les traductions des termes consultés.

Or là encore, l'expression est presque absente dans les éditions françaises du XVIe siècle, elle apparaît au XVIIe siècle. Dans le troisième aphorisme du livre III (Des airs, des eaux, des lieux), le passage qui a pour traduction latine :

Morbi alii ad alia tempora benè vel malè se habent. Et quadam atates ad tempora alia & loca, & aliud victus genus (Nicolas et Jean de la Coste, 1645)

Victus genus, qui apparaît dans une version antérieure (Jean Brèche, 1552) comme *victus genera* est traduite par « raison du vivre » alors que dans celle citée, datée de 1645, c'est « manières de vivre » qui est employé.

On trouve aussi une discontinuité temporelle très nette si l'on considère diverses traductions du terme *bios* (encadré 1) du passage du livre 1 des *Politiques* d'Aristote sur la chrématistique : 1489 (Oresme : *manières d'art, vie(s), manières de vivre*), 1599 (Le Roy : *vie(s), manières de vivre*), 1797 (Champagne : *manière d'être, manière de vivre, manière d'industrie, genre de vie*), 1803 (Millon : *genre de vie, vie(s)*), 1823 (Thurot : *manières de vivre, genres de vie*). Dans les deux premières traductions, le terme est absent ; il

est en revanche présent dans celles publiées au tournant des XVIII^e et XIX^e siècle, surtout dans celle de Million. L'usage de « genre de vie » pour évoquer des moyens collectifs de tirer de la nature sa subsistance paraît donc plus récent, contemporain de Montesquieu.

Encadré 1 : Traductions anglaises et allemandes des termes grecs associés à genre de vie

Les traductions des ces trois expressions données dans un dictionnaire grec-allemand (Wilhelm Pape, *Handwörterbuch der griechischen Sprache*. Braunschweig, 1884) et grec-anglais (Liddell and Scott. *An Intermediate Greek-English Lexicon*. Oxford. Clarendon Press. 1878) permettent de retrouver les équivalents contemporains du Bailly employés dans ces deux langues.

→ diaita/diaitèma, atos

Allemand : Lebensart (éq. *Lebensweise*) [mode de vie, savoir-vivre, manières, coutumes], Leben. [...] Méd. *Arzte vorgeschriebene Lebensweise* [mode de vie prescrit par le médecin] [...] *Lebensunterhalt* [subsistance], *Lebensbedürfnisse* [besoins vitaux]

Anglais : **1** *way of living, mode of life* **2** *a dwelling, abode, room*

→ épitédeuma, atos

Allemand : *die Beschäftigung* [occupation], *das Gewerbe* [métier, commerce], *Studium* [Etudes], *Lebensweise* [mode de vie]

Anglais : *a pursuit* [activité, travail, passe-temps], *business* [travail, affaires], *practice* [pratique entraînement, exercice, coutumes, études], *Lat. studium*,

→ bios

Allemand : *das Leben*[vie] ; *eigentlich Nebenform von bia, die Lebenskraft* [sous la forme *bia*, force de vie], *die Stärke* [force] / **1** *das Leben* [vie] **2** *das Leben u. Wirken* [le travail], *Lebensart* [mode de vie], *Lebenswandel* [style de vie, moralité] **3** *Lebensunterhalt* [subsistance] **4** *die Lebenden* [le monde vivant], *die Welt* [le monde] **5** *Wohnort* [lieu de résidence] **6** *Lebensbeschreibung* [biographie]

Anglais : **2** *life, i. e. not animal life* [ζωή], *but a course of life* [écoulement de la vie], *manner of living* [manière de vivre, genre de vie], *Lat. vita*, **2** *a living* [revenu, subsistance, mode de vie], *livelihood* [subsistance], *means of living* [moyens de subsistance], *substance* [substance, matière, l'essentiel], *Lat. victus* **3** *a life, biography* [biographie]

L'idée est pourtant ancienne et a eu ses théoriciens, tel Varron qui dans son traité d'agriculture *De re rustica* (livre 2, 1^{er} chapitre) considère le développement de la vie humaine (*humanae vitae, vitam hominum*) par stades (*gradum*) : chasseurs-cueilleurs, éleveurs (*vita pastoralis*) et agriculteurs, en se référant lui-même à des auteurs gréco-latins plus anciens (plus particulièrement Dichearchus). Au début du livre 3, il oppose deux modes de vie, rural et urbain (*duae vitae traditiae*), pour souligner l'antériorité et la supériorité du premier (*agere vitam*). La première traduction française de cet ouvrage date de 1771 (Saboureux de la Bonneterie) : « genre de vie » est employé dans les deux passages sus-mentionnés (voir aussi Glacken, 1967).

Ces observations attestent – le prouver relèverait d'un travail de spécialiste d'histoire linguistique – d'une diffusion ultérieure entre le XVIIe et le XIXe de l'usage de l'expression de « genre de vie » pour ce qui a trait à l'économie domestique des peuples. Cette diffusion semblerait bien s'inscrire dans les prémisses du « moment naturaliste » décrit par Blanckaert (2000).

Notre fresque ne saurait se dérouler sur le seul terrain de la production en langue française. Si ce travail se focalise sur les publications en langue française, nous allons considérer des traductions issues de langues allemande et anglaise (encadré 1). Pour retrouver des équivalents au « genre de vie », nous avons procédé en tenant compte de traductions croisées issues de textes antiques en langue latine ou grecque et de dictionnaires bilingues. L'allemand et l'anglais présentent de ce point de vue un vocabulaire plus diversifié et spécifique que le français même si certains vocables comme *Lebensart* ou *Lebensweise* en allemand et *way of life* en anglais sont dotées d'une plasticité de sens comparable. Une polysémie équivalente caractérise donc le vocabulaire des langues anglaise et allemande. S'agissant de la première, le dictionnaire Ainsworth de 1773 traduit l'anglais « *profession* » par « *professio [way of living], vitae genus, vel institutum* ; ou bien « *trade [custom, or way of life]* » par « *Ratio, via, modus, vitae institutio* ». Tout un réseau peut être reconstitué qui lie les termes anglais *customs*, *habits* et *condition* à *mos/mores*, *conditio*, *ratio* et *consuetudo*. Pour la langue allemande, on observe les mêmes associations avec les termes de *Lebensweise* et de *Lebensart*. Le « genre de vie » et ses équivalents anglais et allemands se rapportent à un concept général de la vie (la vie humaine, *Bios* grecque, opposée à la vie animale, *Zoos*) qui embrasse tout à la fois choses de l'âme et du corps, existence individuelle et collective.

Définition du champ lexical et sémantique

Afin de situer les grandes évolutions des domaines d'application de l'expression de « genre de vie » entre 1650 et 1910, des formulations voisines ou alternatives ont été prises en compte : « mode de vie », « style de vie », « mode d'existence », « manière de vivre » et « conditions de vie »²⁹. On rencontre en effet dans l'œuvre de Vidal de la Blache antérieure à ses articles sur le « genre de vie » (par exemple 1902 et 1904), de ces formulations apparentées comme mode d'existence et surtout forme d'existence. Il nous a aussi paru judicieux d'ajouter les expressions de « mode de vie », que certains ont voulu comme traduction moderne de « genre de vie » (Klein, 1986, Mauger, e). Celle de « manière[s] de vivre » a été ajoutée *a posteriori* dans la mesure où cette enquête a fait ressortir son équivalente anglaise de « *manner of live/living* » comme une traduction récurrente de « genre de vie » (par exemple dans la géographie universelle de Malte-Brun ou dans divers fragments de l'œuvre de Humboldt) ; ainsi que celle de « style de vie », que Salvador Juan (1991) a rapproché de « genre

²⁹ Notons, que les expressions de « forme de vie » et de « forme d'existence » sont d'usage très récent, nous ne les avons pas considérées à ce titre.

de vie » et que Pierre Bourdieu a fait intervenir pour définir la notion d'« habitus »³⁰. Ce dernier terme dont la traduction française est « habitudes » constitue le socle de la définition vidalienne de « genre de vie », nous le considérerons à ce titre. Quant à « mode d'existence », il s'agit d'une expression moins fréquemment employée dans les périodes les plus anciennes et moins systématiquement d'usage anthropologique, qui sert aussi à caractériser des éléments de la nature indifféremment organique ou inorganique comme la matière, la chaleur ou les espèces vivantes. Enfin, il convient d'observer l'usage de termes français rapprochés de « genre de vie » de par leur étymologie latine : « condition » et « état ». On trouve en effet une association entre « genre de vie » et « condition de vie », notamment dans les entrées *professionis* et *vita (conditio vitae, genus vitae)* des dictionnaires français-latin³¹. Profession, service et état sont des indications du statut social et de la position dans la hiérarchie sociale d'un individu, alors généralement associés à la profession et plus généralement à l'activité quotidienne, ce dont conviennent encore Guizot et Littré³² à une époque avancée du XIXe siècle. Nos recherches montrent des formes plus particulièrement liées à « genre de vie », comme « état social », « conditions de vie » et « conditions d'existence », ces deux dernières expressions spécifiquement employées au pluriel.

³⁰ Charbonnier (2011) a aussi suggéré une parenté entre le terme de « genre de vie » et le concept de « style » introduit par Buffon. Celle avec « manière de vivre » semble plus significative, comme nous le verrons.

³¹ Dans l'*Invantaire des deux langues françoise et latine* de Philibert Monet (1635), « condition de vie » se retrouve dans une entrée d'« état », pris au sens statut social : « État, condition de vie, profession, *Vitae ratio, Vitae institutum*. Mon état est d'homme de lettres, le tien d'homme de guerre, *Litterarum est meum institutum, tua ratio militaris* » (p. 456) ; mais aussi dans une entrée de « vil » : « condition de vie abjecte & vile, *conditio vitae sordida, humilis, abiecta vilis*, l'avarice l'a retenu dans une profession vile, *Sordido vitae generi vniuersam in vitam eum affixit auaritia*. Il n'est office de valet si vil, qu'il ne rende pour le gain, *Haud est vilum adeo humile, sordidum, vile famulatus ministerium, quod tenui compedij gratia non obeat.* » (p. 1314). Dans ce même dictionnaire, « genre de vie » a pour traduction « *Vitae conditio* » dans une entrée de profession : « Profession, estat de vie, genre de vie, *haec professio, onis. Vitae conditio, genus, ratio, status* » (p. 935). Statut et condition sont eux-mêmes associés à habitude dans une entrée de « service » : « Service, condition, qualité, importance de service, *Operae ratio, conditio, habitus, status* [...] » (p.1102).

³² Dans son *Dictionnaire universel des synonymes de la langue française* (Guizot, 1853, 6e édition), on le trouve associé à l'entrée « Condition, Etat » : « La condition a plus de rapport au rang qu'on tient dans les différents ordres qui forment l'économie de la république. L'état en a davantage à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession » (p.159). Cette formulation se retrouve mot pour mot dans le Dictionnaire de la langue française de Littré (1873, p.720). Ceci s'accompagne d'une réflexion normative qu'il rend effective dans ses réformes de l'instruction des années 1830, sous la monarchie de Juillet. Pour Guizot, l'enseignement doit être différencié selon les classes sociales : au primaire échoit l'instruction du peuple et au secondaire, celui des « classes moyennes » (Nique, 2000). Au premier, revient notamment l'histoire et le géographie, en premier lieu celles de la France ; au second, celui des lettres. En tant qu'acteur de l'établissement d'un ordre social par l'instruction publique, qu'il ne veut pas universelle, Guizot se veut conditionneur d'un ordre social, loin de concevoir les différents métiers comme liés à un milieu naturel. Textuellement, Guizot et Littré ne font que reprendre une distinction juridique entre « état » et « condition » issue de l'Ancien régime (voir infra, chapitre 1, section 2).

Dynamique du champ lexical et sémantique

Une simple analyse de la répartition de l'emploi de « genre de vie » par date d'édition permet de mettre en évidence la variation de son intensité d'usage selon les époques dans les textes imprimés. Un constat préliminaire peut être fait d'emblée : l'expression de « genre de vie » se distingue d'abord par le niveau élevé de son nombre total d'occurrences, que dépasse seulement « manière de vivre » et dont peine à se rapprocher « mode d'existence ». Elle connaît une évolution parallèle à celle de « manière de vivre », qui se caractérise par son ancienneté combinée à son déclin rapide après les années 1930, si bien qu'on trouve autant d'œuvres qui recèlent cette expression publiées avant 1800 qu'entre 1931 et 1970. « Forme » et « mode d'existence » ont connu pareille désuétude entre 1931 et 1970, tandis que « forme de vie » et « mode de vie » se sont mieux maintenues et « style de vie » s'est fortement diffusée. « Condition de vie » ne s'est véritablement répandue qu'au XIXe siècle, sous sa forme plurielle, et n'a cessé dès lors de gagner en importance. Il convient bien entendu de ne considérer ces chiffres que pour leur valeur relative, uniquement dans une perspective comparative. À cette aune, « genre de vie » est donc une expression d'un usage ancien et courant du XVIIe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle.

Tableau 1 - Evolution du nombre d'occurrences du terme « genre de vie » et des termes associés

Expression	Année de publication				
	avant 1700	de 1701 à 1800	de 1801 à 1900	de 1901 à 1930	de 1931 à 1970
Genre de vie	23	261	3402	1351	412
Mode de vie	0	5	718	656	412
Style de vie	0	0	4	11	92
Mode d'existence	1	31	2319	897	251
Manière de vivre	70	776	8847	1974	458
Condition de vie	6	2	730	776	568

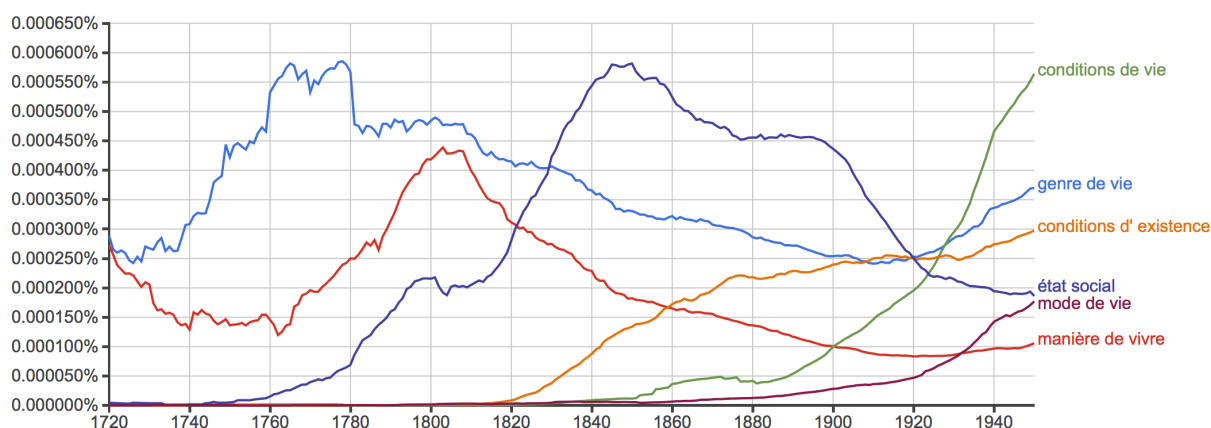
Source : Gallica, fonds numérisés de la bibliothèque nationale de France et des bibliothèques partenaires. Traitements personnels effectués le 01/08/2014

En partant d'une autre source³³, nous trouvons des résultats concordants (figure 1), à la différence près que « genre de vie » reste entre 1720 et 1910³⁴

³³ Nous avons choisi de consulter le fond Google Books en partant de l'application Ngram Viewer. Ce fonds présentait en 2012 plus de 800 000 volumes de langue française scannés (Héran, 2016). S'il présente plusieurs inconvénients, comme de ne pas prendre en compte les périodiques ni la presse, il permet aisément de comparer les fréquences relatives d'occurrences d'expressions et d'établir des comparaisons plurilingues. Nous remercions Celio Sierra-Paycha de nous avoir suggéré l'usage de cet outil. Nos analyses partent de 1720, date à partir de laquelle le fond est suffisamment abondant pour cette étude lexicométrique.

plus fréquent que « manière de vivre ». On voit également une reprise de l'usage de « genre de vie » entre 1910 et 1950, dont on vérifie aisément la double origine vidalienne et halbwichsienne (chapitre 4). Le calendrier des occurrences se caractérise par une augmentation régulière de la fréquence relative de « genre de vie » entre 1720 et 1770 alors qu'une augmentation comparable se produit pour « manière de vivre » entre 1760 et 1800. Après avoir connu un pic, l'usage de ces deux expressions connaît une décroissance relative au XIXe siècle, plus rapidement pour « manière de vivre ».

Figure 1 – Evolution de l'occurrence de l'expression de « genre de vie » et d'expressions associées (1700-1950)



Source : fond Google Books, application Ngram Viewer.

Au fond, l'expression de « genre de vie » se maintient au milieu de plusieurs vagues de diffusion d'expressions qui lui sont rattachées. Présente dès le début du XVIIIe siècle, elle a cohabité à partir du milieu du siècle avec la tournure buffonienne de « manière de vivre » et celle, plus rattachée à la philosophie politique, d' « état social », qu'on retrouve plus particulièrement chez Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), plus tard chez le théoricien libéral Benjamin Constant (1767-1830) et chez certains de ses proches condillaciens du cercle des Idéologues³⁵ ; la généalogie des auteurs se poursuivant par des personnalités-clés de la Restauration : François René de Chateaubriand (1768-1848), François Guizot (1787-1874) ou Honoré de Balzac (1799-1850) ; puis des intellectuels acteurs de l'histoire de la sociologie et de la géographie : Herbert Spencer (1820-1903)³⁶, Elisée Reclus (1830-1905) ou le sociologue Gabriel Tarde (1843-1904). Nous verrons cependant que si au XVIIIe siècle le « genre de vie » accompagne ces formulations dans l'affirmation de théories pré-sociologiques et anthropologiques nourries

³⁴ Ce corpus nous montre que c'est encore plus le cas jusqu'en 1950

³⁵ Ainsi que nous le verrons dans le chapitre 2.

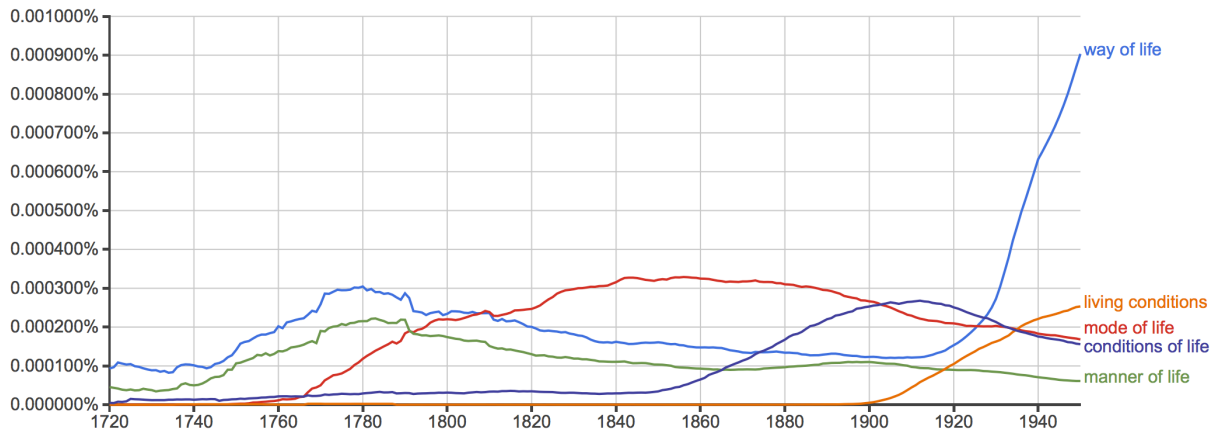
³⁶ Plus précisément, dans les traductions faites par Auguste Dietrich (1846-1903), habituellement plutôt traducteur d'œuvres germanophones. « Etat social » et « genre de vie » se côtoient régulièrement dans ses diverses traductions de Spencer.

d'histoire naturelle et de récits d'exploration, il continue de garder un usage plus traditionnel appliqué à la diète hippocratique.

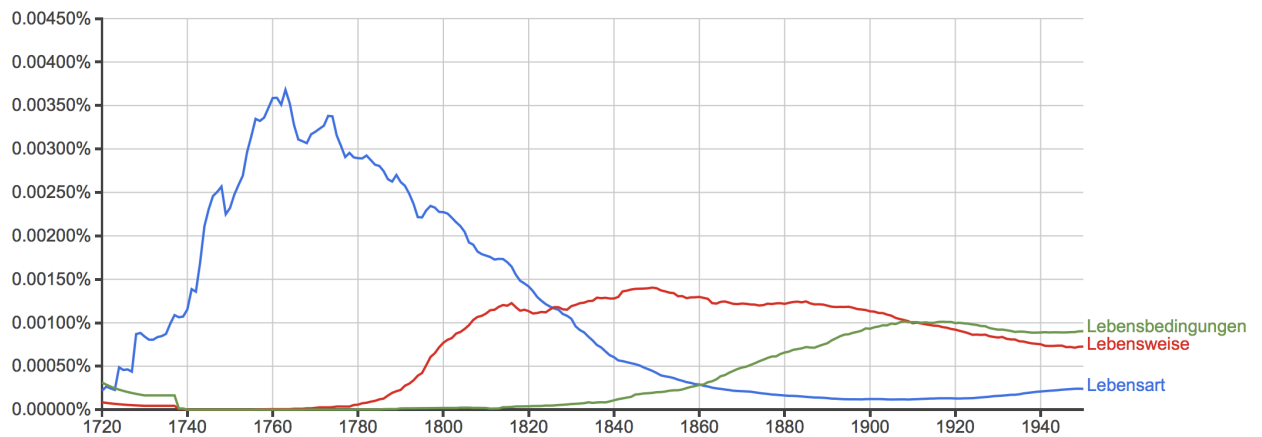
L'usage de ces trois expressions semble se stabiliser durant le « moment naturaliste » (1780-1900), alors que celles de « race » et de « civilisation » connaissent un essor important. Nous renvoyons cette évolution aux débats animés en France par les courants des Idéologues et des Observateurs de l'homme entre le Concordat et le Premier Empire (chapitre 2). Puis, au moment de la Restauration, l'usage de « genre de vie » connaît un recul relatif : s'il tend à se figer comme catégorie ethnographique, il n'abandonne pas pour autant sa dimension hippocratique. Ce maintien comme catégorie naturaliste est selon nous essentiel pour comprendre au début du XXe sa mobilisation dans la définition du programme vidalien (chapitre 3). Durant la Monarchie de Juillet, par ailleurs, le « genre de vie » est dépassé en fréquence relative par « état social », parallèlement à la diffusion de « conditions d'existence ». Cette émergence est à rapprocher de celle de « milieu », à un « moment Guizot » où l'on commence à considérer les inégalités sociales comme liées à l'influence d'un milieu qui n'est pas que naturel, ce que le géographe allemande Friedrich Ratzel (1844-1904) qualifie à la fin du XIXe siècle de théories françaises du « milieu » en associant les noms de Lamarck, Comte et Taine (Feuerhahn, 2009). Pour exprimer ce déterminisme mésologique, l'association entre « état [social] », « conditions [d'existence] » et « milieu [social] » est d'ailleurs fréquente dans les vocabulaires balzacien, comtien et guizotien.

Or le « genre de vie » devient au deuxième tiers du XIXe siècle l'expression d'une anthropologie vitaliste alternative à la formulation de théories sociales hésitant entre mécanisme et organicisme – à l'instar des solidarités mécaniques et organiques de Durkheim – comme l'atteste l'œuvre de Cournot (chapitre 3). Cette dynamique ne saurait être comprise sans tenir compte de la circulation internationale d'œuvres scientifiques dans les champs de la biologie et de la sociologie. Il n'est qu'à considérer le travail du biologiste allemand Haeckel, à l'origine du terme d'« oecologie », plus que de la discipline en tant que telle (Acot, 1988). La première définition du terme qu'il donne dans sa *Generelle Morphologie der Organismen*, comme « science de l'économie, du mode de vie, des rapports vitaux externes des organismes, etc. » (Acot, 1988, p.44) fait intervenir l'expression de *Lebensweise* (Haeckel, 1866, vol. 1, p.8). Cette même définition devient dans le second volume « la totalité des relations qu'entretient l'organisme avec son environnement, comprenant, au sens large, toutes les « conditions d'existence » » (Acot, 1988, p.44), « conditions d'existence » traduisant *Lebensbedingungen* (Haeckel, 1866, vol.2, p.286) ; avant de la considérer par la suite sous l'angle de la distribution géographique des organismes, plus en conformité avec la matrice humboldtienne à l'origine de la géographie botanique. Le même Haeckel, disciple convaincu de Darwin, a traduit des œuvres du naturaliste anglais. Parmi elles, on trouve *The movements and habits of climbing plants* dont le titre traduit par Haeckel donne en allemand *Die Bewegungen und Lebensweise der kletternden Pflanzen*. C'est *Lebensweise* qu'il choisit pour *habits* et non le terme plus coutumier de *Gewohnheiten*.

Figure 2 – Evolution de l'occurrence des équivalents de l'expression de « genre de vie » dans les langues anglaises et allemandes (1700-1950)



Source : fond Google Books, application Ngram Viewer.



Source : fond Google Books, application Ngram Viewer.

Pour en venir à la langue anglaise, Darwin nous offre une illustration notable d'un changement dans le vocabulaire européen de l'époque : *On the Origin of Species by Means of Natural Selection, or the Preservation of Favoured Races in the Struggle for Life*, l'œuvre maîtresse de Darwin (1859) contient 44 occurrences de l'expression de « *conditions of life* » et 24 de celle de « *living conditions* ». Or l'usage des expressions de « conditions de vie », de « *conditions of life* » et de « *Lebensbedingungen* » commencent à se diffuser de façon synchrone dans les trois langues étudiées entre les années 1840 et 1860 (figures 1 à 3). Il en va exactement de même pour l'expression espagnole de « *condiciones de vida* » et de façon plus nuancée pour l'italienne « *condizione di vita* »³⁷. En français « conditions d'existence » a précédé d'une vingtaine d'années ce mouvement. Cette émergence correspond en partie

³⁷ Celle-ci connaît un développement important entre 1780 et 1820 avant de se stabiliser entre 1820 et 1840 puis de repartir après 1840.

selon nous au début de l'institutionnalisation des enquêtes sociales qui portent sur les « conditions de vie » de la population d'un Etat, plus particulièrement de la classe ouvrière. Ce moment émergent laisse encore sa trace aujourd'hui dans la dénomination de l'enquête sur le panel européen des ménages depuis 2004 « *Survey on incomes and living conditions* », en français « Statistiques sur les revenus et conditions de vie dans l'Union européenne ».

Il va donc s'agir de déterminer en quoi le « genre de vie » et ses équivalents se sont diffusés avec la statistique sociale et le lien qu'ils ont entretenu avec le développement concomitant de la biologie et de l'anthropologie physique en France, tout en tenant compte du contexte européen.

Il est notable, par exemple, qu'Halbwachs ait pour matériau empirique de sa thèse un ensemble d'enquêtes sociales anglaises (patronat) et allemandes (office statistique national et syndicat de la métallurgie), faute de données nationales produites par la statistique française³⁸. Halbwachs a joué un rôle d'acteur important dans le développement de l'enquête sociale dans la statistique publique française : son enquête française est publiée dans le *Bulletin de la Statistique Générale de France (SGF)* en 1914, peu de temps après que le Ministre du travail, dont dépendait alors la SGF, lance une commission « *chargée des études relatives à la physiologie du travail professionnel, aux conditions de l'existence, aux aptitudes professionnelles et à leur formation, dans les familles ouvrières et paysannes* » (cité par Desrosières, 2008, p.188). Cette commission est à l'origine des enquêtes « Budget des ménages » elles-mêmes à l'origine des « Statistiques sur les revenus et conditions de vie des ménages ». Il est donc indéniable que l'expression de « genre de vie » a été mobilisée par la statistique sociale naissante.

Les vocabulaires sociologiques français et anglo-américains connaissent des évolutions quasi paradoxales au XXe siècle : alors que d'un côté « genre de vie » se voit substituer « mode de vie », « *mode of life* » se voit substituer « *way of life* », beaucoup plus proche, dans sa traduction littérale de « genre de vie ». Il ressort clairement de cette analyse sémantique et lexicale que « mode de vie » et, serait-on tenté d'ajouter, « mode d'habiter », ont pour origine le même champ sémantique que « genre de vie ». Celui-ci a finalement la même légitimité dans le vocabulaire durkheimien, inspiré par le vocabulaire spencérien et darwinien, que dans le vocabulaire vidalien, d'un héritage hippocratique et ethnographique presque direct. On peut aussi dire que Halbwachs a essayé d'articuler ces deux dimensions. Pour mieux saisir cette évolution, il convient d'analyser les circulations lexicales en lien avec les évolutions institutionnelles. Nous insisterons plus particulièrement dans les chapitres 2 et 3 sur le rôle joué en France par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, lieu d'expression privilégié des Idéologues à

³⁸ Il a lui-même réalisé en 1907 une petite enquête par questionnaire auprès de 52 ménages ouvriers et de 33 ménages paysans. A la fin du XIXe siècle l'enquête sociale était alors largement dominée par les enquêtes locales le playsiennes qui décortiquaient les activités des membres d'une maisonnée. La SGF a très longtemps été rétive à la réalisation d'enquêtes par sondages (Desrosières, 2008).

la fin du XVIIIe siècle et lieu de lancement de grandes enquêtes sociales vers 1840.

2 *À l'origine : trois mots d'une expression ancienne présente à la fois dans le français ordinaire et savant*

Cette enquête ne nous permet pas de discerner un usage originel clairement identifiable de « genre de vie »³⁹. On peut néanmoins s'appuyer sur des travaux qui traitent de l'évolution historique des savoirs et des concepts géographiques, parmi lesquels la somme de Clarence J. Glacken est précieuse non seulement pour sa dimension synthétique, mais aussi pour la large période historique qu'elle couvre. Publiée en 1967 et traduite dans les années 1990 par Philippe Pinchemel, celle-ci contient une analyse de la manière dont, sur une période allant de l'Antiquité au XVIIIe siècle, les rapports hommes-milieus ont évolué dans la culture occidentale. Ce thème est abordé à travers le cheminement de trois questionnements que Glacken fait remonter à l'Antiquité grecque : la Terre comme création divine, l'influence de l'environnement sur l'homme et l'homme comme transformateur de l'environnement. Plus que d'une histoire de la géographie comme corpus constitué de savoirs, il s'agit donc d'un travail qui retrace comment des questions géographiques ont marqué les cultures européennes.

³⁹ Ces usages touchent à des domaines très variés. La littérature figure en place privilégiée. Parmi ces œuvres, on trouve des classiques, qu'il s'agisse de traductions de grands auteurs de l'antiquité gréco-romaine comme *La République* de Platon, *La(Les) Politique(s)* d'Aristote, les œuvres complètes d'Horace et de Cicéron ; d'œuvres classiques traduites d'une langue étrangère comme *Don Quichotte* de Cervantès, *Le Prince* de Machiavel, *Alciphron*, ou *le Petit Philosophe* de George Berkeley ou *De la Vie et de la Mort* de Francis Bacon ; d'œuvres de langue française qui ont été traduites du latin, comme *Les véritables lettres* d'Abélard et d'Héloïse.

Le domaine d'usage le plus coutumier est la médecine où nous la retrouvons associée au corpus hippocratique. Il existe secondairement des domaines traditionnels, comme le droit, l'histoire de France et la géographie. Pour ces derniers, l'usage a été plus codifié que dans le vocabulaire courant. Dans le droit, il est à la fois attesté dans des récits de procès et des textes législatifs qui font référence à des coutumes : l'ancienneté du « genre de vie » fonde le droit d'usage et de possession. Plus tardivement, il sera associé à la mise en place d'une administration coloniale, avec notamment des ouvrages relatifs à l'administration publique. Pour ce qui est de la géographie, d'abord employé généralement dans des récits de voyage et pour la description des mœurs de régions explorées ou de provinces administrées, il figure au XIXe siècle dans l'œuvre des géographes français et francophones les plus importants, de Malte-Brun à Elisée Reclus, mais aussi de Humboldt. On trouve enfin des domaines d'application plus récents qui correspondent en grande partie au développement des sciences de la nature et des sciences sociales depuis le XIXe siècle. Dans ce corpus, figurent des extraits d'œuvres de grands naturalistes français comme Cuvier et Buffon, mais aussi plus avant dans le 19^e siècle, des traductions/commentaires des travaux de Darwin et de Haeckel. Ce balayage succinct atteste donc de la contribution de l'expression au « moment naturaliste » décrit par Blanckaert : Cabanis, Cuvier, Volney ou Ramond de Carbonières en sont des usagers fréquents. Mais il témoigne aussi de l'ancrage du « genre de vie » dans le vocabulaire hippocratique sous diverses formes, comme nous allons le voir.

Cet ouvrage est indispensable pour savoir entre autres choses quels sont les fondements géographiques du corpus hippocratique ou de la théorie des climats reprise par Montesquieu et les réactions qu'elle a suscitées dans toute l'Europe. Si Glacken confie s'être arrêté à la fin du XVIIIe, car redescendre plus loin dans le temps était au-delà de ses forces, c'est pour dire aussitôt que le fossé entre l'âge classique et Montesquieu est moins large que celui creusé par le XIXe siècle. Il ressort de sa recherche la difficulté de trouver un découpage temporel pertinent dans la mesure où chacun des questionnements étudiés obéit à une temporalité propre. On n'y trouve pas à proprement parler de généalogie de ce qui serait une notion de « genre de vie ». En revanche, ce que l'on trouve dans la langue française exprimé en termes de « genre de vie » dans les textes publiés avant 1750 embrasse une grande partie de l'ouvrage de Glacken : chez les Grecs, la théorie hippocratique des humeurs qui mêle diète corporelle et rapport à l'environnement (chapitre 2) ; durant l'Antiquité romaine, le traité sur l'agriculture dans lequel Varron développe une théorie des stades d'évolution des sociétés depuis les chasseurs cueilleurs jusqu'aux agriculteurs (chapitre 3) ; la vie monastique du Moyen-Âge comme hygiène de vie et action sur le milieu (chapitre 7) ; ou bien, la théorie des climats de Montesquieu dans le chapitre 12, qui contient l'expression de « *ways of life* » à laquelle Glacken joint entre parenthèses le terme original de « manières de vivre » (p. 573).

Pour l'Antiquité grecque, la thèse de Jean-François Staszak défend l'idée selon laquelle la question des « climats » connaît un traitement différent dans l'œuvre d'Aristote de celui fait par les médecins hippocratiques. Le premier, dont on connaît l'influence sur la pensée médiévale européenne, aurait délaissé la connaissance des lieux et des milieux, alors qu'au contraire, les médecins hippocratiques auraient fondé une théorie des milieux. Dans sa recherche doctorale, Staszak (1995) ne va pas jusqu'à échafauder une parenté entre le corpus hippocratique, ou la théorie du tempérament des peuples reprise par Aristote, et la notion de genre de vie dans son acception vidalienne. Il fera cependant référence à la *diatèta* hippocratique qu'il traduira par « genre de vie », sans développer plus qu'une courte note de bas de page (Staszak, 1995, p. 170) comme s'il semblait embarrassé que le terme ainsi traduit du grec soit aussi une notion géographique fort critiquée par ailleurs. Pour autant, Aristote n'aurait-il pas été géographe, ce que met en doute l'auteur ? Selon lui, le philosophe défend une vision nomothétique de la science et dénie ce statut à celles qui recherchent la singularité des manières de vivre comme l'histoire et la géographie⁴⁰.

Peut-être est-ce vrai, mais encore faudrait-il que nous aient été transmises toutes les œuvres d'Aristote. Et surtout, on pourrait objecter qu'Aristote a considéré le rapport des hommes à la nature sous l'angle de l'économie de

⁴⁰Nous ne nous attarderons pas sur le caractère factice de cette opposition ni sur l'intérêt du procédé normatif qui consiste à distribuer les points à plus de deux millénaires d'intervalle pour souligner la spécificité d'une discipline universitaire vieille d'un siècle et quelques décennies.

subsistance et a donc envisagé la diversité, certes, avec une optique classificatoire. Ces travaux confirment bien que la question des rapports hommes-milieus est originellement indissociable de celle du rapport au corps, à la santé et du rapport aux « normes sociales ». L'expression de genre de vie a même articulé à un moment donné ce triple rapport : à soi (ou de soi à soi, pour reprendre l'expression de Foucault), aux autres et au monde.

Les textes de notre corpus antérieurs à 1750, date contemporaine de la première parution de l'*Esprit des Lois* (1748) et celle de *l'histoire naturelle de l'homme* de Buffon (1749-1788, 1^{ère} édition 1749) et de l'*Encyclopédie* – sont avant tout des œuvres littéraires et juridiques. Le « genre de vie » se rapporte à plusieurs rapports au monde, terme ici employé à dessein de façon générale, en tant qu'il qualifie les actions des individus en fonction du rapport qu'ils entretiennent à eux-mêmes et à leur santé, aux autres et à leur milieu physique (encadré 2). De façon majoritaire, le genre de vie définit des conduites sociales : soit un retrait de la société (l'ermitage, la retraite, le désert), étant alors synonyme de vie générique, calquée sur un modèle prédéfini, soit aux mœurs douteuses des individus, et plus spécifiquement des honnêtes gens dont on disait au XIX^e siècle qu'ils avaient « mauvais genre ». Par exemple, les dictionnaires de Furetière (1690) et de l'Académie française (1694) demeurent dans cette indistinction : « genre de vie » se retrouve dans les articles consacrés à « vie » dans une rubrique « morale » dans le premier et dans une rubrique « occupation » dans le second⁴¹. Les exemples ont pourtant des significations proches. Cette confusion des registres tient à l'organisation sociale de l'Ancien régime, qu'on voit consignée dans les actes juridiques.

Les loix civiles dans leur ordre naturel de Domat (1743), par exemple, précisent dans la première section (*Des diverses natures de Conditions & de Professions & des caractères propres à chacune*) de son Titre X (*Des divers ordres de personnes qui composent un Etat*) qu'« il faut distinguer en chaque personne deux sortes de qualitez, qui se rapportent à l'usage de leur société. L'une de celles qui sont l'état des personnes telles, que sont les qualitez de père de famille, de fils de famille, d'autre, d'impubère, & les autres semblables qu'on a expliquées dans le Titre des personnes dans les

⁴¹ *En morale, on dit une sainte vie, une vie Chrestienne, irréprochable, quand on a la conduite & les mœurs d'un Chrétien. St François de Sales a fait un beau livre de l'introduction à la vie dévote. On dit aussi la vie spirituelle, religieuse, contemplative, austère, exemplaire. On dit aussi, Il mène une vie de Philosophe, de Courtisan, de débauché, de garçon ; une vie faineante, voluptueuse, tranquille, il faut soutenir le genre de vie qu'on a choisi, quand il est bon, changer de vie, se repentir, quand il est mauvais. On dit d'un infirme qu'il traine une vie languissante, une pauvre vie, une triste vie. Les filous & les garces sont des gens qu'on appelle de mauvaise vie.* (Furetière (1690, tome3, p.815)

Vie, se dit aussi, par rapport aux occupations, & aux professions différentes de la vie. Choisir un genre de vie, s'attacher à un genre de vie, embrasser la vie religieuse, la vie monacale, la vie active, vie contemplative, vie fainéante, oiseuse, vie laborieuse, fatigante, quel train de vie va-t-il prendre ? (Académie française (1694, tome 2, p.639, succède à la rubrique « morale »)

Loix Civiles. Et l'autre des qualitez qui déterminent chaque personne à un certain genre de vie & d'occupation qui le met ou au-dessus ou au-dessous des autres dans l'ordre de la société, selon les différences de qualitez, depuis les premières de Prince, Duc&Pair; Comte, Marquis, Officiers de la couronne, & autres, jusqu'aux moindres d'Artisans, Laboureurs, & autres des derniers du peuple» (p.672). Après cette première distinction, Domat en opère une autre, entre « condition » (statut et rang dans les ordres) et « profession » (genre de vie, occupation), la même qu'un siècle plus tard Guizot et Littré reprennent, mais avec un glissement de sens, où l'« état » remplaçant « profession » comme terme générique, alors que pour Domat, l'« état » renvoie plutôt à ce que l'on désignerait aujourd'hui par état civil. On comprend néanmoins que le « genre de vie » puisse exprimer à la fois l'occupation et la moralité d'un individu lorsque profession et condition sont confondues, plus encore lorsque, à l'image de l'ecclésiastique, profession, condition et état au sens de Domat sont liés.

Des livres de droit et de philosophie (comme une traduction de *La République* et la première traduction *du Prince* par Amelot de la Houssaie, traducteur et commentateur connu d'ouvrages de philosophie politique du XVIIIe siècle) contiennent l'expression de « genre de vie », mais aussi des œuvres littéraires. Sa signification appartient au domaine de l'hygiène de vie – il s'intègre alors à la théorie médicale des humeurs - à la diététique et plus spécifiquement au régime alimentaire. Sous cette dernière acception, il peut être relatif au régime alimentaire d'un peuple et par extension se rapporter au mode de production ou de préhension des aliments, comme dans l'exemple de la citation de Montesquieu. Cet usage se rapporte plus à une relation à l'environnement physique auquel on peut intégrer des considérations à propos du lieu de vie, comme dans l'exemple de Saint-Evremond qui évoque le cas d'une connaissance exilée à Londres qui ne souhaite pas revenir en France. Cependant, les exemples tirés du registre environnemental sont plus rares et même absents avant le XVIIIe siècle.

Encadré 2 : les usages les plus anciens de « genre de vie » dans la langue française

→ où s'exprime un rapport à autrui

Exemple 1 : le désert

C'est ainsi, selon Saint Jérôme, que ce bienheureux solitaire, que nous regardons comme le modèle de la vie monastique que nous avons embrassée, fut dégoûté du monde, & prit le dessein de s'en séparer pour toujours. C'est ainsi que Paul, le premier solitaire du Christianisme, nous apprend par son exemple le bonheur de la vie retirée, & que les persécutions qu'il souffrit dans le monde furent l'occasion de ce genre de vie si sublime & si élevé, où il passe le reste de ses jours.
(Pierre Abélard, 1723, Tome 1, p.155)

Dans la LETTRE qu'il écrivit alors à une Dame qui vouloit devenir devote, il découvre les motifs qui engagent ordinairement les femmes à devenir devotes, & les resorts secrets qui animent leur devotion; & il donne ensuite plusieurs conseils à son amie, pour la diriger dans le nouveau genre de vie qu'elle est prête à embrasser.
(Saint-Evremont, 1725, p. LXXXVIII)

Le genre de vie qu'elle menoit depuis que Marcellus étoit mort, ne la dispoit guères à s'engager de nouveau ; Auguste se chargea néanmoins de lui envoyer proposer ce mariage ; il comptoit sur l'amitié qu'elle avoit pour lui, & il ne se trompoit pas. Elle consentit à ce qu'il lui mandoit, & lui sacrifia dans cette occasion toutes les douceurs qu'elle goûtoit dans sa retraite.
(Abbé de Saint-Réal, 1730, Tome 5, p. 189 à propos de la sœur d'Auguste)

Exemple 2 : les conduites morales

Il admonestait Scaeve de ne point mespriser l'amitié des grands, & en son genre de vie, imiter plutôt Aristippe que Diogène.
(Horace, 1584, p. 309r)

Il y a des genres de vie qui portent à l'irreligion ; d'autres à la superstition ; Il y en a qui portent à la pertinacité & à la présomption ; d'autres à la mollesse & à l'abjection. Il y en a qui portent à l'avarice & à l'avidité : d'autres au luxe & à la superfluité.
(Hérauld, 1622, p. 220)

Je prenois moins de plaisir à voir une houlette qu'une épée. En un mot, je haïssais toutes les occupations du village, & dès que j'eus quatorze ans ne pouvant suivre un genre de vie que je trouvois si méprisable, je résolus de me dérober à Marie Chimenez, & d'aller dans la profession des armes effacer par mon courage la tache d'une naissance que je sentais plus basse que mon cœur.
(Fernández de Avellaneda, 1716, chapitre L, p. 199)

D'ailleurs Cléonte voyait tous les jours diminuer ses forces & sa santé, & il sentoit par une expérience qui n'étoit plus douteuse, qu'il ne pouvoit fournir plus long-tems à ces excès. Personne, à qui il reste un peu de sens commun, ne veut mourir. Le voilà donc déterminé à quitter ce genre de vie si indigne d'un honnête homme par mille endroits; & prenant en avançant en âge des sentiments proportionnez à son état ; il s'attacha au soin de sa fortune, comme à l'unique affaire qui devoit l'occuper.
(Abbé de Saint-Réal, 1730, Tome 4, p. 21)

Qu'un homme qui a du penchant à la Sensualité, se fasse un genre de vie laborieux, appliqué : qu'il tâche d'exciter dans son cœur un désir de gloire, capable de surmonter les charmes de la Mollesse, & les appas de la Volupté.
(Samuel Von Pufendorf, 1741, vol. 1, note du traducteur Jean Barbeyrac p. 30)

→ où s'exprime un rapport à soi

Or donc la plus fréquente matière des gouttes c'est l'humeur pituiteuse, & se voit par la couleur blancheatre, mollesse de la tumeur, et la longueur de la résolution avec l'inclination du tempérament universel, & le genre de vie qui y contribuent. En semblables gouttes après les purgations universelles, & le calme des accès, & du mouvement des humeurs, les restes du mal reçoivent une grande ayde par nos Bains, lesquels outre qu'ils résolvent les reliefs de la matière goutteuse, ils dessèchent & fortifient l'imbécillité des articles causée d'une intempérie froide, humide, infuse par la nature, ou contracté par oysiveté, & façon de vie trop libérale.

(Aubery, 1604, p. NP)

Il faut principalement avoir esgard dans ces deux tumeurs aux causes externes qui font ces maladies, & aux internes antécédentes qui peuvent continuellement leur fournir de la matière ; c'est pourquoi il faut particulièrement ordonner un bon genre de vie selon six choses non-naturelles qui empescheront la génération de cette tumeur, & qui la détourneront de la partie attaquée ;

(Varandée, 1666, p.566, à propos des tumeurs mammaires de femmes)

Xérophagie. Etoit un genre de vie, dans lequel on ne se permettoit de manger rien qui ne fût

sec.

(Hecquet, 1710, Tome 1, p. NP, Table des Matières)

Enfin à ces reliquats ambigus déjà accusez ci-dessus, tristes témoins de maintes aventures arrivées dans la jeunesse, ajoutez les impressions restées d'autres dérèglements arrivez dans le genre de vie soit par les boissons, les fatigues du corps ou d'esprit, cachées donc ou inconnues à un Médecin, qui jugera mal de la maladie qu'il traitera, parce qu'on ne l'aura pas mis dans l'ordre historique du fond de la maladie.

(Hecquet, 1733, Tome 2, p. 395)

→ où s'exprime un rapport au milieu de vie

Mais soit que l'extrême passion qu'il avoit eu fût rallentie par l'âge, ou qu'il fût content du genre de vie, & de la société qu'il avoit choisie, il répondit au Comte de Grammont, qu'il était trop vieux pour se transplanter ; que d'ailleurs il aimoit mieux rester par choix à Londres, où il étoit connu de ce qu'il y avoit d'honnêtes-gens, où l'on étoit bien accoutumé à sa loupe, à ses cheveux blancs, à ses manières, & à son tour d'esprit, que de retourner en France, où il avoit perdu toutes ses habitudes ; où il seroit comme étranger, & où à peine connoîtroit-il un autre courtisan.

(Saint-Evremont, 1725, p. XLIV)

Cependant, sans vouloir insinuer aucun excès, est-ce une remarque absolument méprisable à faire observer, que celle de représenter des régions entières & d'anciens Peuples, qui vivent principalement de lait ; & ces Peuples sont forts, laborieux & courageux, sans être autant sujets aux maladies ou aux infirmités que ceux qui suivent un genre de vie plus délicat, ou beaucoup moins dur, soit pour le travail du corps, soit pour la nourriture.

(Hecquet, 1733, Tome 1, p. 508)

Elles doivent être relatives au physique du pays, au climat brulant, ou glacé ou tempéré ; à la qualité du terrain, à sa grandeur ; au genre de vie des peuples, laboureurs, chausseurs ou pasteurs : elles doivent se rapporter aussi au degré de liberté que la constitution peut souffrir ; à la religion des habitans, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières.

(Montesquieu, 1748, p. 13, à propos des lois civiles)

On note en outre qu'un même auteur/traducteur peut utiliser le terme dans deux domaines d'application différents, comme c'est le cas de l'écrivain Saint-Evremont, de l'abbé de Saint-Réal ou du médecin Hecquet, ou dans diverses œuvres traduites, à l'image de trois traductions d'Amelot de la Houssaie (Tacite, Machiavel et Gracian), ce qui serait là encore le signe d'une large diffusion de l'expression. Un autre réside peut-être dans l'inexistence de définition donnée à l'expression, qui indiquerait qu'elle appartient à une culture commune. La polysémie d'usage restera la règle jusque dans les œuvres littéraires du XIXe siècle tardif (Stendhal, Flaubert, Zola). En outre, l'expression semble être typique de la langue française, en tout cas, ne pas avoir passé de la langue latine à la langue française selon une version unique. Parmi des traductions issues du latin, on ne retrouve pas dans la version originale une expression consacrée, par exemple dans *Les Lettres d'Abélard et d'Héloïse*, où « genre de vie » traduit à trois reprises le terme latin de « *vitae* » et à une celui de « *professionis religiae* ». Il est donc loin de se rapporter spécifiquement à son équivalent étymologique de *genus vitae*. Si l'édition de *La République* traduite par La Pillonnière (1726) comprend cinq occurrences de « genre de vie » (dans les livres 5, 6, 7, 8 et 10), Robert Baccou ne l'a utilisé qu'à une seule reprise dans l'édition Garnier Flammarion de 1993. Dans le livre 6, s'agissant des âmes disposées à la philosophie qui s'en détournent : « *ils suivent un genre de vie indigne d'elle, indigne d'eux* » dans la première (p. 186) a pour équivalent dans la seconde « *s'en étant éloigné et l'ayant laissé seule et inféconde, pour mener une vie contraire à leur nature et à la vérité* » ; dans le livre 10 c'est l'équivalence entre « genres de vie » (p. 314) et « modèles de vie » (p. 382) qui est constatée.

Dans ce dernier passage, Socrate fait état du récit qu'a fait Er de son séjour dans le royaume des Morts où il a vu les hommes classés selon la conduite qu'ils ont eue de leur vivant ; genre prend ici une connotation morale comme dans le passage du livre 6. En revanche, dans le livre 5, traitant de l'Oligarchie, « *chacun doit s'en tenir au genre de vie, que la Nature lui désigne & lui prescrit* » (La Pillonnière, 1726, p. 137) il est assimilé à « *la nature* » (Baccou, 1993, p. 207) de la personne et précède la légitimation du statut social des femmes.

Le sens de l'expression n'est donc pas fixé ; bien au contraire, il est polysémique et entre dans différents domaines d'application. Ainsi le régime alimentaire d'une personne n'est pas sans rapport avec son inscription dans l'occupation des sols ; son hygiène de vie se rapporte à la fois à sa santé à sa moralité. Dans une société encore largement dominée par les statuts, le « genre de vie » se rapporte fréquemment à une catégorie « naturalisée » de la population : les femmes, les pauvres ou l'honnête homme. Souvent c'est le métier qui détermine le statut. Loin d'être seulement présenté comme prédéterminé, le « genre de vie » est le plus souvent objet d'un choix⁴²,

⁴² Cette idée de choix de vie s'incarne dès le courant pré-socratique dans la *bios philosophica*. En 1955, le philosophe belge Robert Joly soutient une thèse intitulée *Le thème philosophique des genres de vie dans l'Antiquité classique*. Ce titre fait référence à la catégorisation de manières de vivre archétypales faites par les Grecs : vie contemplative, active et jouisseuse. L'activité philosophique est associée à la vie contemplative. L'idée est

comme l'illustre la formule très fréquente « embrasser un genre de vie ». S'il s'agit bien entendu de mettre les individus face à leur responsabilité morale, ou de souligner au contraire leur vertu, on trouve pareille formulation associée à des collectifs.

La qualification du « genre de vie » en termes d'habitudes est une autre caractéristique commune à plusieurs références. Mais il y a une différence entre les habitudes parisiennes passées de l'honnête homme qui ne veut plus repartir de Londres dans la seconde citation de Saint-Evremond et celles que doit étudier le médecin pour replacer « *l'ordre historique du fond de la maladie* » dans la seconde citation de Hecquet. Celle-là renvoie à une acception de l'époque que la première édition du *Furetière* (1690) définit comme « *Connaissance, familiarité, accès. Cet homme a de bonnes habitudes à la cour, il y a grand crédit, quand on est longtemps absent on perd toutes les habitudes. Je n'ai pas grande habitude, grand accès en cette maison* ». Si le sens de « genre de vie » s'inscrit dans des habitudes, il s'agit de celles liées à ce que d'aucuns désigneraient aujourd'hui par « capital social ».

Enfin, la référence à la vie monastique, très fréquente dans les textes consultés, mêle une « profession » à un idéal de coupure des affaires du monde par l'isolement et la méditation et à la discipline laborieuse de l'envoyé de Dieu, qui doit dompter la nature à la fois pour recréer les jardins de l'Eden dans le monastère et pour bâtir autour des communautés viables. Glacken (1967, p. 303) écrit justement : « *What began in retreat ended in activity, conversion, clearing, planting, stockbreeding. In the founding of monasteries away from the cities, there was often a consciousness of transforming the landscape for human needs*⁴³ ». On voit ici se préfigurer ici un « genre de vie » comme un complexe d'actions destinées à rendre un milieu accueillant. À ce titre, le registre monastique condense sous une même appellation toute la richesse de sens de l'expression. Il introduit une porosité entre les règles de la morale individuelle, celles de la vie sociale et celles qui régissent les techniques de domestication de la nature. Il fonde, comme l'a analysé Foucault, la source historique du principe de gouvernementalité, combinant souci de soi, règles de conduite et « institution ». Au passage, nous avons vu que ce dernier terme, dans son étymologie latine se trouve associé à « genre de vie ». Entre le XVe et le XIXe les deux expressions demeurent liées tout en divergeant de sens⁴⁴. En

reprise par Pierre Hadot, notamment dans *La philosophie comme manière de vivre* (2001) et bien sûr par Michel Foucault dans *Le Souci de soi* (1984). L'exercice spirituel, la méditation ou le jeûne sont préconisés comme économie des passions, de la même manière qu'ils le seront plus tard dans le « genre de vie monastique ». Se donner une hygiène de vie, des règles de vie, prendre soin de soi-même, c'est d'abord assurer sa subsistance en régulant les pulsions vitales et les rapports sociaux qui nous animent. Le lien est immédiat avec les réflexions actuelles sur le *care*, le corps, le genre et les sexualités.

⁴³ *Ce qui n'était au début qu'une retraite a fini par devenir activité, conversion, débroussaillage, ensemencement, élevage. La fondation de monastères loin des villes s'accompagnait souvent de la conscience de transformer une contrée pour des besoins humains.*

⁴⁴ Dans l'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert, Boucher d'Argis fait une notice sur les textes juridiques issus du droit romain appelés « *institutes* » ; ceux-ci constituent depuis l'antiquité romaine un abrégé de jurisprudence « que l'on appelle aussi en françois *instituts*

effet, le « genre de vie » se retrouve dans des réflexions portant sur les habitudes et les institutions. C'est notamment le cas de certains naturalistes qui se demandent au tournant du XVIIIe et du XIXe siècle comment instituer la civilisation en modifiant la résistance des habitudes qu'oppose un « genre de vie » local.

3 *Le kaléidoscope des Lumières*

De la parution de l'*Esprit des lois* et de l'*Histoire naturelle* de Buffon vers 1750 à la traduction politique d'une anthropologie naturaliste en 1795, l'usage de l'expression a circulé entre différents domaines de savoir, depuis la philosophie des Lumières vers la biologie et la zoologie, la géographie et l'ethno-anthropologie. Une recension des articles contenant « genre de vie » dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1772) illustre parfaitement ce mouvement. Les 98 occurrences de l'expression⁴⁵ se trouvent principalement dans des entrées liées à la vie spirituelle (ascète, druide, fakir, girovague, hermite, Pythagorisme, Sinope, vœux de religion) et à la diète et aux maladies (fièvre, inoculation, lèpre, probabilité, régime, santé, sueurs, Thérapeutes) ; plus rarement à propos des normes sociales (célibat, juifs, population, société), de la profession (estime, profession) ou des habitudes collectives de peuples (nomades, oeconomie politique). Cette répartition accrédite bien un usage assez tardif de l'expression pour désigner les activités collectives effectuées dans le cadre d'une économie de subsistance, comme l'avait défini Aristote.

Le réseau de savoirs naturalistes qui se développe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle est alimenté par une version renouvelée de la théorie des climats. Dans ce cadre, l'usage de l'expression de « genre de vie » est particulièrement présent dans les théories économiques et politiques qui s'élaborent à cette période : les « philosophes des Lumières » (Voltaire, Diderot, Rousseau, Condillac puis Condorcet) et leurs prédécesseurs (Montesquieu et Fénelon) y figurent en bonne place. Montesquieu joue un rôle particulier dans la mesure où celui-ci a réactivé la théorie hippocratique des climats sous un jour qui a apparu à nombre de ses contemporains, Voltaire en particulier, comme trop déterministe (Glacken, 1967).

ou *institutions* » (vol.8, p.800). Diderot définit institut comme « système de règles auxquelles une société d'hommes consent de s'assujettir : tous les ordres religieux ont leur institut » (vol. 8, p.799-800). A la même époque, le terme se trouve défini dans plusieurs dictionnaires français-latin comme « règle qui prescrit un certain genre de vie, *vitae quoddam institutum* » (Danet, 1735, p.735), traduction que donnait déjà le Furetière en 1690, ajoutant pour instituteur « celui qui établit une société avec une certaine règle & manière de vivre » (t.2, p.359). Plus d'un siècle plus tard, Boiste, dans son *Dictionnaire universel de la langue françoise, avec le latin*, traduit Institut par *Institutum* et précise : « manière de vivre sous une règle, cette règle ; corps d'artistes, de savans, de gens de lettres » (Boiste, 1803, p.227).

⁴⁵ Source : <http://encyclopedie.uchicago.edu/>

D'après Broc (1994, p.452), Montesquieu, Voltaire et Rousseau connaissent la littérature de voyages de leur époque et fondent sur celle-ci leurs idées géographiques qui alimentent leur réflexion philosophique sur la liberté humaine. Il convient d'aller plus loin en montrant que l'acception aristotélicienne de « genre de vie » est présente chez des auteurs qui pensent l'état de nature et fondent des fictions historiques du développement de la civilisation, comme Rousseau et Condillac. Or si en France, le débat s'est posé en termes de conditions économiques et politiques propices au développement de la civilisation, en Allemagne, cette position, largement partagée par Kant, est remise en cause par Herder dans un débat qui prend place autour des années 1780. D'un côté, une hiérarchisation des « genres de vie » commence à s'opérer alors que de l'autre, un scepticisme sur le développement du progrès de la civilisation reconnaît une égale dignité (ou presque) aux différents « genres de vie ».

Du rapport au corps à l' « état de nature » : le genre de vie naturalisé (Rousseau et Condillac)

Les réflexions qui opposent un « état social » à un « état de nature » recourent parfois à l'expression de « genre de vie » pour graduer des différences de développement technique des peuples. Il y a là le point de départ d'un questionnement qui est repris à la fin du XIXe siècle pour institutionnaliser la sociologie française. Rousseau et les contractualistes britanniques (Hobbes et Locke) ont en effet exercé une influence explicite sur l'élaboration par Durkheim de l'idée d'une autonomie du fait social par rapport au fait naturel⁴⁶ : « *Si pour Rousseau, comme d'ailleurs pour Montesquieu et presque tous les penseurs jusqu'à Comte (et encore Spencer retombe-t-il dans la confusion traditionnelle) la nature finit à l'individu, tout ce qui est au delà ne peut être qu'artificiel* » (Durkheim, 1918, p.5). Conséquence : tout ce qui relève de l'organisation collective, des institutions est donc analysable sans recourir à des explications naturalistes. Durkheim mobilise l'argument issu de ces philosophes selon lequel les peuples qui ne relèvent pas de l' « état de nature » présentent une culture, des institutions qui demandent leur science.

Or ce qu'omet de préciser le sociologue dans sa légitimation historique de l'autonomie du fait social, c'est que lorsque Montesquieu parle de « sciences humaines » ou Diderot de « sciences de l'homme », « *il peut s'agir aussi bien de l'étude de la nature (physique, chimie, histoire naturelle) que de celle des œuvres humaines (histoire, politique, etc.)* » (Larrère et Larrère, 2015, p.53). Le hiatus provient d'une non distinction entre d'une part, l'opposition nature/culture, et, d'autre part, l'opposition naturel/artificiel. Il faudrait pour cela, expliciter comme le font Catherine et Raphaël Larrère (2015) les

⁴⁶ Les cours de Durkheim sur Hobbes et Rousseau ont été publiés post-mortem ; sa thèse de doctorat es Lettres écrite en latin et soutenue en 1892 a pour traduction française : « *La contribution de Montesquieu à la constitution de la science sociale* ». Durkheim s'est montré très indulgent vis à vis du déterminisme climatique de Montesquieu, renvoyant celui-ci à l'intuition de Montesquieu qu'il existe des lois, au sens de lois de la physique, qui s'appliquent aux choses sociales.

problématiques spécifiques aux trois segments du triangle nature, art et culture. En prenant soin de faire cette distinction, il s'avère que ce n'est pas l'autonomie du fait social que souhaitent introduire ces philosophes des Lumières : « *Entre la société transcendante de Durkheim et l'agrégation de particuliers mutuellement obligés par une convention dont le Contrat social trace les conditions de légitimation, il y a plus qu'une différence de degrés ou une variation d'inflexion* » (Descola, 2005, p.110). Les débats se situent plutôt, à cette époque, sur le plan de l'artificialisation de la nature et donc des capacités techniques de *l'homo faber*, trame des descriptions abondantes des peuples et de leur classement par niveau de développement. Or ces capacités techniques se différencient selon l'organisation politique, divisant les peuples entre un « état de nature » et un « état social ».

Au milieu de XVIII^e siècle, les doctrines contractualiste de Rousseau et sensualiste de Condillac font plus particulièrement usage de l'expression de « genre de vie » et de certaines de ses variantes comme « état ». Mais comme auparavant, la plurivocité de la formule est de mise : son usage n'est ni exclusif et ne qualifie pas seulement la vie des peuples.

Par exemple, l'emploi fréquent de « genre de vie » par Jean-Jacques Rousseau prend plusieurs sens : il s'adresse à sa propre destination (dans *Les Confessions*) et à celle de collectifs humains (dans *Le discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*). Dans *Julie ou la nouvelle Héloïse*, l'expression est employée par le personnage de Saint-Preux pour exprimer le mépris des mœurs parisiennes que lui inspire la table d'un « Colonel » à laquelle il est convié (seconde partie). Dans *Les Confessions*, elle est associée au goût personnel de Rousseau pour la solitude et la retraite : il loue pour ses vieux jours un genre de vie « *loin des brouillards, des orages et des tracasseries* » (partie II, livre X, année 1759) ; il évoque aussi un « genre de vie » impropre à sa santé provoqué par les soupers de ses hôtes (partie II, livre XI, année 1761) ; et prépare un voyage en Corse le plus loin possible des mondanités de sorte à ne pas « *se soumettre* » à un genre de vie qui lui « *était insupportable* » (partie II, livre XII, année 1765). Dans ces deux œuvres, le rejet rousseauiste de la sociabilité bourgeoise renvoie à sa « *quête nostalgique et souvent désespérée de ce qui, dans l'homme, autorise et promeut une identification à toutes les formes de vie, fussent-elles les plus humbles* » (Descola, 2005, p.109) et donc à sa volonté de concilier nature et culture.

Or un autre registre du « genre de vie » est mobilisé dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. L'expression est associée dans un premier passage aux nécessités vitales qui ont fait passer l'homme de l'état sauvage à la civilisation : « *... il est clair, en tout état de cause, que le premier qui se fit des habits ou un logement, se donna en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en était passé jusqu'alors, & qu'on ne voit pas pourquoi il n'eût pu supporter homme fait, un genre de vie qu'il supportait dès son enfance* » (1755, p. 28). Plus loin, les hommes « adoptent » selon lui des habitudes et des « genres de vie » qui engendrent une plus grande variété entre individus que les seules différences naturelles observées dans le monde animal (« *la simplicité & l'uniformité de la vie*

animale & sauvage») et dont la conséquence est de décupler les inégalités à travers les différences d'éducation (p. 86-87).

Dans un dernier passage dans lequel il développe sa fiction sur l'état de nature (p. 110), les « genres de vie » précèdent le moment où les groupes humains instituent un régime politique : « *Les hommes errans, jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, & forment enfin dans chaque contrée une Nation particulière, unie de mœurs et de caractères, et non par des Règlements & des Loix, mais par le même genre de vie & d'alimens, & par l'influence commune du climat* ». Outre sa référence faite à la théorie des climats et au corpus hippocratique, mais aussi aux *Politiques* d'Aristote, cet extrait exprime avec le vocable « genre de vie », véritable passage intermédiaire entre l'état de nature et la société, que le premier moment de l'association des hommes entre eux est écologique, en ce sens que cette association est guidée par les relations que les hommes entretiennent avec leurs « milieux naturels ». Puis c'est l'activité technique qui mobilise les collectifs et crée le contrat social. Chez Rousseau, il n'y pas de valorisation de l'*homo faber* mais plutôt de « l'art du faire avec » la nature qu'illustre le jardin de Julie dans la *Nouvelle Héloïse* (Larrère et Larrère, 2015, p.176).

Chez Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780) aussi, il est employé pour décrire un moment « pré-étatique », tout du moins « pré-institutionnel » de la formation d'un groupe humain (encadré 3). Ses travaux l'ont mené de l'étude des conditions de la connaissance humaine et du rôle des sensations à celle des formes de gouvernement et de l'économie. Condillac défend la thèse selon laquelle notre source première de connaissance est la sensation et que les animaux, à la différence des automates de Descartes, sont pour lui capables de sensations et donc de connaissances. Condillac approfondit dans son *Traité des animaux* (1755) cette théorie échafaudée un an plus tôt dans son *Traité des sensations* (1754) en partant d'une critique frontale de l'*Histoire Naturelle* de Buffon. Il soutient contre celui-ci que les hommes comme les animaux subviennent à leurs besoins en retirant des sensations que leur procure leur environnement. L'incorporation de l'information de l'environnement qui permet de satisfaire des besoins simples fait que chaque animal ou chaque humain acquiert des connaissances et les applique en développant des habitudes.

Les habitudes sont donc des connaissances partagées par les animaux et les humains. Chaque espèce a pour Condillac ses sensations propres : « *Les bêtes qui ont cinq sens, participent plus que les autres à notre fonds d'idées. Mais comme elles sont, à bien des égards, organisées différemment, elles ont aussi des besoins différens. Chaque espèce a des rapports particuliers avec ce qui l'environne : ce qui est utile à l'une est inutile ou même nuisible à l'autre : elles sont dans les mêmes lieux, sans être dans les mêmes circonstances* » (Condillac, 1792, 1^{ère} édition, 1755, p.279)⁴⁷.

⁴⁷ Cette citation suggère que Canguilhem a peut-être trop appuyé la révolution introduite par Jakob von Uexkühl quand il a développé à la fin du XIX^e siècle le concept de *Umwelt* (milieu propre à l'espèce) que Canguilhem oppose aux théories du milieu héritées de la « fable condillacienne de la statue » (Feurhahn, 2009, p.420).

Condillac serait-il pour autant un défenseur d'un monisme naturaliste contre un dualisme qui assoit la distinction entre nature et culture ? Pour Descola (2005, p.247-248), ce n'est pas le cas dans la mesure où Condillac voit dans le langage la spécificité de l'espèce humaine. C'est en effet par le langage que les êtres humains communiquent, échangent des informations, se transmettent des savoirs et fondent des cultures. Alors que les bêtes « *vivent toujours ensemble, mais pensent presque toujours à part* » (Condillac, 1792, 1^{ère} édition, 1755, p.283). Cette remarque explique l'existence d'une relative uniformité de « genre de vie » dans chaque espèce animale et une grande variété dans l'espèce humaine : grâce au langage, les êtres humains s'imitent, mais disposent aussi d'« *inventeurs* » dont les innovations se diffusent par imitation. Cela explique pour Condillac le progrès humain, et le fait que les hommes qui vivent en société ne sont pas prisonniers de leur milieu : « *Cependant si les hommes vivaient séparément, la différence des lieux et des climats les placeraient nécessairement dans des circonstances différentes : elle mettrait donc de la variété dans leurs besoins, et par conséquent dans leur conduite. Chacun feroit à part les expériences auxquelles sa situation l'engageroit, chacun acquerroit des connaissances particulières ; mais leurs progrès seroient bornés, et ils différeroient peu les uns des autres. C'est donc dans la société qu'il y a d'homme à homme une différence plus sensible* » (Condillac, 1792, 1^{ère} édition, 1755, p.273).

S'il n'introduit pas l'expression de « genre de vie » dans cet ouvrage, Condillac en a un usage voisin avec la notion d'habitudes. Par la suite, s'intéressant à l'économie politique, il l'utilise pour approfondir sa vision de la société, en continuant de soutenir que les progrès humains sont liés à l'affranchissement des déterminismes du milieu. Un court extrait du premier passage se retrouve presque mot pour mot dans les définitions données par Vidal de la Blache et certains de ses élèves au genre de vie (encadré 3). Cette fiction politique de Condillac est elle aussi tout imprégnée des *Politiques* d'Aristote, et plus particulièrement du passage du livre 1 dont nous avons fait mention, où se trouvent distinguées des richesses naturelles de l'économie domestique les richesses fictives de l'économie politique.

Le second extrait montre qu'un « ancien genre de vie » peut se perpétuer, demeurer « incorporé » après plusieurs générations passées par l'état de civilisation.

Encadré 3 : le genre de vie dans l'œuvre de Condillac

J'appelle naturels les besoins qui sont une suite de notre conformation, et factices les besoins que nous devons à l'habitude contractée par l'usage des choses.

Une horde errante vit des fruits que la terre a produit naturellement, du poisson qu'elle pêche, des bêtes qu'elle tue à la chasse ; et lorsque le lieu qu'elle parcourt ne fournit pas à sa subsistance, elle passe ailleurs. Nous ne voyons dans ce genre de vie que des besoins purement naturels.

Notre peuplade ne peut plus errer. Elle s'est fait un besoin de vivre dans le lieu qu'elle a choisi ; elle s'en fait un de l'abondance qu'elle trouve dans les champs qu'elle cultive, et de la bonté des fruits qu'elle doit à son travail. Elle ne se contente pas d'aller à la chasse des animaux qui peuvent servir à sa nourriture et à son vêtement, elle en élève, et elle tâche de les multiplier assez pour sa consommation.

Voilà un genre de vie où nous remarquons des besoins factices, c'est-à-dire des besoins qui naissent de l'habitude que nous nous sommes faite de satisfaire aux besoins naturels par des moyens choisis.

(Le commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre, p.6-7, édition Lecointe et Durey, 1821-1822- 1^e édition, 1776)

L'établissement des Nations modernes de l'Europe présente un tableau bien différent [que celui des « peuples dirigés par la vertu des loix », sous-entendu les peuples antiques]. Ce sont des Barbares qui, au cœur des forêts, fondent des Royaumes. Chaque jour dans des circonstances où tout est nouveau pour eux, ils ne paraissent pas s'en apercevoir. Ils se conduisent comme ils se sont toujours conduits, ils répètent continuellement les mêmes fautes : ils croient que des États se gouvernent comme des Hordes. Enfin, ne trouvant dans les débris des empires qu'ils viennent de renverser, que les vices qui en ont préparé la chute, ils prennent ces vices ; & sans passer par la mollesse, ils arrivent tout à coup à la corruption.

Ils sont donc corrompus, sans être moins courageux ; & leur courage ne leur reste que pour devenir l'instrument de leurs vices. C'est qu'ayant conservé les préjugés de leur premier genre de vie, ils sont incapables de chercher dans les Loix un frein qui leur devient tous les jours plus nécessaire.

(Discours du 22 décembre 1768 à l'Académie française, 4-5)

Un peuple ne sortira point de la simplicité, lorsqu'au lieu de marcher pieds nus, il aura des chaussures commodes [...] lorsque dans les arts qu'il crée ou qu'il perfectionne, il ne cherchera que des choses d'un usage commun.

Concluons que, puisque dans une société tous les citoyens doivent être occupés, il est avantageux ou même nécessaire que les arts fassent assez de progrès pour fournir de l'occupation à tous. Ce sont les choses dont l'usage fait sentir la nécessité qui doivent être la règle de l'emploi des hommes, et procurer aux uns les moyens de subsister en travaillant, sans exposer les autres à tomber dans la mollesse.

Le sujet de ce chapitre [De l'emploi des hommes dans une société qui a des mœurs simples] s'éclaircira encore dans le suivant [du luxe], où nous traiterons du luxe, c'est-à-dire d'un genre de vie qui est le plus éloigné de la simplicité.

(Le commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre, p.206-207), édition Lecointe et Durey, 1821-1822- 1^e édition, 1776, p.)

De pareils rois ne contribuaient pas à policer les Grecs. Ils dévastaient la Grèce : ils étaient le fléau des peuples fixés dans les villages : ce n'étaient dans le vrai que des chefs de brigands, dont il faudra purger la Grèce. Ils retarderont d'autant plus les progrès de la société, que le brigandage sera long-temps en honneur, & qu'il faudra des héros pour le détruire.

À mesure que les étrangers, établis sur les ôtes, pénétreront plus avant, les sauvages, vaincus par la force, ou gagnés par les ânières avec lesquelles on les traitera, commenceront à connaître un nouveau genre de vie, & désireront d'avoir part aux avantages qui leur seront offerts.

(Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme.... Directions pour la conscience d'un roi. T. 5, 1775, p.74)

Les Barbares vivent de brigandage, & ce genre de vie a toute leur estime ; c'est une lâcheté à leurs yeux d'attendre d'un travail long & pénible, ce qu'on peut, avec du courage, se procurer en un instant ; & la galère, qu'ils attachent à la force du corps, est le titre qui les autorise à toutes sortes de violences.

(Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme.... Directions pour la conscience d'un roi. T. 6, 1775, p.336)

Lorsque l'exercice de toutes les religions eut été autorisé par les rois d'Égypte, les moines, Juifs ou Pythagoriciens, ne craignirent plus la persécution. Mais il est à présumer, que pour la plupart ils gardèrent par habitude le genre de vie, qu'ils avoient embrassé par nécessité. Ils ne se rapprochèrent des villes, & ne commercèrent avec les citoyens que dans la vue de faire des prosélytes ; à quoi ils réussirent, parce qu'ils étaient enthousiastes, & que les Égyptiens étaient superstitieux.

(Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme.... Directions pour la conscience d'un roi. T. 10, 1775, p.32)

Condillac et Rousseau introduisent l'idée de progrès humain comme passage de l'état de nature à l'état de civilisation. Mais ils continuent à maintenir l'humain dans la nature. Ce qui est en jeu, c'est ce qui différencie le genre humain entre les peuples qui présentent une organisation et des techniques les rendant plus indépendants des variations de leur environnement naturel et ceux qui sont restés soumis aux caprices de la nature. Pour autant, le caractère « corporé » de chaque individu, sa constitution, le rattache aux processus naturels. Leurs écrits montrent ainsi que les usages aristotéliens et hippocratiques du terme de « genre de vie » se conjuguent dans la langue française pour décrire une relation entre les hommes et leur nature environnante dénuée de toute institution. Ils annoncent les conceptions naturalistes de la toute fin du XVIII^e siècle, mais en différent car leur fiction civilisationnelle ne relève pas d'une histoire chronologique, mais plutôt d'une segmentation théorique entre des états naturels et des états sociaux. Dans les deux cas, l'expression n'est pas indifféremment employée pour tout type de groupement, elle vient plutôt qualifier des états pré-civilisationnels, où les hommes sont « encore » soumis aléas de la nature. De l'idée que le langage et la technique différencient humains et animaux, on peut rapidement arriver à celle d'un degré d'humanité différent selon le développement technique et le raffinement du langage, et rapidement rapprocher la sauvagerie de l'animalité.

Le genre de vie et le relativisme du progrès : le débat entre Kant et Herder

Les élaborations théoriques de Rousseau et de Condillac tracent l'originalité du processus de civilisation en termes de progrès humain, au moment même où les explorations cimentent à l'échelle européenne les premières théories anthropologiques sur la base d'un paradigme civilisationnel (Despoix, 2005). En Allemagne, elles sont constitutives des Lumières : « *Ce « tournant anthropologique » de l'Aufklärung a ainsi pu être caractérisé comme une tentative de penser l'homme dans sa totalité, en intégrant l'âme et le corps, l'esprit et la sensibilité, la nature et la culture. Penser l'homme dans sa totalité, c'est aussi se confronter à la diversité humaine, une question qui, avec les progrès de la connaissance des cultures lointaines, est toujours présente à l'arrière-plan de la réflexion anthropologique* » (Agard &

Trautmann-Waller, 2009, p.6). Des Un ensemble d'auteurs y sont rattachés, des connus Herder, W. Humboldt et de moins connus comme Buchholz et Krüger.

Ce dernier, médecin, est rattaché à l'école de Göttingen où le médecin anatomiste Blumenbach (Zelle, 2009) professe ses cours d'anthropologie physique, par lesquels sont passés des grands noms de la vie intellectuelle allemande de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, comme les frères Humboldt ou Goethe⁴⁸. D'un point de vue méthodologique, l'importance de Blumenbach est capitale, dans la mesure où il a proposé une approche classificatoire, qu'A. Humboldt a systématisée lors de son voyage en Amérique du Sud (Giacomoni, 2009). Ainsi le concept de « caractère national » est forgé par W. Humboldt à partir de celui de type, forgé par Goethe pour classer les espèces. Il est « *à comprendre chez Goethe comme le général ou l'invariant* » (Giacomoni, 2009, p.52). De façon renversée, Humboldt reprend le terme de « type » pour désigner l'individuel et le spécifique, comme ce qui n'est pas déterminé par des lois. Nous avons là un débat qu'avait déjà inauguré la controverse entre Kant et Herder.

Dans ce débat qui oppose Emmanuel Kant (1724-1804) et Johann Gottfried Herder (1744-1803), on voit s'insinuer l'expression de « genre de vie » sous ses versions germanophones de *Lebensweise* et de *Lebensart*. Ces échanges vifs sont traduits en langue française dès la première moitié du XIXe siècle, notamment dans les traductions de Joseph Tissot d'œuvres parmi les plus importantes d'Emmanuel Kant : *Principes métaphysiques de la morale*, *Métaphysique des mœurs*, *Anthropologie*, *Logique*, *Essai philosophique sur la paix perpétuelle* ; et d'Edgar Quinet des *Idées* de Johann Gottfried Herder.

Ainsi que l'explique Michel Foucault dans sa préface à l'*Anthropologie* (2008, 1ère édition, 1961), la nature humaine présente des lois qui ne relèvent pas des mêmes phénomènes que les lois de la nature physique ou du vivant. Kant le formule explicitement lui-même en introduisant son ouvrage : cette anthropologie est qualifiée de pragmatique « *non pas lorsqu'elle comporte une connaissance étendue des choses qu'on trouve dans le monde – par exemple animaux, plantes et minéraux dans les différents pays et climats, - mais lorsqu'elle comporte une connaissance de l'homme comme citoyen du monde. Par conséquent, la connaissance des races humaines [Menschenrassen], comme résultat du jeu de la nature, ne comptera pas pour la connaissance pragmatique du monde, mais seulement pour la connaissance théorique* » (Kant, 2008, p.83-84). Pourtant, le commentaire de Foucault souligne à quel point l'*Anthropologie* de Kant ne porte pas directement sur l'homme citoyen du monde (*Weltbürger*), mais sur l'esprit (*Gemüt*) sans pour autant verser dans la psychologie, en raison de son caractère spéculatif et non empirique.

⁴⁸ « Thomas Sömmerring, Georg Forster, Christian Meiners et Herder, ainsi que plus tard les savants français de la Société des Observateurs de l'Homme, le considéraient comme le pilier de la recherche scientifique sur l'homme à la fin du dix-huitième siècle » (Giacomoni, 2009, p.49)

Ce texte, le dernier que Kant a publié, en 1798, soutient tout à la fois que les races humaines sont le produit de la nature, à l'instar des minéraux et des végétaux et que par ailleurs un savoir spécifique doit être consacré à la subjectivité humaine. Défendant un point de vue différent de Rousseau et de Condillac, dans son chapitre sur les « tempéraments » des personnes, il opère une distinction entre l'homme « *sensible ou naturel* » et « *l'homme raisonnable doué de liberté* » (Kant, 2008, p.223). Il met dans les tempéraments du premier ordre les éléments psychosomatiques présents dans la théorie des humeurs et dans les seconds, les habitudes et les coutumes, « *qui se fondent sur des causes occasionnelles* » (p.225). Si les « races » sont du côté de l'anthropologie théorique ou de l'histoire naturelle, les habitudes et les coutumes sont quant à elles du côté de l'anthropologie pragmatique et donc relèvent d'une étude qui a pour point de départ la subjectivité individuelle.

Quelques années auparavant, en 1784, il précisait dans ses *Opuscules sur l'histoire* que les actions humaines, bien qu'elles ne paraissent pas intelligibles prises individuellement, s'inscrivent dans un dessein plus grand, celui de la nature humaine, qui vise le progrès de la raison humaine. Est donc déjà présente chez Kant l'idée de lois qui régissent les actions humaines, mais qui sont des lois spécifiques, des lois de « *l'espèce* ». Elles offrent donc la possibilité à une étude scientifique de leur causalité historique. Peu de temps avant l'émergence en France du « moment naturaliste », on trouve donc chez Kant une double conception, naturaliste et spiritualiste, de l'étude de l'homme.

En terme lexical, son usage plutôt des *Lebensweise* et *Lebensart* est plutôt restreint. Il est pour partie relatif à des passages traduits qui concernent les devoirs de l'homme envers lui-même, comme dans *Principes métaphysiques de la morale, Métaphysique des mœurs*, où il préconise une activité corporelle choisie en fonction de son « genre de vie », assimilé à une profession : *ouvrier, commerçant, savant*, ce qui nous ramène au latin *professio, conditio* (chapitre 3, p. 119 de l'édition 1837 de Ladrangé, traduction de Tissot). Plus loin dans le même ouvrage (p. 397), considérant comment bien mener sa vie, il oppose au besoin de conserver sa santé : *un genre de vie efféminé, le penchant au repos et à la mollesse, l'ignorance en fait de régime de vie, ou d'hygiène. De plus, l'imprévoyance, le travail excessif, les excès dans les plaisirs, les séductions, la fausse honte, l'opinion que ce qui ne nuit point à tel ou tel n'est pas nuisible en général*, etc. Ce sont encore là des usages aussi classiques de la langue française qui se réfèrent au statut social ou à la moralité des contemporains de Kant. Il considère qu'une diète équilibrée et adaptée est un devoir moral de l'homme, car fondée rationnellement sur un principe de conservation. Finalement, en civilisant par la diète son propre corps, l'homme accomplit le dessein de la raison, ce que ne renieront pas quelques années plus tard les Idéologues français.

À d'autres reprises (*Doctrine du droit, Essai philosophique sur la paix perpétuelle* ou *Anthropologie*), le « genre de vie » est une appellation collective qui sert généralement à désigner des peuples « sans sol » qui sont soit chasseurs, soit pasteurs nomades. S'y retrouve non seulement une

explication de la violence de ces peuples dans leur manque d'assise sur le sol et donc de densité de peuplement, mais aussi une critique de la colonisation des Amériques par les Européens. Dans trois passages de l'*Anthropologie* (hors appendices), Tissot (1863) traduit par « genre de vie » les expressions originales *Lebensweise* (sur la mode) *Lebensart* (sur les peuples nomades et sur les caractères du sexe) (Kant, 1863, p. 193, 201 et 231). Il est absent de la traduction de Foucault un siècle plus tard. Si au total l'histoire naturelle n'est pas négligée par Kant, elle n'est pas partie prenante de son système philosophique alors que l'histoire cosmopolitique s'y situe en bonne place, parce que posant comme normativement souhaitable l'avancement de l'humanité vers un progrès de la raison.

C'est, selon l'interprétation de Pierre Pénisson (1996), le point majeur de la polémique qui l'a opposé à un de ses anciens élèves Johann Gottfried Herder entre les années 1784 et 1786, au moment où celui-ci publiait les volumes de ses *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*. Les critiques de Kant formulées dans des revues sont retranscrites dans le recueil fait de ses *Opuscules sur l'histoire* (1964). On trouve chez Herder les éléments d'une histoire naturelle, dont le désordre et certaines idées saugrenues pour l'époque ont suscité « l'effroi » de Kant. Il craignait surtout que les « Idées » d'Herder soient associées à son propre système philosophique et lui portent de ce fait discrédit. D'après Pénisson, la réaction vive de Kant a en grande partie déterminé la réception de Herder au XIXe siècle et occulté sa manière de considérer de façon relativiste les peuples de la terre et leur historicité. Ainsi pour Pénisson (1996, 23-24) :

« Sans doute une des caractéristiques de l'œuvre de Herder est-elle de tenter de renoncer à un modèle, qu'il soit celui-ci de l'époque moderne, des Modernes au sens large, ou d'un modèle grec ou romain, des Anciens en général.

C'est du même coup relativiser et historiciser le développement de l'humanité. C'est, premièrement, relativiser en ceci qu'aucune époque et aucun peuple ne peut prétendre fournir une norme — actuelle ou ancienne — à l'aune de laquelle pourraient s'estimer les autres. L'*Aufklärung* elle-même n'est pas pour Herder un stade ou un acquis définitif, mais un « moment » historique. C'est, deuxièmement, historiciser en ceci que dès lors l'humanité devient historique, non pas dotée d'une essence anhistorique mais ne se réalisant que dans un déroulement historique, suivant les temps et les lieux, ainsi affectée d'un point de vue singulier et partiel, jamais dans une perspective globale et totale »

Cette polémique préfigure une tension qui va cliver les sciences sociales entre d'un côté, celles qui, continuant le projet kantien, recherchent dans le concept des lois de développement des sociétés et d'autres, qu'on dirait idiographiques, qui voient dans chaque peuple un développement historique singulier et un univers de normes qui présentent un intérêt pour lui-même. D'ailleurs, plutôt qu'une philosophie de l'histoire, les *Idées* de Herder⁴⁹ forment une histoire qui annonce la notion tainienne de « moment » (Sée, 1929). Dans cette divergence entre Kant et Herder, on voit le premier privilégier le vocabulaire qui dans ses *Principes métaphysiques de la*

⁴⁹ Parues dans leur version allemande de 1784 à 1791. Leur traduction française, réalisée pour la première fois par Edgar Quinet, ont paru de 1827 à 1828.

morale, prend la forme d'une part, d'« habitudes » et de « coutumes »⁵⁰ appliquées à un sujet abstrait et, d'autre part, de « races » appliqué à des peuples ; alors que le second privilégie ceux plus particularistes de *Kultur* et de *Lebensart*. Le premier définit scrupuleusement ses termes, vise une élaboration conceptuelle, alors que le second fait usage du vocabulaire du sens commun, voire de termes en vogue, ce que lui reproche Kant.

Les *Idées* sont non seulement une compilation de savoirs naturalistes, ethnographiques et philosophiques⁵¹ de leur temps, mais aussi l'affirmation d'un positionnement : primat du bonheur des peuples sur la raison, monogénisme de l'espèce humaine, reconnaissance de différents niveaux de civilisation, qui ne sont pas pour lui des « stades », mais l'expression de potentialités différentes du milieu naturel, relativité du bonheur au regard de ces différents « genres de vie ». Cette quasi-systématicité de l'usage de « genre de vie », au même titre que l'expression de « manière de vivre », dont l'usage est plus exclusif dans le répertoire buffonien, pose la question du choix de la traduction chez Quinet : a-t-il puisé « genre de vie » dans le vocabulaire des naturalistes de son temps ? Les usages de *Lebensart* de *Lebensweise* s'étaient-ils eux-mêmes nourris des œuvres francophones du milieu du XVIIIe comme celles de Montesquieu ou de Buffon ? Ou bien dans l'anthropologue physique de son époque⁵² ? À la différence du terme de « milieu », il semble que les traductions entre allemand et français des vocables « genre de vie », « manières de vivre », *Lebensart* et *Lebensweise*, n'aient pas posé de problème.

En tout état de cause, les nombreux extraits où Herder utilise *Lebensweise* et *Lebensart* sont traduits par Edgar Quinet à 45 reprises avec l'expression de genre de vie. Cette œuvre de Herder débute par une histoire naturelle qui débouche sur l'affirmation de la spécificité de l'espèce humaine (astronomie, biologie et zoologie, livres I à V) ; se poursuit par une description des diverses « races » humaines (livre VI) ; puis par une réflexion sur l'unicité de l'espèce humaine et sur les principes philosophiques et généraux de son organisation (livres VII à X) ; pour s'achever sur une histoire des « civilisations » (livres XI et suivants). Le terme de genre de vie n'apparaît pas de façon régulière dans les différents livres qui composent l'ouvrage (Annexe 1). Il est particulièrement fréquent dans les chapitres III (*L'intelligence pratique de l'espèce humaine s'est partout développée à l'occasion des besoins de la vie; mais partout elle a été un fruit du génie des peuples, le résultat de la tradition et des coutumes*) et IV (*Les sentimens et*

⁵⁰ L'habitude, contrairement à la coutume est vertueuse car produit de la liberté : « L'habitude (*Fertigkeit, habitus*) est la facilité d'agir, et la perfection subjective de la volonté. — Mais toute facilité de cette nature n'est pas une habitude libre (*habitus libertatis*); car, si elle est coutume (*assuetudo*), c'est-à-dire si son uniformité a dégénéré en nécessité par l'action trop souvent répétée, il n'y a plus habitude produit de la liberté, par conséquent plus d'habitude morale. » (Kant, 1830, trad. Tissot)

⁵¹ Henri Sée (1929) cite l'influence de Buffon et de Montesquieu, mais pour mieux souligner l'originalité des vues de Herder.

⁵² Son projet traduction des *Ideen* a rencontré un grand succès auprès de Joseph-Marie Gérando (Pénisson, 2002), l'un des fondateurs de la Société des Observateurs de l'homme (voir chapitres 2 et 3).

les penchans de l'homme sont partout en rapport avec son organisation et les circonstances dans lesquelles il vit; mais partout aussi ils sont sous la dépendance de la coutume et de l'opinion) du livre VIII⁵³. Ainsi que le résume Paulo Cesar Da Costa Gomes, pour Herder, « *les genres de vie sont donc les moyens spécifiques que chaque nation trouve pour bien s'enraciner dans un territoire donné, grâce aux outils que leur culture propre développe* » (2000, in Berdoulay et Soubeyran, p.63).

Peu de temps avant la Révolution française et l'avènement d'une anthropologie naturaliste en France, une voie originale a été tracée pour l'étude de l'histoire naturelle de l'homme qui mêle un naturalisme déterministe à un culturalisme historique ou relationnel. C'est en Allemagne que se développent les premières tentatives d'extension aux groupes humains des méthodes classificatoires appliquées aux espèces vivantes. Il est important de revenir sur ce moment, car les frères Humboldt feront connaître aux Idéologues et aux membres de la *Société des observateurs de l'homme*, que nous étudierons dans le chapitre suivant, cette anthropologie physique. Cette association entre « genre de vie » et type est notable dans le sens où l'on va la retrouver dans la langue française dans écrits naturalistes du début du XIX, l'anthropologie physique et la statistique sociale du milieu du XIXe siècle ou la géographie vidalienne du XXe siècle.

⁵³ Plus tôt, dans le premier tome, le « genre de vie » s'applique à l'espèce humaine tout entière, en comparaison avec celui d'autres espèces animales. Mais dans le livre III (chapitre V, p.153), il se refuse à l'assimilation cartésienne des animaux à des machines, arguant que comme l'homme, ceux-ci développent des « genres de vie » en fonction de leurs besoins. On est ici proche d'une conception naturaliste voire vitaliste cette notion, étendue au règne animal. Pour ce qui est de son usage spécifiquement humain, particulièrement développé dans les chapitres cités du Livre VIII, Herder reconnaît une égale dignité aux différents « genres de vie », contre l'idée de son temps – développée comme on l'a vu chez Kant – de la supériorité de l'agriculture en tant qu'elle seule a permis à la civilisation de se développer. De façon assez subtile il établit une distinction entre genres de vie et civilisations, dans le sens où les premiers « *rentrent les uns dans les autres* » en un lieu donné (XX). Dans cette réflexion, il associe le « genre de vie » à la « *constitution morale de l'homme* » (XX) : il y a donc une conception du genre vie qui articule la manière de subvenir à ses besoins avec l'organisation collective, qui fonde selon Herder le génie des peuples. Les « genres de vie » se transmettent de génération en génération, selon une conception qui affirme que les habitudes sont incorporées par l'organisme et se transmettent à la génération suivante, comme il l'explique en évoquant l'exemple de la chanson. Ces habitudes vont même jusqu'à marquer physiquement les êtres humains en les dotant de « traits » spécifiques à leur genre de vie. Comme bien souvent dans les exemples présentés, l'analyse d'un genre de vie n'élude pas la question des rapports de genre : Herder utilise la manière de traiter les femmes comme critère distinctif des « genres de vie » et loue à ce titre le statut avantageux qu'ont les femmes chez les peuples Germains. Est présente enfin l'idée, dans la dernière partie de l'ouvrage, que les genres de vie évoluent, apparaissent, se transforment et disparaissent ; fidèle à une conception chrétienne, il conçoit l'existence d'un « genre de vie originel, » dans le jardin de l'Eden, qui s'oppose radicalement à la fiction rousseauiste du « bon sauvage ». Néanmoins, c'est là qu'apparaît une approche « climatique » des « genres de vie », et l'expression d'une hiérarchie implicite de ceux-ci en fonction de l'importance des facteurs qui les déterminent.

Conclusion

Une grande variété caractérise l'usage de l'expression de « genre de vie », qui s'est diffusé au cours du XVIIIe siècle. Aux étymologies multiples et aux formulations synonymes se redéfinissant selon les manières de différencier la vie des peuples, elle émerge cependant à partir du milieu du XVIIIe siècle à la fois comme catégorie naturaliste des histoires naturelles et comme catégorie anthropologique indiquant le niveau de développement de la civilisation dans les diverses contrées du monde explorées. D'anciens registres, hippocratiques et aristotéliens, sont ainsi mobilisés pour caractériser les collectifs humains. En outre, si des équivalents en langue anglaise et allemande peuvent aisément être retrouvés, les débats se forment différemment selon les pays, ainsi que nous l'avons vu en comparant dans le cas de l'Allemagne.

Chapitre 2. Un usage conceptuel qui se diffracte selon des visées normatives divergentes (1790-1830)

C'est après le milieu du XVIII^e siècle qu'apparaissent dans le vocabulaire européen les significations modernes des mots de « civilisation » et de « culture », qui deviennent les grandes catégories classificatrices des peuples (Weber et al., 1930). Au cours de ce mouvement, le chapitre 1 a établi que l'expression de « genre de vie » fait office de critère de classification, plus ou moins explicitement hiérarchique et proéminent selon les auteurs.

Claude Blanckaert a montré qu'entre les travaux de Buffon et la biologie naissante du XIX^e siècle s'élaborent les fondements d'une anthropologie naturaliste à travers diverses théories émises par des polygraphes français. Selon eux, l'« homme » peut faire l'objet d'une étude scientifique au même titre que le reste de la nature. Peu après la Révolution française, cette anthropologie naturaliste présente une finalité politique, celle du progrès de l'« homme », désormais libéré de son statut de créature soumise à la volonté divine, vers l'état de civilisation (Blanckaert, 2000). Si ce point de vue n'est pas totalement nouveau, il se traduit néanmoins pour la première fois par un projet politique et trouve au Directoire les moyens de sa mise en œuvre. C'est donc en tant que traduction politique d'une vision scientifique qu'il s'agit pour Blanckaert d'un « moment naturaliste », de la même manière qu'il y a eu pour Pierre Rosanvallon (1985) un « moment Guizot » pour la période 1830-1848.

Ce parallèle n'est pas fortuit dans la mesure où c'est Guizot lui-même qui, en 1832, restaure l'Académie des Sciences Morales et Politiques (ASMP) qui auparavant avait ouvert ses portes entre 1795 et 1803. Dans ces deux « moments », cette institution joue un rôle clé dans la légitimation scientifique d'une politique qui affiche sa volonté de laisser le soin à une élite intellectuelle de créer les conditions du progrès de la civilisation et de la raison humaine. Le plus souvent, dans ce schéma, le « genre de vie » exprime une spécificité, voire une résistance, qui s'oppose à la rationalisation institutionnelle de l'action publique promue par des groupes de savants. Ainsi, ce « moment » est à l'origine de l'anthropologie française du XIX^e siècle, dont Blanckaert (1995) nous rappelle les fondements : « *La généralisation de la méthode inductive en sciences naturelles a tourné l'attention scientifique vers les conditions d'existence de l'homme, l'influence modificatrice des milieux ambiants, géographiques et sociaux, les statuts des différences organiques, mentales et ethniques qui caractérisaient les peuples récemment découverts par les explorateurs. La science de l'homme du premier demi-siècle ignore le concept de culture et l'autonomie du fait social* » (p.45).

Or cette anthropologie, au départ solidaire d'une histoire naturelle, s'en est progressivement détachée au profit d'une segmentation et d'une dépolitisation des savoirs opérées durant le Consulat et l'Empire. Cette évolution correspond donc aussi au basculement d'un savoir encyclopédique autour d'un paradigme vitaliste et/ou matérialiste, qui confère aux

« circonstances » un pouvoir transformateur vers un savoir morcelé qui fixe les connaissances dans des catégories rigides, à l'image des travaux de Georges Cuvier (Chappey, 2006). En 1830, seul le legs de l'*Encyclopédie méthodique* témoigne de cette matrice naturaliste pré-napoléonienne.

Cette reconfiguration s'est traduite à travers des changements institutionnels entérinant l'avantage pris le groupe des *Idéologues* qui s'est imposé dans l'agenda politique entre la Convention et le Directoire. Il a rassemblé au cours de la Révolution française des personnalités athées et généralement matérialistes qui siègent à l'ASMP. Ceux-ci défendent une anthropologie générale qui articule un versant physique (histoire naturelle, physiologie, hygiène, médecine) à un versant moral (récits de voyages et biographies, facultés intellectuelles, morale, économie et droit) (Blanckaert, 1989). Dans ce mouvement, Volney et Cabanis illustrent comment, tout en glissant entre différents registres de l'anthropologie (médical, biographique ou ethnographique), l'expression de « genre de vie » garde sa connotation péjorative lorsqu'elle s'applique plus spécifiquement aux « sauvages ». On le comprend à travers leurs visées politiques de défense de l'égalitarisme révolutionnaire dont la réalisation passe, par exemple pour Cabanis, par une uniformisation des conditions de vie (les « bonnes circonstances ») que seul le progrès de la civilisation (la maîtrise des « conditions extérieures ») est susceptible de fournir. Ils mobilisent pour cela un appareillage intellectuel d'inspiration vitaliste, se réclament du moins de l'hippocratisme médical, centré sur la métaphore organiciste (Chappey, 2001). La société est un corps dont les organes ont un fonctionnement solidaire pour maintenir l'état de santé général.

L'exercice du pouvoir lors du Directoire leur a été fatal. Entre 1799 et 1804, un autre groupe poursuit partiellement le projet des Idéologues, la *Société des Observateurs de l'Homme*, dans laquelle des personnalités délivrent des enseignements d'histoire naturelle comme Daubenton, G. Cuvier et Lacepède. Comme l'a montré Jean-Luc Chappey (2002), ils se distinguent des Idéologues par un dualisme au sein duquel les choses de l'âme sont hermétiquement séparées de celles du corps. Cette société peut néanmoins difficilement être considérée comme un tout idéologique cohérent : elle est plutôt un terrain de jeux d'influence et de rencontre de réseaux dans une période de changement institutionnel profond. L'ASMP ferme ses portes alors que les lieux du savoir se spécialisent : Ecole polytechnique, Ecole de Médecine et Muséum d'histoire naturelle. Les savants deviennent des professeurs, les Lycées sont créés et certains proches du régime, parmi les Observateurs de l'Homme tirent leur épingle du jeu, comme G. Cuvier. Il s'agit avant tout de ceux qui ont combattu l'athéisme, le matérialisme et le transformisme des Idéologues. Au service du pouvoir, plus que dans son exercice, ils promeuvent la vision d'une science compatible avec la foi catholique, un fixisme des espèces qui fait écho au régime autocratique que l'on vient d'instaurer dans lequel la figure du chef s'oppose au contre-pouvoir des organes promu par les Idéologues (Chappey, 2006).

Au tout début du XIXe siècle, le transformisme de Lamarck se trouve marginalisé au profit du fixisme de G. Cuvier. L'activité scientifique conduit à une frénésie métrologique et la géographie qui dépendait de l'ancienne

ASMP est redistribuée dans la section « mathématique » de l'Académie suite à sa fermeture. Dès lors elle ne contribue plus au dessein d'une science générale de l'Homme que souhaitait accomplir l'*Encyclopédie méthodique*, et se trouve progressivement écartée durant la décennie 1800 de la statistique départementale en tant que géographie descriptive, au profit d'une statistique mathématique quand le régime du Consulat crée la Statistique Générale de France pour mettre en place un recensement de la population. Plus question de décrire de façon ethnographique les manières de vivre, il faut désormais compter dans chaque département les groupes sociaux dans des cases communes fixées pour tout le territoire.

Dans le sillage de ce fixisme victorieux, la craniologie de Gall, connue dès les années 1806-1807, trouve de nombreux défenseurs. La voie est donc aussi ouverte au discours racial. Néanmoins, le racialisme et le fixisme sont contestés à l'intérieur même des institutions où ils se développent : au Muséum, le fixisme de G. Cuvier se confronte dans la décennie 1800 au transformisme de Lamarck, certes marginalisé, et en 1830 à la tératologie d'E. Geoffroy Saint-Hilaire. Entre 1805 et 1808, se forme même « *une alliance des plus complexes : des partisans de Lavater⁵⁴ à ceux de Buffon en passant par ceux de Galvani⁵⁵, des “médecins philosophes” aux statisticiens “encyclopédiques” [...] en voie de marginalisation sociale* » (Chappey, 2002, p.460).

Les réflexions des personnalités fréquentant le cercle des Idéologues prennent appui sur le constat, de façon croissante à mesure que l'on entre dans le XIXe siècle, qu'à des « milieux naturels » très comparables correspondent des « genres de vie » différents, ceux-ci s'étant formés dans un mouvement historique qui leur est propre, celui des institutions sociales qui les ont engendrés. Ainsi, l'inégale capacité des groupes humains à avancer vers le progrès dépend selon eux de leur organisation sociale (propriété privée) et économique (système de production agricole), avec l'idée implicite qu'il n'y a de civilisation que dans l'agriculture et l'assise du sol. À cet égard, la densité du peuplement prend valeur de degré de civilisation (Broc, 1994).

Pour alimenter ces travaux « géo-anthropologiques », les récits des grands explorateurs de la fin du XVIIIe siècle sont mobilisés, comme ceux du Georg Forster et de son père. Forster fils a été l'un des modèles de Humboldt avant de déployer son aura intellectuelle et ses talents diplomatiques dans les sociétés savantes européennes et philosophiques de la première moitié du XIXe siècle, jusqu'à ce que Darwin et Wallace inaugurent une autre ère des explorations naturalistes. Les peuples rencontrés dans des régions lointaines ou des régions européennes restées isolées des courants de la modernité n'échappent pas à un jugement normatif qui tend à se construire comme un classement civilisationnel. Si l'appartenance de l'expression de « genre de vie » au vocabulaire du « moment naturaliste » et des réflexions

⁵⁴ Inventeur de la physiognomonie, fondée sur l'hypothèse d'une association entre les traits du caractère et les traits du visage.

⁵⁵ Le galvanisme suppose l'existence d'une électricité animale entrevue dans la stimulation électrique d'animaux disséqués. Volta a montré que cette conduction électrique est liée à la conduction des instruments métalliques.

sur le progrès de la civilisation qu'il a engendrées ne fait donc pas de doute, les différences mises au jour entre les peuples de la terre sont de plus en plus expliquées par une combinaison de causes naturelles et sociales qui sont puisées dans la biologie naissante d'alors. C'est ainsi qu'on comprend que Virey, après Kant, soit allé jusqu'à figer l'explication de ces différences dans la « race » (Blanckaert, 2000).

À une époque où les spéculations vont bon train sur la place de l'espèce humaine dans le monde vivant, une vision polygéniste, en rupture avec le monogénisme de l'Eglise, se développe dans les sociétés savantes qui va se formaliser petit à petit dans une doctrine raciste à mesure que la colonisation va jeter un discrédit à l'ambition des sociétés européennes d'apporter la civilisation à des peuples conquis. Cette construction poursuit les réflexions naturalistes de la fin du XVIIIe siècle dans le cadre des débats sur la place de l'inné et de l'acquis. Le milieu peut-il transformer ce dont on hérite par la race ? L'incapacité à se civiliser est-elle inscrite dans la race ? Si les caractéristiques de la race empêchent un peuple d'exploiter les ressources de son environnement à hauteur de ses richesses potentielles, alors les Européens sont fondés à le faire eux-mêmes. Le point de vue raciste, à mesure qu'il se pare d'un discours scientifique, en lien notamment avec l'anthropométrie, va tantôt concurrencer, tantôt amender le point de vue mésologique hippocratique.

Dès lors, les trois registres d'usage de l'expression de « genre de vie » présentés dans le chapitre précédent se perpétuent d'une manière progressivement différenciée entre géographie et anthropologie, comme nous voudrions le montrer : la géographie s'institutionnalise progressivement dans le sillage des travaux de Humboldt et de Ritter en empruntant plutôt une voie mésologique que la *Géographie comparée* de Ritter va contribuer à « spatialiser » ; dans le cas de l'anthropologie, c'est sous un registre raciste puis évolutionniste que le « genre de vie » continue d'exister comme catégorie descriptive du degré de civilisation d'un peuple, sans jouer de rôle explicatif prééminent. Nous ne reviendrons pas sur ce que Blanckaert a montré à plusieurs reprises (2001, 2006 et 2009). Concernant la géographie, si nous souhaitons voir par quels vecteurs et sous quelles formes le « genre de vie » a traversé le XIXe, il convient de mener une enquête historiographique complémentaire. La fin du siècle et l'émergence de l'école française de géographie bénéficie d'un traitement approfondi grâce aux travaux de Berdoulay (1981), Claval (1998), Robic (1992, 1996), Rhein (1982), ce qui est moins le cas des décennies précédentes. Si la thèse de Berdoulay (1981) permet de retracer la dynamique institutionnelle de la géographie et son contexte idéologique, ces deux dimensions ne sont pas suffisamment mises en relation avec le contenu des travaux des géographes pour qu'on en retire une analyse l'usage de l'expression de « genre de vie » ; *a contrario*, les analyses de Broc (1994) se focalisent sur la confrontation d'extraits d'œuvres et des éclairages biographiques sans les inscrire dans les enjeux sociétaux et politiques de leur époque. L'objet de ce chapitre consiste précisément à rattacher le « genre de vie » à un réseau idéologico-scientifique relationnel et dynamique plutôt qu'à plaquer des arguments scientifiques sur un arrière-plan idéologique.

Durant la période 1830-1900, les observations naturalistes et anthropologiques sont discutées et publiées dans des sociétés savantes, comme celles d'ethnographie et de géographie. Pour la clarté du propos, ce chapitre s'organise selon les lignes d'institutionnalisation de la géographie. Si l'organisation proposée ici fait perdre un peu de vue la perméabilité entre géographie et anthropologie tout au long du siècle, elle rend justice aux visions différentes du « genre de vie » qui président à leur dynamique institutionnelle. Pour la géographie, nous insisterons sur l'apport de la géographie ritterienne et la subordination de l'enseignement de la géographie dans l'université française à celui de l'histoire. L'objectif de ce chapitre est ainsi de voir si l'amorce d'un usage conceptuel constaté par pour la période 1790-1830 s'est par la suite maintenu, cristallisé ou dissous. Pour illustrer la différenciation progressive entre anthropologie et géographie au regard du statut du « genre de vie », nous prendrons, dans une dernière section, l'exemple de la réception d'une œuvre mineure, mais significative, des débats de la fin du XIXe siècle.

1 *Le « genre de vie » et son milieu*

Comme l'explique Canguilhem (1965, 1^{ère} édition 1943, p.170-171) :

Buffon compose en fait, dans sa conception des rapports entre l'organisme et le milieu, deux influences. La première est précisément celle de la cosmologie de Newton, dont Buffon était l'admirateur constant. La deuxième est celle de la tradition des anthropogéographes dont avant lui et après Bodin, Machiavel et Arbuthnot, Montesquieu maintenait en France la vitalité. Le traité hippocratique De l'air, des Eaux et des Lieux peut être considéré comme la première œuvre qui ait donné une forme philosophique à cette conception. Voilà quelles sont les deux composantes que Buffon réunit dans ses principes d'éthologie animale, pour autant que les mœurs des animaux sont des caractères distinctifs et spécifiques et que ces mœurs peuvent être expliquées par la même méthode qui a servi aux géographes à expliquer la variété des hommes, la variété des races et des peuples sur le sol terrestre.

On trouve ici les circuits qui font passer le « genre de vie » de l'étude de mœurs des peuples aux études naturalistes. Néanmoins, le vocabulaire n'est pas toujours fixé. Présentant les différents naturalistes qui au XVIIIe siècle ont progressivement mis en place une « *science des mœurs animales* » et l'ont orientée vers l'étude de la relation entre développement de l'organe et mœurs, Marc J. Ratcliff (1996) relève parmi les termes accompagnant celui de « mœurs », « *manières de vivre* », « *habitudes* » et secondairement « *genre de vie* ». Dans cette activité scientifique, les « *notions de comportement* », « *milieu* », « *prédateur* », « *adaptation* », « *territoire* », ne sont pas encore stabilisées et acceptées par l'ensemble des naturalistes sous la même terminologie, même si, pour la plupart, on peut en trouver des équivalents » (Ratcliff, 1996, p.5). Enfin, celles « d'action » et « d'industrie » et de « conduite » s'imposent dans le courant du XVIIIe siècle, alors que « Buffon privilégiera l'expression « *habitudes naturelles* » » (Ratcliff, 1996, p. 6). Un premier débat se met en place pour savoir qui de la structure ou de la fonction détermine l'autre, ou autrement dit, pour savoir si comme l'affirme Lamarck dans son discours au Muséum (1800) : « *ce n'est point la forme du*

corps, soit de ses parties, qui donne lieu aux habitudes, à la manière de vivre des animaux ; mais [...] au contraire les habitudes, la manière de vivre et toutes les circonstances influentes qui ont avec le temps constitué la forme des animaux». Dans ce débat, c'est l'expression buffonienne de « manière de vivre »⁵⁶ qui est utilisée par Lamarck et souvent combinée à celle d'« habitudes ». G. Cuvier, suivi par Virey conteste fortement, au nom d'une position fixiste, que les habitudes se fondent sur une relation au milieu environnant jusqu'à transformer l'organe⁵⁷.

Or c'est bien le point de vue de Cuvier qui s'impose, grâce notamment à ses positions de choix dans les institutions académiques, au Muséum comme au Collège de France. Son vocabulaire est celui des « conditions [nécessaires] de l'existence », qu'il érige en loi biologique dès sa première *Leçon, article IV* (1799, vol. 1) :

C'est dans cette dépendance mutuelle des fonctions, et ce secours qu'elles se prêtent réciproquement, que sont fondées les lois qui déterminent les rapports de leurs organes, et qui sont d'une nécessité égale à celle des lois métaphysiques et mathématiques : car il est évident que l'harmonie convenable entre les organes qui agissent les uns sur les autres, est une condition nécessaire de l'existence de l'être auquel ils appartiennent, et que si une de ses fonctions était modifiée d'une manière incompatible avec les modifications des autres, cet être ne pourroit pas exister. (p.47)

Et comme c'est une des conditions de l'existence de tout animal que ses besoins soient proportionnés aux facultés qu'il a pour les satisfaire, l'irritabilité s'épuise d'autant moins aisément que la respiration est moins efficace et moins prompte à la réparer (reptile/oiseaux p.51)

Au reste, en demeurant toujours dans les bornes que les conditions nécessaires de l'existence prescrivoient, la nature s'est abandonnée à toute sa fécondité dans ce que ces conditions ne limitoient pas ; et sans sortir jamais du petit nombre des combinaisons possibles entre les modifications essentielles des organes importants, elle semble s'être jouée à l'infini dans toutes les parties accessoires.(p.58) [...] on peut en établir une espèce de suite qui paroitra s'éloigner comme par degrés d'un type primitif. (p.59)

⁵⁶ Canguilhem (1965, p.131) nous rappelle dans *Le vivant et son milieu* que « Lamarck a été l'élève de Buffon et le précepteur de son fils »

⁵⁷ Par exemple, Virey s'oppose à la conception de l'habitude de Lamarck et opère un renversement du sens de la causalité fonction/organe : c'est l'organisation préalable qui crée l'habitude et non l'inverse : « *Ce n'est donc point la plante, l'animal qui donnent lieu à leur conformation par leurs habitudes, puisque ces habitudes sont déterminées par leur configuration organique. En effet, l'oiseau ne pouvoit pas se donner l'habitude de s'élever dans les airs, s'il n'avoit pas reçu des ailes. Le lion, le tigre, ne sont carnivores qu'à cause de leur organisation ; ôtez-leur ces dents terribles, ces griffes crochues, cette vigueur de muscles ; changez la figure et les fonctions de leurs intestins de leur estomac, ôtez-leur ce besoin de chair et de sang, organisez-les comme le doux agneau, la timide gazelle, vous les verrez bientôt brouter innocemment l'herbe des collines. Donnez à la souris des ailes membraneuses et la conformation interne des chauves-souris, elle en prendra sur-le-champ toutes les habitudes. On conçoit que nos nerfs étant ébranlés d'une certaine façon, nos muscles, et nos os disposés par un arrangement particulier, nous ne pouvons sentir et agir que conformément à la manière dont nous sommes organisés ; c'est pour cela que les uns sont d'un tempérament vif, les autres lents ; ceux-ci sensibles, ceux-la insensibles aux mêmes impressions. On auroit donc tort de prétendre que c'est l'habitude qui a présidé à la formation de tous les êtres, puisque cette habitude n'en est que le résultat.* » (Virey, 1803, p. 411)

Cette loi n'est autre qu'une loi d'interdépendance des différentes fonctions de l'organisme qui primo, témoigne de l'existence d'un plan d'organisation préalable ; secundo, affirme les limites des possibilités vitales dans des conditions données ; tertio, fait état de marges de manœuvre propres à l'organisme pour se maintenir en vie malgré des variations notables des conditions du milieu à partir du moment où l'ensemble du système n'est pas touché ; quarto, engendre une grande variation possible dans la conformation des organes entre les individus de la même. Le chapitre suivant montrera la postérité de cette loi, que Comte exprime comme « loi des conditions d'existence ». Braunstein (2009) rappelle qu'il est un des inspireurs, avec Bichat, de la conception du milieu de Comte. Retenons que pour Cuvier, l'agencement des organes d'un animal, fixé dans l'histoire naturelle depuis son origine, détermine son « genre de vie »⁵⁸ et le fixe dans un milieu, puisque sa survie obéit aux lois des « conditions de l'existence ». Il y a un finalisme du « genre de vie » qui, d'un côté, réduit l'action mécanique des variations du milieu, mais de l'autre, permet difficilement d'envisager des mécanismes évolutifs et adaptatifs.

On voit que les dénominations hésitent entre le registre mécaniste et organiciste. Plusieurs points de débat interfèrent à la même époque : à propos de la spécificité du phénomène vital (autour de notions comme celles de force vitale), de la spécificité de l'espèce humaine dans le monde vivant liée à sa capacité d'action sur la nature dont l'inégale répartition entre peuples débouche sur l'opposition sauvage/civilisé. C'est dans cet horizon de controverses que s'est développée la notion de milieu dans les sciences naturelles à partir des travaux de Jean-Baptiste de Lamarck (1744-1829) et d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844). La citation de Sainte-Beuve faite par Canguilhem sur les enseignements du biologiste français fournit une autre illustration de la doctrine lamarckienne : « *dans l'ordre de l'organique, une fois admis ce pouvoir mystérieux de la vie, aussi petit et aussi élémentaire que possible, il le supposait se développant lui-même, se confectionnant peu à peu avec le temps ; le besoin sourd, la seule habitude dans les milieux divers faisait naître à la longue les organes [...]* » (Sainte-Beuve, cité par Canguilhem, 1965, p. 136). Changeons le terme d'organe par celui de technique et nous dégagerons les soubassements de la définition vidalienne du « genre de vie » comme ensemble d'habitudes destinées à assurer la subsistance d'un groupe dans un milieu donné.

Il y a donc aussi le fil d'une réflexion générale sur les habitudes relatives à la satisfaction des besoins qui met en relation une réflexion politique sur les peuples (chez Condillac), une morale appliquée à soi-même (chez Kant) et une analyse du comportement animal (chez Lamarck). Or les habitudes sont déterminées par les « circonstances », c'est-à-dire le « milieu »⁵⁹. Le

⁵⁸ Plus particulièrement dans *Le règne animal distribué d'après son organisation pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux* (Cuvier, 1817).

⁵⁹ En revanche, l'expression est employée au cours du XIXe siècle par certains naturalistes influents comme Isidore Geoffroy de Saint-Hilaire (1805-1861), le fils d'Etienne, dont l'héritage transformiste se perpétue notamment dans ses travaux sur la « monstruosité ».

vocabulaire de Lamarck, en rapport à d'autres, est lui aussi très avare en occurrences de « genre de vie ». Sa seule apparition dans son œuvre principale *La philosophie zoologique* se trouve en conclusion du chapitre consacré aux « circonstances. Sa thèse est que les « animaux se répandant dans toutes les régions habitables du globe, chaque espèce a reçu de l'influence des circonstances dans lesquelles elle s'est rencontrée, les habitudes que nous lui connaissons et les modifications dans ses parties que l'observation nous montre en elle » (Lamarck, 1809, vol.1, p. 266).

Elle se décline en deux conclusions. La première rappelle que les animaux ont acquis des organes adaptés aux milieux qu'ils ont traversés. La seconde affirme à propos de l'influence des circonstances sur les habitudes et partant sur les organes que : « pour établir que cette seconde conclusion est sans fondement, il faudrait d'abord prouver que chaque point du globe ne varie jamais dans sa nature, son exposition, sa situation élevée ou enfoncée, son climat, etc., etc. ; et prouver ensuite qu'aucune partie des animaux ne subit, même à la suite de beaucoup de temps, aucune modification par le changement des circonstances, et par la nécessité qui les contraint à un autre genre de vie et d'action que celui qui leur était habituel » (p. 267). Voilà explicitement énoncée l'idée déterministe qu'une modification du milieu engendre « par nécessité » un changement de « genre de vie et d'action »⁶⁰. Si Lamarck précise « et d'action », peut-être comprend-il le « genre de vie » comme une diète alimentaire. Alors que pour Lamarck, l'influence du milieu s'exerce sur les besoins, ceux-ci étant sujets à évaluation et ré-ajustement, les néo-lamarckiens conçoivent une action mécanique du milieu⁶¹. Tout l'enjeu du lamarckisme consiste à savoir comment les habitudes qui répondent aux sollicitations du milieu s'ancrent dans une espèce au point de « faire corps » avec celle-ci, de modifier ses organes et sa physiologie. Le glissement de l'espèce animale au peuple puis à l'individu s'effectue volontiers et vient rencontrer le débat sur l'incorporation de mœurs civilisées par les « sauvages ».

⁶⁰ Nous n'irons toutefois pas jusqu'à suivre Jacques Lévy lorsqu'il affirme que « Dans le cas de la géographie, les figures du « milieu », du « genre de vie » et du « possibilisme » ont participé du refus d'assimiler la révolution darwinienne, alors même que celle-ci était en passe de s'imposer » (Lévy, 2003, p. 224). Berdoulay et Soubeyran (1991), tout en reconnaissant l'influence prégnante du néo-lamarckisme dans la formation de l'école de géographie française, offrent une vision plus nuancée et dynamique des emprunts de Vidal de la Blache aux théories lamarckiennes et darwiniennes. L'importance que revêtent dans les œuvres de Ratzel et de Vidal de la Blache les faits de circulation, et donc les échanges entre groupes humains, vus comme des facteurs de changement, nous inclinerait à insister plus encore sur le fait que les relations inter-groupes sont intégrées parmi ces facteurs par Vidal de la Blache. « Habitudes », « besoins » et « ressources » sont constitutifs du genre de vie vidalien ; mais le dispositif doit être complété par « échanges » et « imitation ». Les habitudes cristallisées dans les genres de vie peuvent en effet naître et se perpétuer à travers des échanges économiques, comme dans le cas des colporteurs. Voir aussi les deux notices distinctes et au point de vue radicalement consacrées à l'œuvre de Vidal de la Blache dans le *Dictionnaire de la géographie, et de l'espace des sociétés* (Lévy et Lussault, 2003) par Jacques Lévy, d'une part, Vincent Berdoulay et Olivier Soubeyran, d'autre part.

⁶¹ Autrement dit : « il y a loin du vitalisme lamarckien au mécanisme néo-lamarckien » (Canguilhem, 1965, p.136)

Le rôle d'explorateurs comme Georg Forster (1744-1794), qui fut du second voyage de James Cook, a été majeur, en raison non seulement du contenu de leurs écrits, mais aussi des méthodes préconisées, que reprendront Alexandre de Humboldt (1769-1859), puis Charles Darwin (1809-1882)⁶². Humboldt rencontre Forster⁶³ en 1789-1790 à l'université de Göttingen, avant de l'accompagner dans son voyage à travers la Belgique, la Hollande, la France et l'Angleterre. Si les écrits de Forster ne comprennent pas les équivalents anglais ou allemands de l'expression de « genre de vie », ce sera plus fréquemment le cas chez Humboldt, dont la préférence va néanmoins au terme d' « état ».

Humboldt peut être en effet convoqué comme témoin privilégié de cette époque. Après un premier séjour à Paris de 4 mois en 1798⁶⁴ précédant son voyage avec Aimé Bonpland (1775-1858) en Amérique du sud, il s'y établit de 1804 à 1827 et fréquente les plus grandes institutions scientifiques napoléoniennes (l'École polytechnique ou l'Académie des Sciences de l'Institut national) et les cercles les plus influents de la capitale (Laugier, 1907).

Cet héritier de la noblesse prussienne est un personnage central à la fois comme explorateur polygraphe, ambassadeur de la science française et allemande et surtout, pour ce qui nous concerne ici, comme passeur entre les savants des Lumières françaises et allemandes et les préfigurateurs des sciences sociales francophones du XIXe siècle. Il a suivi les cours d'anatomie de Blumenbach⁶⁵ à Göttingen, où il a fréquenté la vie intellectuelle allemande⁶⁶, avant de sillonner les routes européennes avec Forster. Ces années de formation dans une Allemagne touchée par les soubresauts de la Révolution française sont à l'origine du rayonnement intellectuel international futur des frères Humboldt. À Weimar, Goethe publie en 1790 le mémoire sur la Métamorphose des plantes (*Versuch die*

⁶² Nous évoquerons la position de Darwin au chapitre suivant.

⁶³ Dans le *Cosmos* (Humboldt, 1847, vol.1), il le considère comme pionnier dans l'exercice du récit d'exploration scientifiquement organisé, relevant également les travaux de Charles Darwin comme dignes héritiers de cette démarche.

⁶⁴ Il est accueilli à l'Institut (future Académie des Sciences) pour y effectuer des expériences sur le galvanisme dont les résultats sont traduits en français dès 1799 (Humboldt, 1799). Le jeune physicien allemand y développe une vision vitaliste et matérialiste ainsi qu'une rigueur expérimentale et une précision d'observation déjà très fortes.

⁶⁵ Bien des décennies plus tard, il défend dans son *Cosmos* (1847, vol.1) une position explicitement non raciste (à la fois monogéniste et contre toute hiérarchie des races) en se référant à la classification de son « maître » Blumenbach. Johann Friedrich Blumenbach (1752-1840), professeur de médecine à l'Université de Göttingen est l'un des fondateurs de l'anthropologie physique. Il est connu pour être l'un des défenseurs de la thèse monogéniste selon laquelle tous les humains appartiennent à la même espèce, par-delà leurs distinctions raciales.

⁶⁶ Les frères Humboldt sont correspondants au journal *Les Heures* (*Die Horen*) créé en 1795 et dirigé par Friedrich Schiller (1759-1805) avec la complicité de Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832) pour fonder une tradition littéraire nationale. Parmi les contributeurs, on trouve Fichte et Herder notamment. Schiller et Goethe défendent une vision de la littérature en rupture avec Herder

Metamorphose der Pflanzen zu erklären) où celui-ci esquisse une théorie des forces vitales des plantes soumises aux influences du milieu. La thèse de Goethe est explicitement vitaliste (Quillien, 1991).

Un an plus tard, Guillaume reprend de Goethe, dans son *Essai sur les lois du développement des forces humaines (Über die Gesetze der Entwicklung der menschlichen Kräfte)*, la notion de métamorphose (*Fortschreiten*), fortement influencé par les *Idées* de Herder, par son approche critique de l'idée kantienne de progrès historique vers la raison et sa considération des développements historiques en fonction des expériences générationnelles.

Mais c'est Alexandre qui entame un débat avec Goethe sur le vitalisme, dans lequel il change de position au contact de Forster⁶⁷ au cours des années 1790 : « *Alexandre partage avec Goethe la thèse de l'essence spécifique du vivant, telle qu'elle est définie par Barthez et l'école de Montpellier ; en 1794 encore il hésite entre la théorie de l'excitabilité de Galvani et la théorie vitaliste et, en 1795, publie dans les Horen un article en lequel il défend cette théorie. Mais il se rallie ensuite, à part de ses propres expériences – on mesure ici l'importance de la pratique scientifique – aux analyses de Diderot et abandonne en 1797 la théorie de la Lebenskraft⁶⁸, car il lui semble que c'est vouloir résoudre un problème par le seul fait de lui donner un nom [...] Alexandre en vient à une conception proche de Diderot ; il pose la matière comme « cause et effet de nos sensations » et s'attache à l'étude de qu'il appelle Element et des faits indépendamment de tout système a priori (c'est exactement la position de son frère en ce qui concerne l'histoire)* » (Quillien, 1991, p.287-288).

Ses séjours parisiens l'orienteront plus encore vers une optique matérialiste, au contact des physiciens et de mathématiciens soucieux comme lui de mesures. Sitôt de retour d'Amérique, il propose d'offrir son herbier au Muséum pour alimenter les collections de Desfontaines, Jussieu⁶⁹ et Lamarck qu'il a déjà rencontrés en 1798. Puis il fréquente la Société d'Arcueil formée par Berthollet en compagnie de Laplace et Gay-Lussac notamment. Il devient l'ami d'Arago avec qui il entretient une

⁶⁷ Non seulement explorateur, mais aussi théoricien, il fait connaître à Alexandre les écrits de Diderot vers 1797 (Quillien, 1991). Un article d'Erwin Ackerknecht (1955) présente une vue globale de l'œuvre de Forster et de son influence sur De Humboldt, pour qui Forster n'était pas seulement un explorateur mais aussi un géographe, ethnographe et théoricien politique. Selon Ackerknecht, il tiendrait de Buffon une vision globale des faits naturels et sociaux : « *The history of the products of the soil is closely interwoven with the fate of mankind and its emotions, ideas and actions. The realm of nature borders the domain of every science, and it is impossible to review the former without examining the latter* » (Forster, cité par Ackerknecht, 1955). Traduction : « L'histoire des produits du sol est étroitement liée à la destinée de l'humanité et de ses émotions, de ses idées et de ses actions. Le domaine de la nature circonscrit le domaine de toutes les sciences, et il est impossible de considérer ce dernier sans examiner le premier ».

⁶⁸ Le principe de force vitale défendu par les médecins de l'Ecole de Montpellier.

⁶⁹ Qui avec son frère a herborisé en forêt de Montmorency dans les années 1771-1772 avec Rousseau pour Madelon Delessert (<http://museejrousseau.montmorency.fr/fr/ressource/dossiers-documentaires-des-oeuvres/l-herbier-delessert>).

correspondance jusqu'à la mort de ce dernier. Il ne cesse d'ailleurs de correspondre avec les grands esprits de l'Europe de son temps. Parfois diplomatique, cette correspondance touche très souvent à l'actualité scientifique de la mesure astronomique, météorologique et géodésique. Il ne cesse d'expérimenter dans diverses directions et livre ses résultats à l'Académie des Sciences quand il est expatrié à Paris.

Dans cette vie scientifique très riche, il est très attentif aux travaux des jeunes scientifiques dans les années 1830 dont les auteurs francophones des « physiques sociales » du milieu du XIXe siècle : Comte, Cournot et Quetelet, pour lesquels il fait en quelque sorte figure de commun dénominateur (chapitre suivant). Peu de temps avant, en 1827, il conseille à son frère Guillaume, la nomination de Ritter dans la chaire de géographie lorsque celui-ci fonde l'Université de Berlin (section suivante).

Pour A. Humboldt, les traducteurs ont employé « genre de vie » dans des passages relatifs à la description de la vie de peuples, à l'exception d'une mention faite du genre de vie du jaguar (*Tableau de la Nature*, tome 1, trad. de Hoefer 1850, p. 289). On trouve par exemple dans le premier tome du *Voyage De Humboldt et Bonpland* (Humboldt 1825, p. 572), dédié à Laplace, le constat que la moralité des esclaves et des « *gens de couleur* » diffère selon leur « *genre de vie* » (cultivateurs ou gens des villes). Autrement dit, indépendamment de la « race », « milieu » et « genre de vie » influencent conjointement la moralité des peuples. Un autre exemple se caractérise par un usage plus original de la notion dans l'œuvre de A. Humboldt :

Une chose presque tout aussi surprenante, ce sont les expressions nombreuses que possèdent, les dialectes de la Vieille-Castille pour rendre l'aspect des massifs de montagnes, et ces traits physiologiques qui se retrouvent sous toutes les zones, et qui révèlent déjà de loin la nature de leur roche. Des tribus d'origine espagnole habitent le penchant de la chaîne des Andes, la partie montagneuse des îles Canaries, des Antilles et de Philippines ; et comme la configuration du sol y détermine, sur une plus grande échelle que nulle part ailleurs sur le globe (excepté peut-être sur l'Himalaya et le plateau du Tibet), le genre de vie des habitants, la dénomination de la forme des montagnes dans les régions trachytique, basaltique et porphyrique, comme dans les régions des schistes, du calcaire et du grès, s'est heureusement conservée dans l'usage journalier. Les noms de nouvelle origine passent ensuite dans le trésor commun des langues. Tout ce qui est *naturellement vrai* donne de la vie au langage de l'homme, soit que celui-ci s'applique à peindre les sensations que procure le monde extérieur, soit qu'il expose les sentiments intimes de l'âme. (*Tableau de la Nature*, tome 1, trad. de Hoefer, 1850, p. 284)⁷⁰

L'intérêt de ce passage ne réside pas seulement dans l'expression explicite de l'influence directe du milieu physique sur le « genre de vie », mais bien plus sur l'attention qui est portée aux savoirs vernaculaires et au langage, dont son frère Guillaume, après Herder, est l'un des grands théoriciens au début du XIXe siècle⁷¹. En tant qu'il est façonné par l'expérience

⁷⁰ Dans une autre version, Charles Galuski (1865), emploie aussi l'expression de « genre de vie » pour traduire ce passage. Peut-être le dernier a-t-il reçu l'influence du premier ? Par ailleurs, dans une traduction anglaise du *Tableau de la Nature*, « *manner of life* » a servi à traduire genre de vie dans les deux extraits qui viennent d'être évoqués.

⁷¹ Fondateur de l'Université de Berlin en, Guillaume Humboldt concevait l'étude de la linguistique en relation avec l'étude des peuples. Augustin Marrast (1866), dans la préface

quotidienne, par les habitudes, les routines et donc, le « genre de vie », le langage renseigne sur les relations intimes que les hommes entretiennent avec leurs milieux. D'ailleurs, A. Humboldt est un naturaliste très à l'écoute de ses propres émotions qu'il essaie notamment de retranscrire dans ses peintures, comme le souligne Mireille Gayet (2006). Marqué, comme on l'a vu, par le mouvement intellectuel allemand pré-romantique, son credo est d'ailleurs de concilier une belle écriture avec un argumentaire scientifique rigoureux.

Car Humboldt reste un naturaliste météorologue qui très tôt entrevoit les dynamiques naturelles dans leur complexité et dont il faut isoler les « conditions » par l'expérimentation ou la comparaison. Cette perspective le situe bien dans une approche matérialiste selon laquelle il n'y a qu'une différence de degré de complexité entre le vivant, l'organique inanimé et l'inorganique. C'est bien la confirmation qu'il s'éloigne donc du vitalisme français ambiant : « *Bichat, dans ses Recherches sur la vie et la mort (1800), faisait de l'instabilité des forces vitales, de l'irrégularité de phénomènes vitaux, en opposition avec l'uniformité des phénomènes physiques, le caractère distinctif des organismes ; et dans son Anatomie générale (1801) il faisait remarquer qu'il n'y pas d'astronomie, de dynamique, d'hydraulique pathologiques ne s'écartant jamais de leur « type naturel » n'ont pas besoin d'y être ramenées* » (Canguilhem, 1965, p.156)⁷².

L'introduction de son récit de voyage en Amérique illustre à l'envi le positionnement de Humboldt qu'il réitère dans son *Cosmos* plusieurs décennies plus tard. Dans ce récit, dont l'écriture est antérieure à 1812 la première publication faite en français (Humboldt, 1825), il commence par inscrire son travail dans une perspective de géographie physique : « *préférant toujours à la connaissance des faits isolés, quoique nouveaux, celle de l'enchaînement des faits observés depuis long-temps, la découverte d'un genre inconnu me paroissait bien moins intéressante qu'une observation sur les rapports géographiques des végétaux, sur les migrations des plantes sociales, sur la limite de hauteur à laquelle s'élèvent leurs différentes tribus vers la cime des Cordillères* » (p.3) ; puis il affirme que « *de même que chaque être considéré isolément est empreint d'un type particulier, on en reconnaît également un dans l'arrangement des matières brutes réunies en roches, dans la distribution et les rapports mutuels des plantes et des animaux. C'est le grand problème de la physique du monde,*

de sa traduction des *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne à l'aide de la langue basque*, rapporte que, pour G. de Humboldt, les langues évoluent au gré des migrations et ne peuvent être associées de façon bi-univoque à une seule « race » ou un seul « peuple », vision qui obsède les philologues allemands contemporains de la traduction. « Ce voyage est à considérer comme un tournant important de ses recherches vers une réflexion sur la diversité des caractères et des langues fondée empiriquement » (Giacomoni, 2009, p.51).

⁷² Par exemple : « *C'est un objet bien digne de recherches, et qui a depuis long-temps fixé mon attention, que ce petit nombre de matières (terreuses et métalliques) qui entrent dans la composition des êtres animés, et qui seuls paraissent propres à entretenir ce que l'on peut appeler le mouvement chimique de la vitalité* » (1814, vol.2, p.614). Dès 1797, Humboldt a réalisé avec Gay-Lussac des expériences sur le galvanisme en travaillant sur des poissons torpilles dans la baie de Naples.

que de déterminer la forme de ces types, les lois de ces rapports, les liens éternels qui enchaînent les phénomènes de la vie et ceux de la nature inanimée» (p.6). Humboldt contribue à fonder la géographie des plantes, dont Acot (1988) a souligné le rôle crucial dans le développement ultérieur de l'écologie (sur lequel reviendra le chapitre suivant).

À partir de l'établissement de rapports de causalité, il cherche notamment à mesurer l'influence du climat sur la vie des êtres organisés et des peuples. À cette fin, il érige en norme les méthodes de la physique pour traiter cette question hippocratique. Le terme privilégié pour désigner le « genre de vie » est celui d'« état » : « *Ces résultats embrassent à la fois le climat et son influence sur les êtres organisés, l'aspect du paysage, varié selon la nature du sol et de son enveloppe végétale, la direction des montagnes et des rivières qui séparent les races d'hommes comme les tribus de végétaux ; enfin ces modifications qu'éprouve l'état des peuples placés à différentes latitudes et dont les circonstances plus ou moins favorables au développement facultés* » (p.14). On retrouve bien l'association entre « genre de vie » et « milieu » à travers celle faite entre « état » et « circonstances ». Derrière cette ambition totalisante, Humboldt ne manque de souligner sa chance d'être sur ce genre de terrain où « *l'homme et ses productions disparaissent, pour ainsi dire, au milieu d'une nature sauvage et gigantesque* » (p.32). En outre, de par leur caractère « sauvage », les peuples de l'Amérique font l'objet de peu d'intérêt en comparaison de ceux des îles du Sud qui eux sont dans un « *état de demi-civilisation* » (p.33).

Ce cheminement qui nous mène de Lamarck à Humboldt révèle une élaboration scientifique progressive du rapport entre « genre de vie » et organisation des êtres vivants médiatisé par l'action du « milieu ». Cette élaboration se fonde sur une position matérialiste qui postule une continuité des phénomènes inorganiques et organiques. Si du côté de Lamarck, Canguilhem (1965, p.136) parle de « *vitalisme nu* », c'est pour mieux souligner que le « *milieu ignore le vivant* », autrement dit, que le milieu est pour le biologiste le domaine de la physique. Avec Humboldt, c'est l'ensemble vivant/milieu qui se situe dans une continuité causale et peut de ce fait être appréhendé avec les outils de la physique, sous réserve de leur adaptation à la complexité des phénomènes du vivant. Humboldt se différencie de Lamarck par son approche du « milieu », en le décomposant en phénomènes dont l'étude doit se faire sur la totalité terrestre. C'est par cette « vue élargie » en effet que les phénomènes peuvent être classés, cartographiés et inscrits dans une association causale. Ancré dans une approche totalisante et dans le domaine des phénomènes physiques universels, le questionnement de Humboldt peut se porter sur les conditions du progrès de la civilisation et notamment sur les entraves qu'y opposent les éléments du milieu naturel⁷³.

⁷³ Il explique dans l'introduction française de son rapport de voyage avec Bonpland (Humboldt, 1814, vol.1) : « Dans toutes les configurations du sol, la physionomie des végétaux et l'aspect d'une nature riante ou sauvage influent sur les progrès des arts et sur le style qui distingue leurs productions ; et cette influence est d'autant plus sensible,

La palette vitaliste matérialiste de Cabanis

Tout en bifurquant de la géo-anthropologie vers l'histoire naturelle, l'héritage hippocratique du « genre de vie » s'est aussi bien enraciné dans le discours médical. Parallèlement aux travaux de Lamarck et de Humboldt, le « moment naturaliste » marque aussi le tournant de la pensée des Lumières en médecine, caractérisé à la fois par la poursuite de la référence faite au corpus hippocratique et par l'émergence d'interrogations sur la mise en place de politiques d'assistance publique, qu'on retrouve théorisés dans les écrits de Pierre-Jean Georges Cabanis (1757-1808). La variété d'usage de l'expression de « genre de vie » dans son œuvre va nous permettre de mieux souligner la variété des registres qui caractérisent les écrits anthropologiques et du début du XIXe siècle hérités des naturalistes.

Médecin de profession ayant peu exercé, mais réformateur de l'institution et des études médicales, il a participé intensément à la vie politique de son pays sous la Convention et le Directoire, avant de se trouver écarté des institutions napoléoniennes. Ce médecin se situe à la charnière entre une tradition hippocratique de la médecine et une pensée de la médecine qui considère la santé des citoyens comme un enjeu de société et de ce fait objet de politiques publiques (Gaille, 2014). Pour Spitzer (1942, p.175-176) : « *a half-century before Comte, Cabanis had proclaimed that the barriers between natural science and social science were dissolved, and there continued to be an ever-growing feeling of the solidarity existing between man and nature (Histoire + Nature = one histoire naturelle)*⁷⁴ ». Il est en effet une référence récurrente de Comte. Cabanis est donc un acteur central, notamment depuis ses positions à l'ASMP et à l'Assemblée nationale, dans la formalisation du rapport du physique et du moral.

que l'homme est éloigné de la civilisation » (p.24) ; et évoque plus loin : « les obstacles que le climat et la force de la végétation opposent aux progrès de la société dans la zone torride » (p.28).

⁷⁴ Un demi-siècle avant Comte, Cabanis a proclamé que les barrières entre sciences naturelles et sciences sociales étaient dissoutes alors qu'un sentiment de la solidarité entre l'homme et la nature continuait de se répandre (Histoire + Nature = une histoire naturelle).

Encadré 4 : le genre de vie dans les *Œuvres complètes* de Pierre-Jean Georges Cabanis (médecin, homme politique, 1757-1808)

Tome 1

→ *On ne doit pas sans doute se borner à l'histoire des aliments, à l'exposition de leur nature, à la détermination de leurs effets ; il faut encore indiquer les chaînes d'impressions, d'idées, d'appétits, ou de penchants qui peuvent être la suite de leurs usages ; il faut apprécier chaque genre de vie, par rapport à son influence sur les dispositions habituelles du système, sur celles de chaque organe, sur ses facultés et ses fonctions. Ce serait peu d'assigner l'utilité de l'exercice en général, ou l'effet propre de chaque genre d'exercice ; il est nécessaire de parcourir les divers travaux auxquels l'homme peut être assujéti sur les différents points du globe et dans les différentes circonstances de la vie... p. 303 :*

Tome 2

→ *Du moment que l'Assemblée eut ouvert ses séances, il n'en fut plus de même. À dater de cette époque, le seul exercice de Mirabeau consistait dans le trajet de sa demeure à l'Assemblée à Paris, il ne faisait guère ce court chemin qu'en voiture. Or, voilà la seule chose qu'il eût changée dans son genre de vie. Il n'avait pas voulu sentir que dès lors il n'était plus le même homme, et qu'il ne lui était plus permis de hasarder ce dont il n'avait plus le moyen de réparer les inconvénients, ou de prévenir les suites fâcheuses. p.17 (Mirabeau)*

→ *En troisième lieu, tous les hommes employés à l'éducation, quel que soit d'ailleurs leur habit et leur genre de vie, doivent, quant aux fonctions d'instituteurs, dépendre uniquement des agents du peuple. p. 381 (interventions publiques)*

Tome 3

→ *La durée de l'âge mûr n'est pas la même chez tous les hommes. Elle comprend une période de quatorze, ou de vingt-un ans, suivant la constitution primitive du sujet, le genre de vie qu'il mène, les maladies qu'il a éprouvées. p. 276 (influence des âges)*

→ *Voilà donc leur genre de vie, pour ainsi dire, indiqué d'avance par une circonstance d'organisation qu'on pourrait considérer comme très minutieuse, que même, dans le premier âge, on saisit encore à peine. p. 303 (caractère des idées ; sur les femmes, censées être moins aptes à l'exercice à cause de leur fibre musculaire et de la largeur de leurs hanches)*

→ *On a vu cependant quelques philosophes qui, ne tenant aucun compte de l'organisation primitive des femmes, ont regardé leur faiblesse physique elle même comme le produit du genre de vie que la société leur impose, et leur infériorité dans les sciences sociales ou dans la philosophie abstraite, comme dépendante uniquement de leur mauvaise éducation. p. 338*

Tome 4

→ *Tel est le principe, ou la cause des grands effets que les anciens attribuaient avec raison à la diététique en général, et en particulier à la gymnastique, dont ils avaient d'ailleurs eux-mêmes déjà si bien reconnu les inconvénients. Telles sont encore les données d'où partent les différents fondateurs d'ordres religieux qui, par des pratiques de régime plus ou moins heureusement combinées, s'efforcèrent d'approprier les esprits et les caractères au genre de vie dont ils avaient conçu le plan. p. 13 (sur les habitudes morales)*

→ *Enfin le goût du repos et le genre de vie indolente, inspirés par le sentiment habituel de la faiblesse et l'impossibilité d'agir sans une extrême fatigue, au milieu d'un air embrasé, viennent encore à l'appui de toutes les circonstances précédentes pour en augmenter les effets ; car, s'ils rendent, d'un côté, l'économie animale plus sujette aux états spasmodiques ; de l'autre, ils nourrissent les penchants contemplatifs, et donnent naissance à tous les écarts des imaginations mélancoliques et passionnées. p. 24 (influence du régime)*

→ *Tels sont les effets qu'on a observés sur elles-mêmes des personnes qui, pour cause de maladie, avaient passé tout à coup d'un genre de vie plus stimulant à la diète lactée pure, et qui, par conséquent, ont pu mieux reconnaître l'influence réelle de la dernière espèce de nourriture dans ce changement brusque et brutal.* p. 60 (influence du régime, goût indolent)

→ *La manière dont les chasseurs se servent des armes meurtrières est sans doute très différente ; aussi leurs habitudes et leurs penchants ne sont-ils pas ceux des bouchers ; mais leur genre de vie, particulièrement l'habitude de donner la mort, les endurent nécessairement jusqu'à un certain point ;* p. 122 (influence du régime)

→ *Ainsi, quoique la faim, le besoin de sommeil, celui des différentes évacuations, etc., ne reviennent pas pour tous les individus, aux mêmes heures, il est constant que, dans un genre de vie fixe et régulier, chacun d'eux les éprouve périodiquement.* p. 146

→ *La taille de ces animaux, la forme de leurs membres, leur physionomie, en un mot, toute leur apparence extérieure dépend bien évidemment du sol qui les produit, des impressions journalières qu'ils reçoivent, du genre de vie qu'ils y mènent, et surtout des aliments que la nature leur y fournit.* p. 153

→ *Cependant nous avons dit ailleurs qu'il y a dans les tempéraments un fond dépendant de l'organisation primitive, dont le genre de vie peut bien déguiser momentanément l'action, mais qui résiste avec force à toute cause contraire, et qui ne semble pas pouvoir être entièrement effacé.* p. 161 (sur les habitudes morales)

→ *Enfin les sauvages rejettent généralement les occupations paisibles et plus fructueuses de nations civilisées pour continuer à vivre au milieu des fatigues et des hasards ; rien n'est plus vrai. Mais, s'ils semblent préférer leur existence pénible et précaire à tous les biens qu'un meilleur état social peut seul garantir, c'est uniquement à la puissance des habitudes, et non point assurément, comme l'ont avancé quelques déclamateurs, à la comparaison raisonnée de deux genres de vie, qu'il faut l'attribuer.* p. 209 (sur les habitudes morales)

→ *Chasseurs. Habitudes particulières de hordes de chasseurs, IV, 55 . – Leurs habitudes et leurs penchants différents de ceux des bouchers ; effet moral de leur genre de vie, 122. – Habitudes des peuples chasseurs ; ils deviennent facilement anthropophages, 123, note. – Ce qui contribue à confirmer la dureté de leurs penchants, 124. p. 540 (Table)*

→ p. 548 (Table) Rappel sur les femmes p. 338 du Tome 3

On ne peut toutefois pas comprendre le travail de Cabanis sans le rattacher aux discussions qui ont lieu dans le cercle des Idéologues. C'est en 1802 notamment que l'Institut publie le *Mémoire sur l'habitude* de Maine du Biran (1766-1824), qui s'attache à étudier sous l'angle des sensations et des impressions le lien entre le « physique » et le « moral ». Poursuivant le travail de Condillac, il défend la thèse selon laquelle la répétition d'actes routiniers produit des « impressions » sur les organes. Se retrouve l'idée défendue par Lamarck que l'habitude agit sur l'organe. Les Idéologues en tirent comme conséquence que le progrès de la civilisation doit passer par le changement des habitudes.

Chez Cabanis, ce discours normatif se retrouve partiellement dans son usage de l'expression de « genre de vie ». D'une fréquence non négligeable (16 apparitions), il accompagne en effet dans ses textes des réflexions sur l'inné et l'acquis et sur le rapport entre moralité et santé (encadré 5). Concernant le premier point, Cabanis explique notamment que l'éducation permet de changer les prédispositions physiologiques pour un « genre de vie » (dans le cas des femmes) ; il explique de même, dans la continuité des idées hippocratiques, que l'habitude de vivre dans un milieu donné

contribue à façonner le caractère (celui du chasseur) et la santé (cf la première citation) ; néanmoins que tout changement d'habitude est susceptible d'entraîner des dérèglements de celle-ci (cas de Mirabeau) ; et qu'enfin les habitudes héritées d'un « ancien genre de vie » résistent (extraits sur les habitudes morales). Les œuvres de Cabanis présentent toute la palette des registres sémantiques de l'expression de « genre de vie » qu'offre alors l'anthropologie naturaliste. Celle-ci couvre la diète hippocratique, la moralité, les habitudes et le niveau de civilisation⁷⁵.

Si l'on peut voir chez les Idéologues une relative constance d'usage, on rencontre derrière celle-ci une polysémie structurée autour de motifs de signification variés. Ces motifs d'usage qui circulent au cours de tout le XIXe siècle, associent l'expression de « genre de vie » à celles de « race », « civilisation », « habitudes » et « milieu ». Comme l'ont montré les recherches historiques menées par Blanckaert, les auteurs avancent de façon récurrente qu'un changement de « genre de vie » vers l'« état de civilisation » est rendu impossible chez le sauvage par la « puissance de ses habitudes » ; en d'autres occasions, lorsqu'il s'agit notamment d'évoquer la diète individuelle, le « genre de vie » conditionne les « dispositions habituelles » ; ailleurs les habitudes composent un « genre de vie fixe et régulier ». L'exemple de Cabanis – aussi bien aurait-on pu prendre celui de Volney – illustre une position qui se perpétue au cours du XIXe siècle : le « genre de vie », à l'inverse de la « race », est de l'ordre de l'acquis et donc du modifiable, même s'il est difficile de transformer les habitudes qu'il implique.

Une relative confusion dans la description géographique française

L'usage montant de « genre de vie » à la fin du XVIIIe siècle, qui accompagne des discours sur le déterminisme climatique, insiste sur la diversité des manières de vivre des peuples et rattache cette diversité aux milieux rencontrés. C'est ce registre que l'on retrouve le plus souvent dans les volumes de l'*Encyclopédie méthodique* consacrés à la géographie physique (Desmarests puis Doin), à la géographie historique (Mentelle) et à la médecine (Moreau de la Sarthe, proche de Cabanis qui prend la suite de Vicq d'Azyr). D'après Blanckaert (2006, p.89) : « *La minutie des enquêtes locales tend donc à primer sur les considérations globalisantes. La géographie physique, en particulier, multiplie les entrées statistiques qui mettent sur un même plan d'objets, et sans autre hiérarchie, la climatologie, la flore et la faune, et les habitants* ». Il confère à cette acception climatique du « genre de vie » la valeur de concept classificatoire des peuples basé sur les modes d'adaptation à leurs milieux.

Malgré un contexte institutionnel défavorable, cette conception se perpétue au cours du premier tiers du XIXe siècle, plus spécifiquement dans les écrits ethno-géographiques. Néanmoins, elle se trouve altérée par d'autres visions comme l'illustre la *Géographie universelle* de Malte-Brun. Son animateur,

⁷⁵ C'est d'autant plus significatif dans son travail qu'il n'a pas employé d'expression alternative à « genre de vie » sauf une seule fois, « mode d'existence », pour caractériser le règne animal et établir les termes d'une comparaison de l'homme avec « *d'autres modes d'existence* ».

Conrad Malte-Brun (1775-1826), travaille dans les années post-révolutionnaires avec les géographes Jean-Nicolas Buache (1741-1825) et Edme Mentelle (1730-1816) – ce dernier ayant participé à l'*Encyclopédie méthodique* et enseigné à l'École normale supérieure, où il croise des *Idéologues* comme Volney (Nordman, 1994).

Exilé du Danemark, en partie pour ses idées libérales favorables à la Révolution française⁷⁶ et figure majeure des études géographiques au cours du premier tiers du XIXe siècle en France il reste proche du cercle des *Idéologues* (Broc, 1994 ; Pinchemel, 1978). Jusqu'au coup d'État du XVIII Brumaire, qu'il réprovoque, il est aussi grandement attaché à Napoléon Bonaparte. D'après Broc, il a contribué à l'adaptation des théories du géographe allemand « *Büsching, maître de l'école politico-statistique* » (Broc, 1994, p.346). Chargé par la Convention, avec Mentelle⁷⁷, de réformer les manuels scolaires de géographie, il a aussi été le premier à faire connaître les travaux de Humboldt « "*modèles de voyageurs modernes*" » (cité par Broc, 1994, p.347).

Géographe de cabinet, il fait paraître de 1810 à 1829 les sept volumes du *Précis de géographie universelle* (GU), œuvre qui s'achève sous la conduite de son disciple naturaliste Jean-Jacques Nicolas Huot (1790-1845). Constatant un retard des Français sur les Allemands, il lance en 1807 les *Annales des voyages*, avant de devenir le premier secrétaire général de la Société de géographie de Paris, dont il est membre fondateur en 1821. Il prône un partage des tâches entre les récits de voyage et leur compilation dans une géographie de cabinet.

S'il préfère le récit littéraire à la systématisation, il garde néanmoins une approche globale des différentes régions décrites. Dans sa GU, il articule la géographie physique, l'histoire et l'étude des mœurs et des institutions. Broc (1994) le distingue comme un rénovateur au regard de la géographie historique d'alors de Jomard ou Barbié de Bocage.

Dans le *Traité de géographie* (Malte-Brun, 1830-1831), qui constitue un abrégé de la GU, les principes de la géographie sont posés en amont des entrées encyclopédiques. Ce document présente un caractère composite vraisemblablement lié à ses différentes époques d'écriture et aux contributeurs, parmi lesquels nous trouvons Huot, qui participa aussi à l'*Encyclopédie méthodique*. Dans l'exposé programmatique, l'ambition d'exhaustivité fait co-exister des géographies d'horizons différents⁷⁸. La remarque de Blanckaert (2006, p.92), valable pour l'*Encyclopédie*

⁷⁶ Il est proche des *Idéologues* et collabore à la *Revue des Débats*. Pour des raisons politiques, sa carrière sera mise entre parenthèses au cours de la Restauration

⁷⁷ C'est Mentelle qui lui a ouvert la voie académique. Il en appréciait plus particulièrement la polyglossie. Il a publié avec lui entre 1807 et 1810 les volumes de la *Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde*.

⁷⁸ Après une introduction consacrée à l'histoire de la géographie, son plan passe par un exposé sur 13 chapitres des « *Principes généraux* », qu'on qualifierait aujourd'hui de géographie physique (géologie, sols, climats, fossiles, répartitions botaniques et zoologiques) ; avant de traiter de « *Géographie politique* » (chapitre 14) et de « *Géographie descriptive* », équivalente de la géographie politico-statistique de Büsching.

méthodique, pourrait s'appliquer au Traité : « *Pierre de touche des « rapports » du physique et du moral, le concept de « genre de vie » permettait, du moins, d'en relativiser l'importance* ». En effet, dans les « *Principes généraux* », le chapitre 13 (« *L'homme physique* »), traite de la division de l'espèce humaine en races. S'il énonce les différentes divisions de son temps, fait mention de la position monogéniste de Buffon, il s'appuie surtout sur les travaux de Cuvier et de Bory de Saint-Vincent. Autrement dit, il s'inscrit dans le racisme de son temps en montrant l'invariabilité physique des races sous l'influence des « *circonstances extérieures* », en citant les travaux de craniologie de Gall concluant à l'inscription de l'inégalité des aptitudes dans la forme du crâne⁷⁹.

Pourtant le chapitre se poursuit presque sans transition sur des considérations démographiques. Ici, la « race » est vite effacée et l'explication de l'inégalité des densités de population est reprise à Montesquieu : « *Le genre de vie⁸⁰, la nature des différens métiers et la qualité des alimens, voilà des facteurs qui influent plus sur la propagation de l'espèce que le climat* » (Malte-Brun, Larenaudière, Balbi et Huot, 1830, p.165).

Le chapitre suivant vise à étudier « *l'homme, considéré comme être moral et politique* ». Il débute par l'exposé des théories de du géographe italien Balbi sur les langues, selon laquelle celles-ci sont l'élément différenciateur à considérer pour comparer les nations, d'où l'importance de leur classification. Idem ensuite pour les religions, puis pour les formes de gouvernement, puis pour les castes et ordres, puis l'économie nationale, le vêtement, l'habitat, le régime alimentaire. Pour résumer, « *Dans l'immense variété d'usages qui donnent à la vie sociale de chaque nation sa physionomie particulière, la géographie politique choisit les traits les plus marquans, ceux qui intéressent la morale et ceux qui servent à éclaircir l'histoire de l'espèce* » (p.181).

L'accent est mis sur la « *variété* » et la particularité, mais pour *in fine* les réduire en classification hiérarchique des peuples par « genres de vie » (sauvages, barbares, demi-civilisés et civilisés), non sans avoir explicité le principe de classification : « *L'état des lumières sociales termine cette longue série de rapports sous lesquels on peut envisager les nations. Religion, lois, coutumes, mœurs, gouvernemens, genre de vie, organisation sociale, arts, sciences, littérature, langage, toutes ces choses sont comprises dans le mot civilisation ; toutes sont susceptibles de variation, de degrés, et suivant les combinaisons qu'elles produisent, elles doivent modifier le caractère qu'on*

⁷⁹ De 1823 à 1846, les questionnaires destinés aux voyageurs et explorateurs confectionnés à la Société de géographie de Paris par Malte-Brun puis Edme-François Jomard (1777-1862), contiennent un module de questions sur l'angle facial des populations rencontrées (Staum, 2000).

⁸⁰ Ici, le « genre de vie » est explicité comme mode d'alimentation et profil d'activité d'un peuple et il apparaît comme facteur premier devant celui d'ordre climatique. Mais on voit bien que l'ambiguïté demeure entre ce qui touche à « l'hygiène de vie » et à « l'organisation sociale ». Le genre de vie relève des deux à la fois car les deux sont vus comme indissociables. C'est encore un schéma naturaliste qui prédomine.

assigne à chaque peuple » (p.182). Et de suivre la classification évoquée avec distance en l'attribuant aux « *plus savans géographes* ». Cette explicitation méthodologique est assez rare dans les textes rencontrés : la « *civilisation* », c'est à la fois « *l'état des lumières* » et le « *caractère* » des peuples ; le « *genre de vie* », c'est un élément parmi d'autres de la civilisation et donc à la fois un critère différenciateur et hiérarchisant non exclusif.

On trouve donc dans cette compilation plusieurs fois rééditée (Pinchemel, 2011) la déclinaison d'une acception du « genre de vie » qui inscrit les groupes humains dans des « milieux » en un motif civilisationnel et un motif racial. Ceux-ci se séparent du motif hippocratique initial dont nous venons d'étudier dans cette section la mobilisation par les Idéologues, par des visées normatives différentes.

2 *Entre civilisation et race, le « genre de vie »*

Selon Blanckaert (2000 et 2006), le « moment naturaliste » se caractérise aussi par la réduction de la découverte d'autres peuples à une opposition entre « sauvages » et « civilisés ». Des penseurs proches de cercles libéraux et réformateurs ont réfléchi aux moyens d'apporter la civilisation à ces peuples vivant sous un régime peu propice au développement d'un esprit d'entreprise. Dès lors s'est posée comme obstacle à la civilisation la force des habitudes.

Civilisation et stades de développement

Pour des auteurs de l'*Encyclopédie méthodique* comme Huot : « *La civilisation est une seconde nature surimposée à l'habit des climats. Le fait que l'homme y trouve la clé de son émancipation indique que le genre de vie est le vecteur essentiel de l'évolution des nations* » (Blanckaert, 2006, p.93). Sous ce motif civilisationnel, faisant valoir comme norme la civilisation européenne, le « genre de vie » s'agence à une énumération de facteurs freinant l'accès de peuples européens et extra-européens à celle-ci : il donc est le plus souvent une des qualités des peuples pré-civilisationnels qui ne disposent pas d'institutions régulatrices des rapports sociaux. À cette appellation se substitue généralement celle d'« état », très présente chez Nicolas de Condorcet (1743-1794). Mais contrairement à cette dernière expression, l'« état » peut suggérer ou impliquer des stades d'évolution. Ainsi, parmi les porteurs de cette vision réductrice du « genre de vie », le degré de développement contemporain d'un peuple resté à un stade archaïque est associé à celui antérieur d'un peuple civilisé (Blanckaert, 2006).

L'Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, suivie de Réflexions sur l'esclavage des nègres, publication posthume de Condorcet (1822, 1^{ère} édition 1795), l'illustre à souhait : ce texte fait sur un mode chronologique, pour ne pas dire finaliste, le récit du passage par étapes à la civilisation, avec pour point de départ l'« époque » des peuples de chasseurs

(« *les hommes réunis en peuplades* »), puis celle des éleveurs, enfin des agriculteurs. Or ce qui intéresse Condorcet, c'est la non simultanée de ce développement selon les régions, qui donne lieu à des échanges commerciaux :

Quelques peuples sont restés, depuis des temps immémoriaux dans un des deux états que nous venons de parcourir [errance et nomadisme]. Non-seulement, ils ne se sont pas élevés d'eux-mêmes à de nouveaux progrès, mais les relations qu'ils ont eues avec les peuples parvenus à un très-haut degré de civilisation, le commerce qu'ils ont ouvert avec eux, n'y ont pu produire cette révolution. avec eux, n'y ont pu produire cette révolution. Ces relations, ce commerce leur ont donné quelques connoissances, quelque industrie, et surtout beaucoup de vices, mais n'ont pu les tirer de cette espèce d'immobilité.

Le climat, les habitudes, les douceurs attachées à cette indépendance presque entière, qui ne peut se retrouver dans une société plus perfectionnée même que les nôtres, l'attachement naturel de l'homme aux opinions reçues dès l'enfance, et aux usages de son pays, l'aversion naturelle de l'ignorance pour toute espèce de nouveauté, la paresse des corps, et surtout celle d'esprit, qui l'emportoient sur la curiosité si foible encore, l'empire que la superstition exerçait déjà sur ces premières sociétés, telles ont été les principales causes de ce phénomène ; mais il faut y joindre l'avidité, la cruauté, la corruption, les préjugés des peuples policés. [...] Quelques philosophes ont plaint ces nations; d'autres les ont louées ils ont appelé sagesse et vertu ce que les premiers appeloient stupidité et paresse. (Condorcet, 1822, 1^{ère} édition 1795 p.31-33)

Le dilemme politique est soulevé par un partisan de l'égalité naturelle des hommes : le maintien de certains peuples hors de la civilisation ne relève pas seulement de leur refus de changer d'« *état* », mais aussi de leur domination par des peuples civilisés. Loin de tomber dans le fatalisme des causes climatiques ou de la race, Condorcet, dont l'hypothèse est le finalisme de l'« *état de civilisation* », interprète sa diffusion incomplète comme une « *crise* » annonciatrice d'un avènement plutôt que comme une « *dégénération de l'espèce humaine* ». Aussi, le changement des habitudes des peuples sauvages se fera nécessairement, mais non sans une période plus ou moins longue d'instabilité. S'il le précise, c'est que ce débat caractéristique du « *moment naturaliste* » est déjà en germe les années précédentes. L'expression de « *genre de vie* » n'est pas utilisée dans ce texte, mais la même signification est donnée à celle d'« *état* », qu'on retrouve assez tard dans le XIX^e siècle, par exemple chez Levasseur (chapitre suivant).

La même vision finaliste de la civilisation, mais exprimée sur un mode beaucoup plus normatif, caractérise l'œuvre de Volney (1757-1820), fervent admirateur de Voltaire⁸¹, idéologue polygraphe pratiquant études démographiques et linguistiques, voyageur ethnographe formé à la médecine, penseur politique qu'on retrouve parfois à converser avec les plus grands philosophes de son temps (d'Holbach et Diderot, par exemple), très proche de Cabanis et influent comme lui dans le cercle des physiocrates⁸².

⁸¹ Au point d'en tirer son pseudonyme : Volney est une contraction de Voltaire et de Ferney, sa ville d'origine située dans le Pays de Gex, aujourd'hui Ferney-Voltaire.

⁸² La partie de son œuvre pléthorique qui nous intéresse ici se restreint à ses récits de voyage en Egypte et Syrie (1783-1789) et aux États-Unis (1795), que Broc (1994) a analysés de façon détaillée. Volney décrit avec minutie les peuples qui habitent les contrées visitées, discute les théories qui circulent sur leurs origines, leur mode d'organisation politique et

En rapportant les observations faites lors de ses voyages aux théories politiques des philosophes de son temps, il se distingue par son ambition théorique. Si Febvre (1929) en a fait un des premiers usagers du terme de « civilisation », c'est en rapport avec sa volonté de hiérarchiser les peuples rencontrés selon leur niveau de développement, comme Condorcet.

Selon lui, les attributs les plus visibles de la civilisation se trouvent dans le niveau d'instruction et la politesse des mœurs. Volney est à la fois en opposition totale avec Montesquieu, qu'il taxe de déterminisme climatique pur et dur et avec Rousseau, dont il raille le mythe du bon sauvage à qui, en bon libéral, il oppose la défense de la propriété privée. Le chapitre de son voyage aux États-Unis sur *Les sauvages*, lui fournit une occasion d'explicitement sa position. Commentant les propos de son informateur indien, le chef de tribu Petite Tortue, il écrit :

Ainsi, c'est un sauvage qui, contre les préjugés de sa naissance, de ses habitudes, de son amour-propre, contre d'anciennes opinions encore dominantes chez ses compatriotes, s'est trouvé conduit par la nature des choses, à regarder comme base essentielle de l'état social, la *culture de la terre*, et par une conséquence immédiate, *la propriété foncière* ; car il n'y a point de culture active et stable sans la possession exclusive et illimitée qui constitue la propriété. J'ai dit, *contre d'anciennes opinions encore dominantes chez ses compatriotes* parce que chez toutes ces peuplades il existe encore une génération de vieux guerriers qui, en voyant manier la houe, ne cessent de crier à la dégradation des mœurs antiques, et qui prétendent que les sauvages ne doivent leur décadence qu'à ces innovations, et que pour recouvrer leur gloire et leur puissance, il leur suffirait de revenir à leurs mœurs primitives (183).

Maintenant, que l'on compare à cette doctrine celle du citoyen de Genève, qui prétend que la dépravation de l'état social dérive de l'introduction du droit de propriété ; et qui regrette que la horde sauvage chez laquelle furent posées les premières bornes d'un champ, ne les ait pas arrachées comme des entraves sacrilèges mises à la liberté naturelle (i) ; que l'on pèse lequel des deux opinants a le plus de droit et d'autorité à prononcer dans cette question, ou de l'homme public qui, comme *Petite-Tortue*, a été à portée de connaître les avantages et les inconvénients de l'un et l'autre genre de vie, en passant 50 ans de sa vie à manier des affaires difficiles, des esprits turbulents et ombrageux, et cela avec un succès qui lui a valu une réputation non contestée d'habileté et de prudence ; ou de l'homme privé qui, comme Rousseau, ne mania jamais une affaire publique, ne sut pas même gérer les siennes propres [...] (Volney, 1823, Œuvres, t.4, p.410-411)

Persuadé que les manières de vivre des sauvages sont improductives et rendent les mœurs dépravées ou viles, qu'elles sont plus la résultante de leur état politique que des conditions naturelles de leur milieu, Volney est à la recherche des moyens de faire progresser la civilisation à travers l'établissement d'un régime politique libéral.

Il développe dans cette optique à plusieurs reprises une réflexion sur la notion d'habitude. Il distingue les habitudes d'actions qu'il appelle mœurs, qui résultent du travail et des occupations, de la disposition constante d'esprit qu'il appelle caractère, qui transparaissent dans les lois et les

économique et leurs pratiques religieuses. Fidèle au style des récits de voyage, il n'est pas avare en peinture de ses sensations et n'hésite pas à employer des tournures suggestives.

⁸³ Dans sa note, Volney établit un lien entre la pensée des ces vieux indiens et celle de Machiavel, qui souhaitait lui aussi rétablir l'ordre ancien, en ne manquant pas d'égratigner au passage le philosophe florentin.

usages. Le récit inachevé de son voyage en Amérique devait débiter par l'étude du volume de la population, puis de sa répartition, pour ensuite se porter sur les mœurs et les coutumes. Quelques années plus tôt, relatant son voyage au Proche-Orient, il affirme contre Montesquieu que les habitudes ne dépendaient pas du climat⁸⁴, mais plutôt de la nature du sol⁸⁵, qu'il subordonne aux « *institutions sociales, que l'on appelle Gouvernement et Religion* »⁸⁶. C'est parce que les besoins sont relatifs à des normes sociales, que les institutions organisent les habitudes des habitants :

Pour établir quelque chose de précis dans la question de l'activité, il était un moyen plus prochain et plus sûr que ces raisonnements lointains et équivoques, c'était d'en considérer la nature même d'en examiner l'origine et les mobiles dans l'homme. En procédant par cette méthode, l'on s'aperçoit que toute activité, soit de corps, soit d'esprit, prend sa source dans les besoins; que c'est en raison de leur étendue, de leurs développements, qu'elle-même s'étend et se développe l'on en suit la gradation depuis les éléments les plus simples jusqu'à l'état le plus composé. C'est la faim, c'est la soif qui, dans l'homme encore sauvage, éveillent les premiers mouvements de l'âme et du corps. (Volney, Œuvres, t.3, p.292)

La conception de l'habitude, fonction de besoins de tout ordre, allant de la subsistance et à ceux liés au développement de la société rappelle à la fois les formulations de Condillac, Lamarck et Maine de Biran. Volney la développe plus particulièrement pour montrer que certains groupes évoluent dans leur « genre de vie » et d'autres préfèrent fuir au gré des circonstances politiques. À propos des « sauvages » d'Amérique du Nord, il trouve parmi les qualités de Petite Tortue, celle d'avoir compris le « *pouvoir prodigieux de l'habitude* » qui peut faire accepter la servitude du petit nombre par le grand nombre (1823, Œuvres, t.4, p.407). Nous trouvons en outre une continuité d'usage qui associe l'expression de « genre de vie » à l'état sauvage, pré-, ou extra-civilisationnel⁸⁷ au moment même où celle de

⁸⁴ « *Le fait est que les sensations sont relatives à l'habitude, et que les corps prennent un tempérament analogue au climat où ils vivent, en sorte qu'ils ne sont affectés que par les extrêmes du terme ordinaire* » (Volney, 1823, Œuvres, t.3, p.292).

⁸⁵ « *En, y réfléchissant, il paraît que cette nature du sol a réellement une influence sur l'activité; il paraît que dans l'état social, comme dans l'état sauvage, un pays où les moyens de subsister seront un peu difficiles, aura des habitants plus actifs, plus industrieux; que dans celui, au contraire, où la nature prodiguera tout, le peuple sera inactif, indolent* » (Volney, 1823, Œuvres, t.3, p.295).

⁸⁶ « *Voilà les vrais régulateurs de l'activité ou de l'inertie des particuliers et des nations ; ce sont eux qui, selon qu'ils étendent ou qu'ils bornent la carrière des besoins naturels ou superflus, étendent ou resserrent l'activité de tous les hommes* » (Volney, 1823, Œuvres, t.3, p.296).

⁸⁷ Concernant les Bédouins du Yémen, il évoque « *la vie errante* » comme un « *genre de vie qui nous rebute* » et explique son maintien par deux causes, la nature du sol et les habitudes : « *Des faits journaliers viennent à l'appui de cette opinion; car toutes les fois que les hordes et les tribus errantes trouvent dans un canton la paix et la sécurité jointes à la suffisance, elles s'y habituent et passent insensiblement à l'état cultivateur et sédentaire. Dans d'autres cas, au contraire, lorsque la tyrannie du gouvernement pousse à bout les habitants d'un village, les paysans désertent leurs maisons, se retirent avec leurs familles dans les montagnes, ou errent dans les plaines, avec l'attention de changer souvent de domicile pour n'être pas surpris* » (Volney, Œuvres, t.2, p.334). Dans ces lignes, il emploie pour genre de vie le mot d'« état », deux expressions qui nous avons trouvées interchangeable dans les traductions latines. Mais le genre de vie est une expression qui ne s'applique chez Volney qu'aux sauvages indiens ou aux tribus nomades du Proche et du

civilisation s'affirme pour signifier le poids des institutions dans la régulation des mœurs, des habitudes et des attitudes humaines. S'il n'y a pas d'autonomie du fait social pour Volney, une distinction est néanmoins faite entre un état civilisationnel dans lequel les habitudes sociales sont déterminées par les institutions et un état sauvage caractérisé par des besoins dictés par des impératifs de subsistance. L'enjeu politique est de taille, car il s'agit de changer les habitudes des « sauvages » pour leur inculquer l'état de civilisation. Le « genre de vie » est quelque chose d'évolutif, qui peut s'élever selon lui à l'état de civilisation, pour peu que des esprits sauvages éclairés comme Petite Tortue montrent la voie à leur peuple.

De la même manière, en France, les conflits d'usage des forêts de montagne qui opposent populations locales à des grands propriétaires ou à l'État central dès le milieu du XVIIIe siècle – et jusqu'au XXe siècle encore – sont lus par ces derniers comme un obstacle à l'avancée vers la marche civilisatrice se traduisant dans ce cas par la gestion rationnelle de cette ressource « naturelle ». Cette vision des populations montagnardes arriérées est alimentée par des observations ethnographiques comme celles de Louis Ramond de Carbonnières (1755-1827), homme politique et poète, fondateur du pyrénéisme et membre de la Société des Observateurs de l'Homme. Ses mesures altimétriques effectuées en Auvergne sont citées par Ritter avec celles de Saussure et de Humboldt⁸⁸.

Surnommé le « peintre des Pyrénées », Ramond est aussi le peintre d'un seul « genre de vie », qu'il appelle « la vie pastorale ». Traducteur des lettres du naturaliste Cooke faisant le récit de son voyage en Suisse, il recourt à un double mode comparatif : entre le pyrénéen et l'alpin, et entre habitants de différentes vallées pyrénéennes. La vie pastorale présente selon lui des « âges⁸⁹ », ceux plus avancés sont dans les Alpes et exceptionnellement dans les Pyrénées, comme dans la vallée de Campan. Il conclut au sous-développement de la plupart des Pyrénéens, incapables de tirer parti des spécificités de leur milieu naturel pour le commerce, enfermés dans une vie autarcique et les affres de la gestion collective de leurs pâturages⁹⁰ (Broc, 1994). L'incapacité du montagnard pyrénéen à tirer une opulence de son activité pastorale s'accompagne d'un esprit de liberté qui le rend d'autant

Moyen-Orient. D'ailleurs, dans l'extrait précédent, il suppose que l'état normal en temps de paix et sous un régime non tyrannique est celui de l'agriculteur sédentaire.

⁸⁸ Broc (1969) souligne l'influence majeure exercée en Europe par De Saussure à cette époque. Il détaille par ailleurs, la place occupée par les montagnes dans les voyages naturalistes au XIXe siècle.

⁸⁹ Décrivant une scène observée sur la route entre Luz et Gavarnie, il commente : « Naïve image de l'homme qui accomplit le premier acte que sa race ait fait avec la terre, vivante image du Pasteur de toutes les montagnes du monde, de quels siècles ne seraient-elles pas contemporaine ? à quels climats est-elle totalement étrangère ? quels âges de la vie pastorale et quels lieux aimés des troupeaux ne me rappelleraient-elles pas ? » (Ramond, 1789, p.64-65).

⁹⁰ Deux siècles plus tard, cette idée d'une calamité des *commons* en lien avec l'inefficacité économique et le danger écologique d'une gestion collective d'un terroir en comparaison d'un système de propriété privée est toujours défendue (Hardin, 1968)

plus rétif à la nouveauté, motif que l'on a aussi présent dans la description des « sauvages » par Volney.

Or cette vision est de plus en plus contestée au cours des trois premières décennies du XIXe siècle par celle qui met en avant le fixisme de la race. Soumettant l'idée de causes raciales à l'inégalité du degré de civilisation des peuples, William Frédéric Edwards écrit en 1829 (p.18 de la version publiée en 1841 par la Société ethnologique de Paris) : « *Mais que peut le climat en comparaison du croisement des races ?* ». La préface de cette édition précise : « *La Société ethnologique a cru devoir, dans l'intérêt de la science, ré-imprimer le mémoire sur les Caractères physiologiques des races, dont la première édition est, depuis plusieurs années, entièrement épuisée. Ce travail a d'ailleurs été à l'origine de la formation de la Société ; il était naturel qu'il ouvrît la série de ses publications* » (p.1).

Chef de file de l'« école raciologique » née dans les années 1830-1840 (Blanckaert, 1989), Edwards fonde en 1832 avec le phrénologue Johann Caspar Spurzheim la première Société d'anthropologie (Blanckaert, 1995), et préside à sa création en 1839 la Société ethnologique de Paris. Si ce moment peut être considéré comme celui du début de l'institutionnalisation de l'anthropologie sous un paradigme racial ou raciste⁹¹, l'idée polygéniste que l'inégalité de développement des peuples se trouve dans l'origine différente des races humaines est déjà développée par des naturalistes du tout début du siècle comme Julien-Joseph Virey (1775-1846). Il s'agit de voir ici comment est employée l'expression de « genre de vie » dans le schéma explicatif proposé par celui qui, en 1812, est devenu le pharmacien en chef du Val de Grâce.

Auparavant, Virey a fréquenté les *Idéologues* et adhéré à la *Société des Observateurs de l'Homme*, au moment où il écrit les deux volumes de son *Histoire naturelle du genre humain* (1800-1801), réédités à plusieurs reprises. Largement commenté par Bénichou & Blanckaert (1988), cet ouvrage comprend à la fin de son premier tome (livre 2) une section *Des espèces et races d'hommes* divisée en trois articles :

1/ *Des variétés du genre humain en général* (p.397), description de la variété des races dans l'espace ;

2/ *Si le genre humain est composé de plusieurs espèces distinctes* (p.429), qui cherche à réfuter la thèse monogéniste de Blumenbach ;

3/ *Division des espèces et races principales du genre humain* (p.436), présentation hiérarchique décroissante des races humaines, souvent différenciées à l'aide de mesure anthropométriques, qui s'achève dans le deuxième volume.

La section suivante porte sur l'*Histoire de l'espèce nègre en particulier*. Elle comprend des articles qui justifient l'esclavage et d'autres qui font du « nègre » une espèce intermédiaire entre l'orang-outang et l'homme blanc. Elle se finit par des considérations sur les différentes variétés de « nègres ».

⁹¹ Nous verrons dans le chapitre suivant que ce « paradigme » prend des formes complexes et est loin d'être figé.

Une section spécifique entame un le livre 3 par des *Considérations sur les races d'hommes* dont le premier article s'interroge sur *l'origine et les causes de la variété humaine* dont le point de vue est l'affirmation de l'existence de « *souches fondamentales* » transcendant l'influence du climat : « *Ce ne sont ni les climats, ni la nourriture, ni le genre de vie, qui seuls impriment aux différents peuples leurs types essentiels et principaux ; c'est plutôt leur constitution originelle, qui peut bien se dégrader par des modifications, ou s'affaiblir par des mélanges, mais qui reprend son empire lorsqu'ils cessent d'avoir lieu* » (Virey, 1800-1801, t.2, p.204)⁹².

Le « genre de vie », rattaché au climat, est donc un élément causal secondaire dans l'explication des différences entre peuples. Pour autant, le climat n'est pas sans effet sur les caractères physiques des peuples, qui sont étudiés en considérant la taille, les constitutions qui présentent un caractère particulier, voire délétère (gigantisme, nanisme et crétinisme) et les manières de se nourrir. L'expression de « genre de vie » est présente dans ces passages, souvent accompagnée des adjectifs « civilisé » ou « sauvage ». Tout ceci est déjà bien connu depuis les travaux de Blanckaert.

Or, on note des variations d'usage si l'examen se porte sur l'œuvre entière de Virey. Son *Hygiène politique ou de la Santé dans le régime physique, moral ou politique de la civilisation moderne*, dont la première édition date de 1828, offre en apparence un visage plus nuancé que son *Histoire naturelle*. Ce traité qu'on qualifierait de façon anachronique d'anthropologie médicale ou d'hygéniste cherche à établir les conditions qui ont permis l'amélioration de la santé des Européens produits par la civilisation. Il présente une visée normative cherchant à témoigner des bienfaits de la civilisation :

Il y a donc des lois d'hygiène physique ou sociale qui n'ont été jusqu'à présent ni bien caractérisées, ni même étudiées. Ce sont ces positions anthropologiques qu'il s'agit d'évaluer dans ce qu'elles offrent de bien et de mal relativement au mode de santé, au développement du physique et du moral de notre espèce.

Nous entrons dans cette route nouvelle ; mais jusqu'à ce qu'on possède de bonnes monographies, une histoire naturelle exacte des constitutions résultantes de chaque rang principal de la société, et comparativement à d'autres nations, en séparant ce qui dépend de la différence des climats et du genre de vie, nous n'aurons pas une connaissance complète des moyens de salubrité ou d'hygiène applicables à notre espèce entière. Le globe terrestre réunit dans sa vaste enceinte mille peuples soumis à des régimes divers ; chacun d'eux doit avoir, dans l'ensemble de ses institutions et de son mode de vie, des règles capables d'entretenir son harmonie sociale comme sa santé, pour accomplir ses destins en ce monde. (Virey, 1828, p.XXVI-XXVII)

Ainsi Virey, privilégiant l'usage de l'expression de « genre de vie », s'attache-t-il à trouver la cause des inégalités de santé à la fois dans la nature des régimes politiques et religieux auxquels les différents peuples de « *notre*

⁹² A l'appui de ses thèses, Virey convoque les écrits des explorateurs de son temps, dont la liste comprend les noms de Cook, Forster, Humboldt, Bougainville, Freycinet.

race» ou du « *genre humain* » sont soumis et, pour un même peuple, dans les différentes « *atmosphères sociales*⁹³ ».

Et pourtant, plus d'une décennie après, il revient à la charge pour défendre le fondement de l'inégalité des races en tenant compte des résultats de la phrénologie et de l'anthropométrie en pleine vogue (Virey, 1841 ; Renneville, 1996). Mais parce que le progrès de la civilisation est inhérent à l'homme, l'état de nature est situé hors de la nature humaine (Blanckaert, 2000). La vie indolente des sauvages des tropiques est donc durement jugée : « *Vieux de bonne heure, puisqu'ils se rient et brunissent, qu'un sang épais et noir croupit dans les méandres de leurs veines abdominales, par cette prostration des forces vitales, ils se rendent sombres ; farouches ou mélancoliques ; dans ce genre de vie malpropre et dégoûtant, leur foie, leur rate sont tuméfiés, squirrheux, et leur digestion devient très laborieuse* » (Virey, 1828, t.1, p.81) ; tout comme le vagabond qui suit un « *genre de vie d'hôpital* ». Or l'homme se distingue des animaux par « *ce besoin de dissiper l'activité* » (p.87), d'où l'animalité du sauvage, d'où la détermination de la santé de l'homme civilisé avant tout par son « *état social* » (p.177). L'homme civilisé a dompté les aléas climatiques et protège par ses lois ceux qui ne pourraient survivre s'ils étaient livrés à eux-mêmes. Ainsi, l'état de civilisation remet-il en avant le « genre de vie » dans le rang d'un principe causal qui agit sur la santé. Mais ce principe, toujours associé au climat, se trouve rétrogradé derrière l'organisation sociale et politique.

De là à voir dans les écrits de Virey un usage conceptuel de l'expression de « genre de vie », il y a loin. Dans certaines parties du texte, elle intervient dans l'opposition sauvage/civilisé : « *Telle sera l'éternelle différence entre l'homme civil et le Barbare [...] Toutefois la question n'est pas de vivre fortement par le corps, mais aussi de jouir des agréments de la sociabilité. On n'obtient ces avantages plus ou moins complètement que par la réunion des deux genres de vie, en tout ce qu'ils n'ont pas d'incompatible* » (Virey, 1828, t.1, p.186). Ici, l'usage intervient pour classer les différents peuples selon une opposition binaire et vient se substituer à la classification aristotélicienne plus nuancée du « genre de vie » en 4 classes. Quelques pages plus loin, c'est l'opposition vie rurale/vie urbaine que viennent nommer « *genres de vie* » et « *genres d'existence* »⁹⁴. Autre usage rapporté à des classes sociales : les mœurs de « *l'homme du siècle* » (p.215) du noble (p.263).

⁹³ « Il y a plus, le jeu du moral et du physique ne peut pas, ne doit nullement rester pareil dans toutes les conditions dévolues à chaque individu. Dès l'enfance, comme parmi les nations jeunes, la nature ainsi que l'influence des agents extérieurs opèrent davantage sur les corps. Parmi les personnes avancées en âge, comme dans les vieilles sociétés politiques, c'est l'influence des habitudes qui se fait le plus sentir. Chaque atmosphère sociale exige donc un emploi proportionnel de certaines facultés au détriment de plusieurs autres, en sorte que si nos santés doivent être aussi complètes qu'il est possible, pour subsister longtemps, dans leur état normal, elles ne peuvent être aucunement pareilles » (Virey, 1828, t.1, p.XXV). On voit que l'épithète de social est déjà associée à cette époque au terme d'atmosphère, qui préfigure l'usage comtien de « milieu social ».

⁹⁴ Celle que l'on retrouve dans une version française de *L'économie rurale* de Varron (1843) pour traduire *vitae traditae* (début du livre 3, p.268-269), mais aussi dans la thèse de Halbwegs en 1912.

De là découlent des problématiques de santé différentes selon les classes sociales, que l'ordre social et la division du travail affectent à différentes tâches⁹⁵. L'usage ancien rapporté à la vie du philosophe qui traduit des textes classiques Grecs, est aussi présent dans le tome 2. Enfin, une relation entre « caractère » au sens des théories humorales et force des habitudes est établie pour évoquer l'« *homme carré* » et « *inflexible* » : « *ils ne sont ni propres à changer de nourriture, de régime, de climats, ni à céder à de nouvelles impressions, à refondre leurs habitudes. Organisés pour résister longuement dans un genre de vie permanent, pour s'y creuser une route, dans l'ornière même de la persévérance, ils parviennent à s'y frayer un chemin toujours droit, exempt de chutes et de vains détours* » (t.2, p.211). Or ce caractère individuel est par extension l'attribut du caractère des peuples montagnards et barbares à l'opposé des habitants des plaines qui se distinguent par leur « *bel esprit* ».

3 *Entre héritage humboldtien et héritage des Idéologues : les balbutiements institutionnels de la géographie*

Il est vrai qu'en France, le lien étroit entre géographie et anthropologie, qui n'étaient pas encore des disciplines académiques, se traduit par la participation de personnalités comme Conrad Malte-Brun aux deux types de sociétés savantes jusqu'au début du XXe siècle (Blanckaert, 2004). Et il ne s'agit là que d'un exemple parmi bien d'autres plus tardifs. Lors de l'inauguration de la Société de géographie de Paris en 1821, la première au monde du genre, Laplace est élu premier président et l'on compte parmi les premiers sociétaires Cuvier, Malte-Brun et A. de Humboldt, à une époque où les observations et mesures astrologiques et météorologiques connaissent un grand développement. Ce dernier accompagne à son tour Carl Ritter dans la fondation la Société berlinoise de géographie. Les sociétés de géographie se développent alors rapidement en Europe et Ritter, à Berlin, est le premier en Europe à occuper une chaire universitaire de géographie.

Dans les sociétés géographiques ou ethnographiques, la légitimation de la conquête coloniale par la hiérarchisation des races est un argument récurrent qui apparaît dès les années 1830, comme le chapitre précédent l'a esquissé. La Société de géographie de Paris, n'échappe pas, derrière sa vocation commerciale initiale, aux spéculations sur le fondement racial des inégalités entre peuples, dont la preuve repose sur la phrénologie de Gall et

⁹⁵ On ne peut pas dire que Virey soit partisan de la mobilité sociale : « De même que les reines, les bourdons, les mulets et les ouvrières remplissent chacun leurs fonctions, leurs attributs d'existence, leur genre de vie plus ou moins prolongé, pour l'avantage de la république, pareillement, dans les nations humaines, chaque condition possède son type de santé modifié par des habitudes, des mœurs ou des manières émanées du pacte individuel de la société » (Virey, t.1, p280). Les lignes qui suivent, il est partisan néanmoins d'un équilibre, d'une « pondération des rangs » (p.281).

Spurzheim (Staum, 2000). Plus tard au XIXe siècle, une division du travail s'opère cependant entre une approche géographique portée sur la répartition des habitats et une approche anthropologique plutôt curieuse de classer et hiérarchiser les habitants (Blanckaert, 2004).

Pourtant, on ne saurait réduire l'évolution de la géographie au XIXe siècle en France à ce seul modèle. Il existe une pluralité de positions et le polygénisme imputé par Vivier de Saint-Martin à Humboldt n'est pas l'interprétation exclusive que l'on avait du savant allemand au milieu du siècle, auquel il a lui-même apporté un démenti. Si elle a fait florès chez les créationnistes Louis Agassiz (1807-1873) et Arnold Guyot (1807-1884) et marqué la géographie américaine, elle a été concurrencée en France par des lectures différentes de Humboldt et de Ritter – dont les positions antiracistes et antiesclavagistes sont avérées –, comme celle de Reclus.

Ce dernier a fait aussi sien l'évolutionnisme en vogue au deuxième tiers du siècle engendré par les travaux de Darwin, comme en témoigne la conclusion du premier chapitre de *l'Homme et la Terre*, concernant les peuples isolés qui gardent le caractère archaïque de leur race :

Mais il existe aussi de nombreux groupes ethniques dont le séjour en une même région s'est perpétué pendant un nombre indéfini de siècles et que l'on peut considérer pratiquement comme de véritables aborigènes : telles la plupart des tribus américaines, que le naturaliste Agassiz s'imaginait avoir été l'objet d'une « création distincte » de celle de l'Ancien Monde. Ces groupes d'indigènes, de gens « nés de la terre », habitent des contrées dont le milieu est caractérisé d'une manière tout à fait spéciale par le climat ou par le sol : dans cette ambiance particulière, les résidents doivent prendre un genre de vie très distinct de celui des voisins les plus rapprochés.

Il importe donc de les étudier à part, pour bien constater les effets puissants et durables d'un milieu ne se modifiant qu'avec une très grande lenteur et, par suite, agissant aussi bien sur les groupes qualifiés de race que sur l'individu. L'ensemble du groupe ethnique soumis à ces influences constitue, pour ainsi dire, un être humain de proportions énormes et vivant pendant des périodes de longueur prodigieuse.

Reclus, (1905, p.37-38)

C'est du « Ritter vu par Reclus » dans le texte, comme nous allons le voir. Si un point de vue racial, et même polygéniste, est défendu dans les institutions où l'on produit de la géographie en France, celui-ci a tendance à s'estomper devant des explications mésologiques, notamment celles importées d'Allemagne, qui envisagent déjà le changement du rapport entre peuples et milieux par des processus de circulation et de diffusion. C'est là l'apport de la géographie végétale de Humboldt.

De l'ethno-géographie européenne à la géographie ritterienne : la spatialisation des « genres de vie »

Mort trop jeune et sans chaire, Malte-Brun n'a pas eu la même postérité que Ritter. Souvent associées à celles de Humboldt, beaucoup plus en affinité avec le pré-romantisme de Herder, les œuvres de Carl Ritter (1779-1859) ont fait école. Elles occupent une place importante dans l'histoire des géographies occidentales au XIXe siècle dans la mesure où les élèves de ce premier détenteur de chaire de géographie en Europe ont diffusé les bases scientifiques qu'il a posées à la fois en France (Reclus) et aux États-Unis

(Guyot). Sa *Géographie générale comparée* publiée en 1817 se trouve partiellement traduite en langue française dès 1835 (son introduction et les développements qui concernent l'Afrique) et peu de temps après aux États-Unis. Mais l'*exemplair* – au sens d'œuvre fondatrice d'une matrice disciplinaire (Kuhn, 1972) - de Ritter se diffuse lentement en France⁹⁶.

Georges Nicolas-Obadia (1974) analyse l'effet des traductions des travaux de Ritter. Dans la première, faite par Eugène Buret (1810-1842)⁹⁷ et Edouard Desor (1811-1882)⁹⁸, le géographe allemand affiche une conception de l'histoire kantienne⁹⁹ qui débouche sur l'idée que la vie des peuples se développe sous l'influence de lois de la nature sans nécessairement engendrer un déterminisme intégral : « *Tel est le résultat auquel on arrive sur la liaison profonde de l'histoire des peuples avec la nature vivante. D'un côté, on les voit dans une dépendance fatale de la nature, dépendance d'autant plus forte que l'homme est plus près de l'état sauvage et que les peuples vivent en hordes ; de l'autre, il se manifeste une tendance progressive des peuples à s'affranchir, et, à mesure qu'ils gagnent en liberté, l'influence de la nature qui les entoure, diminue dans une égale progression* » (Ritter, 1835-36, p.12)¹⁰⁰.

Il apparaît bien là une doctrine des stades d'évolution des peuples, qui se caractérise par un affranchissement progressif du déterminisme naturel, proche celle que prête Malte-Brun à de « *savans géographes* ». Mais la doctrine de la Providence, selon laquelle il existe une finalité civilisationnelle dans le développement de l'humanité prémunit Ritter de toute considération raciste. Dans son grand œuvre, c'est donc en partie le « genre de vie » sous son registre « civilisationnel » qu'on rencontre, exprimé en Allemand par « *Zustande* » (état) ou « *entwickeltern Zustande* » (développement des peuples) (Nicolas-Obadia, 1974). Mais pour Nicolas-Obadia (1974), le déterminisme mésologique de l'introduction est renforcé par les traducteurs, en partie parce que ces derniers occultent les influences

⁹⁶ Dans une lettre adressée, à Jomard, il revient sur la réception erronée de son travail, faisant référence à un article publié en 1834 dans la *Revue des deux mondes*. En outre, Alors qu'il rencontre à Paris en 1845 le seul détenteur d'une chaire de géographie, Guigniaud, Ritter est effaré par l'état d'incompréhension que son collègue a de sa géographie (Berdoulay, 1981).

⁹⁷ Peu après, Buret, journaliste et économiste proche du catholicisme social, remporte le premier prix d'un concours lancé par la renaissante Académie des sciences morales et politiques pour « Déterminer en quoi consiste et par quels signes se manifeste la misère en divers pays. Rechercher les causes qui la produisent ». Le rapporteur n'est autre que Louis-René Villermé. Le mémoire de ce réformiste antilibéral « De la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France » (Buret, 1840) est un plaidoyer contre le salariat industriel. Cette réflexion sur le travail est reprise, souvent sans être citée, par Proudhon et Marx (Vatin, 2001). Voir chapitre suivant.

⁹⁸ Zoologiste et géologue suisse, proche des milieux libéraux, il s'exile à Paris en 1832 avant de rejoindre Neuchâtel et de devenir le secrétaire d'Agassiz.

⁹⁹ « Car d'après l'ordre de la Providence, les peuples comme les hommes, produits d'éléments spirituels et physiques, marchent, sous l'influence d'une force de la nature et de la raison dans la carrière immense de la vie du Monde » (Ritter, 1835-6, p.5).

romantiques de Schelling. Ce n'est donc qu'après sa mort que Ritter devient une référence de premier ordre dans la production géographique française¹⁰¹.

Au-delà des usages de l'expression *Zustande*, on ne trouve pas moins de 13 passages avec « genre de vie » dans la *Géographie comparée* de Buret et Desor (Annexe 1). À cela s'ajoutent 11 passages faisant mention de « vie errante et/ou nomade » et 4 à des « manières de vivre ». Aucun en revanche à « façon de vivre », « mode de vie » ou « d'existence ». Les traducteurs de Ritter font usage de l'expression de « genre de vie » et de ses équivalents dans les descriptions classiques qui caractérise bien des études naturalistes du début du XIXe siècle : adaptation des marchands ou colons européens à des contrées reculées, grandes catégories de moyens de tirer sa subsistance du milieu naturel, avec une attention toute particulière portée au nomadisme, enfin caractéristiques physiques et morales de ces peuples. Souvent interviennent des comparaisons entre peuples ou une description de l'évolution du « genre de vie » suite à des migrations et/ou des changements de conditions climatiques¹⁰². Ainsi, quoique présentes dans les traductions de l'œuvre de Ritter, les dénominations équivalentes à « genre de vie » se trouvent relativement appauvries en comparaison de la place qu'elles occupent chez Herder.

Peu à peu, les conceptions de Ritter se diffusent en France, comme en témoigne le *Dictionnaire général de géographie universelle ancienne et moderne, historique, politique, littéraire et commerciale, accompagné d'une introduction à l'étude de la géographie dans ses rapports avec l'histoire* dirigé par les strasbourgeois Jonas Ennery et ? Hirth (1839-41)¹⁰³. Les auteurs, défenseurs comme Ritter de la doctrine de la Providence, justifient en introduction le lien entre géographie, ethnologie et histoire, « ces trois parties de la science [qui] se rencontrent comme unité sur un même point [du globe] » (t.1, p.VII).

Ils établissent comme plan pour la géographie l'étude de la « géographie astronomique ou mathématique », la « géographie physique », la « géographie politique ou historique », et la « *géographie comparée, telle que l'a conçue le savant Ritter de Berlin, [qui] rapproche les éléments de détail*

¹⁰¹ Outre les extraits traduits par Reclus dans un article paru en 1859 dans la *Revue Germanique*, Berdoulay (1981) relève les visites à Arnold Guyot, à Princeton, de Levasseur en 1863 et de Simonin en 1876 (alors chargé de cours à l'École des Hautes Etudes Commerciales).

¹⁰² Dans ces descriptions ethnographiques de seconde main, le « genre de vie » n'est pas intégré de façon récurrente à une analyse dynamique de l'action sur le milieu des groupes présentés. Le façonnement des traits ethnographiques de peuples encore peu pénétrés par la civilisation se fait par l'action d'un ensemble de causes extérieures qui relèvent de la géographie générale, même si l'association de celles-ci en un lieu donné peut déboucher sur une certaine contingence. On note enfin la description de calendriers de déplacements des *Barabras* ou de ceux qui exercent la profession de collecteurs d'impôts (*caschefs*).

¹⁰³ L'expression de « genre de vie » n'y apparaît que dans quatre rubriques : Amérique, *Ienessiens*, *Inde*, *Islande* et se réfère dans les deux premiers cas aux habitudes de « *peuplades primitives* » et, dans leurs deux derniers, à l'adaptation des populations venues s'installer dans ces pays.

que lui fournit l'observation des phénomènes géographiques, les compare sans cesse entre eux, les classe selon les caractères naturels, découvre là en quoi ils se ressemblent, en quoi ils diffèrent » (p.XX)

C'est surtout avec Reclus que le géographe allemand acquiert en France son statut de rénovateur de la discipline. En reprenant le travail de Ritter, celui-ci vise à éloigner la géographie de ses explications raciales pour investir le « sol » ou les conditions mêmes de l'étendue : « *C'est en Orient que nous voyons réunis les temps anciens et les temps modernes, la haute antiquité et histoire contemporaines, le passé, le présent et l'avenir ; nous y voyons l'origine des peuples et les progrès de leur histoire et de leur civilisation. C'est en Occident que la vie des Etats se développe, et que le cercle intellectuel grandit et se transforme. Tous ces faits nous apparaissent en relation directe de cause et d'effet avec la disposition des masses continentales. Même la halte des peuples dans le Soudan brûlé, où l'esprit s'alanguit tandis que la race pullule ; même le long sommeil des rares habitants du Nord obscur et froid, sont en parfaite harmonie avec la nature, et ces contrastes subsisteront tant que la société n'aura pas vaincu complètement les barrières et les forces hostiles que nous oppose la nature : et tant qu'elle ne sera pas dégagées du passé qui l'attache à la glèbe natale* ». Derrière ces accents herdériens, le déterminisme de l'étendue n'a ici de valeur que transitoire et s'estompera sous l'effet du progrès technique¹⁰⁴.

Ce déterminisme initial de la forme des continents (Europe, Asie et Afrique), qui agit sur le développement progrès humain, tient aussi à la position de ces masses continentales par rapport à de grands courants de circulation, comme le montre la comparaison entre la Scandinavie et les steppes de Sibérie plus isolées, par exemple (p.261)¹⁰⁵.

L'Europe apparaît ainsi avantagée par le sol et le climat pour « *s'affranchir des forces hostiles de la nature et des nécessités purement locales* » (p.263) ; et de conclure : « *Dans l'étendue et la disposition des espaces terrestres et maritimes, dans les températures changeantes qui en sont la conséquence, dans la direction des vents, si fortuite en apparence, gisent les causes d'une influence et d'une pénétration réciproques, la raison de la densité des populations et de leur puissance* » (p.264)¹⁰⁶. Les choix de traduction opérés par Reclus dans ce dernier passage sont discutés par Nicolas-Obadia (1974), qui propose la traduction suivante : « *C'est précisément dans la répartition différentielle et l'extension irrégulière des étendues de terre et d'eau de même que dans les températures variables qui les accompagnent*

¹⁰⁴« Ces antiques rapports d'espace perdront désormais leur signification pour des peuples que l'histoire rapproche incessamment [...] la civilisation amoindrit considérablement l'influence des espaces ; ainsi faut-il traiter différemment la géographie des temps anciens et des temps modernes » (Ritter, 1859, p.255-256, traduction de Reclus).

¹⁰⁵ Autre exemple, à propos des îles de la Sonde : « Ce sont là des formes telluriques relativement défavorables pour le dégrossissement de peuples encore sauvages » (p.263).

¹⁰⁶ La texte se conclut par : « l'industrie saura, d'une manière aussi grandiose que par le passé, transformer la nature pour les nouvelles phases d'une humanité toujours nouvelle » (p.267).

nécessairement et dans les mouvements apparemment désordonnés des vents, que réside la raison fondamentale de leur ubiquité et de leur interaction générale. Ainsi, le fait que les continents aient des superficies différentes explique la puissance des peuples et la possibilité qui leur est donnée de les dominer» (Nicolas-Obadia, 1974, p.17-18).

Conclusion

Au regard de nos lectures, l'usage conceptuel de « genre de vie » supposé pour Blanckaert caractéristique du moment de la formation de l'anthropologie sur une base naturaliste est ambigu et problématique. Il cohabite avec d'autres usages et d'autres termes peuvent convoqués pour ce même usage, comme celui d'« état ». Ces 4 décennies 1790-1830 se traduisent dans la société française par une consolidation d'un registre scientifique, qui considère les « genres de vie » comme inscrits dans un milieu, et d'un registre normatif, qui pose comme souhaitable l'avancement de « genres de vie » vers l'état de civilisation. À côté, la promotion du fixisme par le régime bonapartiste favorise l'idée antagoniste d'une inscription originelle dans la race de l'inégal développement des peuples.

Toutefois, dans les cas évoqués, le régime causal naturaliste vaut surtout pour les peuples restés sauvages. À ce titre, l'ambiguïté originelle de l'expression de « genre de vie » est bien commode pour re-solidariser nature et culture, tant au niveau d'un sujet individuel (la diète, la santé et les mœurs) que collectif (caractéristiques physiques et organisation sociale, religieuse et politique).

Le point de vue naturaliste a prolongé son influence jusque très tard dans le XIXe siècle. Mais il est loin de constituer un corpus doctrinaire uniforme animé par l'élan moderniste voyant dans la civilisation l'avenir souhaitable de l'humanité et renvoyant à des causes naturelles l'explication des mœurs de tout peuple resté proche de « l'état de nature ». On y trouve des tendances à reconnaître l'intérêt de l'étude des singularités des peuples avec des visées normatives plus ou moins explicites. Néanmoins, l'exigence de scientificité se fait de plus en plus sentir, à la fois sur le plan empirique et sur la méthode. Il reste à voir quelles formes de savoir en ont hérité et parmi celles-ci, quels usages sémantiques ont été faits de l'expression de « genre de vie ».

Cette période de confrontation difficile à l'exercice du pouvoir des principes anthropologiques issus des Lumières françaises et d'autonomisation disciplinaire progressive de la physique et de la biologie préfigure assez bien les trois dynamiques dans lesquelles le « genre de vie » se trouve investi dans la suite du XIXe siècle : l'usage de l'anthropologie naturaliste dans des discours civilisateurs, le passage de la mesure physique à la mesure sociale et la formulation de théories sociologiques sur une base écologique. Ce sont en quelque sorte les trois sources auxquelles a puisé le « genre de vie vidalien », comme nous allons tâcher de le montrer dans le chapitre suivant.

Chapitre 3. Entre mésologie et réalisme de la mesure : les trois horizons du « genre de vie » au XIXe siècle

Les théories anthropologiques que Blanckaert (2000) a associées au « moment naturaliste » ont à la fois débouché sur les théories raciales et ouvert la voie à une explication causale des différences entre peuples par le « milieu ». Ce « milieu » pouvait être strictement naturel pour certains, mais chez Volney, par exemple, les facteurs causaux premiers sont souvent à trouver dans les institutions humaines. Ces théories ont en même temps proposé de penser le développement de ces institutions dans le prolongement de celui des espèces vivantes : la civilisation est alors perçue comme l'achèvement de ce développement. Le lamarckisme, qui se répand tardivement à partir des années 1830-1840, accrédite l'idée d'une évolution naturelle vers une plus grande complexité des organismes, modèle auquel on rapporte de plus en plus fréquemment la société ; le darwinisme, après 1860, offre une loi simple, la sélection naturelle, comme *pattern* du développement des institutions humaines. En outre, c'est par la voie empirique et non par la voie spéculative que les différences de degré de civilisation des peuples sont de plus en plus expliquées : les observations faites dans les voyages naturalistes et ethnographiques s'accumulent ; elles sont classées, comparées et servent de bases à l'inférence de lois du développement humain.

Sans considérer cet héritage, on ne pourrait comprendre la naissance des sciences sociales, dont la géographie fait partie, en tant que sciences, en France à la fin du XIXe siècle autour de plusieurs questionnements : modèles de scientificité de l'étude des sociétés et autonomie du fait social, débats sur l'idée de déterminisme historique du développement de la civilisation (Descola, 2005). Il faut aussi tenir compte du fait que le développement académique des sciences sociales va de pair avec les grands débats qui animent les États-nations européens en pleine formation : réduction des inégalités économiques entre régions et entre groupes sociaux, prise de conscience d'un changement radical des termes de la « question sociale » avec le travail industriel (Castel, 1995), affirmation de spécificités nationales dans un contexte de compétition économique entre États et développement corollaire d'empires coloniaux.

La jeune entité, l'État-Nation, cherche notamment à s'outiller pour assurer la cohésion sociale en dépit de la pauvreté causée par le développement du capitalisme industriel. À partir de cette époque, les enquêtes sociales sur la vie des ouvriers produisent de la matière pour penser à la fois le changement de système productif en cours, comme chez Marx, et pour agir de façon rationnelle et compartimentée sur des facteurs que l'on a trouvé associés à de mauvaises « conditions de vie ». Mesures statistiques et mesures sociales sont alors très liées, depuis les premiers développements de l'hygiénisme. La biologie contribue à fournir des modèles anthropologiques, comme ceux de l'adaptation ou de la sélection. Ainsi, la

statistique sociale a recours aux théories biologiques pour expliquer les inégalités humaines, notamment en Angleterre : « darwinisme social » de Spencer ou eugénisme de Francis Galton (Desrosières, 2008).

Le « genre de vie » circule entre ces sphères en continuant d'apparaître comme une expression descriptive de stades d'évolution des sociétés, le plus souvent inférieurs, qui vivent sous la menace de la civilisation conquérante. Sur des terrains coloniaux, la « race » lui est opposée pour signifier le caractère irréductible de ces inégalités de conditions. Sous sa version nationale, il décrit des particularismes locaux hérités du passé qui sont voués à disparaître en raison d'un large mouvement de rationalisation de l'action de l'État, et par l'éducation, des mentalités. Avec ces usages, l'exigence d'action et de descriptions plus ou moins teintées de scientisme sont donc allées de pair dans la France métropolitaine comme dans la France coloniale.

Pour comprendre le sens affecté à l'expression et sa circulation entre différentes sphères scientifique et politique, il convient de cibler les lieux de production et de différencier les acteurs selon leurs générations. À ce titre A. de Humboldt, qui a promu la mesure physique au service de la description des contrées, a marqué la formation intellectuelle de Comte (1798-1857), Cournot (1801-1877) et Quetelet (1796-1874), tous trois hommes du XIXe siècle qu'il rencontra dans des institutions comme l'Observatoire de Port-Royal ou l'École polytechnique.

La formation académique des deux premiers a été marquée par l'instabilité politique qui suit la chute de l'Empire. Le premier, qui n'a pu achever sa formation à l'École polytechnique en 1816 est devenu secrétaire particulier de Saint-Simon ; le second, qui a connu la fermeture en 1822 de l'École normale supérieure est devenu le secrétaire particulier du Maréchal Gouvion Saint-Cyr. Dans les salons de ces personnalités, ils ont fréquenté des acteurs importants de la vie scientifique et politique de leur époque et des futurs régimes, comme Guizot, leur aîné de dix ans.

Ces trois hommes sont les représentants des générations pivots entre les derniers polygraphes du XVIIIe siècle et les futurs bâtisseurs des sciences sociales dans l'université de la Troisième République. On connaît l'influence de Comte et de Quetelet sur Durkheim, comme celle de Cournot, écrivain plus obscur, sur Tarde et Bouglé. Ils sont pour ce chapitre trois références incontournables pour des raisons différenciées.

Les écrits de Comte, notamment son élaboration conceptuelle sur le milieu, mais surtout sa reprise des « lois de conditions d'existence » de Cuvier sont à considérer pour la tension qu'ils manifestent entre une formulation physicaliste et mathématique de l'influence du milieu sur les organismes et une vision vitaliste qui insiste sur l'autonomie d'action de cet organisme. Or c'est dans la marge de manœuvre accordée à l'organisme que sera discuté à la fin du XIXe siècle le rapport entre le normal et le pathologique.

Quetelet a justement proposé une aune pour le caractériser, celle de « l'homme moyen », mais celle-ci est entravée par les propres considérations du statisticien sur les spécificités régionales, dont Galton ne s'embarrasse pas, puisque lui a trouvé dans la loi normale l'échelle de classement

universelle des individus selon leurs capacités, dont il tire les conséquences politiques dans le sens d'une formulation eugéniste.

Cournot porte plus sur le terrain de la réforme politique la tension entre mécanisme et vitalisme. Convaincu que les progrès de la civilisation engendrent une mécanisation de la vie sociale, qui va jusqu'à effacer les différences originelles de race, son scepticisme vitaliste se manifeste par un usage particulièrement fréquent de l'expression de « genre de vie ».

C'est, en somme, un même ordre d'interrogations sur le rapport social/vital qui est proposé par ces auteurs sous trois formulations différentes de celles des générations des Idéologues. Ce questionnement, qui marque le deuxième tiers du XIXe siècle, se déroule sur trois scènes différentes : une première d'élaboration des savoirs écologiques ; une seconde où les « genres de vie » se confrontent à l'action réformatrice d'acteurs institutionnels ; une troisième où les savoirs sociaux se composent sur la base de la découverte d'un « nouveau genre de vie », celui de la classe ouvrière urbaine. Les trois auteurs mentionnés font se rejoindre ces trois horizons d'usage de cette expression, se déclinant sous des espaces de débat spécifiques, des recours argumentatifs à géométrie variable et des formulations alternatives.

Ce chapitre final entend montrer sur ces trois terrains que le XIXe siècle a rattaché le « genre de vie » à une réflexion sur la relativité des normes. Cet enrichissement d'usage s'est constitué en lien avec un ensemble de transferts opérés à partir des attributs du vocable de « conditions » (« d'existence », « de vie », « de travail », « ouvrière », etc.). Contrairement à l'usage conceptuel centripète de « milieu » issu de l'hippocratisme¹⁰⁷, les « conditions » peuvent se décomposer et appellent des mesures statistiques et mesures juridiques sectorielles et fonctionnelles.

Or si la notion de « milieu » a fait l'objet d'une recherche généalogique déjà très poussée, celle de « conditions » commence à peine à être éclairée par un examen critique¹⁰⁸. Il en va à ce titre au XIXe des « conditions » en général comme des « conditions de travail » : *« L'utilisation du concept se fait de manière globale et des contenus sont donnés sans regard sur l'activité réelle. Le postulat d'une permanence et d'un déterminisme de l'activité le rendent connaissable par avance et permettent cette appréhension à distance. [...] Lorsque l'usage du concept de « conditions de travail » est ainsi dévidé comme celui d'un concept connu, non problématisé, peu voire aucune des spécificités de l'activité ne ressort »* (Prévot-Carpentier, 2013, p.105). Ce siècle est bien celui des « conditions » et donc de la prise de distance vis-à-vis des « genres de vie » par la réduction mathématique de leur diversité, prise de distance nécessaire à leur étude scientifique et à une action politique sur ceux-ci. *« L'origine commande le sens et le sens commande l'usage »* (Canguilhem, 1946-47, p.170) et il n'est pas étonnant de voir sous la bannière des « conditions », mot tiré du vocabulaire juridique médiéval

¹⁰⁷ Canguilhem sur héritage newtonien vs biolo

¹⁰⁸ S'étonnera-t-on de le voir à l'œuvre dans une thèse d'ergologie d'inspiration très largement canguilhemienne (Prévot-Carpentier, 2013), où le rapprochement entre milieu, norme et conditions est effectué ?

français, se définir des voies normatives d'uniformisation des « genres de vie ».

Pour autant, cette relation entre mécanisme et vitalisme reste ambiguë durant la seconde moitié du siècle, les réflexions de Cournot étant là pour en témoigner. C'est le moment que Claude Bernard (1865) choisit pour s'approprier le terme de déterminisme, puisé dans la philosophie allemande du siècle précédent, pour prendre « *parti contre les partisans de la « force vitale » – les « vitalistes » - pour qui l'analyse des êtres vivants ne pourrait être menée sur les mêmes principes que celle sur les « corps bruts»* » (Lecourt, 2003, p.299). Il s'agit toutefois d'un principe expérimental qui laisse « *les forces physiques tout aussi obscures que la force vitale et tout aussi en dehors de la prise directe de l'expérience* » (Bernard, 1865, cité par Lecourt, 2003, p.299).

Tout l'enjeu est d'explicitier les modalités de l'action des conditionneurs et de réaction du conditionné, organisme ou « corps » social. Parmi les possibilités que le XIXe siècle lui a léguées, la géographie humaine vidalienne a proposé une voie synthétique originale dans laquelle le « genre de vie » exprime non seulement la capacité des collectifs d'adaptation aux, et de transformation des conditions du milieu et l'empreinte des conditions passées, que nous ne spécifierions pas mieux qu'Henri Baulig (1948, p.8-10), ancien collègue de Canguilhem à l'Université de Strasbourg :

Dès que l'homme apparaît – et par l'homme, il faut entendre non l'individu, mais le groupe – la notion de milieu se complique singulièrement. L'homme ne subit pas que passivement l'influence du milieu : il réagit, tout comme d'ailleurs la plante, ou l'animal, ou même la force inanimée dont l'équilibre est menacé. Seulement sa réaction peut être réfléchie, délibérée. À chaque problème il peut apporter des solutions différentes : les musées ethnographiques témoignent de cette inépuisable faculté d'invention. On peut dire que dès qu'intervient la liberté humaine, qui, si la nature interdit souvent, permet, favorise ou contrarie, elle n'impose jamais, ou presque, telle solution plutôt que telle autre. Dans ce domaine, il faut renoncer à chercher le déterminisme qu'imaginaient certains théoriciens politiques, les Grecs, Bodin et Montesquieu, ou des géographes, Ritter et Ratzel, ou encore Taine et les épigones de Taine. La liberté humaine déjoue toutes les prévisions.

Ce n'est pas dire que la liberté soit indéfinie. À chaque stade de culture, elle est limitée à ce qui est possible et désirable. C'est dire qu'en géographie humaine la notion de milieu comporte des éléments proprement humains : les aptitudes physiques et mentales, héritées ou acquises, du groupe et son patrimoine culturel ; la technique, sans doute, mais aussi la mentalité collective avec sa stratification, ses zones éclairées et son tréfonds obscur, presque inconscient. D'où la liaison indispensable de la géographie humaine avec l'histoire sociale, qui, à vrai dire, est toute l'histoire utile.

[...]On l'a dit : la géographie aboutit à la description raisonnée, explicative, des paysages. Mais ces paysages sont, pour une part qui peut être de beaucoup la principale, œuvre des hommes, de groupes humains qui se distinguent sans doute par toutes sortes de traits physiques et moraux, mais qui géographiquement, se caractérisent surtout par leurs genres de vie, notion féconde inspirée de Vidal de La Blache et fructueusement exploitée, en particulier, par la géographie française : il faut entendre par là non seulement l'ensemble des moyens par lesquels chaque groupe assure sa subsistance, mais encore sa structure économique et sociale, et sa mentalité collective. Car c'est tout cela, pris ensemble, qui constitue véritablement le milieu où vit le groupe considéré.

La géographie est en un sens la connaissance des milieux terrestres

1 *Entre « conditions d'existence » et « conditions de vie » : les « genres de vie » en évolution.*

Les deux derniers tiers du XIX^e se caractérisent par un ensemble d'élaborations conceptuelles d'ordre anthropologique et sociologique qui importent des méthodes issues de la biologie et des sciences de la nature, au moment où l'écologie est en cours de développement. Nous n'entendons pas seulement ici le terme d'écologie sous son appellation stricte de discipline née à la fin du XIX^e siècle à partir de l'intégration de l'idée de biocénose (communauté d'espèces), mais dans un sens plus large de relations organisme-environnement. Entre le milieu et la fin du siècle, la référence à Bichat, Cuvier et Lamarck chez Comte et les positivistes s'est enrichie de Darwin chez Spencer, Tönnies, Durkheim et les anthropologues physiques français.

Loin d'être discontinu, ce passage se fait par échanges, synthèses, emprunts et débats qui prennent place de façon privilégiée dans les cercles positivistes, notamment à la Société de Biologie (créée en 1849), puis à la Société d'Anthropologie de Paris (SAP), dès sa création en 1858 par le médecin Paul Broca. Acot (1988) inscrit ces débats dans un questionnement philosophique général sur « *l'unité matérielle de l'univers* » (p.190) et la place de l'homme à l'origine des sciences sociales, pour souligner que « *paradoxalement, la pensée biogéographique [...] restera quasiment muette sur le sujet* » (p.191). Acot fait ici allusion à la « biogéographie humboldtienne », géographie des plantes, au fondement même des concepts de l'écologie scientifique. Mais il rattache Ritter et Ratzel à la « *problématique diffusionniste* » et en fait des ancêtres de « *l'anthropologie culturelle* ».

C'est un jugement excessivement global si l'on se réfère à l'usage que fait Vidal de la Blache lui-même des travaux de ces deux auteurs. Comme le montre Robic (1992), Vidal de la Blache élabore sa géographie humaine entre 1896 et 1903 comme « géographie de la vie » à partir de deux sources : la « biogéographie » du second volume de l'*Anthropogeographie* de Ratzel et l'écologie dont il connaît les derniers développements grâce à ses collaborateurs néo-lamarckiens spécialistes de géographie botanique, Charles Flahaut (1852-1935) et Gaston Bonnier (1853-1922). De cette dernière source, très marquée par le vocabulaire lamarckien, la géographie humaine vidalienne tire les notions d'adaptation et d'associations pour affirmer que les « genres de vie » sont « *autant de « formes » complexes d'adaptation à l'environnement* », alors que les « *civilisations* » [...] *relèveraient de la catégorie des « associations » botaniques* » (Robic, 1992, p.157). La voie du « genre de vie » qui mène à Vidal de la Blache commence ainsi à apparaître dans la singularité de l'histoire de ses transferts et réactualisations à partir de son hippocratisme originel. Il reste à mieux cerner à l'horizon des possibles dans le champ « mésologique » pour bien faire ressortir ses spécificités.

Le milieu du positivisme

En France, le terme de « milieu » a connu une évolution de sens qui doit beaucoup à Auguste Comte. Polytechnicien brillant, mais non diplômé, Comte a bénéficié, au début d'une carrière qui aurait pu être celle d'un scientifique, de l'appui d'A. Humboldt¹⁰⁹ et de Broussais¹¹⁰ – parmi d'autres – qu'il compte dans l'auditoire de ses cours de *Théorie positive de l'unité humaine*, reportés de 1826 à 1829 pour des raisons de santé. Il a aussi été marqué par les idées vitalistes au cours de sa formation intellectuelle, notamment celles de Bichat (Braunstein, 2009).

Si Comte a un usage rare de l'expression de « genre de vie »¹¹¹, on peut établir un parallélisme avec celle de « conditions d'existence », fondamentale dans ses *Cours de Philosophie Positive* (CPP). Dans son mémoire de DES intitulé *Ordre et progrès chez Comte*, Canguilhem explique : « *De même qu'en mécanique la théorie de l'équilibre est avant la théorie du mouvement, aussi bien du point de vue dogmatique que du point de vue de l'élaboration historique, de même qu'en biologie l'étude de la structure et des conditions d'existence précède l'étude des variations proprement dites, ainsi en sociologie « la décomposition doit s'opérer d'une manière parfaitement analogue et non moins prononcée en distinguant radicalement à l'égard de chaque sujet politique entre l'étude fondamentale des conditions d'existence de la société et celles des lois de son mouvement continu »* (Cours de philo pos. IC 48e leçon, p.167) » (Canguilhem, CAPHES, côte DES (GC 6.1) 1925-1926, fol.21).

C'est parce que d'un point de vue général l'étude de la structure précède celle de la fonction que la « statique sociale » précède la « dynamique sociale ». L'analogie avec la biologie s'appuie sur la « loi des conditions d'existence » dont l'origine se trouve dans les *Leçons* de Cuvier (voir chapitre 2)¹¹². Comte a auparavant, dans son 43^e CPP, établi une équivalence entre « conditions d'existence » et « milieu » (Braunstein, 2009) en vue de formuler le mode d'interaction entre l'organisme et son environnement. Trouvant la théorie lamarckienne de transformation de l'organisme par l'action du milieu trop mécanique, Comte envisage une capacité de l'organisme à agir.

¹⁰⁹ Il a gardé une grande gratitude pour Humboldt à qui, en 1855, il adresse une lettre pour le prévenir de l'envoi imminent de sa *Politique scientifique ou Traité de sociologie* (Comte, 1903-1904, p.299).

¹¹⁰ Nous nous permettons de renvoyer encore au texte de Canguilhem *Le Normal et le pathologique* (1965, 1^{ère} édition 1947), précisément à la section « Comte et le « principe de Broussais » », principe selon lequel la pathologie en physiologie a pour origine une inflammation des tissus, ouvrant ainsi la voie à une conception de l'état pathologique comme écart quantitatif à l'état normal.

¹¹¹ Plutôt cantonné à la vie personnelle, à des évocations biographiques ou bien à des réflexions socio-politiques, il évoque par exemple un « *genre de vie publique* » spécifique des femmes comme « *auxiliaires domestiques du vrai pouvoir spirituel* » (Comte, 1907, p. 345) ; ailleurs nous trouvons l'évocation du genre de vie de l'empereur, de l'honnête homme, des militaires, des moines et, une fois, des nomades.

¹¹²Braunstein (2009) souligne aussi que Comte lui-même fait référence à la notion de « modificateurs externes » définie par Blainville, ancien élève de Cuvier, qui succède à ce dernier en 1832 à la chaire d'anatomie comparée du Muséum.

À ce propos, deux dimensions sont à souligner : une méfiance vis-à-vis de la quantification des paramètres du milieu et une extension au « milieu social » de la théorie du milieu.

D'un point de vue écologique, nous pouvons nous référer à la remarque de Canguilhem esquissée dans le *Normal et le pathologique* (1943, p.30-31) et explicitée dans le *Vivant et son milieu* (1946-47, p.171) :

Et Comte finit par poser le problème biologique des rapports de l'organisme et du milieu sous la forme d'un problème mathématique : « Dans un milieu donné, étant donné l'organe, trouver la fonction, et réciproquement ». La liaison de l'organisme et du milieu est donc celle d'une fonction à un ensemble de variables, liaison d'égalité qui permet de déterminer la fonction par les variables, et les variables séparément à partir de la fonction, « toutes choses d'ailleurs ».

L'analyse des variables dont le milieu se trouve être la fonction est faite par Auguste Comte à la XLIII^e leçon du *Cours de philosophie positive*. Ces variables sont la pesanteur, la pression de l'air et de l'eau, le mouvement, la chaleur, l'électricité, les espèces chimiques, tous facteurs capables d'être expérimentalement étudiés et quantifiés par la mesure. La qualité d'organisme se trouve réduite à un ensemble de quantités, quelle que soit par ailleurs la défiance que Comte professe à l'égard du traitement mathématique des problèmes biologiques, méfiance qui, on le sait, lui vient de Bichat.

La théorie comtienne, contrairement à la conception du milieu que nous avons vue chez Humboldt, reste fidèle à son versant vitaliste qui, parce qu'il pose la capacité des organismes à réagir, se livre très difficilement à une mathématisation des éléments du milieu. Il y a bien en effet un vitalisme comtien à la base des CPP. Néanmoins, ces derniers alternent entre cette fidélité à Bichat (Braunstein, 2009) et la prise en compte dans un même faisceau causal de l'action des éléments organiques et inorganiques et donc une approche de la vie en termes de phénomènes physico-chimiques (Kremer-Marietti, 2000).

Il envisage en revanche l'interaction organisme-milieu sous forme d'actions-réactions, et conçoit sa théorisation du milieu social sur le même modèle. Un demi-siècle avant Durkheim, Comte a l'ambition de fournir à la société française une doctrine en adéquation avec son nouvel état social. Pour lui, il n'y a pas de séparation explicite du vital et du social¹¹³, mais plutôt succession dans l'ordre de développement de l'esprit positif. Mais sa conception de la sociologie passe d'une physique sociale d'inspiration hippocratique qui, dans ses CPP, pose le fonctionnement d'une société comme équivalent à celui d'un organisme, à une conception qui formule une autonomie du fonctionnement des institutions sociales. Canguilhem (1963, p.186-187) insiste sur l'inspiration hippocratique du premier Comte :

¹¹³ Ainsi que le commente Canguilhem: « l'ordre humain tire toujours son origine des conditions biologiques. C'est en tant qu'il est vivant que l'homme va développer son intelligence et sa sociabilité. Par cela même que la vie organique ne cesse jamais en lui, l'homme est avant tout soumis à d'humbles mais nécessaires besoins comme celui de se nourrir, de se vêtir, de lutter contre une nature qui ne lui veut ni bien ni mal, entièrement indifférente. C'est donc le sentiment de ses besoins qui conduit l'homme à l'action » (Canguilhem, CAPHES, côte DES (GC 6.1) 1925-1926, fol.50). C'est en cela que le social est inscrit dans la nature alors que pour Durkheim, la « nature du social », ou de la « vie collective » n'est pas dans la nature physico-chimique (Petit, 1995).

L'inventeur du terme de sociologie, Auguste Comte, dans les leçons du Cours de philosophie positive concernant ce qu'il appelait alors la physique sociale, n'a pas hésité à utiliser les termes d'organisme social pour désigner la société définie comme un consensus de parties coordonnées selon deux rapports, la synergie et la sympathie, dont les concepts sont empruntés à la médecine de tradition hippocratique. Organisation, organisme, système, consensus, sont indifféremment utilisés par Comte pour désigner l'état de société. Dès cette époque, Comte distingue la société et le pouvoir, entendant par ce dernier concept l'organe et le régulateur de l'action commune spontanée, organe distinct mais non séparé du corps social, organe rationnel et artificiel mais non arbitraire de « l'évidente harmonie spontanée qui doit toujours tendre à régner entre l'ensemble et les parties du système social ». Ainsi le rapport de la société et du gouvernement est-il lui-même un rapport de co-relation, et l'ordre politique apparaît-il comme le prolongement volontaire et artificiel « de cet ordre naturel et involontaire vers lequel tendent nécessairement sans cesse, sous un rapport quelconque, les diverses sociétés humaines ».

Le finalisme comtien annonce la disparition des « genres de vie », ce qui ne va pas sans la nécessité d'une instance supérieure de régulation, politique, qui inculque des normes aux différents composants d'une société et diffusera dans les consciences la « religion positive ». C'est l'institution comtienne, que reprendra très largement Durkheim (Petit, 1995).

Thème récurrent du progressisme rationaliste, la civilisation permet de s'affranchir de l'influence du « milieu matériel » pour *in fine* produire une société totalement déterminée par ses organes ou ses institutions¹¹⁴. Il est donc clair pour Comte que la résorption des différences entre peuples adviendra au stade positif et que les différences actuelles des peuples dans l'espace, dont la race constitue le premier facteur explicatif, ne sont finalement qu'une projection dans l'espace de différences temporelles.

L'attrait pour la théorie du milieu de Comte gagne une grande partie des positivistes qui se reconnaissent plus dans la méthode scientifique des CPP que dans l'argumentaire métaphysique du *Système de politique positive*. Ceux-ci ont bâti des espaces de rencontre entre la notion comtienne de « milieu », le darwinisme et l'anthropologie physique.

¹¹⁴ Le troisième tome de son *Système de politique positive* (Comte, 1851-1857, t.3, p.202-203) consacré à la dynamique sociale regorge d'allusions à la diversité des « races » en lien avec les stades de civilisation. Parlant de la différence entre sociétés polythéistes théocratiques et guerrières, il évoque l'influence du milieu : « C'est ici que se manifeste le mieux la réaction politique des milieux matériels, qui suscite, surtout chez les modernes, tant d'irrationnelles conceptions. Elle doit toujours décroître, à mesure que la civilisation permet à l'homme de modifier davantage le monde. Mais, quoique celui-ci semble d'abord nous maîtriser absolument, son empire ne peut jamais altérer l'indépendance naturelle des lois sociologiques, qui comportent seulement des variétés de degré, comme l'établit spécialement le dernier chapitre du volume précédent.

Suivant sa marche normale, l'influence du milieu sur l'homme se trouva nécessairement à son maximum dans les temps qui précèdent toutes les données historiques, même les plus indirectes. Car elle dut déterminer, pendant le premier âge fétichique, la division provisoire de notre espèce en trois races distinctes, qui devint ensuite la principale source des diversités concrètes du développement humain. Après cette action initiale, le milieu n'a jamais pu modifier autant l'essor social qu'en y suscitant la prépondérance décisive du polythéisme conservateur et du polythéisme progressif.

Un tel choix doit partout dépendre de l'impulsion continue que l'ensemble des influences locales nous imprime de préférence vers la culture intellectuelle ou l'activité militaire ».

L'adhésion d'Emile Littré (1801-1881) au positivisme intervient au moment même où il entreprend de publier une traduction du corpus hippocratique. Il reconnaît dans sa présentation en 1840 du traité *Des airs, des eaux et des lieux* que le climat et le sol sont des catégories insuffisantes pour expliquer les différences de comportements des peuples (leur histoire montrant que les caractéristiques de ceux-ci évoluent alors que le cadre est supposé ne pas le faire). Il défend l'intérêt d'une étude scientifique plus systématique de ces causes qui transforment les hommes et qui agissent de préférence sur des collectifs, soumis à des conditions équivalentes¹¹⁵. La voie est montrée selon lui par les travaux du naturaliste Etienne Geoffroy Saint-Hilaire sur la domestication des animaux¹¹⁶ :

La doctrine d'Hippocrate, sur les différences des hommes, a beaucoup de points de contact avec celle de M. Geoffroy-Saint-Hilaire sur les différences des animaux domestiques ; et si, d'une part, suivant le naturaliste français, le nombre et le degré des variétés dans les animaux expriment le nombre et le degré des influences diverses auxquelles ils ont été soumis, d'autre part, suivant le médecin grec, les dissemblances entre les peuples représenteraient les dissemblances du sol et du climat ; et les similitudes entre les individus d'une même nation montreraient que ces individus sont soumis, sur une grande échelle, aux mêmes influences, soit par l'effet d'un état demi-barbare comme les Scythes, soit par l'effet des castes, comme les Égyptiens (Littré, 1840, p.5).

Littré opère un transfert de l'organisme animal aux peuples sur la base d'un déterminisme naturaliste, même s'il pose l'existence de déterminants sociaux. Les facteurs différenciateurs proviennent en effet du « milieu ambiant » et ceux-ci contribuent à façonner l'homogénéité d'un collectif, son organisation sociale. Ce texte apporte sa contribution à la notion de « milieu », associée à la version lamarckienne du transformisme, à laquelle souscrit aussi E. Geoffroy Saint-Hilaire¹¹⁷.

La notion de « milieu » trouve d'autres espaces de construction dans le sillage du positivisme. Sa présence est préminente dans les travaux de la Société de Biologie, fondée en 1848¹¹⁸ par les comtiens Charles Robin (1821-1885) et Louis Auguste Segond (1819-1908). La vie ne peut se concevoir sans un « milieu », des « agents extérieurs » ou des « conditions ». Mais alors que Robin n'envisage pas de réaction de la part de l'organisme, Segond est plus

¹¹⁵ C'est le même genre de reproches, d'un style trop littéraire et pas assez scientifique qu'adressait G. Cuvier à Buffon et à Lapeyrou (Debaene, 2010).

¹¹⁶ Voici cet extrait : « Pour les races humaines comme pour les animaux domestiques, les modificateurs sont toujours les circonstances locales, notamment l'habitation, le genre de vie, et le régime diététique; les effets, des variations, d'abord dans la taille et dans la couleur, puis dans la proportion et dans la forme des organes. » (cité par Littré, 1840, p.5). Ce qu'omet de préciser Littré, c'est que cette analogie entre hippocratisme et biologie date d'un siècle, de Buffon notamment.

¹¹⁷ C'est un raisonnement analogue qui est tenu à deux ans d'intervalle par Balzac dans l'avant-propos de la *Comédie humaine* où Balzac donne raison à Geoffroy Saint-Hilaire contre Cuvier à propos de sa théorie du plan de composition unique du règne animal, selon laquelle tous les animaux, présentant un même plan d'organisation, dériveraient d'une même origine et leur variété serait façonnée par leur « milieu ambiant » (Spitzer, 1942, Canguilhem, 1965, 1^{ère} édition, 1943).

¹¹⁸ L'année même de la fondation de la Société positiviste de Paris, dont Segond est membre fondateur.

fidèle au point de vue de Comte (Braunstein, 2009). Des positivistes proches de Littré ont plutôt tendance à défendre une action strictement déterministe du milieu, à l'image du fondateur de la « mésologie », Louis-Adolphe Bertillon (1821-1882).

La mésologie (tout) contre la raciologie

L.-A. Bertillon, médecin et statisticien démographe, est membre fondateur de la Société d'Anthropologie de Paris (SAP), où il contribue à l'élaboration méthodologique de l'anthropométrie (Blanckaert, 2009). Dans la SAP, l'opposition monogénisme/polygénisme est toujours discutée autour de la notion de « races ». Broca mobilise les écrits de l'école américaine « raciste », plus particulièrement ceux du géologue suisse Louis Agassiz, qui passe dans les années 1840 d'un monogénisme biblique à une théorisation du « racisme scientifique » (Fässler, 2007). L'approche raciale que défend Broca est néanmoins confrontée à celle, comtienne, puis positiviste, de « milieu », qui est à son tour réinterprétée au prisme des apports du darwinisme et de la paléontologie. Et ces derniers ont eux-mêmes questionné la solidarité de l'histoire humaine avec celle d'autres espèces et la solidarité des « races humaines » elles-mêmes.

Or, dans la SAP des années 1860, les polygénistes « *dominaient en nombre. Ils acceptaient pour axiome idéologique et pour clause nécessaire de leurs investigations scientifiques que les races ou « espèces » humaines étaient fixes, distinctes et adaptées à leur habitat géographique. Pour cette raison, l'influence modératrice du climat et du genre de vie leur parut sinon nulle du moins mineure* » (Blanckaert, 2009, p.409). C'est cependant dans cette enceinte que Manouvrier (1850-1927) successivement comtien et lamarckien, a, dans le sillage de L.-A. Bertillon, promu une « *mésologie sociale [qui] s'est autonomisée en dehors de l'institution anthropologique, soit dans le cadre de la géographie humaine vidalienne, soit dans celui de la sociologie universitaire durkhiemienne* » (Blanckaert, 2009, p.426). Cette mésologie procède cependant d'un héritage comtien de par son balancement entre deux conceptions du « milieu », l'une newtonienne, l'autre vitaliste. Sous sa première version, le « milieu » est décomposable en variables dont l'action sur les individus et les groupes est mesurable et quantifiable.

De leur côté, les polygénistes matérialistes proches de Broca, libéraux ou inscrits dans la « libre pensée », accumulent des matériaux humains issus de tous les continents. Comme le montre Staum (2000), dès les années 1820, la Société de Géographie de Paris alimente en matériaux et en mesures crâniennes les discours anthropologiques sur le fondement physique de l'inégalité des races. Plus tard, au sein de la SAP, ces matériaux sont classés dans un ordre qui reflète une évolution temporelle vers le progrès des formes animales après la réception *De l'origine des espèces* de Darwin, que Clémence Royer, elle aussi membre de la SAP, a traduit dès 1862. Il y a une hiérarchie des races qui est hiérarchie des facultés. La civilisation n'est plus un stade de développement qui s'accomplit spontanément. Si tout est surdéterminé par la race, les productions humaines inscrites dans un « genre de vie », sont alors indifférentes à l'anthropologue. Au mieux, les

« races inférieures » doivent être guidées vers la civilisation, l'évolution de leur « genre de vie » est limitée et la colonisation est une nécessité pour l'élever. Humboldt avait fait entendre une voix singulière à ce propos en niant l'explication raciale du caractère des peuples.

Par ailleurs, des héritiers de Cuvier au Muséum, comme Blainville (1777-1850) et de Quatrefages (1810-1892) se refusent à considérer l'humanité comme le produit de l'évolution du monde animal et surtout de placer sur une échelle continue singes et humains. De ce fait, pour Quatrefages, les « espèces » sont composées d'êtres dérivant d'un ancêtre commun et l'existence de « races » provient de l'action des milieux. Ce qui ne l'empêche pas de constater une inégale propension des « races » à la « civilisation » (Staum, 2003)¹¹⁹.

Une des préoccupations des travaux de la SAP, comme ceux de la SGP, est « l'acclimatation » des Européens dans les pays coloniaux. En France, la géographie médicale se structure dans les années 1850 autour de Jean-Christian-Marc Boudin (1806-1867), à partir d'une approche statistique. Contrairement à la géographie médicale allemande de l'époque, qui développe une approche régionale, « *Boudin prend en considération l'influence de la latitude et de la longitude géographiques, de l'élévation du sol, de la structure géologique du terrain, des eaux, des vents, de l'humidité de l'air, de la température, etc. Il est convaincu d'avoir saisi certaines « lois qui gouvernent les modifications pathologiques dans leurs rapports avec la géographie »* » (Grmek, 1963, p.1080). A.-L. Bertillon cite souvent les travaux de Boudin, et de façon plus élogieuse encore, ceux de l'hygiéniste Villermé (voir section 3), notamment dans sa préface de *La démographie figurée de l'Algérie : étude statistique des populations européennes qui habitent l'Algérie* (Ricoux, 1880) où, doutant du succès de la colonisation française, il préconise des métissages.

À la même époque, son collègue de la SAP, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, fils et légataire testamentaire de l'œuvre d'Etienne, crée en 1854 la Société Impériale d'Acclimatation. Celle-ci vise à recueillir des espèces exotiques et voir leur adaptation dans le Jardin d'Acclimatation aménagé à cet effet. Son objectif est aussi d'étudier les possibilités de croisement interspécifiques et la fertilité des descendance, ce qui donne lieu à un débat avec Broca. Ce dernier transpose cette question à celle du métissage des races humaines, auquel il s'oppose.

C'est donc A.-L. Bertillon qui a le plus initié une approche mésologico-statistique dans la SAP. On en trouve mention dès 1857, dans le sillage des travaux des hygiénistes Villermé et Benoiston de Châteauneuf et surtout Quetelet (voir section 3) :

Depuis les premiers âges dont on ait gardé le souvenir, les modifications que l'humanité a successivement éprouvées dans ses mœurs, dans sa puissance créatrice, dans ses idées, dans toutes ses manifestations, enfin les évolutions successives de sa civilisation, sont

¹¹⁹ Nous n'évoquerons pas ici un dernier groupe présent dans la SAP, le « front gobinien », que Blanckaert (2009) mentionne. Ce groupe hétérogène tend à une interprétation rétroactive de la « race », qui s'incorporerait dans les « classes dangereuses » elles-mêmes. C'est celui qui concourt le plus, en France, à biologiser le social.

mises hors de doute par les monuments historiques de toute nature. Ce mouvement général est aussi notoire pour la science que l'est pour l'individu le passage de la naissance à la caducité. Mais ces mouvements se répètent-ils sans modifications? [...]

Si ces hautes questions sont agitées par de grands écrivains et traitées avec toutes les splendeurs du style, paraissent d'une solution difficile c'est parce que nos pères, n'ayant pas connu la statistique, ne nous ont laissé presque aucune ressource pour mesurer l'état moyen de l'humanité aux époques antérieures à la nôtre ou, pour parler le langage de M. Quételet, parce que nous ne pouvons apprécier les attributs de *l'homme moyen* aux époques successives de l'histoire. (Bertillon, 1857, p.31-32)

Pourtant, les anthropologues, de par leur formation initiale en médecine, sont longtemps restés réfractaires à la mesure statistique. Or entre 1830 et 1870, la moyenne se substitue à l'œil du médecin anthropologue pour délimiter des « types raciaux » (Blanckaert, 2009). Sous l'effet conjugué des efforts de Broca et de Bertillon, l'anthropologie physique va développer des approches quantitatives. Il s'agit d'un côté d'effectuer des mesures systématiques sur les échantillons recueillis pour déterminer les « types moyens » de chaque race puis de les classer sur une échelle hiérarchique ; de l'autre, pour les mésologues, de rapporter les différences dans les traits physiques, mais aussi dans les facultés intellectuelles, à l'action du milieu.

Or tout le problème est d'assumer la variabilité intra-groupes, souvent du même ordre, voire supérieure, à la variabilité inter-groupes. Comme l'illustre Blanckaert (2009) au sujet des mesures craniométriques réalisées sur les populations basques, cette variabilité statistique interne est imputée à des migrations et des métissages, ce qui implique pour le raciologue de rechercher des « types primitifs » et d'attribuer des valeurs standards à leurs caractéristiques physiques. La moyenne est donc un indicateur gênant pour les raciologues parce qu'elle « lisserait » les différences inter-groupes.

C'est le contraire pour les mésologues. Le fils aîné de Bertillon, Jacques, à peine âgé de 21 ans, fait un exposé programmatique sur la mésologie¹²⁰ dans lequel il précise sur quoi les milieux agissent et sur quel mode. Il fait une concession obligée à ses collègues racistes : « *Quoi qu'il en soit, nous disons donc que partout l'homme individuel ou collectif est nécessairement le conséquent de deux antécédents : l'ancêtre, le milieu. La part de l'ancêtre, c'est plus particulièrement ce que l'on a appelé les caractères de race, l'influence du sang, etc.; le milieu a été moins étudié et comprend non-seulement l'influence du climat, du sol et de leur production, mais encore le milieu social lui-même : milieu professionnel, milieu communal, milieu familial, si puissants en influences mentales et morales ; le milieu politique,*

¹²⁰ Dès le début, il énonce la suite des promoteurs de l'approche dans laquelle il se situe : Hippocrate, Blainville, Comte, Robin et Montesquieu, pour le « milieu social ». Parmi ses contemporains, défendant les théories de Taine et de l'anglais Buckle, il s'inscrit dans la tradition française du milieu rejetée par Ratzel (Feuerhahn, 2009) : « [...] *la considération superficielle du climat est presque devenue un lieu commun, mais il est juste de signaler l'éclat dont l'a revêtue M. Taine dans sa Littérature anglaise. Cependant ceux qui, ainsi que vous, messieurs, sont sévères sur la méthode, qui veulent des preuves et non des vraisemblances et des phrases brillantes, pouvaient légitimement refuser d'acquiescer à ces essais. Mais ici se place un penseur anglais aussi indépendant que profond, Henry-Thomas Buckle, qui me paraît avoir établi, avec une solidité inusitée jusqu'alors, l'influence des climats* » (Bertillon, 1872, p.715).

religieux, etc. » (Bertillon, 1872, p.717-718). Le « milieu social » est spécifié et l'on sait que Durkheim s'appuie sur les travaux de J. Bertillon (Mucchielli et Robic, 1995). Le « milieu » devient ainsi un ensemble complexe d'influences qui agissent spécifiquement en fonction de l'élément conditionné¹²¹.

Comtisme et anthropologie physique d'obédience mésologique se sont toutes deux orientées vers une écologie sociale, dotée d'une base statistique et visant l'étude de l'influence spécifique de tel ou tel facteur ou d'une composition de facteurs. Leur base méthodologique est inspirée par la méthode de Quetelet (1835) et elle-même est reprise par la sociologie durkheimienne, comme l'illustre *le Suicide*. Selon cette conception, le « genre de vie » n'est plus ni une variable à expliquer ni une variable explicative. Les variables à expliquer deviennent des « faits sociaux » ou des « traits physiques » qui se repèrent par leur fréquence statistique. Les variables explicatives sont des éléments du « milieu matériel » ou du « milieu ».

Une approche biologique du social hors « genre de vie ».

Après la parution de *L'Origine des espèces* en 1859, le biologique investit le social sous un jour nouveau, notamment en Angleterre où Francis Galton (1822-1911) en tire une théorie qui, en imputant à l'hérédité les différences d'aptitudes entre individus, fonde l'eugénisme ; et Herbert Spencer (1820-1903), développant une approche organique de la société, conçoit l'évolution de ce corps à la manière des espèces dans la théorie darwinienne. Desroisières distingue deux positions politco-statistiques dans l'Angleterre du dernier tiers du XIXe siècle : « *la première est inspirée des théories darwiniennes de l'hérédité biologique des « aptitudes » (abilities), et de la conviction qu'il est nécessaire « d'améliorer l'aptitude globale de la nation » par des méthodes eugénistes de sélection des plus aptes (fittest) : les innovations statistiques de Galton et Pearson en sont issues. La deuxième s'attache à observer et décrire les conditions de vie des classes pauvres par des enquêtes sociales (Charles Booth, Seebowm Rowntree, Arthur Bowley), dont les enquêtes par sondage résulteront.* » (Desorières, 2008, p.15)¹²².

L'idée de sélection des plus aptes avait été formulée par Spencer peu avant *De l'Origine des espèces* Darwin. Spencer a voulu bâtir une science sociale totalisante et, tout comme le philosophe Mill, il a connu les travaux de Comte et de Taine. Le « darwinisme social » épousait très bien le libéralisme victorien, comme l'a interprété Clémence Royer dans la préface de sa première édition de la traduction française de l'œuvre maîtresse de

¹²¹ Parmi ceux-ci, J.Bertillon distingue les organes, les individus, les groupes familiaux et les groupes sociaux, « Les deux premières investigations constitueront la mésologie biologique ou *méso-biologie*, les deux dernières la *méso-sociologie* (1872, p.715).

¹²² L'équivalent français de cette seconde optique est présenté dans la section suivante

Darwin¹²³. Mais cette interprétation est révélatrice d'une réception déformée de Darwin qui l'a associé au « darwinisme social » sous la bannière de la « lutte pour l'existence ». Selon Daniel Becquemont (2004, p.96), en effet : « *Ce concept de "lutte pour l'existence" au sens métaphorique permettait ainsi à Darwin de lier des notions auparavant dissociées comme l'extinction, l'adaptation, la distribution géographique des espèces et des variétés. Il s'agit chez lui d'un concept écologique unifiant qui ne dérive nullement d'une généralisation linéaire d'observations, n'est nullement réductible à la méthode inductive (ni sans doute à la méthode hypothético-déductive), avec mise en abyme d'une "lutte dans la lutte" se déroulant en spirales de plus en plus complexes* ». Derrière cette étiquette de « darwinisme social », plusieurs points de vue se développent à la fin du XIXe siècle : un point de vue « individualiste », qui renvoie la sélection des plus aptes à un processus spontané de progrès vers la civilisation, comme chez Spencer ; une version raciste qui se fonde sur la « lutte des races » ; une version « eugéniste » que défend Galton selon laquelle des mesures publiques doivent intervenir pour éliminer les plus inaptes.

Or Galton, fondateur de la statistique sociale, a eu plus d'influence en France sur l'anthropométrie que sur la théorie sociologique ; plus aussi sur la profession des statisticiens qui se développe dans les années 1860-1870, bien avant la fondation de la discipline sociologique par Durkheim¹²⁴. Membre de la *Royal Society* dès 1860, il fut tour à tour géographe, météorologue, statisticien et psychologue avant de fonder la doctrine eugéniste¹²⁵. Ses mesures, opérées sur des populations locales lors de ses nombreux voyages, consignées dans son *Inquiries into human faculty an its development* (Galton, 1883) sont citées comme référence par des anthropologues-médecins français membres de la SAP à la fin du XIXe siècle, comme Paul Topinard (1830-1911) et Charles Richet (1850-1935)¹²⁶.

Ce dernier fonde d'ailleurs en 1920 la *Société française d'eugénique* (Blanckaert, 1996). Ses travaux sont aussi connus d'Alphonse Bertillon, à l'origine de l'anthropologie criminelle française¹²⁷, fils de Louis-Adolphe et

¹²³ Devant la réaction suscitée par la préface de la première édition, où elle naturalise les inégalités sociales, celle-ci trouve utile de préciser dans la préface de la seconde édition qu'elle ne s'oppose pas à la bienfaisance publique ou privée.

¹²⁴ Développement de la profession (Desrosières, 2008) après l'arithmétique du XVIIIe (Martin, dir.2003)

¹²⁵ Comme l'analyse Paul-André Rosental (2016, p.27-28) : « « Positif » ou « négatif » l'eugénisme doit être pensé comme un ensemble, initialement conçu comme l'une des ultimes ripostes dans la guerre civile – pas toujours larvée – qui, pendant plus d'un siècle, suivit l'onde de choc de la Révolution française. Produit de l'affirmation croissante de l'autorité de la science, il constitue une tentative de contrecarrer par la raison le principe d'égalité entre les citoyens qui s'est progressivement répandu dans les démocraties libérales au cours du XIXe siècle, à mesure de la lutte laborieuse en faveur du suffrage universel masculin et du démantèlement des barrières légales à la mobilité sociale ».

¹²⁶ Tous deux avaient été élèves de Paul Broca sur lequel Albert Dally a commenté : « Il ne connaissait ni Auguste Comte, ni Herbert Spencer, qui n'avaient pas eu de laboratoire et n'avaient pas été internes des hôpitaux » (cité par Blanckaert, 1996).

¹²⁷ Au *Congrès d'anthropologie criminelle de 1912* à Genève, Galton discute la méthode des empreintes digitales de Bertillon.

frère de Jacques. En Allemagne, il est, comme Taine, cité par des personnalités influentes du milieu moniste¹²⁸ dont le fondateur du terme d'« oecologie », proche de Darwin, Haeckel, ou bien Ratzel (1891) dans le second volume de son *Anthropogeographie*.

Sa théorie de la transmission des aptitudes par hérédité est assez populaire en France pour que Durkheim prenne la peine de la critiquer en faisant valoir, dans la *Division du travail social*, le rôle du milieu¹²⁹. Contre le retour de l'idée « lamarckienne » d'hérédité des caractères acquis, et donc de transmission à la génération suivante des effets des conditions du milieu, il est partisan de la transmission par le seul plasma germinatif¹³⁰ et explique de ce fait l'évolution des espèces par la seule sélection naturelle¹³¹. Alors que Quetelet conçoit encore une incommensurabilité des « genres de vie », même dans la formulation de sa théorie de « l'homme moyen », Galton s'est servi des théories darwiniennes pour élaborer des techniques statistiques visant à classer sur une même échelle d'aptitudes les individus d'un pays. Mais en même temps, il se sert de l'argument statistique (Desrosières, 2008) pour justifier l'ordre social victorien où chacun est à sa place selon ses aptitudes. La statistique inférentielle actuelle vit encore avec cet héritage.

Or les travaux de Darwin ne peuvent être réduits aux différentes formes de « darwinisme » qui s'en sont inspirées. Ils s'étalent sur 6 décennies, des années 1830 aux années 1890. Il est notable que la bibliothèque embarquée

¹²⁸ Expliquer Dire que même les darwinistes comptent parmi les fondateurs du néo-lamarckisme en réaction à Darwin pour défendre le finalisme

¹²⁹ « Ce n'est pas à dire que l'hérédité soit sans influence, mais ce qu'elle transmet, ce sont des facultés très générales et non une aptitude particulière pour telle ou telle science. Ce que l'enfant reçoit de ses parents, c'est quelque force d'attention, une certaine dose de persévérance, un jugement sain, de l'imagination, etc. Mais chacune de ces facultés peut convenir à une foule de spécialités différentes et y assurer le succès. Voici un enfant doué d'une assez vive imagination ; il est de bonne heure en relations avec des artistes, il deviendra peintre ou poète ; s'il vit dans un milieu industriel, il deviendra un ingénieur à l'esprit inventif ; si le hasard le place dans le monde des affaires, il sera peut-être un jour un hardi financier. Bien entendu, il apportera partout avec lui sa nature propre, son besoin de créer et d'imaginer sa passion du nouveau ; mais les carrières où il pourra utiliser ses talents et satisfaire à son penchant sont très nombreuses » (Durkheim, 1893, p.XX)

¹³⁰ Le biologiste et médecin allemand Leopold Weissman réfute en 1883 la théorie de l'hérédité des caractères acquis en montrant que tout ce qui transmet d'une génération à l'autre est déjà présent dans le plasma germinatif, en quelque sorte le « matériel génétique », qui n'évolue pas selon lui au cours de la vie de la personne qui le transmet. Les travaux récents d'épigénétique montrent que le matériel génétique des gamètes peut évoluer au cours de la vie sous l'influence de mutations elles-mêmes issues de la relation entre l'organisme et son milieu.

¹³¹ C'est explicite dans *Natural inheritance* : « *I am unprepared to say more than a few on the obscure, unsettled, and much discussed subject of the possibility of transmitting acquired faculties. The main evidence in its favour is the gradual change of the instincts of races at large, in conformity with changed habits, and through their increased adaptation to their surroundings, otherwise than apparently through the influence of Natural Selection* » (Galton, 1894, p.14). (Je ne saurais dire grand-chose sur cette question obscure, douteuse et très controversée de la transmission des caractères acquis. L'argument principal est le changement graduel sur une grande extension de la constitution des races, sous l'effet de changements d'habitudes en vue d'une plus grande adaptation à leur environnement, sans lien apparent avec l'influence de la Sélection Naturelle).

dans *le Beagle* en 1831 contienne une somme conséquente des travaux des naturalistes et explorateurs européens des 4 décennies passées¹³². Ainsi en va-t-il des récits de Volney¹³³, Labillardière¹³⁴, Péron¹³⁵, d'Azara¹³⁶ de Humboldt¹³⁷, *etc.*, ou des encyclopédies naturalistes de Cuvier¹³⁸ et de Bory de Saint-Vincent et Marie¹³⁹, pour ne citer que les principales œuvres en français.

Son compagnon de voyage, l'anatomiste et physiologiste Richard Owen, se réfère à Cuvier pour analyser un crâne de mammifère trouvé lors de leur expédition : « *The importance of this surface in the determination of the affinities of a fossil animal has been duly appreciated, since the relations of the motions of the lower jaw to the kind of life of each animal were pointed out by Cuvier* » (1838, p.57)¹⁴⁰. Darwin est lui-même très au fait de l'antagonisme Larmack/Cuvier à propos du « genre de vie » et il fait peu de doutes qu'il connaît l'expression française. Dans la troisième édition anglaise de *On the Origin of species by means of natural selection* (1861), il dresse un tableau des théories des naturalistes européens les plus éminents. Celui-ci débute avec Buffon. Darwin retire des recherches d'E. Geoffroy Saint-Hilaire la notion de « monde ambiant », qu'il rattache à sa propre expression de « conditions de vie »¹⁴¹.

¹³² Cette bibliothèque a été reconstituée dans les archives en ligne de Darwin: <http://darwin-online.org.uk>

¹³³ Voyage en Syrie et en Égypte, pendant les années 1783, 1784 et 1785 (1787)

¹³⁴ Relation du voyage à la recherche de la Perouse (1797)

¹³⁵ Voyage de découvertes aux Terres Australes exécuté par ordre de Sa Majesté l'Empereur et Roi, sur les corvettes Le Géographe, Le Naturaliste, et la goélette Le Casuarina, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804 (1807).

¹³⁶ Voyages dans l'Amérique Méridionale depuis 1781 jusqu'en 1801. Contenant la description géographique, politique et civile du Paraguay et de la rivière de La Plata; l'histoire de la découverte et de la conquête de ces contrées; des détails nombreux sur leur histoire naturelle, et sur les peuples sauvages qui les habitent; le récit des moyens employés par les Jésuites pour assujétir et civiliser les indigènes, etc. Publiés d'après les manuscrits de l'auteur, avec une notice sur sa vie et ses écrits, par C. A. Walckenaer; enrichis de notes par G. Cuvier, suivis de l'histoire naturelle des Oiseaux du Paraguay et de La Plata par le même auteur, traduite, d'après l'original espagnol, et augmentée d'un grand nombre de notes par M. Sonnini. Accompagnés d'un Atlas de vingt-cinq planches (1809)

¹³⁷ Tableaux de la nature, ou considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux, sur les cataractes de l'Orénoque, sur la structure et l'action des volcans dans les différentes régions de la terre (1828, traduction de Eyriès).

¹³⁸ Le règne animal distribué d'après son organisation pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux (1817) et Le règne animal distribué d'après son organisation pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux (1829)

¹³⁹ Dictionnaire classique d'histoire naturelle (1822-31)

¹⁴⁰ et de citer explicitement le passage de Cuvier en question : « Comme le genre de vie de chaque animal est toujours en rapport avec les mouvements dont sa mâchoire est susceptible, on retrouve dans la conformation des surfaces destinées à l'articulation, les particularités qui semblent le déterminer d'avance » (Owen, 1838, p.57).

¹⁴¹ Geoffroy seems to have relied chiefly on the conditions of life, or the "*monde ambiant*," as the cause of change (Darwin, 1861, p.XIV).

Le milieu s'exprime donc chez Darwin par l'expression de « conditions of life », ce qui, pour Canguilhem, n'est pas original en soi, dans la mesure où : « *la notion de milieu spécifique de vie s'est [...] substituée, en psychologie animale, à la notion de milieu géographique que Darwin a empruntée aux travaux des naturalistes et des géographes des premières années du XIXe siècle. À ces milieux spécifiques de vie correspondent des modes de vie pouvant désormais supporter des comparaisons qui transgressent les affinités de structure anatomique* » (Canguilhem, 1960, p.94).

En cela, il n'y a pas de discontinuité majeure avec Cuvier dans la définition du rapport entre « genre de vie » et structure. Sauf que cette affinité est pour Darwin le résultat d'un mécanisme évolutif qui fait intervenir la sélection naturelle¹⁴². On comprend dès lors pourquoi le « genre de vie »¹⁴³ intervient comme élément subordonné à des conditions extérieures, dont les paramètres ont valeur universelle pour une espèce donnée, même si l'évolution tient sa dynamique des relations interspécifiques. Il reste que, « populationnelle » et centrée sur les espèces animales, l'approche de Darwin fait peu cas de la diversité interne des populations. Par contraste, Acot (1988) relève « *que les entités biologiques considérées par les pré-écologues commencent à être définies par leurs modes de vie. Ceux-ci deviennent, au sens propre, essentiels* » (p.38).

À l'issue de cette section, l'assise écologique du « genre de vie » vidalien est anciennement établie. Elle s'inscrit dans un ensemble de formulations anthropologiques de la relation hommes-milieux héritées de Comte. Elle se distingue en ce qu'elle n'est pas centrée sur la détermination statistique de l'action de différents facteurs qui influent sur les « conditions d'existence » ou « de vie ». L'approche vidalienne est bien une approche de l'extériorisation de la vie collective par des choix adaptatifs, qui marque le milieu et les paysages, plutôt que d'une intériorisation des variations des conditions extérieures, sous leurs formes instituées ou non, beaucoup plus

¹⁴² Nous trouvons ce rapprochement explicité à la fin du chapitre 6 dans l'inscription par Darwin de sa théorie de la sélection naturelle dans le sillage de la loi des conditions d'existence, toutes deux minorant le poids des « genres de vie » (« habits of life ») dans l'évolution : « It is generally acknowledged that all organic beings have been formed on two great laws—Unity of Type, and the Conditions of Existence. By unity of type is meant that fundamental agreement in structure which we see in organic beings of the same class, and which is quite independent of their habits of life. On my theory, unity of type is explained by unity of descent. The expression of conditions of existence, so often insisted on by the illustrious Cuvier, is fully embraced by the principle of natural selection. For natural selection acts by either now adapting the varying parts of each being to its organic and inorganic conditions of life; or by having adapted them during the long-past periods of time: the adaptations being aided in some cases by use and disuse, being slightly affected by the direct action of the external conditions of life, and being in all cases subjected to the several laws of growth. Hence, in fact, the law of the Conditions of Existence is the higher law; as it includes, through the inheritance of former adaptations, that of Unity of Type. » (Darwin, 1859, p.XXX)

¹⁴³ Diverses éditions françaises de travaux de Darwin traduisent par « genre de vie » le expressions d' « habits », « habits of life », ou « life ». C'est particulièrement dans la traduction française faite par Barbier de *The Descent of Man* (1891, édition originale, 1871).

présente dans les travaux de Durkheim sur le milieu et le changement social, plus fidèle en cela à Darwin¹⁴⁴.

2 Les « genres de vie » condamnés par le progrès : l'Etat ingénieur et l'Etat colonial

La géographie vidalienne ne peut être réduite à un fondement scientifique d'inspiration écologique. Comme orientation qui s'impose dans la géographie universitaire de la fin du XIXe siècle, il faut aussi considérer son implication dans l'aide à la décision publique. Dès les statuts de la *Société de géographie de Paris*, les géographes professionnels sont à la fois présents sur le terrain intérieur et sur le terrain colonial. Commerce concurrentiel entre

¹⁴⁴ Ce qui est vrai des *Règles de la méthode sociologique* ou du *Suicide*, l'est beaucoup moins de la thèse de Durkheim, *De la division du travail social*, qui les a précédés : « Darwin a très justement observé que la concurrence entre deux organismes est d'autant plus vive qu'ils sont plus analogues. Ayant les mêmes besoins et poursuivant les mêmes objets, ils se trouvent partout en rivalité. Tant qu'ils ont plus de ressources qu'il ne leur en faut, ils peuvent encore vivre côte à côte ; mais si leur nombre vient à s'accroître dans de telles proportions que tous les appétits ne puissent plus être suffisamment satisfaits, la guerre éclate, et elle est d'autant plus violente que cette insuffisance est plus marquée, c'est-à-dire que le nombre des concurrents est plus élevé. Il en est tout autrement si les individus qui coexistent sont d'espèces ou de variétés différentes. Comme ils ne se nourrissent pas de la même manière et ne mènent pas le même genre de vie, ils ne se gênent pas mutuellement ; ce qui fait prospérer les uns est sans valeur pour les autres. Les occasions de conflits diminuent donc avec les occasions de rencontre, et cela d'autant plus que ces espèces ou variétés sont plus distantes les unes des autres. « Ainsi, dit Darwin, dans une région peu étendue, ouverte à l'immigration et où, par conséquent, la lutte d'individu à individu doit être très vive, on remarque toujours une très grande diversité dans les espèces qui l'habitent. J'ai trouvé qu'une surface gazonnée de trois pieds sur quatre, qui avait été exposée pendant de longues années aux mêmes conditions de vie, nourrissait vingt espèces de plantes appartenant à dix-huit genres et à huit ordres, ce qui montre combien ces plantes différaient les unes des autres. » Tout le monde, d'ailleurs, a remarqué que, dans un même champ, à côté des céréales, il peut pousser un très grand nombre de mauvaises herbes. Les animaux, eux aussi, se tirent d'autant plus facilement de la lutte qu'ils diffèrent davantage. On trouve sur un chêne jusqu'à deux cents espèces d'insectes qui n'ont les unes avec les autres que des relations de bon voisinage. Les uns se nourrissent des fruits de l'arbre, les autres des feuilles, d'autres de l'écorce et des racines. « Il serait, dit Haeckel, absolument impossible qu'un pareil nombre d'individus vécût sur cet arbre, si tous appartenaient à la même espèce, si tous, par exemple, vivaient aux dépens de l'écorce ou seulement des feuilles » De même encore, à l'intérieur de l'organisme, ce qui adoucit la concurrence entre les différents tissus c'est qu'ils se nourrissent de substances différentes » (Durkheim, 1893, *De la division du travail social*, p. 39 Classiques des Sciences sociales, second fichier). On voit bien là l'objectif de ce développement : les sociétés « organiques », parce que spécialisées et formées de groupes dépendant de ressources différenciées, sont moins conflictuelles que celles qui sont peu spécialisées. La diversité prévient le conflit. C'est l'analogie que propose Durkheim dans la suite du texte, en insistant plus sur les objectifs divergents poursuivis par les différentes classes sociales : celles-ci sont assimilées à des espèces distinctes.

puissances, exploitation des ressources, aménagements pour asseoir la colonisation : la France est engagée dans une logique impériale en même temps qu'elle doit cimenter le sentiment national dans un territoire qui présente une grande hétérogénéité.

Ce processus s'accompagne d'un plus grand besoin de connaissance, exigence à laquelle les universitaires du Second Empire et de la Troisième République répondent assez largement. L'État devient un acteur majeur de par l'affirmation de sa vocation normative. Ses agents cherchent à façonner des « milieux sociaux » à partir de ses institutions. En contrepartie, la « réaction » à l'action étatique n'est pas autrement vue que sur un mode pathologique. C'est ainsi qu'évoluent les catégories institutionnelles du droit et de la statistique publique.

Cournot est précisément un des théoriciens de la mécanisation de la vie sociale (Bouglé, 1907)¹⁴⁵. Il conçoit cette action mécanique comme uniformisatrice, au contraire de Durkheim qui, 30 ans plus tard, assimile la société à un organisme dont les fonctions se complexifient. Son pessimisme nostalgique le porte néanmoins à envisager une force de réaction, qu'il lie au vitalisme (Vatin, 1998). Il relate dans ses *Souvenirs* (Cournot, 1913), une discussion vers 1828 entre Guizot et le conseiller d'État Bérenger, chez le général Gouvion Saint-Cyr dont il était alors le secrétaire. Alors que le premier, dans cette période de troubles politiques, ne doute pas d'une tendance générale au progrès de la raison publique, le second pense au retour récurrent du désordre. Quatre régimes et deux révolutions plus tard, Cournot donne raison au second. Ce doute est aussi à la fois un scepticisme sur les limites de l'exploitation des ressources naturelles, que François Vatin (1998) rapproche d'un néo-malthusianisme et d'une nostalgie pour les sociétés rurales révolues¹⁴⁶. Vatin voit même en lui un annonciateur du « désenchantement du monde » plusieurs décennies avant Weber. C'est un souci qu'il partage avec Numa Fustel de Coulanges, dont Héran (1987-1) établit les liens avec Durkheim et Weber : « *La référence commune de Weber et Durkheim à Fustel de Coulanges confirme, s'il en était besoin, l'existence d'une sorte de cousinage entre la sociologie de*

¹⁴⁵ « Il y a donc lieu de distinguer, parmi les éléments du développement historique de l'humanité, ceux qui sont soumis à la loi de la croissance et du dépérissement successifs, dont le type est fourni par le langage et le droit spontanés, - et ceux qui sont capables d'un perfectionnement indéfini, - dont le type est fourni par la société et l'industrie. Le mode de développement des premiers peut-être dit organique ; celui des seconds est plutôt mécanique. Que ceux-ci gagnent du terrain et finalement enveloppent ceux-là, on y verra à bon droit, en même temps que la domination du mécanique sur l'organique, la domination de l'universel sur le particulier, et du permanent sur l'éphémère. Et c'est précisément cela que l'on appelle la civilisation. » (Bouglé, 1907, version des *Classiques des sciences sociales*, p.54).

¹⁴⁶ Pour défendre son malthusianisme doctrinaire, il pose, dans ses *Principes de la théorie des richesses* (Cournot, 1863) la possibilité de régulation par le « milieu social » des « instincts qui poussent à la croissance de la population » (p.388) : « Ce n'est pas que l'homme, sous l'influence du milieu social, devienne moins accessible aux sollicitations de l'instinct physique : au contraire, le genre de vie artificiel qu'il se crée excite ses sens, en même temps que sa raison plus cultivée lui montre plus de motifs de ne pas céder aveuglément à leur impulsion » (p.386).

l'institutionnalisation du lien social et celle de l'établissement des formes rationnelles. Nous avons déjà marqué à maintes reprises les rapports entre démotivation et routinisation (cf. « la formule cultuelle éprouvée »). Au sein de ce groupe clos minimal qu'est le clan, là-même où l'on pourrait penser qu'elles nous étaient familières et directement intelligibles, il s'avère que les formes instituées sont déjà des formalités arbitraires, des routines qui standardisent à bon compte les pratiques. Dès lors, le problème crucial de l'extension des institutions au-delà des frontières du groupe restreint, dans un monde étranger d'où sont exclus le face-à-face et la saisie immédiate du sens, se repose en d'autres termes». C'est à cette gageure que sont confrontés les géographes de la fin du XIXe siècle, pris dans un mouvement souvent contradictoire de restitution méthodique d'une diversité de faits et d'institution d'un ordre républicain ou colonial.

Une catégorisation débattue dans la géographie coloniale

Si le rôle de la géographie académique dans la colonisation est assez bien connu, l'analyse du terrain colonial comme lieu de débats et de circulation de concepts l'est moins. Florence Deprest (2011) a montré que l'Algérie française a été un lieu de confrontation entre différentes conceptions des « genres de vie ». Vidal de la Blache a opté pour l'idée de « *permanence des genres de vie* » sous deux formes typées, les nomades et les sédentaires. Au contraire, d'autres anthropo-géographes présents sur le terrain, en premier lieu Emile Masqueray (1843-1894), considèrent qu'il existe toute une gamme de « genres de vie » intermédiaires entre les nomades et les sédentaires. L'article de Deprest montre que derrière ces différentes conceptions se cachent aussi des visions concurrentes de la colonisation.

D'après Berdoulay et Soubeyran (1991), Vidal de la Blache tire de son transfert aux groupes humains des principes néo-lamarckiens de la géographie botanique l'idée que la « force des habitudes » attache à un « genre de vie » donné. Pour Vidal de la Blache, en effet, l'inertie des habitudes, qui rend les groupes humains rétifs au changement, est corrélative à l'effort que ceux-ci font pour s'adapter aux conditions du milieu. Berdoulay et Soubeyran renvoient cette idée au néo-kantisme, en se référant à l'ouvrage du philosophe Félix Ravaisson (1813-1890) *De l'habitude* (1838). Ils ne font cependant pas mention à une mobilisation explicite par Vidal de la Blache du courant spiritualiste français en philosophie¹⁴⁷. Il convient ici de rappeler les écrits antérieurs des Idéologues, plus particulièrement ceux de Volney, pour qui les habitudes constituent un frein à l'évolution des « genres de vie » vers le progrès de la civilisation (chapitre précédent).

¹⁴⁷ Berdoulay et Soubeyran (1991) évoquent aussi l'influence de Boutroux dans la définition du concept vidalien de contingence. Sur ce dernier concept, d'autres évoquent le rôle de Cournot (Claval et Nardy, 1968). Robic (1980) a signalé l'influence possible de Boutroux sur l'épistémologie vidalienne en la renvoyant à de possibles affinités de classe et d'opinions politiques (milieux radicaux modérés).

Un siècle avant le terrain colonial, l'idée de fixité des « genres de vie » des peuples éloignés est déjà présente dans les écrits anthropologiques et le concept d'habitude a été travaillé par de multiples auteurs français, à côté de Kant (Condillac, Cabanis, Destutt de Tracy et Maine de Biran). D'après ce qu'ont montré les chapitres précédents, cette idée de « permanence des genres de vie » ne connaît en somme ici qu'un nouvel épisode de circulation entre les sciences naturelles et l'étude des peuples depuis celle opérée par Buffon dans les années 1740. Un des enjeux est de savoir s'il consiste à savoir s'il est possible ou souhaitable d'inculquer, d'instituer selon le terme comtien, une « seconde nature de l'habitus » (Héran, 1987-2). Question que se posait déjà, avant de s'intéresser à la bienfaisance, Gérando en 1800 dans ses *Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages*, en supposant la civilisation dans la fixité au sol :

Il est assez difficile de s'expliquer comment un peuple chasseur est séparé, par une limite si prononcée, si durable, du peuple cultivateur ? Comment se fait-il que l'idée ne vienne point à ce peuple d'essayer les aliments que présentent les fruits de la terre, et ensuite de chercher à les reproduire ? Tel est le problème que nous proposons à la sagacité de voyageurs. Du moins est-il à propos d'essayer si on ne pourrait pas les engager à adopter un genre de vie plus heureux et plus commode, en leur en donnant quelques exemples, si on ne réussirait pas à leur enseigner l'art de la culture, à leur en faire sentir les bienfaits. [...]

Au genre de vie que mène un peuple, se lie nécessairement le mode de son habitation. Il faudra donc nous apprendre si ses demeures sont fixes, ou si elles sont errantes ; s'il change souvent de séjour ; quels motifs le dirigent dans ses voyages. (Gérando, 1800, p.46-47)

Avant l'Algérie, des situations coloniales, comme celle de l'Égypte, ont donné lieu à des échanges entre géographes (Jomard), médecins hygiénistes (Clot-Bey) et naturalistes (E. Geoffroy Saint-Hilaire) (Bulletin de la SABIX, 2014). On retrouve un registre assez proche chez Jomard dans son récit de voyage d'Égypte en 1823 : « *Aujourd'hui l'Arabe bédouin est astreint à un genre de vie qui ne convient pas à ses mœurs, et que la nécessité l'a forcé d'adopter. En changeant d'état, il a perdu ses habitudes ; il se trouve malheureux, car la guerre seule convient à ses intérêts* » (Jomard, 1823, p.300). C'est une vision qui prend racine dans la Société Géographique de Paris et que reprend Vidal de la Blache à propos de l'opposition nomades/sédentaires.

Pour Deprest (2011), un des intérêts historiques du terrain algérien se situe dans la confrontation de conceptions différentes des « genres de vie ». La conception fixiste des « genres de vie » appliquée à l'Algérie permet, sur la base de l'opposition nomades/sédentaires, de naturaliser la différence entre européens et indigènes. Or ces « genres de vie » s'accordent avec les « régions naturelles » des steppes. Dans certaines régions, comme le Ksour, ces deux « genres de vie » peuvent entrer en compétition. Pour généraliser ses vues, Vidal de la Blache s'est notamment appuyé sur les travaux d'Henri Busson sur les Aurès (Deprest, 2011)¹⁴⁸. Cette naturalisation des « genres de vie » et de leur association dans une même région passe chez Vidal de la Blache par

¹⁴⁸ Dans un article publié en 1900 dans les *Annales de géographie*, celui-ci oppose la « vie sédentaire des montagnards Kabyles » à la « vie nomade des Touaregs » pour mieux souligner la « existence singulière » des Berbères Chaouïas (Busson, 1900, p.55). Le type intermédiaire est une exception.

la métaphore botanique, comme pour mieux souligner leur enracinement dans un milieu (Deprest, 2011, p.160). Cela dit, la géographie coloniale ne devient pas toute vidalienne.

D'autres conceptions insistent sur l'existence d'une gamme de « genres de vie » qui se caractérise par leur labilité au gré des changements de circonstances naturelles ou politiques. Le premier à avoir insisté sur ce point a été Masqueray (1886), dans son ouvrage de référence *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaiuïa de l'Aourâs, Beni Mezâb*. L'expression de « manière de vivre » apparaît à deux reprises, notamment dans l'un des deux passages se situe dans son exposé introductif :

L'Afrique se compose de montagnes où des familles, même très faibles, peuvent se fixer et se défendre, et de steppes à travers lesquelles les tribus les plus fortes sont forcées de se déplacer de pâturage en pâturage. Ils sont donc sédentaires ou nomades. Voilà ce qui les distingue avant tout. Là est le secret de leurs habitudes : là est la raison principale de leurs manières d'être, des petites sociétés qu'ils ont formées et de presque toutes leurs lois. [...]

Il y a plusieurs degrés entre ces deux manières de vivre ; il est même juste de dire que la plupart des tribus africains sont plus ou moins nomades, et plus ou moins sédentaires ; mais il faut avoir l'opposition toujours présente à l'esprit, pour bien expliquer l'Algérie contemporaine (Masqueray, 1886, p.15-16).

On voit ici la dynamique engendrée par la cohabitation de deux « genres de vie ». Les observations de Masqueray insistent sur la difficulté de comprendre ces sociétés, plus particulièrement leur vie urbaine. Il constate que l'habitat ne constitue pas le « genre de vie », que des nomades peuvent vivre dans des habitations en dur et des sédentaires dans de l'habitat léger ou mobile. Il montre néanmoins que les Kabyles sont plus prompts à la sédentarité, comme en témoigne le seul passage du livre où figure l'expression de « genre de vie » : « *La Kabylie centrale, abritée contre le vent du sud par la muraille du Djurdjura a habitué ses habitants à un genre de vie très peu différent du nôtre, et l'embarras serait grand, sans doute, chez les Benni Yenni ou chez les Sedka, s'il leur fallait subitement émigrer à deux lieues de leurs villages : trouveraient-ils assez de mulets, ils n'auraient ni sacs ni cordes pour les charger, et tous leurs ustensiles ordinaires se briseraient comme du verre* » (Masqueray, 1886, p.156).

Cette conception est reprise par Augustin Bernard (1865-1947)¹⁴⁹, qui a défini 5 sous-types de « genres de vie ». Deprest (2011) souligne que ces types idéaux ne valent pour Bernard que pour mieux explorer les formes intermédiaires et la dynamique des changements. Selon lui, « *il n'y a plus, comme le disait Renan, que des races éthiques, qui sont la résultante des habitudes prises et du genre de vie séculaire, ainsi des influences historiques, civilisatrices et anti-civilisatrices* » (Bernard, 1911, p.81), ce qu'il répète presque dans les mêmes termes juste dans un passage où il pose que « *Ce que l'on observe dans cette région [les confins algéro-marocains], beaucoup mieux qu'on ne peut le faire en Algérie, c'est avec quelle facilité*

¹⁴⁹ Il a enseigné entre 1894 et 1899 « l'histoire et la géographie de l'Afrique » à l'*Ecole supérieure des Lettres* d'Alger, avant de proposer à la Sorbonne à partir de 1902 un cours sur « La géographie et la colonisation de l'Afrique du Nord » (Deprest, 2011).

les indigènes passent de la vie nomade à la vie sédentaire et inversement » (p.84-85).

Brunhes reprend à son tour cette approche et la défend longuement dans ses *Principes de géographie humaine*, dont la première édition date de 1910 (Deprest, 2011). Il a travaillé en Afrique du Nord dès les années 1890 (Brunhes, 1902). Pour résumer, en posant les principes de sa géographie humaine, Brunhes porte plus particulièrement attention à la complexité que produit la succession et la coexistence de plusieurs « genres de vie » dans un même lieu. Cette vue est assumée dans un article de 1913 dans lequel il reprend les articles de Vidal de la Blache tout en les ré-interprétant : « *en deux articles substantiels qu'il a publiés dans les Annales de géographie, Mr P. Vidal de la Blache a mis en claire lumière la notion et les conséquences de ce qu'il appelle les « genres de vie ». De la lecture de cette étude on peut dégager en somme les faits suivants : La vie d'un pays, telle que nous la voyons aujourd'hui est faite de compartiments juxtaposés, dans lesquels les genres de vie sont très nettement distincts [...] en un même territoire, ou, si l'on préfère, territoire qui constitue un sorte d'unité soit naturelle, soit politique, des types d'activité, correspondant à des « genres de vie » tout à fait différenciés, non seulement se succèdent dans l'espace, mais se compénètrent et se complètent* » (Brunhes, 1913, p.33-34).

En entrant dans le XXe siècle, la géographie coloniale française ignore la hiérarchie des races et une vision évolutionniste des « genres de vie » qui introduirait une hiérarchisation par niveau de civilisation (à la manière, par exemple, de Condorcet) (Deprest, 2011). Elle présente néanmoins des catégorisations assez différenciées, qui oscillent entre une opposition figée et binaire, du côté de Vidal de la Blache, et une gamme de rapports entre mobilité et habitat soumis à l'influence des modifications du « milieu naturel » et « social ».

Gestion des forêts et « genres de vie »

Il est aussi notable que ce débat sur l'« incurie des habitudes », déjà porté en France par des modernisateurs comme Volney et Ramond à la fin du XVIIIe siècle, a aussi été relayé au XIXe siècle par les forestiers. La gestion forestière, plus particulièrement celle qui concerne les régions de montagne, est un domaine où différents acteurs (forestiers, habitants, peintres, lettrés « touristes » et scientifiques) ont confronté plusieurs visions normatives sur les « genres de vie » locaux.

Une réglementation stricte pour lutter contre la déforestation est mise en œuvre dans le Code forestier de 1827. Celui-ci renoue avec l'Ordonnance royale des « Eaux et Forêts » de Colbert, qui date 1669. En confiant de nouveau l'administration des communaux au pouvoir central, après sa cession aux communes en 1791, elle a réduit les droits d'usage des habitants : écobuage, pacage, coupes, chasse, cueillette. Les crues torrentielles de montagne ont plus particulièrement attiré l'attention, comme le célèbre rapport où l'ingénieur Alexandre Charles Surell (1841) a montré la responsabilité des défrichements dans l'augmentation des crues torrentielles dans les Hautes-Alpes. Le chimiste ingénieur des mines Jean-Baptiste Boussingault (1801-1887) a aussi joué un rôle important dans la

mise en place de préconisations pour la protection des forêts. Employé dans les mines alsaciennes, il est recommandé en 1822 par Humboldt au scientifique péruvien Mariano de Rivero, polytechnicien et diplômé des Mines de Paris, pour la prospection minière dans le jeune Etat vénézuélien dirigé par Bolivar (Cushman, 2011). Humboldt a fortement contribué à faire connaître ses travaux et l'a appuyé à son retour en France en 1832¹⁵⁰. C'est à partir de ses observations du changement climatique dans les régions minières de l'actuelle Colombie, sur la base de procédés de mesure définis par Humboldt, que Boussingault établit un lien entre surexploitation des forêts et assèchement des sols et des cours d'eau. Il formule, à partir de cette base empirique, des observations/préconisations pour la gestion des forêts françaises, qui figurent à la fin de son *Economie rurale* en 1843. Son 7^e et dernier point de diagnostic stipule qu' « *en se fondant sur des faits météorologiques recueillis dans les régions équinoxales, on doit présumer que les défrichements diminuent la quantité annuelle de pluies qui tombent sur une contrée* » (Boussingault, 1843, vol.2, p.736).

L'action étatique, particulièrement dans les terrains montagnards où les forêts avaient connu les plus grands défrichements, ne s'est imposée que très progressivement devant l'ampleur et le coût des travaux de reboisement et la résistance des habitants et de certains forestiers eux-mêmes (Ogé, 1988). La gestion des forêts est un grand sujet de politique et a souvent servi de référence à la mise en place de politiques économiques¹⁵¹. Le corps des forestiers est quant à lui divisé entre les forestiers de l'administration, respectueuse de l'intérêt général et les leplaysiens, libéraux économiquement et plus ancrés dans les milieux sociaux et économiques locaux (Puyo, 2000). Dans un premier temps, les forestiers des Eaux et Forêts rendent responsables les paysans de montagne de l'érosion des sols. Ce n'est qu'à partir de 1855 que les forestiers leplaysiens cherchent à trouver une voie intermédiaire entre l'exigence de reforestation et celle du maintien des sociétés paysannes (Luginbuhl, 1992). Cependant, l'idée de « restauration » se concrétise par la création en 1882 du service de la *Restauration et conservation de terrains en montagnes* (RTM). (Kalaora et Savoye, 1986 ; De Crécy, 1988 ; Larrère et Nougarède, 1993).

Ford (2004) a montré deux logiques dans l'administration des forêts au XIX^e siècle : une logique interne de préservation et une logique coloniale de

¹⁵⁰ Un exemple. Il dit à son ami Arago le avril 1827, soit plus de 4 ans avant le retour de Boussingault : « De grâce, publie bientôt ce mémoire de Boussingault. Il reviendra dès qu'il aura fini quelques travaux, il ajoute *et très guéri de son ultra-libéralisme* » (Hamy, 1907). Notons aussi l'influence de Boussingault sur les travaux de George Perkins Marsh (Cushman, 2011).

¹⁵¹ Elle sert de modèle à la gestion des ressources pour Cournot, qui doit à la fois reposer sur des critères qualitatifs et se tourner vers le long terme : « par exemple, s'avisera-t-on de comparer des boissons alcooliques d'après leur titre à l'aréomètre ? Ce serait évidemment faire trop de tort à la bouteille de Chambertin et trop d'honneur au litre d'eau-de-vie de pommes de terre » (1877, p.306).

conservation¹⁵². Cette logique interne a été favorisée par les artistes, comme les peintres de l'école de Barbizon. Finalement, pour Ford (2004, p.197) :

The way which the protection of natural landscapes and environment was conceived in France from the 1840s to 1940 reflected two distinctive – if sometimes overlapping – visions of the natural world of man's relationship to it. In metropolitan France what was to be protected by the early twentieth century was not only landscape, but a rural economy that evoked a pre-industrial past – a *paysage culture* – a *genre de vie* that still figure very large in debates about prices supports. The protection of French agriculture and a rural way of life in the European Union. Moreover, visions of the natural world in metropolitan France were strongly historicized. In France's colonies what was to be protected by the Second World War was not so much a virgin landscape, but one that was unpeopled – *paysage nature* – landscape which represented a bulwark against an alleged environment devastation that would bring an end to European and, by extension, world civilization¹⁵³ (Ford, 2004, p.197).

Le Code Forestier métropolitain s'est étendu aux territoires colonisés au début du XXe siècle, à commencer par l'Algérie, en 1907. Son application restreint de fait les pratiques des populations locales (Puyo, 2000). En raison de la faiblesse des effectifs du corps des forestiers en colonie, le contrôle n'est pas très développé. Sauf en Algérie où, avec un pouvoir colonisateur fort, on comprend que des mesures « conservatrices » très restrictives sont appliquées de façon drastique. Dans d'autres territoires coloniaux, comme en Afrique de l'Ouest, l'initiative privée s'est développée. En Afrique occidentale française, les forêts sont classées, mais les forestiers étatistes avaient peu de prises sur l'application du Code forestier. Leur discours était celui d'une « *dévalorisation des techniques et des pratiques culturelles traditionnelles, qui deviennent dans les discours destructrices, abusives et nuisibles* » (L.M. Calandra 2000, p.145).

¹⁵² Colonial administrators and the scientific community that supported them embraced landscape protection in the form of *réserves naturelles* encompassing fauna, flora, and unpeopled topographical sites. While aesthetic appeals were not absent, and many colonial officers favoured tourism, the dominant language of landscape preservation was one that focused on landscape as an ecological system (« Les administrateurs coloniaux et la communauté scientifique qui les a soutenus ont embrassé la protection du paysage sous la forme de réserves naturelles englobant la faune, la flore et les sites topographiques dépeuplés. Alors que les appels esthétiques ne sont pas absents, et que de nombreux officiers coloniaux ont favorisé le tourisme, la langue dominante de la préservation du paysage a été celle qui a porté sur le paysage comme un système écologique »).

¹⁵³ La façon dont la protection des paysages naturels et de l'environnement a été conçue en France de 1840 à 1940 reflète deux visions différentes – qui parfois se chevauchent – de la nature et de la relation homme-nature. Dans la France métropolitaine, ce qui doit être protégé au début du XXe siècle n'est pas le paysage, mais une économie rurale qui évoquait un passé pré-industriel – un *paysage culture* – un *genre de vie* qui figure toujours à l'ordre du jour de la politique agricole de soutien aux prix de l'Union européenne en vue de la protection de l'agriculture française et de son mode de vie rural. L'espace naturel de la France métropolitaine donne lieu, en outre, à des visions fortement historicisées. Dans les colonies françaises, au moment de la seconde guerre mondiale, ce n'était pas tant un paysage vierge qu'un paysage inhabité – *paysage nature* - qui représente un rempart contre une dévastation environnementale présumée qui mettrait fin à la civilisation européenne et, par extension, mondiale.

L'invention d'un « genre de vie » pyrénéen inadapté à la modernité

Les Pyrénées sont un lieu d'observation privilégié de la relation entre « genres de vie locaux » et rationalisation des politiques d'aménagement XIXe siècle (Berdoulay, 1995). Elles ont vu circuler des touristes qui, comme Taine ou Hugo ont fait le récit de leur voyage. Associé au thermalisme ou au pyrénéisme, les Pyrénées sont le lieu où « *la recherche d'un mode de vie s'y déploie en même temps que la quête de la santé physique* » (Berdoulay, 1995, p.12).

Les agents de la modernité y manifestent ignorance, mépris ou curiosité pour les particularismes locaux, selon leur activité ou leur groupe d'intérêt. Le chapitre 3 a évoqué les écrits de Ramond de Carbonnières, qui sont repris tout au long du XIXe siècle. Certains naturalistes ou géologues férus de sommets sont peu soucieux des populations locales. La construction de représentations se produit dans une double intertextualité pour Berdoulay et Soubeyran (2000) : une, propre aux savoirs scientifiques qui reproduisent certains motifs ; une autre qui fait circuler vers les savoirs scientifiques les savoirs des médecins et des forestiers.

Le « genre de vie » pour Taine, d'ailleurs comme le *Lebensweise* dans le *Kapital* de Marx, prend un sens qui exprime le « mode de vie » d'une classe sociale à l'ère industrielle, usage qui se répand dès 1830 dans la langue française (voir section suivante). Mais il ne fait pas partie des catégories de leur déterminisme historique. Sa théorie du « milieu, de la race et du moment » présentée dans l'introduction de son *Histoire de la littérature anglaise* s'est échafaudée aussi au gré de ses expériences et ses voyages, comme celui qu'il fait dans les Pyrénées.

Alors qu'il est étudiant en médecine, Taine fait le récit en 1858 de son séjour dans les cités thermales des Pyrénées. Sa description des habitants des la vallée d'Ossau présente des commentaires qui s'apparentent au naturalisme hippocratique : « *Ainsi les impressions incessantes du corps et de l'âme finissent par modeler le corps et l'âme, la race façonne l'individu, le pays façonne la race* » Taine (1860, 1ère éd. 1858, p.211). Pour Taine, de la même manière que pour Comte, le terme de « race » intervient comme équivalent du « genre de vie » hippocratique. La « race » de Taine correspond en effet à un complexe d'habitudes – de travail et alimentaires – façonnées au long cours dans un « milieu » – le mot n'est pas encore écrit – qui vont jusqu'à marquer le corps, déterminer un habitus corporel. Comme le montre l'analyse de Feuerhähn (2014), il échafaude en 1863 la notion de « moment » pour expliquer la dynamique interne de l'histoire et fait appel pour cela à un grand nombre de références françaises et allemandes, dont Herder. À la différence de son *Voyage aux Pyrénées*, la « race » est façonnée par un « milieu » qui est plus défini par des conditions (naturelles et sociales) que par le « pays » ou le « sol ». On voit ainsi comment des observations de terrain sous-tendent des constructions théoriques.

Et le terrain pyrénéen est à bien des égards exemplaire. La section suivante s'intéresse aux enquêtes sociales de Le Play. La famille Mélouga établie vers Cauterets, a joué pour Le Play le rôle de vitrine d'une économie domestique traditionnelle, fondée sur une autorité paternelle, dont la valeur morale

contraste avec la vie des ouvriers des grandes fabriques urbaines. Une vision tout autre est offerte par le descendant de Ramond, l'économiste et ethnographe François-Eugène Cordier (1801-1881). Il applique presque à la lettre les principes que Gérando a développés en 1800, notamment celui « d'observation participante ». Il vit plusieurs mois dans une famille très modeste, « *ses enquêtes d'ethnographie le conduisent à dénoncer les conditions effroyables d'une partie du peuple pyrénéen, son exploitation par la bourgeoisie, son égarement concerté dans la religion et la superstition* » (Chuat, 1995, p.59). Voilà donc un exemple de transfert de méthodes ethnographiques pré-coloniales vers le domaine métropolitain.

Du côté des forestiers publics, soucieux comme Cordier de développement économique, prédomine un discours de « dévalorisation » des « genres de vie locaux ». Comme le montre Marie-Thérèse Labarthe (1995) pour les vallées d'Aspe et d'Ossau : « *Appliquant une loi uniforme, responsables d'une production, formés selon des principes qui les poussent à ignorer le contexte local, les forestiers se trouvent tout ce XIXe siècle en désaccord avec leurs commensaux* » (p.177). Progressivement, néanmoins, un *modus vivendi* a pu s'opérer çà et là et des collaborations ont vu le jour avec des acteurs locaux du développement économique. D'ailleurs, les géographes locaux, comme ceux qui publient leurs travaux à la Société géographique de Toulouse, prennent généralement le parti des forestiers. Comme eux, ils considèrent la destruction des forêts de montagne au profit des pâturages comme une catastrophe (favorisant érosion, glissements de terrain et avalanches). Ils sont allés jusqu'à promouvoir des systèmes productifs plus favorables comme les fruitières du Jura dans certaines vallées alpines et pyrénéennes. Jean-Paul Métaillé a relevé une citation du secrétaire de la société géographique de Toulouse datée de 1895 :

« On ne saurait prononcer anathème ni condamnation absolue contre les populations pastorales de la montagne. Malgré leur incurie, leur égoïsme, leur âpreté en la matière qui nous occupe, on ne saurait méconnaître leurs solides vertus de travail, de sobriété, d'honnêteté, de virilité. L'excuse de ces esprits simples, qui seront toujours mineurs et dont on doit sauvegarder les propres biens contre eux-mêmes, c'est qu'ils sont rendus incapables, par leur genre de vie, d'une longue prévoyance » (Guénot, 1895, cité par Métaillé, 1993)

Le message est clair : il y a des « genres de vie » destructeurs de leurs milieux et il convient par une action rationnelle, à défaut de civilisatrice, de sauvegarder la forêt contre la sauvagerie de ses habitants. Les vidaliens, très vite amenés à travailler en terrains montagnards sont plus soucieux d'aborder les « genres de vie » dans leur inscription écologique que d'intervenir dans les questions de développement local (Métaillé, 1993), estimant cette question secondaire, au contraire des leplaysiens et des phyto-géographes, qui, comme Gausson, continuateur de l'œuvre de Flahaut, sont souvent proches des forestiers :

« Il y aurait pourtant un essor intéressant pour le Saint-Gironnais dans une organisation plus complète et plus rationnelle de l'industrie du lait, dans la fabrication des fromages d'Oust dans les vallées et dans l'élevage des jeunes dans la montagne. Mais la paresse est une des vertus du pâtre pyrénéen. Le pâtre capable de grimper aux pentes les plus impressionnantes souvent en sabots, capable de faire des chasses à l'isard où aucune audace ne l'arrête est aussi capable de rester six heures de suite allongé le dos au soleil sans bouger, pendant que ses moutons se pressent sur les plaques de neige pour avoir les

pieds au frais et se cachent la tête mutuellement en formant la tortue » (Gaussen, 1937, p.369).

Les deux dernières citations, faites à 40 ans d'intervalle à propos des mêmes vallées du Haut-Couserans, montrent que les stéréotypes perdurent : si ces montagnards ne sont pas capables d'aménager leurs milieux, c'est à cause d'une défaillance morale. Le « genre de vie » fait l'objet d'un jugement de valeur : la capacité d'un groupe à aménager son milieu est à la fois révélatrice de ses valeurs morales et de son aptitude à se moderniser. Ce qui revient à légitimer la dépossession d'un groupe des décisions qui concernent l'aménagement de son espace de vie quotidienne au profit d'acteurs porteurs d'un savoir scientifique et d'une pensée techniciste mieux à même d'œuvrer pour l'intérêt général qui était alors celui de la nation française.

Mais selon Métaillié (1993), Vidal de la Blache et une partie des vidaliens, comme Sorre, détachés de toute préoccupation d'aménagement rural, ont un jugement moins sévère sur ces « genres de vie » pyrénéens que sur ceux de la France coloniale. Au contraire, pour Vidal de la Blache, ceux-ci marquent la diversité de la nation française, comme en témoigne le passage du *Tableau géographique de la France sur Le Pyrénéen et le paysan de la plaine* : « *La différence d'habitudes et de genre de vie est profonde entre le Pyrénéen et le paysan de la plaine. Chez le premier, l'agriculture est restée à demi pastorale. [...] Aux travaux de labourage, le pyrénéen préfère la vie de déplacement, que lui font ses troupeaux, ses foires, ses changements périodiques. [...] C'est au contraire une âme de laboureur qui s'est formée chez les paysans des terres fortes de la plaine* » (1994, 1^{ère} édition 1903, p. 523). Il établit une opposition tout à fait similaire qu'il a faite pour l'Algérie dans un article publié une année plus tôt *Les conditions géographiques des faits sociaux* (Vidal de la Blache, 1902 ; voir aussi Deprest, 2011). Par ailleurs, on y retrouve la même essentialisation des « genres de vie », cependant la fréquentation des foires introduit un aspect dynamique dans sa description, qu'on retrouve dans sa célébration des populations montagnardes mobiles qu'il professe dans *Routes et Chemins de l'ancienne France* (1902). D'où cette tension descriptive entre la nécessité de fixer les choses dans des catégories usuelles et comprises de tous et celle de restituer la dynamique des mouvements de population.

Cette approche dynamique est reprise par Sorre dans sa thèse sur les *Pyrénées de l'Est* (1913). S'il procède dans celle-ci à une classification des « genres de vie » en « méditerranéens », « de l'étage intermédiaire » et « pyrénéens », Sorre « *comprend le genre de vie comme l'ensemble des usages matériels – notamment agricoles, industriels, etc. –, mais aussi des pratiques juridiques, politiques, qui encadrent et orientent l'aménagement du milieu et individualisent un espace donné, le genre de vie andorran étant par exemple incompréhensible sans la prise en compte de l'autonomie politique du territoire* » (Simon, 2015, p.2). Sa méthode est comparative en ce sens qu'elle envisage les « genres de vie » pyrénéens en relation avec des « genres de vie » voisins (Languedoc, Provence, huerta de Valence) ou analogues (cévenols et alpins). Il y a bien derrière un objectif de montée en généralité, comme il l'indique à la fin de son introduction (Sorre, 1913, p.13) : « *En résumé, notre méthode a pour avantage de mettre en relief le*

caractère de généralité des phénomènes étudiés. Cela nous imposera l'obligation en terminant, d'indiquer avec quelque détail les correspondances entre les genres de vie étudiés et des genres de vie analogues nés dans des conditions équivalentes de milieu naturel. Notre unique souhait est de pouvoir poursuivre ces généralisations par la suite ».

Comme dans le *Tableau géographique de la France*, il met l'accent sur le contraste et l'interdépendance des « genres de vie » de la plaine et de la montagne (Sorre, 1913, p.484-485). Peu de temps après les études de Brunhes sur le Val d'Anniviers, Sorre analyse les espaces de vie des montagnards en fonction de l'organisation spatio-temporelle des familles et des villages. Plus ancrée dans une approche sociologique, cette conception présente un caractère plus dynamique¹⁵⁴. D'ailleurs, sa conclusion insiste sur l'évolution conjuguée des « genres de vie » avec une préoccupation quant à leur état d'équilibre : « *Tous ces genres de vie sont en perpétuel mouvement, mais ils ne sont pas sans rapport les uns avec les autres. Nous voyons qu'il s'établit entre eux des états d'équilibre, nous ne parlons pas de cet équilibre mécanique qui ne s'établit que par des chiffres, mais de cet équilibre organique qui résulte de la convergence des fonctions. Toute modification d'un genre de vie, soit qu'elle provienne de son fonctionnement normal, soit qu'elle se produise sous l'action d'un stimulant externe, peut détruire cette harmonie. Mais la vie sans cesse vers un nouvel état d'équilibre, en sorte que l'état de trouble est seulement transitoire* » (Sorre, 1913, p.484-485).

Outre son caractère à la fois vitaliste et organiciste des « genres de vie », se référant aux propriétés homéostatiques des organismes vivants, c'est l'application immédiate qu'en fait Sorre lorsqu'il insiste quelques lignes plus loin sur la gestion des forêts par les habitants comme facteur de fragilité de cet équilibre qui nous intéresse ici. Il n'hésite à se hasarder à des préconisations : « *L'action mesurée persuasive d'une autorité extérieure est ici nécessaire* » (p.487) ; avant d'achever sa thèse en estimant le développement de l'industrie en concordance avec « *l'évolution des genres de vie* ». À cet égard, ce contenu invite à nuancer quelque peu le point de vue de Métaillié (1993) à propos du désintérêt des vidaliens pour les enjeux de développement local. La thèse de Sorre inaugure une série de travaux sur les « genres de vie pyrénéens », comme ceux de Henri Cavaillès (1931) sur les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes (dir. D. Faucher), de Théodore Lefebvre (1933) sur les Pyrénées atlantiques orientales (dir. Demangeon), de Michel Chevalier (1956)¹⁵⁵ sur les Pyrénées ariégeoises (dir.

¹⁵⁴ Comme le montre effectivement le titre de son chapitre XII (*Les genres de vie pyrénéens. L'Andorre*), qui évoque « Le milieu naturel et l'évolution du groupement humain, les conditions de la vie moderne de l'Andorre » (Sorre, 1913, p.412).

¹⁵⁵ Cette thèse trois parties : *la vie traditionnelle agro-pastorale, les genres de vie complémentaires, les aspects nouveaux de la vie des Pyrénées ariégeoises*. S'y trouvent soigneusement décrits le genre de vie traditionnel dominant et ceux qui le complètent avant d'envisager les aspects contemporains. Il a confessé, dans une réédition parue en 1982 pour le grand public, la pénibilité de ce travail de recension minutieuse des déclinaisons locales des genres de vie. Sorre (1957) lui reproche précisément de s'être attardé sur ces considérations de la vie traditionnelle, mais en ouvrant son reproche à tous les étudiants

Taillefer). Alors que c'est la seule qui a recours à l'expression plus moderne de « mode de vie », la thèse de Lefebvre est aussi la seule qui ne se conclue pas par une considération du lien entre évolution économique et évolution des « genres de vie ». C'est au contraire à la même époque le souci de Cavaillès : « *Il y a donc de sérieuses réserves à faire sur les reproches que l'on si souvent adressés à l'exploitation pastorale pyrénéenne. Il faut bien reconnaître, cependant, qu'elle s'est attardée plus que de raison dans les habitudes du passé et qu'elle est loin de tirer des ressources du sol tout le parti qu'elle pourrait en attendre* » (Cavaillès, 1931, p.385).

Ces reproches sont ceux classiques du surpâturage des troupeaux, de la mauvaise gestion des forêts et de l'individualisme montagnard. Et d'évoquer deux hypothèses explicatives, la méfiance pour la nouveauté et des « origines » communes avec les « pays du Maghreb » qui expliqueraient des « affinités » et des « ressemblances » avec la « vie pastorale » de ces régions, que Bourdieu n'aurait pas renié. Le parallèle mérite d'être relevé, car il suggère des transferts de stéréotypes entre les terrains coloniaux et ceux de l'intérieur caractérisés par leur faible ouverture à la modernité. Mais Cavaillès, en spécialiste de la géographie de la circulation préfère une autre explication, celle de l'isolement de ces terres, de leur éloignement des grands flux économiques et des grands marchés urbains qui limite les liens entre haut et bas pays et maintient la « vie sociale » à un niveau faible.

3 *Un nouveau « genre de vie » : la condition ouvrière et les mesures sociales*

La pauvreté urbaine engendrée par la révolution industrielle au début du XIXe siècle occasionne en Europe de l'Ouest un ensemble de réflexions sur le « paupérisme » nourries par des enquêtes sociales. Comme pour l'anthropologie physique, le mouvement qui conduit aux enquêtes sociales a sa principale origine dans l'anthropologie naturaliste de la fin du XIXe siècle. Cabanis reste une référence¹⁵⁶, notamment à travers la reprise du concept de « crise », qui, comme le souligne Giovanna Procacci (1993, p.204), « *renferme la vérité de l'organisme malade, le secret de la tournure pathologique de son fonctionnement, d'où l'importance d'en saisir le sens. Le tout est d'arriver à le faire avant qu'elle n'éclate au grand jour, et ne rende vaine toute œuvre de contention. La misère représente la zone de socialité la plus éloignée de la morale sociale qui définit la normalité ; dès lors, on la soupçonne de renfermer les ferments d'une crise morale à venir* ». Or l'ouvrier pauvre des villes n'est pas un « sauvage », un « barbare », même s'il

d'alors, et de ne pas avoir suffisamment considéré le « *tableau actuel des genres de vie* » (p. 259).

¹⁵⁶ Sergio Moravia (1982, p.206) l'avait déjà souligné, en insistant sur l'importance accordée par Cabanis au « regard » et à « l'observation » : « *é perfino impressionante notare l'insistenza con cui Cabanis affida le sorte dell'indagine medico-naturale proprio all'osservazione* » (Il est même impressionnant de constater l'insistance avec laquelle Cabanis fait reposer le sort de l'enquête médico-naturelle sur l' « observation »).

inspire les mêmes craintes, c'est un produit de la civilisation (Procacci, 1993).

Dès lors, c'est un « nouveau genre de vie » qui est étudié dans ces enquêtes. C'est la thèse de Halbwachs qui résume le mieux son trait caractéristique : une séparation entre la sphère productive et la sphère reproductive ou, pour employer une terminologie plus neutre, entre l'espace domestique et l'espace du travail. C'est le salaire qui formellement crée le lien entre les deux. D'où la possibilité, d'un point de vue technique, de séparer ces deux sphères : considérer d'un côté les conditions de travail, de l'autre, le budget des ménages, autrement dit, les « niveaux de vie ». C'est là tout l'enjeu des luttes sociales de la fin du XIXe siècle que d'établir des espaces d'équivalence quantitatifs pour déterminer le salaire qui permet de satisfaire les besoins essentiels d'une famille ouvrière. Or ces besoins font très tôt l'objet de jugements de valeurs, comme dans les enquêtes sociales du début du XIXe siècle qui mettent au jour la condition ouvrière, où la description des difficultés d'existence cède le plus souvent le pas à un jugement moral sur le « genre de vie » : « *Le paupérisme représente ainsi une sorte d'immoralité faite nature à partir de la dégradation complète des ouvriers et de leurs familles* » (Castel, 1995, p.355). Ou, pour le dire autrement : « *la condition des classes laborieuses indigne parce qu'elle s'accompagne d'un mode de vie aux antipodes de la classe dominante* » (Barret-Durocq, 1994, p.18)

Encadré 5 - Travaux fondateurs de l'enquête sociale

- 1820 : *Le Visiteur du Pauvre* (Gérando)
- 1821-1825 : *Recherches Statistiques sur la Ville de Paris* (Chabrol)
- 1827 : *Compte général de l'administration et de la Justice Criminelle* (Guerry de Champneuf)
- 1829 : Création des *Annales d'Hygiène Publique et Médecine Légale* (Villermé)
- 1831 : *Rapport au Conseil supérieur de santé sur le choléra-morbus pestilentiel* (Moreau de Jonnés)
- 1833 : *Essai sur la statistique morale en France* (Guerry)
- 1835 : *La physique sociale* (Quetelet)
- 1839 : *De la Bienfaisance* (Gérando)
- 1840 : Mémoires de Buret, Frégier et Villermé sur la condition ouvrière
- 1855 : *Ouvriers européens. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe* (Le Play)

Ces enquêtes sociales se mettent en place progressivement, le tableau ci-dessus en présentant les principales. Le plus notable, c'est qu'elles empruntent des voies méthodologiques multiples, comprenant des compilations de documents, des traitements statistiques, des entrevues auprès des patrons d'industrie et des enquêtes ethnographiques. Leur échelle oscille aussi entre la monographie locale et la comparaison de statistiques nationales. Cette période se caractérise en France par un essor des statistiques, au sens de méthodes de recueil et de classification d'une information administrative et de méthodes d'analyse de cette information. Malgré les avancées produites par les travaux de Quetelet et le dialogue

entre celui-ci et Villermé, notamment « l'invention de la moyenne » faite au premier tiers du XIXe, siècle, les résistances à cet essor sont nombreuses (Desrosières, 2008). On peut dire que les études sociales du deuxième tiers du XIXe siècle sont polarisées par deux tendances : une physicaliste, cherchant à déterminer de façon quantitative le jeu de tel ou tel facteur sur telle condition de vie ; une holiste, considérant les modes de vie dans leur ensemble et plus tournée vers la description ethnographique.

Encadré 6 - Dynamique institutionnelle de l'enquête sociale en France

- **1780-1830** : Anthropologie naturaliste (*Encyclopédie méthodique, ASMP*) → rapport entre « genres de vie » et « progrès de la civilisation » (Cabanis, Destutt de Tracy, Volney, etc ;) → Blanckaert & Porret, 2006
- **1797-1800** : Etat des départements au Consulat : d'une géographie descriptive (Neufchâteau) à un dénombrement statistique (Chaptal) → Le Bras, 1986 ; Rosanvallon 1990 ; Chappey, 2002
- **1800-1820** : Repli de la statistique nationale vers la statistique thématique ou locale → Le Bras, 1986 ; Chappey, 2002 ; Desrosières, 2008-1 et 2
- **1800-1840** : De l'anthropologie à la bienfaisance publique : Gérando → du « genre de vie » des peuples (1800) à « la condition des pauvres » (1820 et 1839) → Duprat 1994 ; Chappey, Christen, Moullier, 2014
- **1800-1830** : Rôle de l'Observatoire de Paris dans la mise en place de méthodes météorologiques → Perrot, 1977 ; Le Bras, 1986 ; Delmas, 2006
- **1820-1830** : De la médecine à la statistique : les hygiénistes (Villermé) : « étude des circonstances qui influent sur l'état de la civilisation » → Rosanvallon, 1990 ; Procacci, 1993
- **1820-1830** : Développement de la statistique criminelle (Guerry de Champneuf) et de la statistique administrative (Chabrol à Paris) → Chevalier, 1958 ; Perrot, 1975 ; Palsky, 1996
- **1830** : Le « moment Guizot » : Guizot recrée l'ASMP en 1832 et Thiers, le *Bureau Statistique* en 1833 → Rosanvallon, 1985
- **1856** : Création de la Société d'Economie Sociale (Le Play)
- **1860** : Création de la Société de Statistique de Paris

C'est l'élaboration de « mesures » pour la résorption des formes sociales pathologiques qui oriente le travail dans le premier cas, alors que, dans le second, c'est la recherche de « modèles » ou de cas typiques pouvant avoir valeur de norme à suivre. Comme le montre Michelle Perrot (1977, p.131) : « *Sous l'influence des deux derniers groupes [médecins et mathématiciens], deux modèles de pensées s'imposaient : un modèle biologique, empruntant à l'anatomie, à la physiologie son vocabulaire, ses concepts et notamment la notion de fonction et d'interactions complexes dans une visée de totalité ; un modèle mathématique et physique, plus soucieux de précision, de formalisation et de calcul, cherchant plutôt à isoler des séries quantitatives pour établir des moyennes, établir des covariations, des liens de succession* »¹⁵⁷.

¹⁵⁷ Moravia (1982, p.239) notait cette même dichotomie déjà chez les Idéologues entre « *una ragione logica operante secondo procedure modellate in linea di massima su quelle della matematica* » (une raison logique fonctionnant selon des procédures calquées sur des principes mathématiques) chez le psychiatre Pinel, l'économiste Say ou Destutt de Tracy et

Les rapports entre institutions organisent cette production. L'*Observatoire Astronomique* de Paris, où Quetelet vient se former dans les années 1830, alimente des savoirs professionnels qui trouvent une mise en pratique dans les administrations de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, dans lesquelles les ingénieurs polytechniciens prennent de l'importance (Perrot, 1977). Par ailleurs, la réouverture de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (ASMP) est ordonnée par Guizot en 1832. Cette institution joue un rôle de premier plan dans la production et la diffusion d'une grande variété d'enquêtes : statistiques criminelles, statistiques médicales, questionnaires issus de visites chez les pauvres¹⁵⁸. S'y côtoient des professeurs (Cousin), des administrateurs (Villermé, Gérando, Benoiston de Chateauneuf), des ingénieurs (Dupin, Chevalier, Reynaud, Le Play) et des publicistes (Buret) (Delmas, 2006). Sa création suit de peu celle, en 1833, du *Bureau de la statistique nationale*, sous la houlette de Thiers.

La variété des productions reflète celle des courants qui prennent place dans ces institutions et pèsent à des degrés divers sur les politiques d'assistance. Or qu'il s'agisse de la bienfaisance défendue par Gérando, de l'hygiénisme porté par Villermé ou de l'économie sociale de Le Play, le vocabulaire se renouvelle, passant de la « condition ouvrière » aux « conditions de vie / de travail des ouvriers ». Dans tous les cas, il s'agit avant tout de contenir le mal et non d'en traiter à ses racines économiques, comme l'envisage le socialisme naissant.

Contrairement aux enquêtes contemporaines menées en Angleterre par Friedrich Engels, l'idéologie qui préside à la production de ces enquêtes oscille entre le libéralisme progressiste, le conservatisme philanthropique, ce à quoi n'échappe pas non plus l'enquête « féministe » de Flora Tristan faite en Angleterre (Prévot-Carpentier, 2013). Au total, ce « nouveau genre de vie » est représenté selon trois modalités qui vont être explorées. Une première, très présente chez les hygiénistes, cherche à établir statistiquement l'influence de tel facteur sur les conditions de travail/de vie des ouvriers. Une seconde, dérivée de la première, en donne une représentation statistique territorialisée. Une troisième, privilégiant une approche « ethnographique », repose sur des observations de terrain souvent notifiées dans des questionnaires. Cette présentation rapide montrera comment les deux premières dimensions annoncent l'étude causale d'un « fait social » sur un modèle scientifique alors que la troisième continue à considérer de façon organique le « genre de vie », de plus en plus fréquemment exprimé par l'expression de « mode de vie ».

« *l'accento soprattutto sull'observation* » (l'accent surtout mis sur l' « observation »), comme chez Cabanis et Volney. Le chapitre 3 a permis de situer la perspective de Humboldt.

¹⁵⁸ L'ASMP est aussi relayée par des sociétés savantes locales et des sociétés industrielles (Perrot, 1977).

Année	Auteur	Titre	Contexte de production	Matériau et méthode	Vocabulaire de la table des matières
1820	De Gérando	Le visiteur du pauvre	Réflexions issues de travaux préparatoires (rapport de 1809 confié à Gérando, Desjasset et Carnet de la Bonnardière) dominant lieu à l'ordonnance de 1816 portant sur la création de bureaux de charité Prix du Concours de l'Académie de Lyon : "indiquer les moyens de connaître la véritable indigence, et l'aumône utile à ceux qui la donnent comme à ceux qui la reçoivent"	Préconisations suite à des observations de l'auteur, visites chez les pauvres et constitution d'un questionnaire (entièrement) avec des détails sur la biographie des pauvres et leur budget	- Classe ouvrière
1839	De Gérando	De la bienfaisance publique	Libre initiative de l'auteur, testament intellectuel de l'auteur	Compilation de statistiques locales et nationales (hôpitaux généraux, dépôts de mendicité) Production et compilation de tableaux et d'indicateurs (taux de pauvreté et d'indigence) Critique de la source statistique (comparabilité des sources locales et invisibilité d'une partie du phénomène)	Livre 2 - Chapitre 1 - Article 2 : De l'inégalité des conditions moyennes Livre 2 - Chapitre 1 - Article 4 : De l'influence des conditions physiques, dans la classe ouvrière Livre 3 - Chapitre 4 - De l'amélioration des mœurs dans la classe ouvrière
1840	Villermé	Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie	Enquête "économique et statistique" commanditée par l'ASMP à Benoiston de Chabreuil et Villermé pour "compter, aussi exactement qu'il est possible, l'état physique et moral des classes ouvrières". Villermé s'est chargé des départements industriels du Nord et de l'Est.	Compilation de statistiques locales (manufactures, préfectures), statistiques sur les conscrits, statistiques criminelles de Query, enquêtes de terrain	Deuxième partie, chapitre I : "Condition matérielle des ouvriers" Deuxième partie, chapitre XII : "Résumé de la condition des ouvriers"
1840	Buret	De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France	Concours de l'ASMP, prix Félix Beaujour sur la misère : "Rechercher quelles sont les applications les plus utiles que l'on puisse faire de l'association volontaire ou privée au soulagement de la misère"		Livre 2. De la condition physique et morale des classes pauvres
1840	Féglar	Des classes dangereuses de la population des grandes villes et des moyens de les rendre meilleures	1er Prix du concours de l'ASMP sur "les classes dangereuses de la population des grandes villes et les moyens de les rendre meilleures"	Compilation de statistiques parisiennes sur les livrets ouvriers, sur les maudits et les gamins, statistiques criminelles locales, production de tableaux ("chiffres positifs" sur la classe vicieuse, "approximations" sur la classe dangereuse)	Deuxième partie - Des mœurs, des habitudes et du genre de vie des classes vicieuses et dangereuses. Deuxième partie - Titre 3 - Chapitre V - Des vagabonds - Vagabonds adultes - Leur genre de vie, leurs habitudes - Jeunes vagabonds - Par quel moyen ils arrivent à l'état de vagabondage
1841	De Gérando	Des progrès de l'industrie, considérés dans leur rapport avec la moralité de la classe ouvrière	Premier prix du concours lancé en 1839 par la Société industrielle de Mulhouse : "Des progrès de l'industrie, considérés dans leur rapport avec la moralité de la classe ouvrière"	3 parties - les faits - les causes - les remèdes Statistiques criminelles locales (1ère partie)	Chapitre 3 - des circonstances spéciales qui paraissent affecter la moralité des classes ouvrières
1843	Ducrestaux	De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer	Travaux menés dans le cadre de la commission chargée de préparer la loi sur le travail des enfants en Belgique	Compilation d'enquêtes et d'études statistiques menées à l'échelle européenne. Citation des ouvrages de Buret et Villermé	Non seulement condition "physique" et condition "morale" des jeunes ouvriers (Livre 1 - Chapitre 1 et Chapitre 2) mais aussi "conditions auxquelles doivent être soumis le travail des enfants" (Livre 3- chapitre 3)
1885	Le Puy	Les ouvriers européens : études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe	Travaux menés dans le cadre de la Société d'Economie Sociale	Monographies réalisées à partir d'enquêtes auprès de familles ouvrières sélectionnées selon une typologie préalable qui croise 4 organisations sociales ou systèmes sociaux et 7 types d'ouvriers	Livre 1 - Chapitre : analyse du mode d'existence des ouvriers, établissement du budget des dépenses d'une famille
1912	Hallwachs	La classe ouvrière et les niveaux de vie	Thèse dirigée par Emile Durkheim	Bibliographie exhaustive et critique d'enquêtes sur les budgets ouvriers depuis le milieu du XIXe siècle. Usage de données d'enquête et propres enquêtes statistiques.	Usage fréquent de "genre de vie" dans le corps du texte (hors de la table des matières)

Tableau 2 - Caractéristiques des enquêtes sociales françaises du XIXe siècle (1820-1912)

De la « condition ouvrière » aux « conditions de travail » et aux « conditions de vie »

Comme le défend la thèse de Prévot-Carpentier, le développement au XIXe siècle d'un concept de « conditions de travail » est lié à la diffusion du travail industriel. Nous reprenons ici les grandes lignes de la généalogie qu'elle retrace pour montrer en quoi ce concept a constitué une entrée prédominante pour interpréter la mise en place du travail ouvrier urbain (en lien avec la montée du mode de production capitaliste, la diffusion salariat et l'intervention de l'Etat) comme l'émergence d'un nouveau « mode de vie ».

L'origine du concept de « condition » est rattachée à la tradition de la logique aristotélicienne sous l'expression d'*analuein*, décomposition d'un problème, d'une question en ses éléments. Dans la philosophie kantienne, on trouve le terme au pluriel (*Bedingungen*) pour exprimer ce qui préexiste à l'expérience du sujet. C'est donc un concept associé à la transcendance, dans la mesure où « *l'espace, comme le temps, ne peut pas être retranché au processus d'expérience, ils sont les conditions a priori rendant l'expérience sensible possible et deviennent dans ce même processus les conditions de possibilité des objets de l'expérience, les conditions qui rendent leur existence perceptible par le sujet* » (Prévot-Carpentier, 2013, p.120). Et d'en conclure sur le lien entre perception du sujet, expérience et conditions : « *cette idée de conditions fonctionnant dans un univers de connaissance pure apparaît figer dans une forme d'ontologie métaphysique les conditions de l'expérience, elle pourrait porter une responsabilité dans la manière de considérer les conditions, en les isolant, comme facteurs séparables de l'expérience, puisque a priori, préalables à l'expérience* » (p.121).

Cette idée est donc initialement incompatible avec celle de « milieu de vie » en ce que, comme le première section l'a montré, le « milieu de vie » est inséparable de l'expérience du sujet sous le filtre de sa perception. Or le travail en usine, qui morcelle le travail humain, impose des « conditions » qui sont déterminées selon les normes de la production capitaliste. Selon Prévot-Carpentier (2013), les philosophes anglo-écossais comme Mandeville et Smith ont été les grands théoriciens de ces normes au travail dont les valeurs sous-jacentes sont celles qui visent le plus grand profit. C'est sur ces « conditions » que la critique marxienne a précisément porté :

Car lorsque K. Marx dénonce le machinisme et son effet sur les conditions de travail, ce qui l'amène à parler de « conditions du travail » c'est le début d'une conception du travail dans laquelle les rapports humains sont déshumanisés à grande échelle. Déshumanisés justement dans la possibilité qui tend à se réduire d'instaurer une forme de configuration personnelle dans le rapport d'échange avec le capitaliste. L'activité de masses entières de la population tend à être organisée de la même manière, relativement homogène. La norme sociale de production qu'il discerne en écrivant *Le Capital*, ouvrage d'économie politique fondateur pour son analyse théorique du mode de production capitaliste, est celle où le monde industriel impose des conditions sociales en partie nouvelles, au nom de la nécessité de produire sous des formes modernes. (Prévot-Carpentier, 2013, p.164-165)

Ce mode de production correspond donc à l'imposition d'un espace-temps qui dans ses fondements remet en question l'autonomie du sujet. Si en France,

il se diffuse très lentement, freiné par le maintien de formes de proto-industrie, un changement de paradigme dans les représentations du travail porte les enquêtes sociales vers les formes pathologiques qui lui sont associées. C'est ce que Robert Castel (1995, p.360) souligne : « *Permanence des modes de vie traditionnels, donc, mais aussi des formes dispersées d'organisation du travail. Le processus de concentration industrielle a été très lent, et la plupart des grands rassemblements de travailleurs datent de ce que l'on appelle parfois la « seconde révolution industrielle », à la fin du XIXe et au début du XXe siècle* ». Mais il explique l'engouement paradoxal pour les enquêtes sociales par le fait que : « *Le paupérisme, c'est incontestable, est une construction sociale. Mais toute réalité sociale est une construction sociale. Il est incontestable aussi que les descriptions extrêmes du paupérisme ne valent que pour une minorité de travailleurs de la première moitié du XIXe siècle. Mais ce constat ne réfute pas l'importance du phénomène. Avant la révolution industrielle, les vagabonds aussi ne représentaient qu'une minorité par rapport à la vulnérabilité de la masse du peuple travailleur. Avant comme après l'industrialisation, la question sociale se pose à partir de la situation de populations marginales. Elle n'en concerne pas moins la société tout entière* » (p.364). Il ne faut pas non plus négliger le climat insurrectionnel de l'époque, notamment l'émoi suscité par la Révolte des Canuts au début des années 1830¹⁵⁹.

Ainsi se met en place un ensemble de positionnements sur les conditions normales à instaurer dans les usines. Tel est le cas des hygiénistes qui comme Villermé (1782-1863)¹⁶⁰, défendent une intervention *a minima* de l'Etat sur certaines conditions données du travail en usine. Avant même de s'intéresser à la vie des ouvriers, Villermé développe assez tôt son point de vue hygiéniste dans un mémoire sur *La taille de l'homme en France* écrit vraisemblablement dans les années 1820 (Villermé, 182?). Dans ce mémoire, le médecin a compilé un ensemble de rapports établis par les préfetures sur la taille des conscrits et les raisons de leur réforme (taille, difformité, état de santé). Son analyse, produite sur la base de comparaisons inter-départementales, s'attache à évacuer l'explication de la variation géographique de la taille des conscrits par des causes naturelles (climat, type de sol, altitude) au profit de causes qu'il attribue à l'état de pauvreté et de misère des habitants. Il tire les enseignements de son analyse des données départementales dans la dernière partie de son travail :

¹⁵⁹ Comme l'explique Gabriel Mas (2007, p.194) « Le 8 décembre 1831, Saint-Marc Girardin écrivait dans le "Journal des débats", organe du ministère, que la reddition de Lyon avait montré une lutte au sein de la société "entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas", que "les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières". Cet article écrit quelques jours après la fin de la première insurrection lyonnaise, est révélateur d'une inquiétude des classes dirigeantes de la monarchie de Juillet concernant tout ou une partie du monde ouvrier. Le mot "barbare" s'appliquait, pour l'auteur de l'article, à des hommes que le défaut d'instruction et la vie précaire tenaient dans un état d'hostilité dangereux pour la société. On utilisait aussi pour qualifier ces derniers, les mots "sauvage, misérable, nomade", et le ministre Thiers utilisait de préférence l'expression "multitude" »

¹⁶⁰ Pour Prévot-Carpentier (2013, p.192), Villermé « reste un libéral qui promeut une vision conservatrice du social ».

Il suit que de cette manière de considérer les faits que certaines variétés qui s'observent dans l'espèce humaine ne sont pas, abstraction faite de ces faits natifs et saillants qui tiennent aux races les mieux déterminées, aussi profondes que plusieurs personnes l'ont prétendu ou le prétendent, et que, par exemple, la différence de stature qui se remarque en général entre les habitans du nord de la France et ceux du midi, ou pour citer les habitans de pays tout à fait voisins et également salubres, entre les Normands et les Bretons, se perpétue, très probablement par les conditions différentes d'aisance ou de pauvreté, c'est-à-dire de nourriture, de logement, de vêtement, de travaux, de propreté, etc., dans lesquels les peuples vivent depuis un temps immémorial, ce qui ne veut pas dire que la même différence ne se transmette pas aussi des pères aux enfans par succession de génération. (p. 391-392).

L'expression de « *conditions différentes d'aisance dans lesquels [...] vivent les peuples depuis des temps immémoriaux* » recouvre des usages qu'on avait à la même époque de « genre de vie », comme l'a montré l'exemple de Cabanis.

Mais la différence majeure provient de ce que derrière l'accord pluriel de condition, il y a la possibilité à l'action publique de l'État d'améliorer certains facteurs qui localement provoquent de la pauvreté. Car tel est bien le but de Villermé : susciter des mesures politiques à partir de la compilation d'un ensemble de données. Il met en cause à ce titre le seuil de taille minimale des conscrits sous lequel ils se trouvent réformés en faisant remarquer qu'en baissant trop cette norme, l'administration militaire produit une sélection des plus petits et contribue de ce fait à perpétuer localement les petites tailles, les plus grands étant éventuellement destinés à mourir au combat.

Enfin, il poursuit ses conclusions en faisant appel à « l'histoire naturelle ». Il fait référence à des travaux d'explorateurs, dont ceux de Forster père, pour mieux montrer que c'est le « degré de civilisation » qui explique la vigueur physique des hommes. D'où la mission civilisatrice qu'il est dans le devoir d'un État de remplir. Alors que le « genre de vie » d'un groupe est défini de façon organique et classificatoire par l'association d'un ensemble de propriétés, ces dernières se trouvent différenciées de façon analytique, et donc isolables, mesurables et extrapolables à l'ensemble d'une population, quand le terme de « conditions » est employé. « Conditions de vie » implique énumération et différenciation de facteurs alors que « genre de vie » implique leur association. De là découle la conception d'une extériorité des propriétés du milieu et de ce fait une relative dépossession des habitans de la production de leurs conditions de vie, d'où une raison supplémentaire d'intervenir pour « civiliser » les plus vulnérables. La mesure statistique débouche alors sur la mesure politique (Desrosières, 2008). Mais plus que tout autre chose, s'il s'agit de corriger les conditions les plus difficiles, qui sont celles des enfants, les préconisations s'en tiennent aux facteurs qui régissent la pénibilité du travail (temps, température, aération, propreté, humidité). Ces seuils universels sont considérés comme pouvant faire l'objet de normes négociées plus volontiers avec les patrons eux-mêmes qu'avec les ouvriers.

La subsistance et le niveau de salaire nécessaire sont oblitérés, si ce n'est pour adresser des jugements normatifs sur les dépenses des ouvriers (Prevot-Carpentier, 2013). Au cours les années 1820 et 1830, les travaux de

Villermé et plus généralement, les études hygiénistes, élargissent en effet progressivement leur spectre de la statistique bio-médicale (taille, fréquence des maladies, mortalité)¹⁶¹ à la statistique sur les « conditions de travail ». Mais les positions ne sont pas consensuelles : alors que certaines se focalisent sur les maladies professionnelles issues de conditions de travail (Jorland, 2005), d'autres, plus conservatrices ou défendant une position néo-hippocratique, glissent vers une prise en compte des « conditions de vie ».

Mais pour étudier ce « mal hors l'usine » (Baud, 1981), deux tendances se manifestent tout en s'entremêlant souvent : l'une s'oriente vers l'étude de l'insalubrité de la vie urbaine (habitat, immondices, égouts, qualité de l'air), l'autre vers un jugement normatif portant sur les « modes de vie » des ouvriers, qu'il convient de responsabiliser¹⁶². Bernard-Pierre Lécuyer (1977) présente l'exemple du docteur Thouvenin, qui dans plusieurs articles des *Annales d'hygiène publique* entre 1846 et 1847 s'en prend à la vie des ouvriers hors de l'usine : « *C'est donc par les conditions de nourriture, de vêtemens, de fatigue et de mœurs, que nous trouverons les causes directes du dépérissement de la classe ouvrière* » (Thouvenin, 1846, cité par Lécuyer, 1977, p.243). Du dépérissement à la dangerosité, il n'y a qu'un pas que l'ASMP a franchi quelques années auparavant en lançant un concours sur l'étude des « *classes dangereuses de la population des grandes villes et les moyens de les rendre meilleures* ».

Le premier prix a été attribué au rapport du Chef de bureau à la préfecture de la Seine Honoré-Antoine Frégier (1840), dont l'assimilation des « classes laborieuses » aux « classes dangeureuses » a été rendue célèbre par la thèse de Louis Chevalier (2007, 1ère édition, 1958). La rhétorique de Frégier recourt à un usage fréquent et presque exclusivement dépréciatif de l'expression de « genre de vie », sorte d'équivalent de « mœurs » appliqué aux « classes vicieuses », « prostituées », « vagabonds »¹⁶³ ou « voleurs et filous ».

¹⁶¹ C'est notamment le cas lorsqu'il établit une correspondance écologique entre le nombre de décès et la proportion de locations non imposées dans les arrondissements parisiens à partir des statistiques du préfet Chabrol (Lécuyer, 1977 ; Perrot, 1977).

¹⁶² A la différence de Villermé, Buret (1840), se référant à des usines anglaises qu'il a visitées, insiste sur l'abrutissement causé par la division extrême des tâches et les cadences imposées (Prévot-Carptentier, 2013).

¹⁶³ L'exemple du vagabondage est intéressant car il montre qu'un « genre de vie » en tant que tel peut être délictueux : « Le législateur, en déclarant que le vagabondage était un délit a fourni à la société le moyen de se défendre contre les manœuvres et les entreprises des gens sans aveu, qui lui inspirent une juste défiance; afin qu'on ne pût pas se méprendre sur le sens légal du mot vagabondage, il a défini l'individu qui se rend coupable de ce délit ou le vagabond en faisant ressortir les circonstances particulières qui caractérisent sa position.

L'article 270 du code pénal s'exprime ainsi: « Les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession. »

Cette définition est exacte dans le sens rigoureux du mot vagabond, mais elle pêche en ce qu'elle ne laisse pas au juge une certaine latitude qui lui permette d'asseoir son opinion sur les faits constitutifs de la prévention, d'après les antécédents de l'inculpé, ses habitudes vicieuses et son genre de vie » (Frégier, 1840, t.2, p.485).

Il s'appuie sur tout un arsenal statistique pour se livrer à une estimation du nombre de parisiens appartenant aux classes laborieuses.

C'est à une véritable action répressive qu'il appelle, avec une attention particulière portée aux enfants : « *Tous ceux qui connaissent les habitudes et le genre de vie des classes ouvrières savent que les enfans nés dans ces classes ont plus besoin d'être élevés que d'être instruits, et que l'enseignement primaire manquerait son but le plus utile, s'il s'occupait avec plus de soin de l'éducation de l'esprit que de celle du caractère. Aussi, le comité central d'instruction primaire à Paris, appelé à organiser cet enseignement de concert avec l'université et l'administration, a-t-il senti la nécessité de régler d'une manière précise l'instruction morale et religieuse, en lui assignant une heure spéciale dans la distribution du temps* » (Frégier, 1840, t.2, p.60-61).

Pris entre des représentations globalisantes soumises à des jugements de valeurs qui le figent et une segmentation des facteurs qui le déterminent, le vocabulaire pour nommer ce « nouveau genre de vie » se fixe souvent sur le champ lexical de « condition ». Son passage du singulier (« la condition ouvrière »), proche historiquement de « genre de vie » (condition, état, profession), au pluriel (« conditions de travail » et « conditions de vie ») ouvre la voie à une description scientifique, sur un registre statistique, de la vie de la classe ouvrière.

Une approche « écologique »¹⁶⁴

Ce glissement de sens et de méthodes d'analyse s'opère avec celui que connaît la statistique à partir des années 1830, sous la conduite notamment de Quetelet. La statistique sociale s'est constituée au XIXe siècle en Europe en faisant dialoguer deux traditions. La première, de loin la plus ancienne, est portée par la tradition juridique allemande. Elle se consacre à établir la liste des éléments qui composent les ressources naturelles, matérielles et humaines d'un territoire donné. Peu versée aux méthodes de l'analyse mathématique, elle concentre son effort sur les nomenclatures.

À partir du XVIIIe siècle, l'« arithmétique politique » se développe, plus particulièrement en Angleterre. Ce que montre Alain Desrosières (2008-1 et 2), c'est que l'outillage statistique ne peut s'étudier indépendamment des problèmes sociaux avec lesquels un Etat est aux prises. On passe ainsi progressivement à partir de 1830 d'une statistique par liste destinée à une action avant tout locale à une statistique de calculs de moyennes permettant des interprétations à l'échelle nationale. Encore fallait-il trouver des procédures de mise en équivalence de nomenclatures qui pouvaient valoir d'une ville ou d'une province à l'autre. La création des départements en 1790 par l'Assemblée constituante a bien cette visée d'étude rationnelle des territoires de l'Etat pour une action rationnelle de son administration.

¹⁶⁴ Au sens de l'écologie factorielle, développée sur une base statistique par des sociologues de Chicago au XXe siècle.

Mais on sait ce qu'il est advenu de la statistique des préfets, malgré les efforts d'harmonisation de Chaptal (Le Bras, 1986). En Angleterre, dans les années 1830 encore, la statistique publique est administrée dans des bureaux locaux et gérée par un médecin, William Farr : « *la légitimité de cette statistique est enracinée dans une action locale de prévention et d'assistance. Le territoire est le support de l'agrégation statistique. Le danger de la contagion épidémique justifie l'intervention publique, mais celle-ci est d'abord locale* » (Desrosières, 2008-1, p.107).

Or Quetelet renouvelle internationalement l'approche statistique des phénomènes sociaux. Transférant de l'astronomie aux sciences humaines l'usage de la moyenne et du calcul d'erreurs, il tire de l'existence d'invariants humains (variation de la taille des conscrits selon le niveau de pauvreté, causes de décès selon la condition sociale, registres de la criminalité selon l'âge et la saison) sa théorie de l' « homme moyen ». Desrosières (2002, p.5) l'explique :

Son coup de génie a été de rapprocher les formes similaires de ces deux distributions (celle des erreurs de mesure en astronomie et celle des tailles des conscrits) et d'engendrer, ce faisant, une entité toute nouvelle : l'homme moyen. En effet une étoile réelle existe bien en amont de ses observations imparfaites et dispersées. Un calcul de moyenne permet d'en estimer la position la plus probable. De même, selon Quetelet, un être nouveau mais bien réel lui aussi, l'« homme moyen », existe en amont des individus tous différents les uns des autres. Pour l'astronome, la position réelle de l'étoile constitue la cause constante de ses observations successives, qui explique la forme « normale » de la distribution des erreurs de mesure. De même, l'« homme moyen » constitue la « cause constante » de la distribution des tailles. Le raisonnement a ainsi été retourné : c'est l'allure « normale » de cette distribution des tailles qui implique l'existence, en amont, d'une « cause constante », qui n'est autre que l'« homme moyen », dont la taille « la plus probable » est la moyenne des tailles observées.

La formalisation de l' « homme moyen » a joué à ce titre un rôle primordial dans le sens où la mesure statistique peut désormais faire fi des inégalités de statuts et crée des conventions d'équivalence inédites. C'est un verrou épistémologique qui saute dans la mesure où les individus de « toutes conditions » peuvent désormais figurer dans un même calcul arithmétique. Canguilhem a discuté cette notion en s'appuyant sur la thèse complémentaire de Halbwachs (1912-2), où elle se trouve mobilisée à plusieurs reprises dans les tentatives du sociologue pour conférer une assise statistique à la morphologie sociale (Brian et Jaisson, 2005 ; Desrosières, 1985).

Halbwachs et Canguilhem suivent Quételet pour dire qu'une régularité statistique observée sur un groupe, ramenée à une mesure physiologique comme la taille humaine ou le sex-ratio à la naissance, et quantifiée par une moyenne ou une fréquence, est l'expression d'une norme sous-jacente. Les deux commentateurs divergent en revanche avec Quételet pour dire que ce type moyen est une « création divine ». Le problème principal, comme le souligne Halbwachs (1913-2), tient à la relation social-vital : Quételet ne tient pas compte du fait que du point de vue de la théorie des probabilités (théorème de la limite centrale), la production statistique de cet « homme moyen », type à partir duquel on mesure des écarts, est le résultat d'un processus aléatoire qui implique que la taille d'un individu X est produite par un faisceau de causes indépendantes de celles qui produisent la taille

d'un autre individu Y ; or il y a bien une interdépendance des individus quant à leur croissance qui tient, selon Canguilhem (1966, 1^{ère} édition, 1943), au fait qu'ils évoluent dans des milieux qu'ils co-produisent.

Et l'on retrouve l'idée de « genre de vie » dans cette mise en perspective : c'est bien parce qu'une norme sociale agit et non en raison de processus aléatoires indépendants, qu'il existe un « homme moyen ». C'est un problème évoqué par Quételet dans deux passages de *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*, dans lesquels il fait état des débats à propos des caractéristiques de la natalité :

Bickes, qui s'est attaché à combattre l'opinion émise par M. Giron de Buzareignes, a présenté une explication nouvelle des causes qui font varier la proportion des sexes dans les naissances. Selon lui « C'est dans le sang (la constitution, la race) des populations, qui diffèrent plus ou moins les unes des autres sous ce rapport, que résident les forces ou les causes, quelles qu'elles soient, qui déterminent la production de beaucoup de garçons. Institutions politiques, civiles ; coutumes, occupations habituelles, genre de vie, richesse, pauvreté, etc., tout cela n'a aucune influence sur la proportion respective suivant laquelle les deux sexes viennent au monde » (Quételet, 1835, tome 1, p.50)

S'il est vrai que tout ce qui influe directement sur la constitution physique de l'homme pour l'affaiblir ou lui donner de la force, agit également sur sa tendance à se reproduire, et fait varier le nombre et l'espèce des naissances en même temps que les époques auxquelles elles ont lieu, on ne saurait douter de l'influence des professions ni des travaux, ou du genre de vie qu'elles supposent (Quételet, 1835, tome 2, p. 105).

Pour élaborer sa théorie, Quetelet tire parti des progrès de la production statistique qui se met en place en France dès les années 1820¹⁶⁵. S'il s'agit toujours la plupart du temps de statistiques locales, elles se diversifient et deviennent de plus en plus comparables. Précédant de peu *La physique sociale* Quetelet, André-Michel Guerry (1802-1866) publie en 1829 dans les *Annales d'hygiène publique* son *Mémoire sur les variations météorologiques comparées aux phénomènes physiologiques*, puis en 1832, sa *Statistique morale*. Son travail fait l'usage de cartes teintées, mises au point plusieurs années plus tôt par l'ingénieur Charles Dupin. Ces cartes sont accolées les unes aux autres pour établir des co-variations de phénomènes sociaux (Palsky, 1996). Guerry opère une tentative de formalisation d'un déterminisme social dans l'introduction de sa *Statistique morale* :

À chaque époque, il y a des causes générales au moyen desquelles on prétend expliquer, et dont on reconnaît partout les effets. C'est ainsi qu'en France, par exemple, la différence que l'on observe dans le caractère moral des peuples, dans leurs usages, dans leurs préjugés, a été successivement attribuée, toujours d'après les idées dominantes, et d'une manière exclusive, au climat, à la température, au régime alimentaire, puis enfin, dans ces derniers temps, à la jouissance des droits politiques. Aujourd'hui particulièrement, que les esprits sont vivement occupés de la discussion des affaires publiques, on est porté à ne voir le caractère moral des peuples, que le résultat variable des institutions. Les influences naturelles qu'on paraît à peine soupçonner, agissent pourtant avec non moins de puissance, et méritent autant de fixer l'attention.

¹⁶⁵ Le préfet Chabrol développe de 1821 à 1829 les statistiques dans la Ville de Paris (Perrot, 1977) ; en 1827, Guerry de Champneuf crée les *Comptes de la justice criminelle* (Perrot, 1977, Le Bras, 198X). Quetelet travaille en collaboration avec Guerry et entretient plusieurs décennies durant une correspondance avec Villermé (Ackerknecht, 1952). Il est aussi correspondant de l'ASMP.

Parmi les causes de l'inégale distribution géographique des crimes contre les personnes, il en est une que jusqu'ici l'on n'a point remarquée. C'est la différence d'organisation acquise ou primitive qui, malgré la régularité de nos nouvelles divisions administratives, fait encore reconnaître dans le royaume comme plusieurs nations distinctes ayant chacune son langage, ses mœurs, ses habitudes, ses préjugés de tradition. (Guerry, 1832, p.III)

À vouloir expliquer des phénomènes sociaux à travers des co-variations territoriales on en arrive à les rattacher à leur inscription dans des « genres de vie locaux ». C'est sur cette difficulté que bute la théorie de l'homme moyen, qui conduit Quetelet à discuter dans *Du système social et des lois qui le régissent* (1848) l'idée énoncée par Montesquieu dans le livre premier de *l'Esprit des lois* selon laquelle les lois doivent s'adapter aux différents « genres de vie »¹⁶⁶. Et pour cela, il part de l'idée de « *besoins des peuples* » qui dépendent, entre autres choses, « *du territoire qu'ils occupent* ». C'est un argument qu'Halbwachs (1912, p.5-6) utilise pour défendre l'œuvre de Quételet : « *Tantôt Quételet parle d'égalité, de constance, de l'équilibre des sexes, du chiffre constant des morts, dans de mêmes groupes : tout en invoquant les lois du hasard ou de la probabilité, il se représente aussi volontiers le peuple ou la nation comme un corps organique, qui a son tempérament, ses habitudes : et c'est à un tout autre ordre d'idées qu'il fait compte de toutes les données recueillies depuis ses premiers ouvrages, et de même dans la seconde édition de son livre* ». À chaque contrée ses propres besoins, donc ses propres normes et son propre « homme moyen ».

Cette représentation de la spécificité du local est partagée en grande partie par la statistique administrative :

cette proximité entre les systèmes de valeurs de l'administration en général, ceux des bureaux statistiques (uniformité des règles et exhaustivité des enregistrements) continue à établir progressivement la légitimité de la connaissance statistique en combinant, d'une façon très spécifique, le langage de la science (la quantification) et celui de l'Etat de droit (la neutralité et l'universalité de la loi). L'exigence d'exhaustivité a même pour conséquence d'interdire l'usage, pendant tout le XIXe siècle, des techniques d'enquêtes par sondage sur des échantillons aléatoires de localités (paroisses), qui avaient pourtant été imaginées et utilisées avec succès par Laplace, pour évaluer de façon indirecte la population du Royaume-Uni. L'argument porté contre ces méthodes était que rien ne garantissant l'uniformité réelle (géographique, climatique, sociologique,...) du territoire, on ne pouvait traiter celui-ci comme une urne probabiliste unique, et extrapoler des mesures à partir d'un échantillon de communes (Desrosières, 2008-1, p.82-83).

Sur la base de ce constat de l'incommensurabilité des « genres de vie locaux », on comprend la résistance à l'adoption des méthodes statistiques probabilistes et le succès des enquêtes leplaysiennes locales. Il convient de rattacher cette résistance à la prégnance de l'hippocratisme dans la vie intellectuelle française. Il n'est qu'à considérer le parcours de Moreau de Jonnés (1778-1870), chef du Bureau de la Statistique Générale de la France de 1833 à 1851. Loin d'être un ingénieur des grands corps d'Etat, il est enrôlé dans la Garde nationale à l'âge de 13 ans, avant de poursuivre une

¹⁶⁶ p.149, avec un renvoi vers une note (p.329) qui consigne la citation du livre 1 de *l'Esprit des Lois* de Montesquieu où figure l'expression de « genre de vie ». Notons que Gérando dans *La Bienfaisance publique* (1839, t.1, p.502) reprend le même passage pour nuancer l'interventionnisme de l'Etat et matière de lutte contre la pauvreté.

carrière militaire comme officier d'état major sous l'empire, ce qui le mène dans différents continents.

Cartographe reconnu, il est l'auteur de plusieurs rapports d'observations naturalistes et épidémiologiques, notamment sur les Antilles, avant de s'intéresser à la statistique à partir de 1825¹⁶⁷. Dans ses *Éléments de statistique : comprenant les principes généraux de cette science, et un aperçu historique de ses progrès* (Moreau de Jonnés, 1847), il est ouvertement opposé à la statistique mathématique que proposent Quetelet et même Villermé, car pour lui, « les phénomènes de l'âme ne sont pas chiffrables » (cité par Le Bras, 1986). Ainsi s'explique que « Moreau de Jonnés préconise des quarantaines ou des fermetures de frontières, pour stopper totalement l'épidémie, et non pour la freiner « en moyenne ». Le médecin vitaliste traditionnel récuse les moyennes au nom de la particularité unique de son malade, identifiée à travers le colloque « singulier », et non réductible à un cas général commun » (Desrosières, 2008-1, p.190). D'où le maintien d'une statistique sectorielle, de décomptes exhaustifs dans les grands domaines de production et de dépenses.

Il faut attendre les années 1860 et la création par Villermé et Michel Chevalier de la Société Statistique de Paris, pour que des statisticiens de nouvelles générations comme les frères Bertillon ou Levasseur s'expriment pour défendre une vision « instituante » de la statistique (Le Bras, 1986 ; Desrosières, 2008)¹⁶⁸. Mais c'est un leplaysien, Emile Cheysson (1836-1910), qui en prend la direction en 1883. Au total, « À la fin du siècle, plusieurs enseignements de statistique assez sommaires sont assurés : à l'Ecole d'anthropologie, par Jacques Bertillon, à l'Ecole des ponts et chaussées par Emile Cheysson, un polytechnicien leplaysien, au Conservatoire des arts et métiers par De Foville, au Collège de France et à l'Ecole des sciences politiques par Emile Levasseur, et à la Faculté de droit de Paris par Fernand Faure (Levasseur, 1885 et Morrisson, 1984). Aucun de ces enseignements n'introduira les techniques mathématiques nouvelles, nées en Angleterre à partir de 1875. Elles ne seront enseignées qu'après la création de l'Isup en 1922 » (Desrosières, 1985, p.282).

Ancien directeur des usines du Creusot (1871-1874), Cheysson fait beaucoup pour instituer la statistique publique en outil législatif, de gestion des affaires publiques et d'aide à la décision publique à une époque où la Statistique Générale de la France est reléguée à la place d'officine du Ministère de l'agriculture. Mais c'est pour défendre une statistique graphique qui est une ingénierie statistique plutôt qu'une statistique probabiliste. Bien loin d'un « monitoring » établi sur la base d'indicateurs de « benchmarking » comme c'est le cas actuellement, c'est le modèle du « bon père de famille » exhibé dans les monographies leplaysiennes qu'il souhaite promouvoir en norme de politiques sociales (Desrosières, 2008-1).

¹⁶⁷ Pour un aperçu rapide, voir la notice biographique faite par Alfred Lacroix (1930).

¹⁶⁸

De la monographie leplaysienne à la sociologie des modes de vie

Sans en être l'héritier direct, Frédéric Le Play poursuit une tradition française d'enquêtes au domicile des familles pauvres inaugurée par Gérando (1772-1842) dans lesquelles le « nouveau genre de vie » est surveillé et patronné (Brejon de Lavergnée, 2014). Comme Moreau de Jonnés, ce dernier est un homme du XVIII^e siècle qui a échangé avec Cabanis, les frères de Humboldt (Hamy, 1907) et s'est lié à Maine de Biran. Fin politicien, il a su traverser tous les régimes du Directoire à la monarchie de Juillet. On le voit passer d'une *Considération sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages* (1800), au *Visiteur du pauvre* (1820) à la *Bienfaisance publique* (1839). En évoluant de l'anthropologie naturaliste à la philanthropie, Gérando transpose une partie de ses méthodes d'observation.

En essayant de bâtir une « charité studieuse » (Chappey et al., 2014), savoir ancré dans l'action, il gère à partir de 1825 le Bureau de charité du XI^e arrondissement de Paris, fonde en 1830 la Société des établissements charitables, très vite concurrencée par l'ASMP. Le travail de Gérando qui aboutit au *Visiteur du pauvre* a débuté lors d'une commission chargée de statuer sur les secours à domicile confié en 1809 à Gérando, Delessert et Camet de la Bonnardière (Richard, 2014). Les propositions de ce rapport sont ensuite reprises sous la Restauration dans une ordonnance royale datée de 1816. Le *Visiteur du pauvre* est en quelque sorte un commentaire évaluatif de cette loi qui organise une réforme des politiques d'assistance en proposant des fichiers nominatifs où les pauvres sont classés par catégories. Cet ouvrage prétend donc à la fois « former et prescrire » (Richard, 2014, p.251). Il propose en annexe de l'ouvrage un questionnaire, l'endéiamètre (du grec *endeios*, besoin), proposé au visiteur pour noter lors de leurs visites ce qu'il manque aux pauvres. En somme, « *la visite des pauvres met en évidence les racines assistantielles des enquêtes sociales, complémentaires de la logique statistique descriptive qui conçoit la population comme un facteur de richesse* » (Richard, 2014, p.262). Nous nous situons donc ici dans un registre de médecine sociale héritée des Idéologues que Gérando, sans en faire totalement partie, a côtoyés.

Mais cette « voie française de la philanthropie » est aussi une police des familles, un patronage des apprentis et des familles qui repose sur un contrôle social et propose des dispositifs de prévoyance et de caisses d'épargne (Duprat, 1994). C'est la tentative de Gérando dans son essai sur la *Bienfaisance publique* (1839) dont le nom indique qu'il n'exclut pas l'intervention du législateur pour articuler les politiques d'assistance avec la charité privée (Chappey et al., 2014). Il est notable que le registre lexical de Gérando oscille entre le « genre de vie » et les « conditions », comme en témoignent les deux extraits de l'introduction de *La Bienfaisance publique* :

Il n'y a pas d'indigens parmi les sauvages. Le sauvage vit ou meurt ; il n'est jamais précisément riche ou pauvre. La situation de tous les membres d'une telle communauté est à-peu-près la même ; leurs besoins sont uniformes, comme leurs ressources. Le sauvage est satisfait cependant dans **une condition** que le plus malheureux de nos indigènes ne considérerait qu'avec effroi ; il ne connaît aucune de ces nombreuses sujétions que nous impose notre **genre de vie** ; il supporte la faim, la soif, la douleur, à un degré dont nous ne pourrions approcher il se contente d'aliments qui nous feraient horreur. C'est avec la

civilisation que commence l'indigence proprement dite, parce que c'est elle qui crée les besoins. Vérité fondamentale de laquelle vont bientôt découler de graves conséquences Avec les progrès de la civilisation, l'indigence croît aussi et s'étend ; car, avec eux, les besoins se multiplient et deviennent plus impérieux. La même situation qui eût été considérée comme opulente au sein de la vie pastorale, devient presque désastreuse dans nos sociétés riches de tous les dons de l'industrie L'Arabe du désert vit dans l'abondance avec le lait et les dépouilles que lui fournissent ses troupeaux ; les Francs, nos aïeux vivaient gaîment sans avoir un loyer à payer, des frais de chauffage, d'éclairage à supporter ; le bourgeois du moyen âge était beaucoup moins bien logé, nourri, vêtu, que ne le sont aujourd'hui la plupart des pauvres de nos villes (Gérando, 1839, vol.1, p.16)

Les **conditions de l'indigence** varient selon les climats [...] **Les conditions de l'indigence** sont subordonnées aux **habitudes**. L'éducation reçue, le régime, la **manière de vivre** modifient les **besoins**, agissent sur le tempérament.

(Gérando, 1839, vol.1, p.17)

L'indigence se mesure par les comparaisons. Il n'y a pas de privations pour les choses que l'on ignore ; la vue des jouissances d'autrui multiplie la peine de ceux qui ne les partagent pas. Chacun juge de sa position en la rapprochant de celles des personnes au milieu desquelles il vit. L'indigent, à ce titre, est celui qui occupe le dernier degré dans l'échelle de l'aisance. Il y aura toujours des pauvres partout et il y aura des **conditions inégales** en regard les unes des autres. Viendra-t-on dire peut-être : « Les peines causées par ces comparaisons ne sont pas des peines d'opinion » ? Ce ne serait qu'une fausse philosophie. La philosophie prend l'homme tel qu'il est. Dans toute société, il y a une **existence commune**, considérée comme nécessaire à ses membres : c'est celle qui constitue le **régime de vie** du travailleur indépendant appartenant aux conditions les moins aisées. L'indigence, à nos yeux, commence précisément à cette limite.

Accordons aux mœurs un juste part dans l'existence de l'homme ; les mœurs font l'homme, l'homme social, bien plus que les aliments dont il se nourrit. Tel individu au sein de nos villes n'est-il pas réellement misérable, quoique, avec le même **genre de vie**, il ne se fut point cru pauvre dans les campagnes ?

Il est même utile que l'indigence soit ainsi qualifiée par **la condition** immédiatement inférieure à celle des travailleurs indépendants les moins aisés. On doit se féliciter sous quelque rapport, de voir **le cercle des besoins** s'étendre. Ainsi, de nouveaux mobiles sont donnés à l'industrie ; l'activité l'émulation sont entretenues ; l'existence de l'homme acquiert plus de valeur ; ses facultés prennent plus d'essor ; les liens qui unissent les hommes entre eux deviennent plus nombreux et plus étroits.

(Gérando, 1839, vol.1, p.18-19)

Ces passages dessinent une représentation de ce « nouveau genre de vie » engendré par la pauvreté urbaine, à travers un réseau lexical très marqué, que nous avons surligné, où coexistent un vocabulaire ancien (hippocratique, d'anthropologie naturaliste) et un vocabulaire nouveau (conditions). Outre son caractère fataliste et solidariste inhérent à son catholicisme, il s'agit avant d'une conception relationnelle de la société où les besoins d'une classe sociale se définissent relativement à ceux de classes plus aisées et dans les mouvements du « progrès de la civilisation » qui implique celui de l'urbanisation¹⁶⁹.

¹⁶⁹ Cette vision politique est bien ancrée dans la croyance à la « civilisation », elle n'est pas urbanophobe comme celle des leplaysiens. Si Gérando reconnaît que les villes sont associées aux vices, c'est pour dire qu'elles les attirent plus qu'elles ne les engendrent. Au contraire, la densité favorise l'association et l'assistance. Dans une section intitulée *De l'influence des villes* (Gérando, 1839, vol.1), il reprend les statistiques criminelles de Guerry pour pointer la gravité de certains délits qui touchent les campagnes, comme la dévastation des forêts (voir section précédente).

En outre, c'est bien parce que « *la notion de l'indigence est relative* », qu'elle « *n'a pas de type normal* » et qu' « *elle a des catégories* » (Gérando, 1839, t.1, p.20) ; et donc que la bienfaisance nécessite une « *classification des indigents* » et « *l'évaluation des degrés de la misère* » (p.21). D'où le travail statistique de comptages et de comparaisons nationales et internationales qui parcourt l'ouvrage.

Comme le commente Castel (1995, p.398) : « *« Le « visiteur du pauvre » s'en tient à un rapport personnel (mais non ponctuel : il doit assurer le suivi), il ne fait en somme de la clinique sociale, de la crise intervention sur des situations singulières. Cependant, cet usage réfléchi de la bienfaisance [...] constitue un noyau d'expertise d'où pourra sortir le travail social professionnalisé : évaluation des besoins, contrôle de l'usage des secours, échange personnalisé avec le client.* » Or l'hippocratisme médical hérité des idéologues alimente cette approche « clinique » de la pauvreté, comme en témoigne sa référence à l'effet du climat et des habitudes.

En revanche le « type normal », en tout cas le modèle auquel doit aspirer l'indigent, est « le travailleur indépendant ». C'est une désignation ambiguë qui désigne l'ouvrier maître de ses moyens de production qui peut travailler pour une grande entreprise. Plutôt qu'une défense d'un ordre ancien, c'est pour Gérando une perspective pour l'ouvrier « inférieur » qui travaille dans les grandes fabriques dont la division du travail permet, selon lui, une allocation optimale des compétences¹⁷⁰.

Tel n'est pas le modèle que met en avant Frédéric Le Play (1806-1882). Même si Castel (1995, p.386) le rattache à la « *même mouvance* », celle de la philanthropie et du patronage héritée de la *Société de morale chrétienne* créée sous la Restauration, qui popularise l' « économie sociale », les accommodements des catholiques nés dans les années 1770 ne sont pas ceux nés dans les années 1800¹⁷¹. L'impression de continuité est renforcée par la création en 1845 de la *Société d'économie charitable*, puis, en 1856, de la *Société Internationale des études pratiques et d'économie sociale*.

Par ailleurs, Le Play est un ingénieur du corps des Mines (X25) qui côtoie un milieu d'ingénieurs souvent plus libéraux que lui (il est l'ami de Jean Reynaud, X25 comme lui, et Michel Chevalier, X25, dont la fille épouse le fils de Le Play). C'est ce qui explique selon nous l'absence chez lui d'un vocabulaire « clinique », qui se manifeste par la quasi-absence de l'expression de « genre de vie ». Enfin, si la méthode leplaysienne fait école, les leplaysiens ne l'ont pas perpétuée et transformée dans le cercle académique. En raison de son hétérogénéité professionnelle et idéologique, le groupe des leplaysiens est complexe à aborder, au-delà du seul travail de Le Play, dont la postérité est elle-même complexe. Nous n'en retiendrons

¹⁷⁰ Ce qu'il défend aussi dans son dernier ouvrage *Des progrès de l'industrie, considérés dans leur rapport avec la moralité de la classe ouvrière*, commandé par la Société industrielle de Mulhouse (Gérando, 1841)

¹⁷¹ « Si Gérando apparaît donc au mieux comme catholique modéré, sa sociabilité philanthropique l'établit nettement en milieu protestant et libéral » (Brejon de Lavergnée, 2014, p.243).

que quelques traits en lien avec la prise en considération des « genres de vie ».

Tout d'abord, les monographies ouvrières de Le Play sont à la fois des monographies de familles, de métiers et de « pays ». La méthode initiale, qui concerne les monographies familiales, est présentée dans les *Ouvriers européens* (Le Play, 1855), avant d'être extrapolée dans la première publication des *Ouvriers des deux mondes* (Le Play, 1857), qui articule de ce fait l'économie domestique à l'économie locale. Malgré sa notice sur la statistique dans l'*Encyclopédie nouvelle* de Leroux et Reynaud (Le Play, 1842), il est rétif à son usage, car il considère celle-ci avant tout comme une technique auxiliaire de la science politique et non comme une science en tant que telle : « *Il reproche notamment aux statisticiens de raisonner à partir de données qui ont été produites « dans un but étranger à la science » et de ne tenir compte « ni de la nature spéciale des individus, ni du caractère propre au milieu dans lequel ils vivent »* » (Savoie, 2000, p.15). Cette étude du particularisme n'en repose pas moins sur une méthode rigoureusement établie dont la systématisme doit permettre des comparaisons internationales.

Encadré 7 - Plan des monographies locales de Le Play (cité par Ozouf-Marignier, 2003, p.19-20)

« Désignation précise de la localité habitée par la famille (commune, quartier, rue). Distance des principaux lieux géographiques connus de la contrée. Circonscription politique et administrative dont dépend cette localité.

Constitution et relief du sol, eaux minérales, montagnes, forêts, cours d'eau situés à proximité, voies de communication. Climat. Principaux éléments d'hygiène dérivant de la nature des lieux. Richesses minérales, végétales et animales.

Produits agricoles. Industries domestiques, industries urbaines et rurales. Commerce d'exportation et d'importation.

État des terres ; division des propriétés rurales ; cadastre de la commune. État de la population : nombre de chefs de famille classés d'après leurs professions ; nombre des enfants vivants, issus de ces ménages. Engagements qui lient les ouvriers aux maîtres, aux communautés, aux corporations »

À la différence du questionnaire de Gérando, les familles ne sont pas choisies dans la classe indigente, mais il s'agit plutôt d'établir le budget complet du ménage avec l'ensemble des recettes et des dépenses monétaires et non monétaires. Pour Desrosières (2008-1, p.107-108), « *la monographie porte sur des « cas typiques » jugés exemplaires. [Elle] sert à illustrer un discours à la fois conservateur et social, hostile au salariat marchand capitaliste et au suffrage universel, mais favorable à la protection des conditions de vie des familles ouvrières contre les méfaits du capitalisme* ».

Cet attrait pour le particulier et le local est partagé avec la géographie de la deuxième moitié du XIXe siècle, comme l'a montré Marie-Vic Ozouf-

Marignier (2003)¹⁷². Certains voient des connexions plus tardives entre leplaysiens et vidaliens autour des monographies locales qui auraient eu pour lieu la *Société de Géographie de Paris* et les revues la *Réforme sociale* et la *Science sociale* (Berdoulay, 1981 ; Berdoulay et Soubeyran, 1997 ; Savoye, 2000¹⁷³). Brunhes et Tourville ont travaillé ensemble pour cette dernière revue. Compte tenu de la différence de vocabulaire, on suit plus volontiers la démonstration d'Ozouf-Marignier (2003) pour parler de « convergence de méthode » entre géographie vidalienne et études leplaysiennes¹⁷⁴. Le « genre de vie » ne fait pas partie du vocabulaire des études leplaysiennes où l'on trouve volontiers les expressions de « mode d'existence » ou de « moyens d'existence ».

Il y a donc une voie originale tracée par les études leplaysiennes dans laquelle les modes de vie locaux sont rattachés à des systèmes productifs. Les angles d'approche méthodologiques sont variés (observation, entretiens au domicile des familles et auprès de notables) et ont fait école. Ces budgets de familles n'ont pas vocation initialement à être agrégés, mais à être attaché à une description du « milieu social » des individus (Desrosières, 2008-2). S'en dégage une autre définition du « type normal » dans le choix de « cas typiques », correspondant à des « conditions moyennes¹⁷⁵ » normativement orientés vers des familles bonnes gestionnaires de leurs biens et de leur patrimoine. Les familles ne sont donc pas choisies « au hasard » comme dans la méthodes d'enquête par échantillon. Elles répondent à une norme que Cheysson a voulu transplanter comme modèle de gestion du budget de l'Etat. Néanmoins, ces enquêtes trouveront très rapidement une postérité statistique.

¹⁷² C'est selon elle le cas des *Ouvriers des deux mondes* où « Exceptés les derniers items, on y retrouve le plan stéréotypé des descriptions géographiques communes à plusieurs genres littéraires depuis au moins un siècle. Tout porte à croire à une proximité de l'enquête sociale avec le mode d'exposition de la discipline géographique » (Ozouf-Marignier, 2003, p.21).

¹⁷³ Savoye (2000, p.31) évoque le « concours de monographies de communes de montagne » lancé en 1914 par le Club Alpin Français dans son magazine *La Montagne* dont il attribue l'origine au leplaysien Lucien Albert Fabre qui, par ailleurs, se réfère volontiers dans ses travaux à Vidal de la Blache.

¹⁷⁴ « Entre géographes et représentants de la science leplaysienne, les expériences d'écriture monographique appliquées au grain territorial du pays, ne suscitent aucune interactivité réflexive. Compétition ou ignorance, les attitudes stérilisent le débat scientifique » (Ozouf-Marignier et Sevin, 2003, p.6) En Angleterre les échanges ont semble-t-il été plus nombreux.

¹⁷⁵ On retrouve bien le champ lexical des conditions : « Dans une classe déterminée, on doit toujours choisir une famille qui soit originaire de la localité et qui réunisse à peu près des conditions moyennes, c'est-à-dire qui ne soit ni supérieure ni inférieure aux autres par la situation matérielle ou par la moralité. On doit s'attacher encore à décrire le plus souvent un ménage complet, car l'étude en est, en général, plus fructueuse que celle d'un ménage sans enfants et surtout d'un célibataire. Enfin, il faut prendre une famille qui se prête volontiers à l'observation en se rendant au désir exprimé par l'observateur ou par des personnes influentes de la localité » (Le Play, 1862, cité par Savoye, 2000, p.205).

Sur la base d'une méthodologie comparable et avec l'aval de Quetelet, le statisticien belge Ducpétiaux (1851)¹⁷⁶ a recueilli les budgets de 199 ménages belges que l'économiste allemand Engel, dans une perspective malthusienne, analyse en procédant au calcul d'indicateurs comme le poids de la dépense alimentaire dans le budget. C'est sur la base de ce matériau qu'il formule une loi (la loi d'Engel) qui prévoit une relation inverse entre le niveau de revenu et la part de celui-ci consacré aux dépenses alimentaires. Ce type d'enquête est donc en grande partie à l'origine de la statistique des budgets des ménages et de leurs conditions de vie. Du point de vue des méthodes statistiques, Derosières (2008-2) n'hésite pas à rapprocher cette tradition d'enquête sociale de la statistique exploratoire « à la française » : « *il est possible de suivre, de le Play à certains sociologues actuels adeptes de l'analyse des correspondances, une parenté de démarché, opposée à celle d'autres sociologues et à la plupart des économistes, qui préfèrent par exemple la régression logistique. Les premiers portent leur attention sur la constellation des attributs d'une personne ou d'un groupe, tandis que les seconds s'attachent à des variables, détachées de ces mêmes personnes et mises en relation par l'économétrie ou l'analyse multivariée* ».

Halbwachs s'inscrit dans cette perspective, sauf que ce ne sont pas les modes de vie des familles qui l'intéressent, notamment en raison du choix orienté des cas typiques, mais ceux des classes sociales. D'où la possibilité, toujours selon Desrosières, d'en produire des analyses quantitatives.

À l'issue de cette section, la plupart des recherches présentées se focalisent sur l'analyse de l'émergence d'une nouvelle condition sociale, ou de nouvelles conditions sociales selon les formulations. Très diverses d'un point de vue idéologique, elles oscillent entre deux pôles : l'un, à la fois continuateur de l'hippocratisme médical et se centrant sur le cas singulier ; l'autre, de plus en plus ouverte à une formalisation mathématique des conditions de vie. Dans tous les cas, ces travaux se préoccupent du changement en cours, qui correspond à un changement d'habitudes et de « genre de vie » pour beaucoup de personnes. Buret insiste sur le caractère perturbateur du changement de mode de vie, comme Gérando, qui explique qu'une migration forcée de pauvre vers les colonies n'est pas souhaitable, ou Le Play, qui recherche dans les familles urbaines les survivances du milieu d'origine. Thème de l'évolution des « genres de vie » qui est au cœur de l'analyse de Halbwachs et qui lui vaut, dans les années 1930, de reprendre la définition vidalienne du « genre de vie ».

¹⁷⁶ En 1851, Villermé a fait une présentation de son *Mémoire sur le paupérisme dans les Flandres* (Ducpétiaux, 1851) à l'ASMP devant notamment Cousin, Dupin et Moreau de Jonnés. Les enquêtes sur les budgets des ménages de Ducpétiaux connaissent un succès international. Par exemple, Marx les cite dans le *Capital*.

Conclusion

Les trois registres sur lesquels l'idée et l'expression de « genre de vie » se sont perpétuées et transformées au XIXe siècle contribuent à l'élaboration et la contestation de nouveaux « schèmes cognitifs », pour reprendre l'expression de Desrosières (2008). Selon lui, un des grands enjeux de la constitution des sciences sociales en Europe au XIXe siècle, plus particulièrement en France, concerne la dénomination et la caractérisation des « masses » d'une population auparavant divisée par des taxinomies juridiques devenues obsolètes¹⁷⁷. Nommer, mesurer et légiférer sont les opérations entreprises par des acteurs scientifiques et politiques notamment à partir de la constitution des concepts de la statistique morale et de la biologie. Ce soubassement est d'après nous pertinent pour comprendre la dynamique qui a abouti à la définition classificatoire des « genres de vie » par Vidal de la Blache.

Parmi ces schèmes ou ces motifs, l'association entre les notions de « moyenne » et d'« espèce » a pour origine une réflexion sur le lien entre le normal et le pathologique, à partir d'énonciations en termes de « type moyen », de « type normal » ou de « type idéal ». La première expression est largement véhiculée dans la théorie de « l'homme moyen » de Quetelet. Encore qu'elle se rencontre, comme celle « type normal », dans des traités de physiologie des années 1820¹⁷⁸, puis en 1833 dans ses *Considérations sur les*

¹⁷⁷ Comment penser la société comme un être collectif, une fois que la pyramide des corps et des états, culminant dans le roi, a été balayée? Le thème des « masses » apparaît, dans ce contexte, comme le produit, vaguement inquiétant, de cette destruction: la société n'est plus alors vue comme un tout hiérarchisé et structuré, mais comme un ensemble d'individus atomisés et grégaires, un « sac de pomme de terre » (Desrosières, 1988, p.41).

¹⁷⁸ La thèse de médecine de Jean-Charles Develay (1819), chirurgien à l'Hôtel Dieu de Lyon, a commence par une énonciation du principe de Broussais. Traitant d'écoulements de lymphes qu'il nomme les « *engorgemens blancs* », il rattache ceux-ci à l'*afflux* de liquide qui est le symptôme d'une maladie, conformément au précepte hippocratique « *Ubis stimulus, ibi affluxus ; cet axiome de la médecine est la base de l'étude de toutes les forces vitales. Je rappelle cette loi immuable pour le mot excitation. L'excitation est le type normal, variable dans chaque individu et dans chaque tissu de l'organisme, en vertu de laquelle ils ont été formés et se maintiennent dans des conditions voulues pour l'équilibre* » (p.5). Conformément à ce principe, le passage de l'état normal à l'état pathologique intervient lorsque l'excitation engendre l'irritation et provoque un flux de liquides organiques vers la zone irritée. Ici le type normal est tout simplement l'état de santé d'un individu, que Durkheim reprend pour qualifier la santé de l'organisme social. Autre exemple, trouvé dans le dernier tome des volumes de l'*Encyclopédie méthodique* consacrés à la médecine qui débute par un article consacré à la Séméiotique, « *cette partie de la médecine qui s'occupe des signes propres à reconnaître l'état de santé ou de maladie.* » (Jolly, 1830, p.1). Il est rédigé par un médecin qui débute une carrière dans l'hygiène publique, pour la fréquence du pouls se détermine en fonction d'un « type normal ». C'est le « type moyen » qui caractérise en revanche le pouls de l'adulte en fonction des autres âges : enfance, adolescence et vieillesse dans la notice « âges » dans le premier tome du *Dictionnaire de Médecine* paru en 1821 chez Béchot. Dans cette vision très hippocratique, c'est l'âge adulte qui sert de référence en tant qu'âge du « *caractère spécial originaire* » (Adelon et al., 1821, vol.1, p.383), même si l'état de santé est relatif à chacun des âges. Dans ces deux derniers exemples, c'est le pouls, activité organique très aisément mesurable, qui fait l'objet d'une caractérisation selon un type, une référence, une norme de l'état de santé.

mesures du crâne humain dans lequel un docteur phrénologue justifie l'existence de son invention, le *Cranomètre*: « *J'avais d'abord voulu m'assurer s'il y avait un type moyen et invariable d'organisation, c'est-à-dire si une tête conformée dans de certaines proportions pourrait servir de point de départ pour trouver dans l'excédant de saillie à ce point moyen un excès d'action dans les facultés, et dans la dépression c'est-à-dire le retrait de ce point, un défaut d'action dans les mêmes facultés* » (Sarlandrière, 1833, p.111).

C'est donc par la référence à une norme, le « type moyen », que s'établit la relation entre structure et fonction ou capacité d'action. Le « type moyen » oriente aussi la réflexion vers la prise en considération des « conditions d'existence » de ce type (comme chez Cuvier les « conditions d'existence » de l'espèce) et des oscillations autour d'une valeur moyenne. Alors que souvent le « type moyen » indique un plan d'organisation sous-jacent ou pré-existant, le « type idéal », par exemple chez Comte, renvoie à la destination de l'espèce humaine, à savoir, son « *progrès naturel* » :

Sous quelque aspect que l'on étudie l'existence comparative de l'homme aux divers âges successifs de la société, on trouvera donc constamment que le résultat général de notre évolution fondamentale ne consiste pas seulement à améliorer la condition matérielle de l'homme, par l'extension continue de son action sur le monde extérieur; mais aussi et surtout à développer, par un exercice de plus en plus prépondérant, nos facultés les plus éminentes, soit en diminuant sans cesse l'empire des appétits physiques, et en stimulant davantage les divers instincts sociaux, soit en excitant continuellement l'essor des fonctions intellectuelles, même les plus élevées, et en augmentant spontanément l'influence habituelle de la raison sur la conduite de l'homme. En ce sens, le développement individuel reproduit nécessairement sous nos yeux, dans une succession plus rapide et plus familière, dont l'ensemble est alors mieux appréciable, quoique moins prononcé, les principales phases du développement social. Aussi l'un et l'autre ont-ils essentiellement pour but commun de subordonner, autant que possible, la satisfaction normale des instincts personnels à l'exercice habituel des instincts sociaux, et, en même temps, d'assujétir nos diverses passions quelconques aux règles imposées par une intelligence de plus en plus prépondérante, dans la vue d'identifier toujours davantage l'individu avec l'espèce. Sous le point de vue anatomique, on pourrait nettement caractériser une telle tendance, en la faisant surtout consister à déterminer par l'exercice un ascendant de plus en plus marqué chez les différens organes de l'appareil cérébral, à mesure qu'ils s'éloignent davantage de la région vertébrale pour se rapprocher de la région frontale. Tel est du moins le type idéal dont la réalisation de plus en plus parfaite caractérise nécessairement le cours spontané de l'évolution humaine, soit dans l'individu, soit, à un degré bien supérieur, dans l'espèce elle-même, quoique nos efforts quelconques ne puissent jamais nous conduire effectivement jusqu'à cette limite fondamentale. Comte, 1839, CPP, livre 4, leçon 51

Dans la continuité de Cuvier, Comte, comme le remarque Guillaume Le Blanc (2002, p. 286), « *faisait de la normalité un type, un ordre construit intellectuellement, destiné notamment à rendre concevables des formes appropriées de modifications* », alors que pour Canguilhem, « *il n'y a de normalité que subjective, toujours prise dans le régime singulier d'un pouvoir normatif particulier* ».

On voit bien que la transposition de ces schèmes « typifiants » à la société bute sur la question du parallélisme de la dynamique des masses humaines avec celle des espèces vivante envisagé à l'aune de l'association du progrès social avec l'évolution de l'espèce. Ainsi, Durkheim, qui assimile le « type moyen » au « type normal » dans les *Règles*, prend bien garde d'exclure du

normal les types fréquents dont les « conditions d'existence » initiales ont disparu. Le normal n'est dès lors le plus fréquent que tant que perdurent les « conditions d'existence » qui lui ont donné naissance. Il est notable que ce soit un coutumier des classements raciaux, Alphonse Bertillon qui, le premier, a souligné cette médiocrité du « type moyen », qui lisse les différences et doit être substitué par la pureté d'un « type idéal ».

Or cet idéal, ce peut être le plus désirable pour le progrès de la société, conformément à ce que Galton et les eugénistes après lui ont promu (Desrosières, 1988). Pour Durkheim, il s'agit plutôt de se déplacer d'un point de vue « mésologique » vers un point de vue qui privilégie les conditions sociologiques de la morale sociale, celle de la Troisième République. Ce qui le porte à considérer l'action transformatrice des institutions sur les consciences individuelles, qu'il appelle conscience collective (Héran, 1987-1). Halbwachs, au contraire, persiste à ancrer les groupes sociaux dans des milieux et maintient de ce fait la possibilité d'existence d'horizons normatifs différents d'une conscience collective inculquée à travers des institutions. C'est bien dans cette perspective que l'on peut situer la reprise par Halbwachs de l'expression de « genre de vie » au moment même où la géographie vidalienne la promeut.

Il ressort de ce travail un éclairage sur le complexe sémantique qui accompagne le « genre de vie », notamment les expressions de « normal », « milieu » et « conditions d'existence ». Un « genre de vie » est « normal » dans un « milieu » donné, mais il peut perdurer par la force des habitudes lorsque changent les « conditions d'existence ». On peut comprendre, par delà les concurrences disciplinaires dans les institutions académiques ou les intentions politiques, sa promotion par Canguilhem. Pour ce dernier, les valeurs individuelles s'opposent à la morale collective¹⁷⁹.

La normativité est affirmation d'une relation singulière au milieu, spécifique tantôt de chaque patient, tantôt de chaque espèce, par extension du groupe social, face à une production normative englobante, plus spécifiquement celle de l'Etat, à partir du XIXe siècle. Ce concept porte plus à considérer la dynamique sociale sous l'angle des conflits normatifs entre groupes sociaux (Le Blanc, 2002). Canguilhem rejoint ici la critique de Tarde¹⁸⁰, qui oppose à la généralité du fait social le « milieu » (propre à un « genre de vie », même si l'expression n'est pas prononcée) que le sociologue

¹⁷⁹ Alors que pour Durkheim, le social ne cesse de s'imposer aux consciences individuelles, via les institutions. Pour Héran (1987-1), ce serait là un signe distinctif par rapport à la vision de son maître Fustel de Coulanges : « De là, le cycle des révolutions, qui ne s'achèvera qu'avec l'avènement du christianisme, où Fustel voit une religion dégagée de toute objectivation rituelle et officielle. A une société entièrement réglée par les institutions succède donc une association de consciences individuelles libres : autant Fustel est objectiviste pour la société antique, autant il est subjectiviste pour les modernes. Modèle à deux pôles, par conséquent, qu'il faudra décrire plus en détail, mais dont on peut dire d'ores et déjà que seul le premier peut être considéré comme annonciateur des théories durkheimiennes. Pour ce libéral qu'était Fustel, l'institution ne pouvait exercer son empire absolu que dans une société ancienne, à jamais révolue : « L'on constatera aisément que les mêmes règles ne peuvent plus régir l'humanité » (Héran, 1987-1, p.70)

¹⁸⁰ dont il a été adminateur et lecteur (voir Braunstein et al., 2011, p.772).

appelle « *normalité propre* [de chaque] *espèce* » en rapport avec des « *conditions d'existence* » :

Aussi a-t-il cherché [Durkheim dans *Les règles de la méthode sociologique*] les causes et cru les trouver dans ce qu'il appelle « les conditions d'existence ». Quand les conditions d'existence d'une société viennent à changer, ce qui était normal jusque-là par exemple, les pratiques religieuses, ou le caractère individuel de la propriété devient anormal, en dépit de sa généralité persistante.[...]

-Qu'est-ce cependant que les « conditions d'existence » ? M. Durkheim ne précise pas ; précisons. Ce sont des idées, des croyances qui se sont répandues, des droits ou des devoirs que les hommes se sont attribués, ou bien des buts nouveaux qu'ils se sont mis à poursuivre, ou plutôt à la fois des buts nouveaux et des idées nouvelles. L'idée de finalité est donc impliquée dans celle que M. Durkheim croit mettre à sa place.

Sans nul doute, « ce qui est normal pour un mollusque ne l'est pas pour un vertébré » et chaque espèce a sa normalité propre ; mais pourquoi cela ? Parce qu'on prête irrésistiblement à l'espèce un besoin fondamental (nager, voler, etc.) un désir, une volonté propre, majeure hypothétique et nécessaire du syllogisme implicite d'où nous déduisons la conclusion « cela doit être, cela est normal cela ne doit pas être, cela est anormal ». Bien mieux, pour chaque individu, suivant le but qu'on lui sait ou qu'on lui suppose, la condition de la normalité change. « Le sauvage, nous dit-on, qui aurait le tube digestif réduit et le système nerveux développé du civilisé sain serait un malade par rapport à son milieu »

Un malade socialement, oui, car il serait constitué en opposition avec les besoins et les vouloirs de la tribu mais non un malade *individuellement* si son idéal propre, contraire à celui de son milieu, exigeait ce développement cérébral et cette réduction de la vie végétative. (Tarde, 1898, p.153-154)

Tarde hérite du vitalisme de Cournot (Vatin, 2005) qui, ne concevant toute science, exception faite des mathématiques, sans un dosage particulier entre lois et histoire, considère l'évolution des espèces comme une non-reproduction conforme d'un « type idéal » sous l'effet de causes « subalternes » (Cournot, 1861, vol. 1). Une chose les principes organisateurs du « type idéal », autre chose les causes historiques qui font dévier sa reproduction intacte dans la succession des générations. Ces causes accidentelles ne sont rien d'autre que les « conditions d'existence » ou le « milieu ». Et de critiquer le lamarckisme et, avant l'heure¹⁸¹, le darwinisme, pour leur incapacité à prévoir le maintien dans le temps de « types organiques » ou « types originels » (Cournot, 1851, vol.1, p.127). Vatin (1998, p.280) situe cette critique « à *mi-chemin du créationnisme et du transformisme* » sans toutefois relever « *d'un archaïsme épistémologique* ». Sempiternel retour du débat sur le dosage de la place de l'inné et de l'acquis, mais exprimé avec le vocabulaire scientifique de la seconde moitié du XIXe siècle.

Ce n'est déjà plus celui de Lamarck, dont ont laissé Canguilhem (2015, conférence écrite en 1957, p.747) répéter les traits saillants : « *La vie est créatrice de forme dans la mesure où elle est un effort pour satisfaire par de nouvelles actions aux besoins que provoquent dans l'organisme le milieu naturel ; ces nouvelles actions engendrent de nouvelles habitudes, et ce nouveau régime de vie, en variant l'usage des organes, tend à les modifier par développement et extension ou par atrophie et exténuation. C'est ce*

¹⁸¹ Critiques qu'il reproduit en 1872 et 1875, tout en reconnaissant les grands mérites de Darwin dans la mesure où lui-même avait annoncé la théorie de la sélection.

qu'exprime l'aphorisme connu selon lequel la fonction crée l'organe, forme moderne de l'antique sentence : les habitudes forment une seconde nature ». On a vu ce qu'il en était un demi-siècle plus tard du vocabulaire de Darwin. Il y a aussi celui, inséparable de Darwin, de Wallace, dont la traduction du titre de l'ouvrage qui redouble *De l'origine des espèces* donne en français : *Sur la tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type originel*¹⁸². On a aussi vu de quelle manière l'obsession de la mesure propre à l'anthropologie physique, dans sa version raciste, relève d'une quête du « type originel ».

Or la typification sociale qu'est le « genre de vie », catégorie descriptive naturaliste, traverse le XIXe siècle, avant d'être réactivée pour éclairer le changement social en cours, comme l'atteste le souci de Halbwachs de mettre au cœur de la question sociale ouvrière la brutalité d'un changement de « genre de vie ». Mais c'est aussi lui qui simultanément réinvestit l'« homme moyen » de Quetelet pour y rechercher une caractérisation statistique des groupes sociaux. Alors que Durkheim s'intéresse à la généralité du « fait social », Halbwachs recherche la singularité du groupe. C'est ce que des médecins comme Risueno d'Amador, ou des « proto-statisticiens » comme Moreau de Jonnés, opposent aux hygiénistes en faisant valoir la causalité singulière contre la causalité statistique. D'un côté, le codage, le comptage et la réduction statistique de la maladie ; de l'autre, le cas singulier et « l'art du praticien » (Desrosières, 1988). Claude Bernard a bien essayé de concilier les deux en proposant une médecine expérimentale où les opérations de quantifications ne portent que sur les paramètres physiologiques propres à chaque patient.

Les « schèmes cognitifs » sous-jacents et les manières d'appréhender la réalité sociale dans sa diversité sont ainsi nettement visibles. Le « dossier vidalien » (Robic, 1991) s'appuie sur leur plasticité. On retrouve par exemple le « type moyen » pour considérer les « régions » et les « associations écologiques »¹⁸³, peu pour les « genres de vie ». Vidal de la Blache a conservé une méfiance pour les calculs de moyenne, comme l'illustre sa nécrologie de Levasseur, dont une des qualités notables était de savoir « *discerner à propos les réalités topographiques qui se dissimulent sous les additions et les moyennes* » (Vidal de la Blache, 1911-3, p.457).

Pour Vidal de la Blache, la taxinomie des « genres de vie » ne passe pas en effet par la référence à des « types moyens » ou « normaux », ni à des « cas typiques » leplaysiens. Elle se rapprocherait plutôt de l'archétype ou du « type originel » que la réalité présente sous une forme altérée. La

¹⁸² On the Tendency of Varieties to Depart Indefinitely from the Original Type (Wallace, 1858).

¹⁸³ Concernant la notion d'association Sorre reprend encore en 1957 la définition que les botanistes Braun-Blanquet et Pavillard font en 1922 de l'association : « Chaque association se reconnaît et se caractérise principalement par ses espèces caractéristiques : constance, fidélité, dominance, comportement dynamique, etc... sont les caractéristiques susceptibles d'être numériquement définies. L'association, conception abstraite (comme l'espèce), est représentée dans la nature par des « individus » d'association : sans être identiques ces individus possèdent un certain nombre de caractères communs permettant de les considérer comme appartenant à un type moyen » (cité par Sorre, 1957, p.125).

caractérisation des « genres de vie » est d'autant plus figée que ceux-ci sédimentent depuis un passé lointain les efforts d'une succession de générations pour s'acclimater à un milieu. D'où aussi parfois leur inertie et leur inadaptation à de nouvelles conditions. Vision lamarckienne de l'effort. Ceci apparaît dès 1902, en conclusion de son texte sur les *Conditions géographiques des faits sociaux* : « *Toujours est-il que par le degré de fixité qu'elles réalisent, ces formes de civilisation constituent des types qu'on peut géographiquement répartir. Il est possible de les grouper, de les classer, de les subdiviser. Ce travail est celui que pratiquent les sciences naturelles ; comment n'inspirerait-il pas aussi la géographie humaine ?* » (Vidal de la Blache, 1902, p.23). Près de dix ans plus tard, les premières lignes de son premier article sur les « genres de vie » le confirment : « *On sait que la physionomie d'une contrée est susceptible de changer beaucoup suivant le genre de vie qu'y pratiquent ses habitants. Ces changements ne nous frappent guère en Europe, parce que les conditions d'existence y sont, pour ainsi dire, stéréotypées, fixées depuis plusieurs siècles. Encore pourtant échapperaient-ils pas des yeux attentifs, et nous pourrions constater, par exemple, que le développement croissant de la vie urbaine a commencé déjà à exercer autour de nous sur les cultures les groupements et la physionomie des contrées des modifications qui ne sont pas insensibles* » (Vidal de la Blache, 1911, p.93). Entre 1902 et 1911, il passe d'une projection dans l'espace de types sociaux à l'action prolongée de « conditions d'existence » qui « fixent » des sur une « contrée » des « genres de vie ».

Comme il le reconnaît lui-même en évoquant les « sciences naturelles », le modèle de la géographie botanique n'est jamais loin. La thèse de Sorre en fournit un exemple accompli. Le « genre de vie montagnard » n'y apparaît pas sous un jour uniforme : il y a l'archétype andorran et des variantes plus ou moins dégradées (Capcir, Cerdagne). Ainsi un « genre de vie » local peut avoir des « traits » plus « accentués » que ses voisins (Sorre, 1913, p.26 et p.450). Ce qui suppose une origine commune ou du moins, une uniformité passée, sans nécessairement relever d'un diffusionnisme civilisationnel. C'est de la même manière qu'Augustin Bernard (1905, p.213) commente la description que fait Edmond Doutté des tribus berbères Haha dans son *Quatrième voyage d'études au Maroc* : « *Il a cherché, en prenant pour type cette population, à présenter le tableau de la famille et de la tribu berbère du Sud du Maroc. Il y a tout lieu de croire que la sociologie des Haha est très analogue, sauf toutefois pour les rites des fêtes domestiques, non seulement à celle des autres tribus marocaines, mais encore à la sociologie des tribus du reste de l'Afrique du Nord. Les Haha, en berbère Ihahen, représentent un bon type moyen des tribus berbères islamisées, mais presque exemptes de sang arabe et conservant avec la langue une grande partie du vieux fonds de civilisation de leurs ancêtres antéislamiques* ».

En 1957 encore, Sorre (p32) rappelle que Vidal de la Blache caractérise une région comme un territoire soumis « à une même combinaison de conditions générales » et où « les complexes locaux s'ordonnent avec de légères variations autour d'un type moyen ». Et de considérer cette approche « intuitive » ou sensible de la région à l'opposé de celle de la statistique et des « notions spatiales » : « *Lorsque vous traversez la Beauce, vous recueillez*

une certaine impression d'uniformité dans la tonalité des paysages auxquels l'unité d'un genre de vie agricole imprime une grande monotonie. Elle apparaît plus sensible par contraste lorsque vous passez sur les roches anciennes du Massif armoricain : Vidal de La Blache a écrit des lignes pénétrantes sur ce contraste entre deux mondes. On fonderait volontiers, là-dessus, la notion assez obscure de région géographique. Et l'on dirait que la région est l'aire d'extension d'un paysage géographique. Définition intuitive assez familière aux géographes français depuis que Demangeon en a donné un exemple dans son livre sur la Picardie». Sous ce point de vue, l'être géographique, la région vidalienne, est bien l'espèce à considérer, non pas le « genre de vie » qui en dérive.

Conclusion générale

Cette enquête rattache finalement le « genre de vie » à la famille des concepts classificatoires des sciences sociales. L'originalité des usages de cette expression réside dans sa dimension mésologique et sa plasticité, qui lui ont permis de traverser le grand XIXe siècle. Quel intérêt peut-on lui trouver pour l'étude des sociétés contemporaines et de leurs espaces ?

Tout d'abord, on voit bien dans ses usages du XIXe l'intention critique envers le processus de mécanisation de la vie sociale, qu'illustrent très bien les écrits de Cournot. De façon paradoxale, Cournot conçoit que le progrès social passe par la rationalisation de l'activité politico-administrative, tout en ayant conscience de ses limites pour endiguer les comportements irrationnels des masses. Il ne peut se résoudre de ce fait à abandonner toute position vitaliste, comprenant que « *les renaissances du vitalisme traduisent peut-être de façon discontinue la méfiance permanente de la vie devant la mécanisation de la vie. C'est la vie cherchant à remettre le mécanisme à sa place dans la vie.* » (Canguilhem, 1965, p.99)¹⁸⁴.

Le tiraillement de Vidal de la Blache entre son émerveillement pour le génie humain capable de vaincre des conditions extrêmes pour s'aménager son milieu et son agacement à propos de la routine des paysans de certaines contrées, qui refusent de s'ouvrir à la modernisation agricole, relève du même paradoxe. Le curseur de la valorisation des « genres de vie » oscille alors entre l'entêtement des groupes locaux à persister dans leurs pratiques et leur résistance aux aléas du milieu. La clé de lecture, déjà bien connue, est lamarckienne : c'est l'adaptation. La résistance est dès lors une capacité à faire avec, à survivre dans des conditions variables.

Or la question centrale consiste à savoir si la modernisation technologique est un changement comme un autre. Si la géographie française ne la met véritablement en avant que dans les années 1940, certains comme Brunhes, considèrent dès 1913 qu'il s'agit d'une rupture d'harmonie : « *A quoi doit aboutir, il est vrai, la tendance impérieuse de toute industrie ? A spécialiser non seulement son œuvre propre, mais toutes les activités qui se rattachent à elle, à supprimer de plus en plus ces types complexes et introduire au fond des montagnes le principe de la spécialisation rigoureuse et constante* » (p.35). On voit bien ici que les « genres de vie » sont « complexes », car

¹⁸⁴ Etant éclairante pour notre propos, nous avons remis cette citation en exergue dans le second volume de l'HDR.

plastiques et adaptés aux fluctuations du milieu. L'industrie, en les spécialisant, les rend donc plus vulnérables. On retrouve ce genre de préoccupations jusque dans les dernières lignes de Max Sorre, pour qui la modernité exerce une action d'uniformisation, d'« égalisation » sur les « genres de vie » :

« une permanence séculaire des groupes humains avait favorisé la conservation des traits originaux, l'insertion des paysages humains dans leur environnement. Des tempéraments régionaux s'étaient dégagés. Une géographie attentive aux attitudes psychologiques s'efforçait de le noter. Elle en retrouvait l'expression chez les personnalités regardées comme les plus représentatives de leur province. Méthode dangereuse¹⁸⁵ et qui prête à l'arbitraire. Avec plus de bonheur, un grand géographe nourri d'histoire, Vidal de la Blache, dégageait de ses tableaux la figure de la France, montrant sa riche diversité derrière sa centralité. Le mélange des types, résultat de la facilité des transports, l'égalisation des niveaux de vie, des aspirations, font leur œuvre » (Sorre, 1961, p.335).

« Types complexes », d'un côté, « mélange des types », de l'autre : les « genres de vie » évoluent ainsi dans un rapport dialectique entre uniformisation et résistance.

Qu'en est-il de leur valeur heuristique ? C'est la question posée à tout essai de classification, de typification en sciences sociales. Sur ce sujet, nos travaux se sont particulièrement concentrés sur la dimension temporelle. Nous continuerons à chercher à savoir si une opération de classification peut parvenir à intégrer à l'échelle d'une vie ou de plusieurs générations, l'évolutivité des « genres de vie » dans les sociétés contemporaines. La vie, dans son déroulement, se cristallise-t-elle selon des types qui produisent de nouveaux milieux ? Si les critères de définition des « genres de vie » reposent sur une échelle temporelle de pratiques allant du quotidien au saisonnier, peuvent-ils s'élargir à celle d'une vie ou de plusieurs générations, qui plus est s'il n'y a pas de reproduction à l'identique de ces pratiques d'une génération à l'autre ?

Notre enquête aborde ce questionnement sans y apporter de réponses. C'est en raison de sa focalisation sur les aspects techniques de la vie que le « genre de vie » peut encore trouver sa pertinence conceptuelle. La relation hommes-milieux médiatisée par le « genre de vie » ne traduit pas une naturalisation du social, qu'une position critique pourrait avancer. C'est plutôt une socialisation de la nature qu'elle propose par l'intermédiaire de la technique. En insistant sur le fondement technique des pratiques sociales, qui transforment les milieux terrestres, l'entrée par le « genre de vie » permet de montrer en quoi l'inventivité humaine trouve des voies très différentes pour agir dans la nature. Il existe des lieux où s'inventent des manières de vivre qui « font avec la nature » (Larrère & Larrère, 2015).

¹⁸⁵Cette critique s'adresse notamment aux « cas typiques » des monographies le playsiennes et à l'anthropologie physique.

C'est à la recherche de ces lieux d'utopies où la vie résiste à la « mécanisation de la vie » que se consacreront nos recherches futures.

Nous disposons de quelques repères. Une première direction nous portera à approfondir la question anthropologique de la technique en nous appuyant sur les travaux de Gilbert Simondon et d'André Leroi-Gourhan et de ses élèves¹⁸⁶. Comme le rappelle Vincent Debaene (2006, p.50), ce dernier militait pour un rapprochement entre ethnologie et géographie humaine, « *ce qui, dans sa perspective, incluait les « genres de vie » des géographes* ». Contre la rupture avec le sens commun, prémisses de la sociologie durkheimienne, géographie et ethnologie partagent cette volonté de composer avec (Debaene, 2006).

Une seconde direction, que nous évoquons dans le volume 2 de l'HDR, nous porte à exploiter plus encore les travaux de langue anglaise inspirés de ceux de March Bloch et, par transitivité, de ceux de l'École de géographie française. En premier lieu, ceux du « paysagiste » américain, John B. Jackson, grand connaisseur de la géographie vidalienne (Besse, 2016). En second lieu, ceux de l'historien Edward P. Thompson, très fin analyste des rapports de classe afférents aux conflits d'usages de l'espace, plus particulièrement sous ses dimensions juridiques. En troisième lieu, celle de l'anthropologue politiste John C. Scot qui, à propos de Zomia, une zone montagneuse à la périphérie d'empires asiatiques, fait une ethnologie de populations qui ré-inventent constamment des « genres de vie » en fuyant un pouvoir politique oppresseur.

Ces deux dernières références nous portent à aborder la question des « genres de vie » sous un angle « géopolitique » en insistant sur les rapports de domination qui structurent localement des « genres de vie ». Si l'on envisage une technique comme un ensemble de procédés élaborés pour transformer la nature via le travail, il convient enfin de constamment ré-interroger l'articulation entre économie et écologie. Une des voies qui ont le plus œuvré dans ce sens a été tracée par Karl Polanyi, qui revient sans cesse sur la séparation aristotélicienne entre économie domestique et économie politique. Une telle approche permet précisément d'observer des « genres de vie » de façon dynamique, au regard des normes qui définissent les besoins des groupes domestiques et de leurs actions pour les satisfaire.

¹⁸⁶ Notamment les recherches publiées dans la revue *Techniques et cultures*.

Bibliographie

Le « genre de vie » dans la géographie française

Le « genre de vie » vidalien et ses usages

- Baulig, H. (1948). La géographie est-elle une science ? *Annales de Géographie*, 57(305), 1–11.
- Bernard, A. (1911). *Les confins algéro-marocains*. Paris : Larose, 420 p.
- Blanchard, R. (1914). Les genres de vie en Corse et leur évolution. *Recueil des travaux de l'institut de géographie alpine*, 2(2), 187–238.
- Brunhes, J. (1902), Les Oasis du Souf et du M'zab comme types d'établissements humains, *La Géographie*, 5-20 & 175-195.
- Brunhes, J. (1913). Du caractère propre et du caractère complexe des faits de géographie humaine. *Annales de Géographie*, 22(121), 1–40.
- Brunhes, J. (1925). *La géographie humaine , 1: Les faits essentiels groupés et classés Principes et exemples* (3e éd). Paris: F. Alcan, 594 p.
- Busson, H. (1900). Les vallées de l'Aurès. *Annales de Géographie*, 9(43), 43–55.
- Cavaillès, H., (1931). *La Vie pastorale et agricole dans les Pyrénées des Gaves, de l'Adour et des Nestes, étude de géographie humaine. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris*. Paris : A. Colin, 415 p.
- Chevalier, M. (1956). *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris : M.-T. Génin, 1063 p.
- Febvre, L. (1922). *La terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*. Paris: La Renaissance du livre.
- Febvre, L. (1946). Sauter ou marquer l'étape ? Réflexions sur la modernisation des cultures marocaines. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1(1), 77-79.
- Febvre, L. (1949). Achèvement d'une grande entreprise : La géographie universelle et la France d'Albert Demangeon. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 4(1), 65-72.
- Friedmann, G. (1948). Industrie et société aux États-Unis. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 3(1), 69–80.
- Friedmann, G. (dir) (1970). *Villes et campagnes : civilisation urbaine et civilisation rurale en France / deuxième semaine sociologique*, [Paris, mars 1951]. Paris : A. Colin, 473 p.
- Gaussens, H. (1937). Les Forêts de l'Ariège et du Salat. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 8(4), 364-375.

- Halbwachs, M. (1913). *La Classe ouvrière et les niveaux de vie, recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*. Paris: F. Alcan, 495 p.
- Lefebvre, T. (1933). *Les Modes de vie dans les Pyrénées atlantiques orientales*. Paris: Armand Colin, 777 p.
- Masqueray, É. (1886). *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aourâs, Beni Mezâb)*. Paris: E. Leroux, 326 p.
- Reclus, E. (1905). *L'Homme et la Terre*. Paris : Librairie universelle, t.1, 580 p.
- Ritter, K. (1835-36). *Géographie générale comparée, ou Étude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme, pour servir de base à l'étude et à l'enseignement des sciences physiques et historiques*. Paris : Paulin, 3 vol.
- Sorre, M. (1913). *Les Pyrénées méditerranéennes ; étude de géographie biologique*. Paris, Armand Colin, 1913.
- Sorre, M. (1957). La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises, de M. Michel Chevalier. *Annales de Géographie*, 66(355), 258-260.
- Varagnac, A. (1948). *Civilisation traditionnelle et Genres de vie. ? Collection Sciences d'aujourd'hui*. Paris : A. Michel, 404 p.
- Vidal de la Blache, P. (1902). Les conditions géographiques des faits sociaux. *Annales de Géographie*, 11(55), 13–23.
- Vidal de la Blache, P. (1903). La géographie humaine : ses rapports avec la géographie de la vie. *Revue de synthèse historique*, 7, 219-240.
- Vidal de la Blache, P. (1994, 1^{ère} édition 1903), *Tableau de la géographie de la France*, Paris, La Table ronde, 559 p.
- Vidal de la Blache, P. (1904). Rapports de la sociologie avec la géographie. *Revue internationale de sociologie*, 12(5), 312-319.
- Vidal de la Blache, P. (1911-1). Les genres de vie dans la géographie humaine. *Annales de Géographie*, 20(111), 193–212
- Vidal de la Blache, P. (1911-2). Les genres de vie dans la géographie humaine. *Annales de Géographie*, 20(112), 289–304.

Le « genre de vie » vidalien mis en cause

- Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (1991). Lamarck, Darwin et Vidal: aux fondements naturalistes de la géographie. *Annales de Géographie*, 100(561), 617-634.
- Bruneau, M., & Georges, J. (1984). À l'ombre de la « pensée Gourou ». *Espaces Temps*, 26(1), 67-78.
- Claval, P. (1967). Géographie et profondeur sociale. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 22(5), 1005-1046.
- Claval, in Bailly, 1998

- Faucher, D. (1948). Routine et innovation dans la vie paysanne [Communication la Société d'études psychologiques de Toulouse le 23 juin 1941]. *Journal de Psychologie pathologique et normale*, 41(1), 89-103.
- George, P. (1951). Introduction à l'étude géographique de la population du monde, Paris : PUF, 69-80.
- Gourou, P. (1953). Le dernier volume des «fondements de la géographie humaine» [de Mr Max. Sorre]. *Annales de Géographie*, 62(332),. 289-291.
- Gourou, P. (1962). Un traité de géographie humaine. *Annales de Géographie*, 71(387), 514-516.
- Le Lannou, A. (1949-1). André Gibert, Les genres de vie dans le monde moderne. *Revue de géographie jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise*, 24(1), 79-81.
- Le Lannou, A. (1949-2). André Varagnac, Civilisation traditionnelle et genres de vie. *Revue de géographie jointe au Bulletin de la Société de géographie de Lyon et de la région lyonnaise*. Vol. 24(4), 387-390.
- Lévy-Strauss, C. (1993). Un autre regard. *L'Homme*, 33(126-128), 7-11.
- Poirier, L. (1947). L'évolution de la géographie humaine. *Critique*, (8-9). 86-94.
- Retailé, D. (1993). L'État, le territoire et les relations internationales, nouvelles approches géographiques. *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, (68-69), 41-64.
- Retailé, D. (1998). L'espace nomade / Nomadic space. *Revue de géographie de Lyon*, 73(1), 71-82.
- Retailé, D. (2003). Le destin du pastoralisme nomade en Afrique. *L'information géographique*, 67(1), 88-102.
- Simon, D., 2014, En finir avec le genre de vie ? Une opposition épistémologique entre Pierre George et Max Sorre. *20e Biennale de géographie d'Avignon - Géopoint 2014 - « Controverses et géographies »*, 5 p.
- Sorre, M. (1948-1). La notion de genre de vie et sa valeur actuelle: (Premier article.). *Annales de Géographie*, 57(306), 97-108.
- Sorre, M. (1948-2). La notion de genre de vie et sa valeur actuelle: (Deuxième article). *Annales de Géographie*, 57(307), 193-204.
- Sorre, M. (1961). *L'Homme sur la terre*. Paris : Hachette, 366 p.

Histoire de la géographie

- Berdoulay, V. (1995, 1^{ère} édition, 1981). *La formation de l'école française de géographie: 1870-1914*. Paris: Comité des travaux historiques et scientifiques, 253 p.
- Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (Éd.). (2000). *Milieu, colonisation et développement durable: perspectives géographiques sur l'aménagement*. Paris, Montréal : l'Harmattan, 262 p.
- Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (2003). Vidal de la Blache, Paul (1845-1918). In Lévy J. et Lussault M. (dir.). *Dictionnaire de la géographie et des sciences de l'espace social*, Paris : Belin, 981-983.
- Besse, J.-M. (2016). Fonder l'étude des paysages : John Brinckerhoff Jackson face à la géographie humaine française. *L'Espace géographique*, 45(3), 195-210.
- Bethemont, J., Commerçon, N. (1993). Introduction à la lecture de Maurice Le Lannou. *Revue de géographie de Lyon*, 68(4), 209-211.
- Broc, N. (1969). *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIIIe siècle, contribution à l'histoire de la Géographie*. Paris : Bibliothèque Nationale de France, 299 p.
- Broc, N. (1994). *Regards sur la géographie française de la Renaissance à nos jours*. Perpignan: Presses universitaires de Perpignan, 2 vol., 607 p.
- Brunet, R., Théry, H., & Ferras, R. (1996). *Les mots de la géographie: dictionnaire critique* (3e Éd. rev. et augm). Montpellier Paris: RECLUS la Documentation française, 518 p.
- Claval, P. (1998). *Histoire de la géographie française, de 1870 à nos jours*. Paris: Nathan., 543 p.
- Deprest, F. (2011). Using the concept of genre de vie: French geographers and colonial Algeria, c.1880–1949. *Journal of Historical Geography*, 37(2), 158-166.
- Ginsburger, N. (2014). Théodore Lefebvre, un bon géographe pour Poitiers?: Identités sociale, professionnelle et disciplinaire entre stratégies, rivalités et affinités dans la géographie française de l'entre-deux-guerres (1933-1934). *Norois*, (230), 7-19.
- Klein, J.-L. (1986). Des genres de vie aux modes de vie : splendeur et déclin de la géographie régionale au Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 30(80), 203-216.
- Lévy, J. (2003). Vidal de la Blache, Paul (1845-1918). In Lévy J. et Lussault M. (dir.). *Dictionnaire de la géographie et des sciences de l'espace social*, Paris : Belin, 979-981.
- Moravia, S. (1982). *Filosofia e scienze umane nell'età dei lumi*. Firenze: Sansoni, 421 p.

- Nicolas-Obadia, G. (Éd.). (1974). *Introduction à la géographie générale comparée de Carl Ritter* (D. Nicolas-Obadia & É. Reclus, Trad.). Paris: les Belles lettres. 253 p.
- Pinchemel, G. (2011). Conrad Malte-Brun (1775-1826). In Robic, M.-C., Tissier, J.-L., & Pinchemel, P. (dir.). *Deux siècles de géographie française: une anthologie*. Paris: CTHS, 27.
- Rhein, C. (1982). La géographie, discipline scolaire et/ou science sociale? (1860-1920). *Revue Française de Sociologie*, 23(2), 223-251.
- Robic, M.-C. (1980). Sur un lieu commun de la géographie : « La géographie est la science des lieux et non celle des hommes ». In Groupe Dupont, *Géopoint 80, Axiomes ou principes en géographie, Avignon, 1980*, 114-119.
- Robic, M.-C. (1991). La stratégie épistémologique du mixte : le dossier vidalien. *Espaces Temps*, 47(1), 53-66.
- Robic, M.-C. (1992). Géographe et écologie végétale : le tournant de la Belle époque. In Robic M.-C. (dir) et al. *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris : Economica, 125-165.
- Robic, M.-C. (1993). In Claval P. (dir.). *Autour de Vidal de La Blache: la formation de l'école française de géographie*. Paris: CNRS Éd., 137-147.
- Robic, M.-C. (1996). Paul Vidal de la Blache, Principes de géographie humaine. Manuscrits publiés par Emmanuel de Martonne. *Études rurales*, 141(1), 218-221.
- Robic, M.-C. (2011). Jean Brunhes (1869-1930). In Robic, M.-C., Tissier, J.-L., & Robic, M.-C. (dir.) et al. (2006). *Couvrir le monde : un grand XXe siècle de géographie française*, 229 p.
- Simon, D. (2015). Le paysage et l'artifice en géographie. De la physionomie terrestre au paysage humain chez Max Sorre, 1913-1958. *Projets de paysage* (www.projetsdepaysage.fr), (12), URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysage_et_l_artifice_en_geographie
- Staszak, J.-F. (1995). *La géographie d'avant la géographie: le climat chez Aristote et Hippocrate*. Paris: Ed. l'Harmattan, 252 p.

La perspective de l'habiter et du vécu dans la géographie française contemporaine

- Bergeon, C. (2011). *Initiatives et stratégies spatiales. Le projet circulatoire face aux politiques publiques. L'exemple des Rroms et des Voyageurs du Poitou-Charentes (France) et de la Wallonie (Belgique)*. Poitiers : Université de Poitiers, Thèse de doctorat de géographie, 485 p.
- Berque, A. (2000). *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris : Belin, coll. Mappemonde, 271 p.

- Berque A. (2015). La mésologie, pourquoi et pour quoi faire? *Annales de géographie*, 705(5), 567-579.
- Besse, J.-M. (2000). *Voir la terre: six essais sur le paysage et la géographie*. Arles, Versailles : Actes sud, ENSP, 161 p.
- Boyer, F. (2005). *Être migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire) : des parcours fixes, une spatialité nomade*. Poitiers : Université de Poitiers, Thèse de doctorat de géographie, 585 p.
- Chabrol, M. (2011). *De nouvelles formes de gentrification ? Dynamiques résidentielles et commerciales dans le quartier de Château-Rouge*. Poitiers : Université de Poitiers, Thèse de doctorat de géographie, 398 p.
- Chartier, D., & Rodary, E. (2015). *Manifeste pour une géographie environnementale*. Paris : Le Presses de Sciences Po, 439 p.
- Dardel, E. (1952). *L'Homme et la terre, nature de la réalité géographique*. Paris : PUF, 136 p.
- Dubucs, H. (2009). *Habiter une ville lointaine, le cas des migrants japonais à Paris*. Poitiers : Université de Poitiers, Thèse de doctorat de géographie, 438 p.
- Giroud, M. (2007), *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*. Poitiers : Université de Poitiers, Thèse de doctorat de géographie, 518 p.
- Mathieu, N. (2012). Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieu. In Morel-Brochet, A. & Ortar, N. (dir.). *La fabrique des modes d'habiter: homme, lieux et milieux de vie*. Paris: l'Harmattan, 35-54.

Histoire des enquêtes et de la statistique sociales

- Barret-Durocq, F. (1994). La mobilisation philanthropique à Londres dans la période victorienne. In Duprat, C., Guy, J.-G. (dir.) (1994). *Philanthropies en Europe Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVIIIe-XXe siècles): [actes du colloque, Paris, 27-28 mars 1992]*. Paris: Economica, 18-27.
- Baud, J.-P. (1981). Les hygiénistes face aux nuisances industrielles dans la première moitié du XIXe siècle. *Revue Juridique de l'Environnement*, 6(3), 205-220.
- Brejon de Lavergnée, (2014). La nébuleuse philanthropique. Gérando et les catholiques sociaux In Chappey, J.-L. (dir.). *Joseph-Marie de Gérando, 1772-1842: connaître et réformer la société [actes du colloque, Université de Lille 3, 31 mai-1er juin 2012]*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 233-248.
- Brian, E., Jaisson M. (2005). *Le point de vue du nombre, 1936*. Paris: Institut national d'études démographiques, 469 p.

- Chappey, J.-L., Christen C., Moullier I. (2014). « La force des esprits mous » ? De la philosophie à l'action sociale : penser les reconfigurations politiques après la Révolution. In Chappey, J.-L. (dir.). *Joseph-Marie de Gérando, 1772-1842 : connaître et réformer la société [actes du colloque, Université de Lille 3, 31 mai-1er juin 2012]*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, XX__XX.
- Chevalier (2007, 1^{ère} édition, 1958). *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle*. Paris, France: Perrin, impr. 2007, 566 p.
- Delmas, C. (2006). *Instituer des savoirs d'état: l'Académie des sciences morales et politiques au XIXème siècle*. Paris : L'Harmattan, 354 p.
- Desrosières, A. (1985). Histoires de formes: statistiques et sciences sociales avant 1940. *Revue Française de Sociologie*, 26(2), 277-310.
- Desrosières, A. (2002). Adolphe Quetelet. *Courrier des statistiques*, (104), 4-8.
- Desrosières, A. (2008-1). *L'argument statistique I. Pour une sociologie historique de la quantification*. Paris, France: Mines ParisTech-Les Presses, 229 p.
- Desrosières, A. (2008). *L'argument statistique II. Gouverner par les nombres*. Paris, France: Mines ParisTech-Les Presses, 236 p.
- Ducpetiaux, É. (1851). *Royaume de Belgique. Ministère de la Justice. Colonies agricoles, écoles rurales et écoles de réforme pour les indigents, les mendiants et les vagabonds, et spécialement pour les enfants des deux sexes, en Suisse, en Allemagne, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Belgique. Rapport adressé à M. Tesch, ministre de la Justice, par Éd. Ducpetiaux*. Bruxelles: impr. de T. Lesigne, 208 p.
- Duprat, C. (1994). Des Lumières au XIXe siècle : voie française de la philanthropie In Duprat, C., Guy, J.-G. (dir.) (1994). *Philanthropies en Europe Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVIIIe-XXe siècles): [actes du colloque, Paris, 27-28 mars 1992]*. Paris: Economica, 9-17.
- Jorland, G. (2005). L'hygiène professionnelle en France au XIXe siècle. *Le Mouvement Social*, 213(4), 71-90.
- Le Bras, H. (1986). La Statistique générale de la France. In Nora, P. (dir.). *Les Lieux de mémoire: II- La Nation: 2- Le territoire - L'Etat - Le patrimoine*. Paris : Gallimard, 317-353.
- Lécuyer, B.-P. (1977). Démographie, statistique et hygiène publique sous la monarchie censitaire. *Annales de démographie historique*, 1977(1), 215-245.
- Mas, G. (2007). *Le cardinal de Bonald et la question du travail (1840-1870)*. Lyon : Université Lumière Lyon 2. Thèse de doctorat d'Histoire, 542 p.
- Ozouf-Marignier, M.-V. (2003). La monographie de « pays » : le conflit entre science leplaysienne et géographie autour d'un monopole (1890-1910). *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, (9), 13-35.

- Ozouf-Marignier, M.-V., & Sevin, A. (2003). Formes de savoirs géographiques. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, (9), 3-11.
- Palsky, G. (1996). *Des chiffres et des cartes: Naissance et développement de la cartographie quantitative française au XIXe siècle*. Paris : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Comité des travaux historiques et scientifiques, 336 p.
- Perrot, M. (1977). Premières mesures des faits sociaux : les débuts de la statistique criminelle en France (1780-1830). In *Journées d'études sur l'histoire de la statistique. Pour une histoire de la statistique. T. 1, Contributions*. Paris: INSEE, 125-135.
- Prevot-Carpentier, M. (2013). *Les « conditions de travail » : proposition de modélisation pour l'usage. Entre épistémologie et philosophie sociale, un mode de traitement ergologique du concept*. Aix-Marseille Université : Thèse de doctorat de philosophie, 578 p.
- Procacci, G. (1993). *Gouverner la misère : la question sociale en France (1789-1848)*. Paris: Éd. du Seuil, 357 p.
- Richard, E. (2014). La bienfaisance publique selon Gérando. Les racines administratives et savantes de l'observation et de la classification des pauvres (1820-1840). In Chappey, J.-L. (dir.). *Joseph-Marie de Gérando, 1772-1842: connaître et réformer la société [actes du colloque, Université de Lille 3, 31 mai-1er juin 2012]*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 249-262.
- Savoye, D. (2000). La monographie sociologique : jalons pour son histoire (1855-1914). *Les études sociales*, 131-132, 11-46.

Histoire de l'Ecole des Annales

- Besse, J.-M. (2011). Lucien Febvre (1878-1956). In Robic, M.-C., Tissier, J.-L., & Pinchemel, P. (dir.). *Deux siècles de géographie française: une anthologie*. Paris: CTHS, 120-121.
- Grataloup, C. (1985). Après l'empire le beau temps. *Espaces Temps*, 30, 40-66.
- Friedman, S. W. (1996). *Marc Bloch, sociology and geography: encountering changing disciplines*. Cambridge: Cambridge University Press, 258 p.
- Muller, B. (Éd.) (2003). Bloch, M., & Febvre, L. Correspondance. Paris, France: Fayard, 3t. (t1 : 1928-1933 ; t.2 ; 1934-1937 ; t.3 : 1938-1943).
- Candar, G. & Pluet-Despatin, J. (Éds.) (1997). Febvre, L., & Berr, H. De la « Revue de synthèse » aux « Annales » : lettres à Henri Berr, 1911-1954.. Paris: Fayard, 640 p.
- Weber, L., Febvre, L., Tonnelat, E., Mauss, M., Niceforo, A., & Semaine internationale de synthèse. (1930). *Civilisation, le mot et l'idée*. Paris: la Renaissance du livre, 143 p.

Histoire de la constitution des sciences sociales

- Agard, O., & Trautmann-Waller, C. (2009). Introduction. *Revue germanique internationale*, (10), 5-10.
- Ackerknecht, E. H. (1955). George Forster, Alexander von Humboldt, and Ethnology. *Isis*, 46(2), 83-95.
- Becquemont, D. (2004). Une régression épistémologique: le « darwinisme social ». *Espaces Temps*, 84(1), 91-105.
- Bénichou, C., & Blanckaert, C. (Dir.). (1988). *Julien-Joseph Virey, naturaliste et anthropologue*. Paris: J. Vrin, 286 p.
- Blanckaert, C. (1989). L'Anthropologie en France, le mot et l'histoire (XVIe-XIXe siècles). *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1(3), 13-43.
- Blanckaert, C. (1995). Fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIXe siècle. Perspectives historiographiques. *Politix*, 8(29), 31-54.
- Blanckaert, C. (Éd.). (1996). *Le terrain des sciences humaines: instructions et enquêtes, XVIIIe-XXe siècle*. Paris Montréal: l'Harmattan, 404 p.
- Blanckaert, C. (2000). 1800? Le moment « naturaliste » des sciences de l'homme. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 3(2), 117.
- Blanckaert, C. (2004). Géographie et anthropologie: une rencontre nécessaire (xviii-xix siècle). *Ethnologie française*, 34(4), 661.
- Blanckaert, C. (2009). *De la race à l'évolution: Paul Broca et l'anthropologie française, 1850-1900*. Paris: l'Harmattan, 616 p.
- Blanckaert, C., & Porret, M. (Éd.). (2006). *L'Encyclopédie méthodique (1782-1832): des Lumières au positivisme*. Genève: Droz, 830 p.
- Bouglé, C. (1907). *Qu'est-ce que la sociologie? La sociologie populaire et l'histoire. Les rapports de l'histoire et de la science sociale d'après Cournot. Théories sur la division du travail*. Paris: F. Alcan, 175 p..
- Version consultée: édition de 1925 dans *Les classiques des sciences sociales*: http://classiques.ugac.ca/classiques/bougle_celestin/qu_est_ce_que_la_socio/la_socio.html
- Chappey, J.-L. (2001). Les Idéologues face au coup d'Etat du 18 brumaire an VIII. Des illusions aux désillusions. *Politix*, 14(56), 55-75.
- Chappey, J.-L. (2002). *La Société des observateurs de l'homme (1799-1804): des anthropologues au temps de Bonaparte*. Paris: Société des études robespierristes, 573 p.
- Chappey, J.-L. (2006). De la science de l'homme aux sciences humaines: enjeux politiques d'une configuration de savoir (1770-1808). *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 15(2), 43.
- Debaene V. (2006). "Étudier des états de conscience". La réinvention du terrain par l'ethnologie, 1925-1939, *L'Homme*, 3(179), 7-62.
- Debaene, V. (2010). *L'adieu au voyage: l'ethnologie française entre science et littérature*. Paris: Gallimard, 521 p.

- Despoix, P. (2005). *Le Monde mesuré: dispositifs de l'exploration à l'âge des Lumières*. Genève: Droz, 271 p.
- Edme François Jomard (1777-1862). Un « Égyptien » de Polytechnique. (2014). *Bulletin de la SABIX*, (54).
- Fässler, H. (2007). *Une Suisse esclavagiste: voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*. (C. Layre, Trad.). Paris: Éd. Dubois, 286 p.
- Feuerhahn, W. (2009). Du milieu à l'Umwelt: enjeux d'un changement terminologique. *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 134(4), 419.
- Feuerhahn, W. (2014). À Specter Is Haunting Germany—the French Specter of Milieu: On the Nomadicity and Nationality of Cultural Vocabularies. *Contributions to the History of Concepts*, 9(2), 33-50.
- Gayet, M. (2006). *Alexandre de Humboldt: le dernier savant universel*. Paris: Vuibert ADAPT, 412 p.
- Giacomini, P. (2009). Wilhelm von Humboldt et l'anthropologie comparée. *Revue germanique internationale*, (10), 45-56.
- Grmek, M. D. (1963). Géographie médicale et histoire des civilisations. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 18(6), 1071-1097.
- Hamy, E. T. (1907). Les Humboldt et les Gérando. À propos de quelques autographes de W. et Al. De Humboldt. *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, IX, 241-260.
- Héran, F. (1987-1). L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au-delà. *Revue française de sociologie*, 28(1), 67-97.
- Héran, F. (1987-2). La seconde nature de l'habitus. Tradition philosophique et sens commun dans le langage sociologique. *Revue française de sociologie*, 28(3), 385-416.
- Laugier, 1907
- Mucchielli, L. & Robic, M.-C. (1995). Entre sociologie et géographie: la « morphologie sociale ». In Borlandi, M. & Mucchielli L. (dir.). *La sociologie et sa méthode: les « Règles » de Durkheim un siècle après*. Paris: Ed. l'Harmattan, 101-136.
- Nordman, D. (1994). L'École normale de l'An III, *Leçons d'histoire, de géographie, d'économie politique*. Paris: Dunod, 481 p.
- Petit, A. (1995). De Comte à Durkheim. In Borlandi, M. & Mucchielli L. (dir.). *La sociologie et sa méthode: les « Règles » de Durkheim un siècle après*. Paris: Ed. l'Harmattan, 49-70.
- Quillien, J. (1991). *L'anthropologie philosophique de G. de Humboldt*. Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires de Lille, 644 p.
- Spitzer, L. (1942). Milieu and Ambiance: An Essay in Historical Semantics. *Philosophy and Phenomenological Research*, 3(2), pp. 169-218
- Staum, M. S. (2000). The Paris Geographical Society constructs the Other, 1821–1850. *Journal of Historical Geography*, 26(2), 222-238.

- Staum, M. R., (2003). *Labeling People: French Scholars on Society, Race, and Empire, 1815-1848*. Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 245 p.
- Vatin, F. (1998). *Économie politique et économie naturelle chez Antoine-Augustin Cournot*. Paris: Presses universitaires de France, 469 p.
- Vatin, F. (2005). *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique: politique, épistémologie et cosmologie*. Paris: la Découverte MAUSS, 274 p.

Rapports nature-culture

- Braunstein, J.-F. (2009). *La philosophie de la médecine d'Auguste Comte: vaches carnivores, Vierge mère et morts vivants*. Paris: Presses Universitaires de France, 242 p.
- Charbonnier, P. (2011). *Les rapports collectifs à l'environnement naturel: un enjeu anthropologique et philosophique*. Besançon : Université de Franche-Comté. Thèse de doctorat en philosophie, 527 p.
- Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris: Gallimard. 623 p.
- Gaille, M. (Éd.). (2013). *Anthropologie médicale et pensée politique de P.-J.-G Cabanis*. Paris: CNRS Éd., 253 p.
- Glacken, C. J. (1967). Clarence J. Glacken. *Traces on the Rhodian shore, nature and culture in western thought from ancient times to the end of the 18th century*. Berkeley, Los Angeles: University of California press, 763 p.
- Keck, F. (2005). Vie sociale et genres de vie. Une lecture des Causes du suicide de Maurice Halbwachs. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 13(2), 33-50.
- Larrère, C., & Larrère, R. (2015). *Penser et agir avec la nature: une enquête philosophique*. Paris: la Découverte, 333 p.

Histoire et philosophie des sciences

Histoire des sciences

- Acot, P. (1988). *Histoire de l'écologie*. Paris, France: Presses universitaires de France, 285 p.
- Kuhn, T. S. (1972). *La structure des révolutions scientifiques*. Paris: Flammarion, 251 p.
- Lecourt, D. (2003). *Humain, post-humain: la technique et la vie*. Paris: Presses universitaires de France, 146 p.
- Ratcliff, M. (1996). Naturalisme méthodologique et science des mœurs animales au XVIIIe siècle. *Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie*, 3(1), 17-29.

Uexküll, J. von. (1965). *Mondes animaux et monde humain. Suivi de Théorie de la signification*. [Traduction et présentation de Philippe Muller.]. Paris: Gonthier, 167 p.

Œuvres de Canguilhem citées et travaux associés

Aron, R. (1935). *La Sociologie allemande contemporaine*. Paris : Félix Alcan, 178 p.

Aron, R. (1986, 1^{ère} édition 1938). *Introduction à la philosophie de l'histoire : essai sur les limites de l'objectivité historique*. Paris : Gallimard, 501 p.

Braunstein, J.-F. (2011). À la découverte d'un « Canguilhem perdu ». In Braunstein, J.-F. & Schwartz, Y. (dir.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 1 : écrits philosophiques et politiques 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 101-137.

Cammelli, M. (2011). Présentation du « Fascisme et les paysans ». In Braunstein, J.-F. & Schwartz, Y. (dir.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 1 : écrits philosophiques et politiques 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 515-535.

Canguilhem, G. (2011, 1^{ère} édition 1936). Raymon Aron. La sociologie allemande contemporaine. In Braunstein, J.-F. & Schwartz, Y. (dir.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 1 : écrits philosophiques et politiques 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 487-488.

Canguilhem, G. (2011, 1^{ère} édition 1937). Descartes et la technique. In Braunstein, J.-F. & Schwartz, Y. (dir.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 1 : écrits philosophiques et politiques 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 490-498.

Canguilhem, G. (2011, 1^{ère} édition 1931). Sociologie. Les causes du Suicide. In Braunstein, J.-F. & Schwartz, Y. (dir.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 1 : écrits philosophiques et politiques 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 375-382.

Canguilhem, G. (2016, 1^{ère} édition 1947). Maurice Halbwachs (1877-1945). In Limoges, C. (éd.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 4 : résistance, philosophie biologique et histoire des sciences 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 275-289.

Canguilhem, G. (2016, 1^{ère} édition, 1947-2). Milieu et normes de l'homme au travail. In Limoges, C. (éd.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 4 : résistance, philosophie biologique et histoire des sciences 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 291-306.

Canguilhem, G. (2016, 1^{ère} édition 1957). Lamarck et Darwin. In Limoges, C. (éd.). *Canguilhem, G. Œuvres complètes, tome 4 : résistance, philosophie biologique et histoire des sciences 1926-1939*. Paris: J. Vrin, 743-757.

Canguilhem, G. (1960). L'homme et l'animal du point de vue psychologique selon Charles Darwin. *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 13(1), 81-94.

- Canguilhem, G. (1965). *La connaissance de la vie*. Paris: J. Vrin, 200 p.
- Foucault, M. (1985, 1^{ère} version de 1978). La vie : l'expérience et la science. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 90(1), 3-14.
- Kremer-Marietti, A. (2000). Les concepts de normal et de pathologique chez Canguilhem. *4ème semaine nationale Sciences Humaines et Sciences Sociales en Médecine, Lyon, 16 mars 1996. Texte révisé le 24 août 2000*, <http://www.dogma.lu/txt/AKM-Normpath.htm>
- Le Blanc, G. (2002). *La vie humaine : anthropologie et biologie chez Georges Canguilhem*. Paris: Presses universitaires de France, 287 p.

Archives Georges Canguilhem consultées au Centre d'Archives en Philosophie, Histoire et Édition des Sciences (Caphés, UMS 3610)

GC 5.4.4 : Notes de cours 1922-1927

- 6 - « La nation ». Non daté. 3 f. ms.
- 13 - « Les travailleurs ». Non daté. 26 f. ms.
- 17 - « Histoire et sociologie ». Non daté. 130 f. ms.

GC 6.1 : « Georges Canguilhem, La théorie de l'ordre et du progrès chez A. Comte. Diplôme d'études supérieures, Directeur : C. Bouglé, novembre 1925- juin 1926 ». 155 f. ms.

GC 10.4 : Institut agronomique : cours sur « l'homme et le sol », « la race », « la colonisation », « l'honneur », le matérialisme historique, science et morale, textes choisis. 1939-1940. 51 f. ms. et dactylogr.

Autres travaux historiques

Histoire sociale

- Hardin, C. M. (1969). *Overcoming world hunger. ÉdAmerican Assembly. [New York.] [1968, 31 octobre 3 novembre. New York.]*. Englewood Cliffs, N.J: Prentice-Hall, 180 p.
- Nique, C. (2000). *François Guizot: l'école au service du gouvernement des esprits*. Paris: Hachette éducation, 159 p.
- Rosanvallon, P. (1985). *Le moment Guizot*. Paris, France: Gallimard, 414 p.
- Rosental, P.-A. (2016). *Destins de l'eugénisme (Vol. 1–1)*. Paris: Éditions du Seuil, 553 p ?

Histoire de l'aménagement des forêts

- Berdoulay, V. (1995). Modernité, science et action : l'interaction des savoirs dans le contexte pyrénéen. in Berdoulay (dir.). *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs: XIXe-début XXe s. Comité des travaux historiques et scientifiques, 118e congrès des sociétés historiques et scientifiques. Pau, octobre 1993*. Paris: Éd. du CTHS, 9-19.

- Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (2000). Milieu et colonisation dans le contexte de la modernité. in Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (Éd.). *Milieu, colonisation et développement durable: perspectives géographiques sur l'aménagement*. Paris, Montréal : l'Harmattan, 13-32.
- Calandra, L. M. (2000). Protection de la nature et colonialisme. L'exemple de l'Afrique Occidentale Française. in Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (Éd.). *Milieu, colonisation et développement durable: perspectives géographiques sur l'aménagement*. Paris, Montréal : l'Harmattan, 139-154.
- Chuat, C. (1995). Eugène Cordier et le regard ethnographique. Comité des travaux historiques et scientifiques (Éd.). in Berdoulay (dir.). *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs: XIXe-début XXe s. Comité des travaux historiques et scientifiques, 118e congrès des sociétés historiques et scientifiques. Pau, octobre 1993*. Paris: Éd. du CTHS, 53-67.
- De Crécy, L. (1988). L'histoire de la RTM: quelques réflexions d'un praticien. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 59(1), 16-28.
- Cushman, G. T. (2011). Humboldtian Science, Creole Meteorology, and the Discovery of Human- Caused Climate Change in South America. *Osiris*, 26(1), 19-44.
- Ford, C. (2004). Nature, Culture and Conservation in France and Her Colonies, 1840–1940. *Past Present*, (183), 173–198.
- Kalaora, B., & Savoye, A. (1986). *La Forêt pacifiée: les forestiers de l'École de Le Play, experts des sociétés pastorales*. Paris: l'Harmattan, 132 p.
- Labarthe, M.-T., (1995). Des savoirs technocratiques « adaptés » aux savoirs populaires. in Berdoulay (dir.). *Les Pyrénées, lieux d'interaction des savoirs: XIXe-début XXe s. Comité des travaux historiques et scientifiques, 118e congrès des sociétés historiques et scientifiques. Pau, octobre 1993*. Paris: Éd. du CTHS, 175-187.
- Larrère, R., & Nougarède, O. (1993). *L'homme et la forêt*. Paris: Gallimard. 128 p.
- Luginbuhl, Y. (1992). Nature, paysage, environnement, obscurs objets du désir de totalité. In Robic M.-C. (dir.) et al. *Du milieu à l'environnement. Pratiques et représentations du rapport homme/nature depuis la Renaissance*, Paris : Economica, 11-56.
- Métailié, J.-P. (1993). De la géographie des forestiers à la géographie contre les forestiers. La diffusion et l'extinction du concept de dégradation des montagnes, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. In Claval, P. (dir.). *Autour de Vidal de la Blache, la formation de l'école française de géographie*, Paris : Editions du CNRS, 101-108
- Ogé, F. (1988). Les prémices de la politique de restauration des terrains en montagne. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 59(1), 9-15.

Puyo, J.-Y. (2000). De la théorie à la pratique : les forestiers français face au défi colonial : 1880-1940. in Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (Éd). *Milieu, colonisation et développement durable : perspectives géographiques sur l'aménagement*. Paris, Montréal : l'Harmattan, 155-174.

Histoire de la philosophie

Hadot, P. (2001). *La philosophie comme manière de vivre: entretiens avec Jeannie Carlier et Arnold I. Davidson*. Paris: A. Michel, 281 p.

Foucault, M. (1984). *Le Souci de soi*. Paris: Gallimard, 284 p.

Joly, R. (1955). *Le thème philosophique des genres de vie dans l'Antiquité classique*. Bruxelles : Palais des Académies, 201 p.

Volpilhac-Auger, (n.d.). <http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article872>

Histoire linguistique

Guilhaumou, J. (2000). De l'histoire des concepts à l'histoire linguistique des usages conceptuels. *Genèses*, 38(1), 105-118.

Héran, F. (2016). Les mots de la démographie des origines à nos jours: une exploration numérique. *Population*, 70(3), 525-566.

Herder et Kant

Da Costa Gomes, P. C. (2000). Milieu et métaphysique : une interprétation de la pensée vidalienne. in Berdoulay, V., & Soubeyran, O. (Éd.). *Milieu, colonisation et développement durable : perspectives géographiques sur l'aménagement*. Paris, Montréal : l'Harmattan, 55-72.

Foucault, M. (2008, 1ère édition 1961). Introduction à l'*Anthropologie* de Kant. In Kant, E. *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*. Paris: J. Vrin, 11-79.

Pénisson, P. (1996). Kant et Herder: «le recul d'effroi de la raison». *Revue germanique internationale*, (6), 63-74.

Œuvres du XIXe siècle

Adelon, N. P. et al. (1821). *Dictionnaire de médecine*. Paris: Béchot jeune, 21 vol.

Bernard, C. (1865). *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*. Paris Londres Madrid New-York Leipzig: J. B. Baillière et fils H. Baillière C. Bailly-Baillière Baillière-brothers E. Jung-Treuttel, 400 p.

Bertillon, Al. (1880) Préface. In Ricoux, R. *La démographie figurée de l'Algérie: étude statistique des populations européennes qui habitent l'Algérie..* Paris: G. Masson, 334 p.

- Bertillon, J. (1872). De l'influence des milieux, ou mésologie. *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 7(1), 711-728.
- Bertillon, L.-A. (1857). *Conclusions statistiques contre les détracteurs de la vaccine précédées d'un Essai sur la méthode statistique appliquée à l'étude de l'homme*. Paris: V. Masson, 235 p.
- Boussingault, J.-B. (1843). *Économie rurale considérée dans ses rapports avec la chimie, la physique et la météorologie*. Paris: Béchét jeune, 2 vol.
- Buret, E. (1840). *De la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France: de la nature de la misère, de son existence, de ses effets, de ses causes, et de l'insuffisance des remèdes qu'on lui a opposés jusqu'ici, avec les moyens propres à en affranchir les sociétés, par Eugène Buret*. Paris: Paulin, 2 vol.
- Comte, A. (1839). *Cours de philosophie positive, Tome quatrième: La philosophie sociale et les conclusions générales*. Paris : Bachelier, 736 p.
- Comte, A. (1851). *Système de politique positive*. Paris: Carilian-Goeury et V. Dalmont, 4 vol.
- Comte, A. (1903). *Correspondance inédite d'Auguste Comte*. Paris: au siège de la Société positiviste, 4 vol.
- Cournot, A.-A. (1851). *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*. Paris: L. Hachette, 2 vol.
- Cournot, A.-A. (1861). *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*. Paris: L. Hachette, 2 vol.
- Cournot, A.-A. (1863). *Principes de la théorie des richesses*. Paris: L. Hachette, 527 p.
- Cournot, A.-A. (1877). *Revue sommaire des doctrines économiques*, par M. Cournot, Paris: L. Hachette, 339 p.
- Cournot, A.-A. (1913). *Souvenirs, 1760-1860, précédés d'une introduction par E.-P. Bottinelli*. Paris: Hachette, 266 p.
- Cuvier, G. (1799). *Leçons d'anatomie comparée de G. Cuvier, recueillies et publiées sous ses yeux par C. Dumeril*. Paris: impr. de Baudoin, 2 vol.
- Cuvier, G. (1817). *Le Règne animal distribué d'après son organisation*. Paris: Déterville, 4 vol.
- Darwin, C. (1859). *On the Origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life*. London: J. Murray, 502 p.
- Darwin, C. (1861). *On the Origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life*. London: J. Murray, 538 p.
- Darwin, C. (1862). *De l'origine des espèces, ou Des lois du progrès chez les êtres organisés, par Mlle Clémence-Auguste Royer, avec une préface et des notes du traducteur*. Paris: Guillaumin, 712 p.

- Darwin, C. (1891). *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*. (E. Barbier, Trad.). Paris: C. Reinwald, 721 p.
- Intégralité des publications de Charles Darwin : <http://darwin-online.org.uk/>
- Develay, J.-C. (1819). *Propositions générales sur les maladies connues sous le nom d'engorgemens blancs*. Paris : imp. Didot Jne, 16 p.
- Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social: thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris*. F. Alcan, Paris, 471 p.
- Edwards, W. F. (1829). *Des Caractères physiologiques des races humaines considérés dans leurs rapports avec l'histoire*. Paris: Compère jeune, 129 p.
- Frégier, H. A. (1840). *Des classes dangereuses de la population dans les grandes villes et des moyens de les rendre meilleures*. Paris: J.-B. Baillière, 2 t.
- Galton, F. (1883). *Inquiries into human faculty and its development*. London: Macmillan and Co, 387 p.
- Gérando, J.-M. de. (1800). *Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages*. Paris : Société des observateurs de l'homme, 57 p.
- Gérando, J.-M. de. (1820). *Le Visiteur du pauvre, mémoire qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Lyon sur la question suivante : « Indiquer le moyen de reconnaître la véritable indigence, et de rendre l'aumône utile à ceux qui la donnent comme à ceux qui la reçoivent »*. Paris : L. Colas, 158 p.
- Gérando, J.-M. de. (1839). *De la Bienfaisance publique*. Paris: J. Renouard, 4 vol.
- Gérando, J.-M. de. (1841). *Des Progrès de l'industrie, considérés dans leurs rapports avec la moralité de la classe ouvrière*. Paris: J. Renouard, 132 p.
- Guerry, A.-M. (1833). *Essai sur la statistique morale de la France*. Paris: Crochard, 69 p.
- Haeckel, E. (1866). *Generelle Morphologie der Organismen: allgemeine Grundzüge der organischen Formen-Wissenschaft, mechanisch begründet durch die von Charles Darwin reformirte Descendenz-Theorie*. Berlin: G. Reimer, 2 vol.
- Humboldt, A. von. (1799). *Expériences sur le galvanisme et en général sur l'irritation des fibres musculaires et nerveuses, de Frédéric-Alexandre Humboldt. Traduction de l'allemand, publiée avec des additions, par J.-Fr.-N. Jadelot*. Paris: J.-F. Fuchs, 532 p.
- Humboldt, A. von. (1814). *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent fait en 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, par Al. de Humboldt et A. Bonpland, rédigé par Alexandre de Humboldt*. Paris: F. Schoell (-N. Maze, J. Smith et Gide fils), 3 vol.
- Humboldt, A. von. (1847). *Cosmos, essai d'une description physique du monde*. (C. Galuski, Trad.). Paris, 4 vol.

- Humboldt, A. von. (1850). *Tableaux de la nature*. (F. Hoefler, Trad.). Paris: Firmin Didot frères, 2 vol.
- Humboldt, A. von. (1865). *Oeuvres d'Alexandre de Humboldt. Tableaux de la nature. Traduction de M. Ch. Galusky*. Paris: T. Morgand, 720 p.
- Jolly, P. (1830). Séméiotique. In Moreau M. (dir.). *Encyclopédie méthodique. Médecine, t.XIII*. Paris : Veuve Agasse, 1-26.
- Jomard, E.-F. (1823). *Voyage à l'oasis de Syouah , rédigé et publié par M. Jomard, d'après les matériaux recueillis par M. le chevalier Drovetti et par M. Frédéric Cailliaud, pendant leurs voyages dans cette oasis en 1819 et en 1820*. Paris: impr. de Rignoux, 36 p.
- Lamarck, J.-B. de M. de. (1809). *Philosophie zoologique, ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux*. Paris: Dentu, 2 vol.
- Le Play, F. (1842). Vues générales sur la statistique suivies d'un Aperçu d'une statistique générale de la France. In Leroux, P. & Reynaud J. (dir.). *Encyclopédie nouvelle Vol. 6*. Genève: Slatkine, 275-283.
- Le Play, F. (1855). *Les Ouvriers européens, étude sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe, précédées d'un exposé de la méthode d'observation*. Paris: Imp. Impériale, 301 p.
- Le Play, F., Société d'économie sociale. (1857). *Les Ouvriers des deux mondes : études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes*. Paris: au siège de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, 13 vol.
- Littré, E. (1840). Argument au traité Des airs, des eaux, des lieux. In Littré, E. (éd.). *Oeuvres complètes d'Hippocrate : traduction nouvelle avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions, accompagnée d'une introduction de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, suivie d'une table générale des matières*. Vol. 2. Paris: J.-B. Baillière, 1-11.
- Maine de Biran. (1802). *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*. Paris: Henrichs, 402 p.
- Malte-Brun, C. (1830-1831). *Traité élémentaire de géographie, contenant un abrégé méthodique du « Précis de la géographie universelle » en 8 volumes, divisé en deux parties... précédé d'une introduction historique, et suivi d'un aperçu sur la géographie ancienne, sacrée et profane, par Malte-Brun, terminé par ses collaborateurs MM. La Renaudière, Balbi et Huot*. Paris, A. André, 2 vol.
- Marrast, A. (1866). Préface. In Humboldt, W. von. *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne à l'aide de la langue basque*. Paris: A. Franck, I-XXVII.

- Moreau de Jonnés, A. (1847). *Éléments de statistique: comprenant les principes généraux de cette science, et un aperçu historique de ses progrès*. Paris: Guillaumin., 362 p.
- Owen, R. (1838). Fossil Mamalia. In Darwin, C. (dir.). *The zoology of the voyage of H. M. S. « Beagle », under the command of captain Fitzroy, during the years 1832 to 1836*. Vol. 1. London: Smith and Elder, 111 p.
- Quetelet, A. (1835). *Sur l'homme et le développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*. Paris: Bachelier, 2 vol.
- Quetelet, A. (1848). *Du système social et des lois qui le régissent* (Vol. 1–1). Paris: Guillaumin, 360 p.
- Sarlandrière, J.-B. (1833). Considérations sur les mesures du crâne humaine. *Journal de la société phrénologique de Paris*, 2(5), 104-122.
- Surell, A. (1841). *Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*. Paris: Carilion-Goeury et V. Dalmont, 284 p.
- Taine, H.-A., & Doré, G. (1860). *Voyage aux Pyrénées* (3e édition, Vol. 1–1). Paris: L. Hachette, 555 p.
- Tarde, G. (1898). *Études de psychologie sociale*. Paris: V. Giard & E. Brière, 326 p.
- Villermé, L. R. (182 ?). *Mémoire sur la taille de l'homme en France*. S.l.: s.n, 49 p.
- Virey, J.-J. (1803). Nature. In Déterville, J.-F.-P. (éd.) *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts à l'agriculture... à la médecine. Par une société de naturalistes et d'agriculteurs*. Paris: Déterville, Vol. XV, 358-414.
- Virey, J.-J. (1800-1801). *Histoire naturelle du genre humain, ou Recherches sur ses principaux fondemens physiques et moraux; précédées d'un Discours sur la nature des êtres organiques et sur l'ensemble de leur physiologie. On y a joint une Dissertation sur le sauvage de l'Aveyron*. Paris: impr. de F. Dufart, 2 vol.
- Virey, J.-J. (1828). *Hygiène philosophique, ou De la santé dans le régime physique, moral et politique de la civilisation moderne. Par J.-J. Virey*. Paris: Crochard, 312 p.
- Volney, C.-F. de C. (1821). *Œuvres complètes de C.-F. Volney*. Paris: Bossange frères, 8 vol.

Œuvres antérieures au XIXe siècle

- Abélard, P. (1723). *Les Véritables lettres d'Abelard et d'Héloïse*. Paris, 2 vol.
- Saint-Réal, C. de. (1730). *Oeuvres de M. l'abbé de Saint-Réal. Nouvelle édition augmentée*. Amsterdam: P. Mortier, 5 vol.
- Aubery, J. (1604). *Les bains de Bourbon Lancy et Larchanbaut de J. Aubery*, Paris: A. Perier, 228 p.

- Buffon, G.-L. L. (1884-1886, 1^{ère} édition 1749). *Buffon, G.-L. L. (1884). Oeuvres complètes de Buffon. Vol 11 : L'Homme.* Paris: A. Le Vasseur, 596 p.
- Condorcet, J.-A.-N. de C. (1822, 1^{ère} édition 1795). *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, suivie de Réflexions sur l'esclavage des nègres, par Condorcet.* Paris: Masson et fils, 440 p.
- Domat, J. (1723). *Les loix civiles dans leur ordre naturel par Domat, Nouvelle édit..* Paris: Robustel, 1176 p.
- Espiard, F.-I. d'. (1743). *Essais sur le génie et le caractere des nations , divisés en six livres.* À Bruxelles, chez Frederic Leonard. M. DCC. XLIII, 3 vol.
- Fernández de Avellaneda, A. (1716). *Nouvelles aventures de l'admirable don Quichotte de la Manche. Composées par le licencié Alonso Fernandez de Avellaneda : et traduites de l'espagnol en françois pour la premiere fois. (A.-R. Lesage, Trad.).* À Paris, par la Compagnie des libraires. M. DCC XVI. Avec privilege du Roy, 2 t.
- Goethe, J. W. von. (1790). *Versuch die Metamorphose der Pflanzen zu erklären.* Gotha: C. W. Ettinger, 86 p.
- Hecquet, P. (1710). *Traité des dispenses du carême... 2de édition... augmentée par l'auteur [P. Hecquet] de deux dissertations, l'une sur les macreuses et l'autre sur le tabac .* Paris: F. Fournier, 2 vol.
- Hecquet, P. (1733). *La médecine théologique, ou La médecine créée, telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, créateur de la nature, & régie par ses loix . On y a joint les thèses de médecine de l'auteur de ce traité.* Paris: G. Cavelier, 2 vol.
- Hérauld, D. (1622). *Fragment de l'examen du Prince de Machiavel où il est traicté des confidens, ministres et conseillers particuliers du prince, ensemble de la fortune des favoris.* Paris: A. Paccard, 348 p.
- Horace, (1584). *Les oeuvres de Q. Horace Flacce, mises en vers françois, partie traduites, parties veues et corrigées de nouveau par M. Luc de La Porte.* Paris: C. Micard, n.p.
- Montesquieu, C.-L. de S. (1748). *De l'Esprit des loix ou du Rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les moeurs, le climat, la religion, le commerce, &c . à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françoises, & sur les loix féodales.* À Genève, chez Barrillot & fils, 2 t.
- Pufendorf, S. von. (1741). *Les devoirs de l'homme et du citoyen , tels qu'ils lui sont prescrits par la loi naturelle, traduits du latin du baron de Pufendorf, par Jean Barbeyrac... 6e édition, accompagnée de deux discours sur la permission et sur le bénéfice des loix, et du jugement de M. Leibnitz sur cet ouvrage, avec des réflexions du même traducteur, mais revue de nouveau et augmentée d'un grand nombre de notes.. (J. Barbeyrac, Trad.).* Londres: J. Nourse, 2 vol.

Ramond de Carbonnières, L. (1789). *Observations faites dans les Pyrénées pour servir de suite à des observations sur les Alpes, insérées dans une traduction des lettres de W. Coxe sur la Suisse*. Paris: Belin, In-8°.

Saint-Évremond, C. de M. de S.-D. (1725). *Oeuvres de Monsieur de Saint-Évremond, publiées sur les manuscrits de l'auteur. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée de la vie de l'auteur*. Londres: J. Tonson, 7 vol.

Varandée, J. (1666). *Traité des maladies des femmes*. (J. Bonamour, Trad.). Paris, In-8°.

→ Condillac,

Condillac, É. B. de. (1754). *Traité des sensations, à Madame la comtesse de Vassé*. À Londres; et se vend à Paris, chez De Bure l'aîné, 2 vol.

Condillac, É. B. de. (1755). *Traité des animaux, ou après avoir fait des observations critiques sur le sentiment de Descartes et sur celui de M. de Buffon, on entreprend d'expliquer leurs principales facultés*. Paris: De Bure aîné, In-12

Condillac, É. B. de. (1768). *Discours prononcés dans l'Académie française le jeudi XXII décembre M. DCC. LXVIII, à la réception de M. l'abbé de Condillac*. Paris: Vve Regnard, 30 p.

Condillac, É. B. de, & Fénelon, F. de. (1775). *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*. Parme: Impr. royale. 16 vol.

Condillac, É. B. de. (1792, 1^{ère} édition, 1755). *Œuvres philosophiques de l'abbé de Condillac*. Parme: Paris, Guillemand, 4 vol.

Condillac, É. B. de (1821-1822- 1^e édition, 1776). Le commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre, *In* Condillac, É. B. de. (1821). *Œuvres complètes de Condillac*. Paris: Lecointe et Durey. t. 4 p.6-7, édition Lecointe et Durey, 1821-1822- 1^e édition, 1776

→ Rousseau

Rousseau, J.-J. (1913). J.-J. Rousseau. *Les Confessions. Édition intégrale publiée sur le texte autographe conservé à la Bibliothèque de Genève, accompagnée de variantes extraites du manuscrit de la Chambre des Députés, de notes et d'un index, par Ad. Van Bever et suivies des Rêveries du promeneur solitaire*. Paris: G. Crès, 3 vol.

Rousseau, J.-J. (1755). *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes*. Dresde: M. M. Rey, 206 p.

Rousseau, J.-J. (1761). *Lettres de deux amans, habitans d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau*. Amsterdam: M. M. Rey, 6 vol.

→ Herder

Herder, J. G. von. (1784-1791). *Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit, von Johann Gottfried Herder*. Riga und Leipzig: J. F. Hartknoch, 4 vol.

Herder, J. G. von. (1827). *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*. (E. Quinet, Trad.) Paris: F.-G. Levrault, 3 vol.

Herder, J. G. von. (1962). *Herder. Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité, Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit*. Choix de textes, introduction, traduction, notes par Max Rouché. (M. Rouché, Éd.). Paris: Editions Montaigne, 519 p.

→ Kant

Kant, I. (1837). *Principes métaphysiques de la morale*. (J. Tissot, Trad.). Paris: Ladrance, 434 p.

Kant, I. (1863). *Anthropologie: suivie des divers fragments du même auteur relatifs aux Rapports du physique et du moral et au Commerce des esprits d'un monde à l'autre*. (J. Tissot, Trad.). Paris: Ladrance, 483 p.

Kant, E. (2008, 1ère édition 1784) *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*. (M. Foucault, Trad.) Paris: J. Vrin, 267 p.

Kant, I. (1853). *Éléments métaphysiques de la doctrine du droit (première partie de la Métaphysique des mœurs), suivis d'un Essai philosophique sur la paix perpétuelle et d'autres petits écrits relatifs au droit naturel*. (J. Barni, Trad.). Paris: A. Durand, 392 p.

Kant, I. (1964). *Kant. La Philosophie de l'histoire, opuscules*. (S. Piobetta, Trad.). Genève, [Paris,]: Gonthier, 206 p.

Traductions de « genre de vie » : dictionnaires et textes de référence

→ latin-français

Boiste, P.-C.-V. (1803). *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin, et manuel d'orthographe et de néologie*. Paris: Desray, in-4.

Monet, P. (1635). *Invantaire des deus langues française et latine, assorti des plus utiles curiositez de l'un et de l'autre idiome*. Lyon: Vve de C. Rigaud et P. Borde, 990 p.

Danet, P. (1735). *Grand Dictionnaire françois et latin, enrichi des meilleures façons de parler, en l'une et l'autre langue, avec des notes de critique et de grammaire, composé pour servir aux études de Monseigneur le Dauphin*. Lyon: Deville frères et L. Chalmette, 1256 p.

→ grec-français

Bailly, A. (1902). *Abrégé du dictionnaire grec-français, par M. A. Bailly*. Paris, Hachette, 1012 p.

→ grec-allemand

Pape, W. (1884). *Dr. W. Pape's Wörterbuch der griechischen Eigennamen. 3e Auflage neu bearbeitet von Dr. Gustav Eduard Benseler*. Braunschweig : F. Vieweg., 2 vol.

→ grec-anglais

Scott, R., & Liddell, H. G. (1878). *A Lexicon abridged from Liddell and Scott's Greek-English lexicon. The 17th edition, carefully revised throughout*. New York: Harper and brothers, 804 p.

En ligne : <http://www.perseus.tufts.edu/hopper/>

→ Latin-anglais

Ainsworth, 1773

→ Versions consultées de *Politiques d'Aristote*

Aristote. (8). *Le livre de politiques d'Aristote*. (N. Oresme, Trad.). Paris: Antoine Vérard, 2 vol.

Aristote. (1990, Reprod de l'édition de 1599). *Les politiques d'Aristote*. (L. Le Roy, Trad.). Cambridge (Mass.): Omnisys, 499 p.

Aristote. (1797). *La politique d'Aristote, ou la science des gouvernemens. Ouvrage traduit du grec, avec des notes historiques et critiques, par le citoyen Champagne*. (J.-F. Champagne, Trad.). Paris: impr. de A. Bailleul, 2 vol.

Aristote. (1803). *Politique d'Aristote, traduite du grec, avec des notes et des éclaircissemens, par Charles Millon, professeur de législation et de langues anciennes à l'Ecole centrale du Panthéon, à Paris; et membres de plusieurs sociétés littéraires*. (C. Millon, Trad.). À Paris, chez Artaud, libraire, quai des Augustins, n°. 42, 3 vol.

Aristote. (1823). *La morale et la politique d'Aristote, traduites du grec par Thurot*. (J.-F. Thurot, Trad.). Paris: Didot, 2 vol.

→ Versions consultées des œuvres traduites d'Hippocrate

Hippocrate, & Galien, C. (1552). *Les aphorismes d'Hippocrates avecq le commentaire de Galien sur le premier livre desdictz Aphorismes, traduitz du grec mesme en françois, par M. Jehan Breche de Tours. Plus certaines annotations sur le premier livre desdictz Aphorismes, ensemble certaines paraphrases servants de brief commentaire, depuis le second livre jusques à la fin du septiesme, pour les mieux donner à entendre, par ledict Breche. Reveuz corrigéz & augmentéz par luymesme outre la precendente & premiere edition*. (J. Brèche, Trad.). À Paris, par Jacques Kerver, en la rue Saint Jacques, à l'enseigne des deux Cochetz. Avec privilege du roy & de la court, 214 f.

Hippocrate. (1645). *Les Sept livres d'Aphorismes du grand Hippocrate, en latin et en françois, enrichis de très beaux et très doctes discours... et d'explications très judicieuses.* (M. Le Long, Éd.). Paris: N. et J. de La Coste, 914 p.

Hippocrate. (1826). *Œuvres complètes d'Hippocrate, en grec, latin, français, traduites sur le texte grec des meilleurs manuscrits de la Bibliothèque royale, précédées d'une notice sur la vie et les ouvrages attribués à Hippocrate... suivies des oeuvres de Celse, en latin, français.* (A. A. M. Dornier, Éd.). Paris: impr. de J.-M. Eberhart, n.p.

Hippocrate. (1839-1861). *Œuvres complètes d'Hippocrate: traduction nouvelle avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions, accompagnée d'une introduction de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques, suivie d'une table générale des matières.* (É. Littré, Éd.). Paris: J.-B. Baillière, 10 vol.

→ Versions consultées de la République de Platon

Platon. (1726). *La République de Platon; ou Du juste et de l'injuste. Traduit par Mr. de La Pillonnière.* (F. de La Pillonnière, Trad.). Imprimé à Londres: aux frais et sous les yeux du traducteur, 319 p.

Platon. (1966). *Platon. La République. Introduction, traduction et notes par Robert Baccou.* (R. Baccou, Trad.). Paris: Garnier-Flammarion, 512 p.

→Varron

Saboureux de La Bonneterie, C.-F. (Trad.). (1771). *Traduction d'anciens ouvrages latins relatifs à l'agriculture et à la médecine vétérinaire [Caton, Varron, Columelle].* Paris, 4 vol.

Dictionnaires et encyclopédies de langue française

Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes par feu Antoine Furetière. (1690). À La Haye et à Rotterdam: chez Arnout et Reinier Leers, 3 vol.

Le dictionnaire de l'Académie française. (1694). Paris: J. B. Coignard, 2 t.

L'encyclopédie de Diderot & D'Alembert (1751-1772).
<http://encyclopedia.uchicago.edu/>

Guizot, F. (1853). *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française.* Sixième édition. À Paris: A. Payen, 6 vol.

Littré, É. (1873). *Dictionnaire de la langue française (avec le supplément).* Paris: Hachette, 4 vol.

→ Encyclopédies de géographie

Hirth, & Ennery, J. (1839-1841). *Dictionnaire général de géographie universelle ancienne et moderne, historique, politique, littéraire et commerciale*. Strasbourg: Baquol et Simon, 4 vol.

Malte-Brun, C. (1810-1829). *Précis de la géographie universelle, ou Description de toutes les parties du monde, sur un plan nouveau, d'après les grandes divisions naturelles du globe, précédée de l'histoire de la géographie chez les peuples anciens et modernes, et d'une théorie générale de la géographie mathématique, physique et politique, et accompagnée de cartes, de tableaux analytiques, synoptiques et élémentaires*. Paris: F. Buisson, 8 vol.

→ Encyclopédie méthodique

Desmarest, N., Doin, G.-T., Ferry, C.-J., Huot, J.-J.-N., & Bory de Saint-Vincent, J.-B.-G.-M. (1795). *Encyclopédie méthodique. Géographie-physique*. Par le cit. Desmarest. À Paris, chez H. Agasse, 4 vol.

Mentelle, E. (1787). *Encyclopédie méthodique. Géographie ancienne, par M. Mentelle, historiographe de monseigneur comte d'Artois, censeur royal, de l'Académie d'histoire de Madrid, de celle de Rouen, &c.* À Paris, chez Panckoucke, 3 vol.

Moreau, J.-L. (1787). *Médecine: contenant: 1° l'hygiène, 2° la pathologie, 3° la séméiotique et la nosologie, 4° la thérapeutique ou matière médicale, 5° la médecine militaire, 6° la médecine vétérinaire, 7° la médecine légale, 8° la jurisprudence de la médecine et de la pharmacie, 9° la biographie médicale*. (F. Vicq-d'Azyr, Éd.). Paris: Panckoucke veuve Agasse Liège Plamtoux, 13 vol.

Tables

Table des encadrés

<i>Encadré 1 : Traductions anglaises et allemandes des termes grecs associés à genre de vie</i>	38
<i>Encadré 2 : les usages les plus anciens de « genre de vie » dans la langue française</i>	50
<i>Encadré 3 : le genre de vie dans l'œuvre de Condillac</i>	59
<i>Encadré 4 : le genre de vie dans les Œuvres complètes de Pierre-Jean Georges Cabanis (médecin, homme politique, 1757-1808)</i>	81
<i>Encadré 5 - Travaux fondateurs de l'enquête sociale</i>	130
<i>Encadré 6 - Dynamique institutionnelle de l'enquête sociale en France</i>	131
<i>Encadré 7 - Plan des monographies locales de Le Play (cité par Ozouf-Marignier, 2003, p.19-20)</i>	146

Table des tableaux

<i>Tableau 1 - Evolution du nombre d'occurrences du terme « genre de vie » et des termes associés</i>	41
<i>Tableau 2 - Caractéristiques des enquêtes sociales françaises du XIXe siècle (1820-1912)</i>	133

Table des figures

<i>Figure 1 – Evolution de l'occurrence de l'expression de « genre de vie » et d'expressions associées (1700-1950)</i>	42
<i>Figure 2 – Evolution de l'occurrence des équivalents de l'expression de « genre de vie » dans les langues anglaises et allemandes (1700-1950)</i>	44